

MÉLANGES OFFERTS EN  
HOMMAGE À  
MORTÉZA MAHMOUDIAN

Cahiers de l'ILSL N° 11

Tome II

L'édition de ce *Cahier* a été rendue possible grâce à l'aide financière de la Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne.

Imprimé aux Presses Centrales de Lausanne, SA,  
Rue de Genève 7, Case postale 3513,  
Ch-1002 Lausanne

**Ont déjà paru dans cette série:**

**Cahiers du DLSL**

Stratégies d'apprentissage (1985, 1)

Linguistique et littérature (1986, 2)

La Représentation de l'espace (1986, 3)

Le Sujet et son énonciation (1987, 4)

La Traduction (1987, 5)

La Lecture (1988, 6)

La Construction de la référence (1988, 7)

Langage en confrontation :

langages scientifiques — langages communs (1989, 8)

La Lecture : difficultés spécifiques d'acquisition (1990, 9)

Logique et sciences humaines (1991, 10)

Logique et communication (1991, 11)

**Cahiers de l'ILSL**

Lectures de l'image (1992, 1)

Langue, littérature et altérité (1992, 2)

Relations inter- et intrapredicatives (1993, 3)

Travaux d'étudiants (1993, 4)

L'Ecole de Prague: l'apport épistémologique (1994, 5)

Fondements de la recherche linguistique :

perspectives épistémologiques (1995, 6)

Formes linguistiques et dynamiques interactionnelles (1995, 7)

Langue et nation en Europe centrale et orientale (1996, 8)

Jakobson entre l'Est et l'Ouest, 1915-1939 (1997, 9)

**Responsables de publication**

Patrick Sériot

Rémi Jolivet

Florence Epars Heussi

Les Cahiers de l'ILSL peuvent être commandés contre facture à l'adresse suivante (de 10 francs suisses à 30 francs suisses, suivant l'importance du numéro) :

ILSL

Faculté des Lettres /BFSH 2

Université de Lausanne

CH-1015 Lausanne

MÉLANGES OFFERTS À  
MORTÉZA MAHMOUDIAN

T o m e I I

Institut de linguistique et des  
sciences du langage

numéro édité par  
Rémi Jolivet et Florence Epars Heussi

Cahier n°11, 1998



**Les Cahiers de l'ILSL (ISSN 1019-9446)**  
sont une publication de l'Institut de Linguistique et  
des Sciences du Langage de l'Université de Lausanne

Copyright © Université de Lausanne 1998

Institut de Linguistique et des Sciences du Langage  
Faculté des lettres  
Bâtiment des Facultés de Sciences Humaines 2  
Université de Lausanne  
CH -1015 Lausanne

## SOMMAIRE TOME I

<b>Rémi Jolivet</b>	
Présentation	I
<b>Jean-Michel Adam</b>	
Ta mère...Notes sur un changement de pratique discursive	1
<b>Idrissa Aniwali</b>	
Existe-t-il une koïnè de hausa au Niger ?	23
<b>Anne-Claude Berthoud</b>	
La langue comme système émergent	33
<b>Niandou Chaïbou</b>	
Identification et représentation de soi par le langage : cas de <i>ayneha</i> « j'ai dit que... »	49
<b>Florence Epars Heussi</b>	
Présupposition et exposition théâtrale : quand l'information secondaire devient principale	65
<b>Yves Erard</b>	
De l'énonciation à l'enaction. L'inscription corporelle de la langue	91
<b>Laurent Gajo</b>	
Linguistique appliquée et didactique des langues : <i>jeux d' rôles</i>	123
<b>Guy Jucquois</b>	
« Vision du monde », vision et langage	139
<b>Marianne Kilani-Schoch</b>	
Continuité des catégories dans l'acquisition (L1) : l'exemple des fillers	155
<b>Thomas Lahusen</b>	
On Roots and Rhizomes : The Private and the Public in the Soviet 1930s	175
<b>Gilbert Lazard</b>	
Thème, rhème : qu'est-ce à dire ?	193
<b>Anne Lefebvre</b>	
Place des indices non-verbaux dans l'interprétation de l'énoncé dans son contexte ou du contexte de l'énoncé	205

## SOMMAIRE TOME II

<b>Pierre Martin</b>	
Les voyelles d'aperture moyenne en français du Québec	215
<b>Lorenza Mondada</b>	
Variations sur le contexte en linguistique	243
<b>Claudine Normand</b>	
L'imaginaire linguistique à la lumière de « l'espace potentiel » de Winnicott	267
<b>Bourahima Oumarou Yaro</b>	
A propos des nominaux en zarma : « les substituts nominaux »	281
<b>Claude Sandoz</b>	
Considérations sur l'étymologie de lat. <i>fētiālis</i>	295
<b>Henri Schogt</b>	
Lausanne-Genève-Lausanne	303
<b>Jackie Schön</b>	
D'un étrange <i>repaire</i> pour la (dé)négation	317
<b>Patrick Sériot</b>	
De linguarum affinitatibus	325
<b>Alimata Sidibé et Idrissa Aniwali</b>	
Multilinguisme et décentralisation au Niger	349
<b>Pascal Singy</b>	
Mais qu'est-ce qu'une « relation stable » ?	359
<b>Issa Soumaré</b>	
Analyse morpho-sémantique des emprunts en fulfulde	373
<b>Salamatou A. Sow</b>	
Présentation de dix noms de personnes peuls et leurs équivalents coraniques : approche sociolinguistique	391
<b>Milena Srpová</b>	
Problèmes de la description intralinguale et de la comparaison interlinguale des contenus lexicaux	399
<b>Peter Trudgill</b>	
The Great East Anglian Merger Mystery	415
<b>Robert Vion</b>	
La dualité énonciative dans le discours	425
<b>Uli Windisch</b>	
L'argumentation politique : un phénomène social total	445
<b>Mortéza Mahmoudian : Bio-bibliographie</b>	473

## Les voyelles d'aperture moyenne en français du Québec

Pierre Martin  
*Université Laval (Québec)*

Nous présenterons ici les résultats d'une recherche conduite au cours des dernières années à l'Université Laval de Québec<sup>1</sup>. Notre objectif était de connaître la structure et le fonctionnement phonologique et phonétique du système vocalique moyen actuel du français du Québec. Notre cadre théorique général de référence est celui de la synchronie dynamique en phonologie fonctionnelle (Houdebine, 1985; Mahmoudian, 1980; Martin, 1985 et 1989; Martinet, 1982; Walter, 1979). Mais, plus spécifiquement, nos recherches s'appuient essentiellement sur deux paradigmes, celui que nous appelons la phonologie *concrète* et celui de la phonétique *tridimensionnelle*. La phonologie *concrète* est une phonologie fonctionnelle qui insiste sur une conception et une présentation dynamiques des traits distinctifs, avec pleine intégration des latitudes de variation dans le dégagement du système, y compris les alternances d'unités distinctives liées au lexique, que les fonctionnalistes désignent comme des *fluctuations* et des *flottements* (Clairis, 1991; Key, 1979; Martin, 1991; Martinet, 1983; Walter, 1984). Ce type de phonologie opère, autant que

---

<sup>1</sup> Plusieurs étudiants de la Maîtrise en linguistique (à l'Université Laval) ont collaboré à la réalisation de l'une ou l'autre des étapes de la présente recherche. Il s'agit de Chantal Boissonneault, Annie Bourque, Sylvain Dubois, Shirley Fecteau, Simon Fournier et Lucie Ménard. Nous les remercions vivement pour leur intérêt et leur participation très active. Par ailleurs, le Professeur Conrad Ouellon, collègue de Département, a lu et critiqué une première version du présent texte. Je le remercie tout aussi vivement pour ses remarques judicieuses.

possible, à partir de vastes corpus et a pleinement recours à la validation statistique dans le traitement des données. La phonétique *tridimensionnelle*, pour sa part, tente de tenir compte à la fois des aspects perceptifs, acoustiques et articulatoires dans la suggestion d'indices substantiels devant être considérés comme déterminants pour l'identification des caractéristiques structurales essentielles. Comme on pourra aisément le constater, à notre objectif descriptif s'ajoutent donc des préoccupations d'ordre théorique relevant de la compréhension, de la description et de l'explication des faits linguistiques<sup>2</sup>.

Dans nos études, nous faisons couramment usage de trois types d'analyse : des enquêtes auprès d'informateurs à l'aide de questionnaires conçus pour dégager et identifier les unités phonologiques; un traitement statistique permettant d'établir le poids relatif des variables pertinentes, internes et externes; et enfin, un examen acoustique approfondi des unités perçues. Les deux derniers types d'analyse sont effectués à l'aide de l'ordinateur (programmes VARBRUL<sup>3</sup> pour la statistique et CSL<sup>4</sup> pour l'acoustique).

Le système vocalique moyen (= voyelles orales d'aperture moyenne) du français est traditionnellement présenté comme comprenant sept voyelles orales :

e	ø	o
ɛ	œ	ɔ

Nous avons voulu savoir quelle était la force de ces oppositions, le cas échéant, en français actuel du Québec. Notre échantillon est constitué d'étudiants québécois francophones (niveau bac), fréquentant l'Université Laval au moment de l'enquête. Cet échantillon a été choisi pour des raisons pratiques, bien sûr, mais

---

<sup>2</sup> Pour un aperçu des recherches du même type que nous avons menées sur des sujets analogues au cours des dernières années, cf. Martin, 1996, 1995, 1994, 1993 et 1992.

<sup>3</sup> Au sujet de VARBRUL (« *Variation By Rule* ») mais aussi quant à l'utilisation de la statistique en linguistique, on pourra lire avec profit Sankoff, 1988; Hosmer et Lemeshow, 1989; Rietveld et Van Hout, 1993; Audet et al., 1986.

<sup>4</sup> CSL = « *Computer Speech Lab* », programme informatique produit à l'origine par Speech Technology Research Ltd., à l'Université Victoria de Colombie-Britannique, au Canada, et maintenant vendu par Kay Elemetrics de Pine Brook, au New Jersey (USA).

aussi parce qu'il s'agit là vraisemblablement d'un usage qui sera sous peu, s'il ne l'est déjà, le reflet d'une norme non négligeable au Québec. Nous nous sommes donc posé les questions suivantes : quelle est l'étendue de ces oppositions chez les locuteurs et dans le lexique ? Quels sont les mots sous-jacents aux oppositions les plus stables ? Quelle est la part des fluctuations (variations phonologiques intra-individuelles) et des flottements (variations phonologiques inter-individuelles) dans l'utilisation de ces oppositions ? Quels sont les facteurs structuraux et fonctionnels (sociolinguistiques et autres) qui favorisent les oppositions mais aussi les flottements et les fluctuations ? Quel est le poids respectif de ces facteurs dans les différents types de variation ? Sur le plan phonétique, y a-t-il un fondement perceptif réel et constant à la reconnaissance de ces unités ? Peut-on justifier sur une base perceptive mais aussi sur une base acoustique l'existence de celles-ci et ainsi valider leur caractère paradigmatique fonctionnel ? Comment ces unités sont-elles perçues et quelles sont précisément leurs caractéristiques acoustiques ? Voilà autant de questions auxquelles nous nous sommes intéressés.

Pour chaque groupe oppositif (/e/-/ɛ/, /o/-/ɔ/, puis /ø/-/œ/-/ə/), nous aborderons successivement les aspects phonologiques et phonétiques. Au plan phonologique, nous traiterons des oppositions, des fluctuations et des flottements chez les informateurs, dans les mots et chez les descripteurs. Puis, nous tenterons d'établir le poids relatif des variables étudiées dans la variation constatée. Sur le plan phonétique, après nous être assurés de la structure perceptive des unités, nous dégagerons dans chaque cas le fondement acoustique des oppositions phonologiques, en nous appuyant essentiellement sur deux paramètres, les formants et la durée.

En ce qui concerne l'opposition entre /e/ et /ɛ/, voici le corpus de mots recueillis lors de l'enquête<sup>5</sup> :

---

<sup>5</sup> Les enquêtes ont été effectuées à l'Université Laval, en chambre anéchoïque, afin d'obtenir des enregistrements de qualité, permettant de faire une analyse acoustique convenable. Les mots choisis pour tester le paradigme ont été produits par les informateurs à partir de questionnaires d'images et de questionnaires de phrases à compléter. Bien qu'il s'agisse d'une enquête formelle, réalisée dans un studio d'enregistrement, nous croyons pouvoir affirmer que le niveau de langue produit, faute d'être spontané, est assez naturel.

En syllabe ouverte finale		
monosyllabes	bisyllabes	trisyllabes
<i>clé ~ craie</i>	<i>carré ~ arrêt</i>	<i>araignée ~ robinet</i>
<i>thé ~ taie</i>	<i>coller ~ collet</i>	<i>défilé ~ pistolet</i>
<i>dé ~ des</i>	<i>doré ~ forêt</i>	
<i>nez ~ lait</i>	<i>lacer ~ lacets</i>	
En syllabe ouverte non finale		
	<i>désert ~ dessert</i>	<i>céramique ~ perroquet</i>
	<i>décembre ~ descente</i>	<i>téléphone ~ cellulaire</i>
	<i>détour ~ laitue</i>	<i>dérapiage ~ territoire</i>

Ce corpus reflète évidemment le fait que l'opposition entre /e/ et /ɛ/ est neutralisée en syllabe fermée, l'archiphonème s'opposant alors à une voyelle longue, souvent diphtonguée en français du Québec (/a<sup>i</sup>/, ex. « fête » [fa<sup>i</sup>:t] ~ « faites » [fɛt]). Pour cette partie de l'enquête, l'échantillon comprenait 40 personnes, 22 garçons et 18 filles. Comme chaque mot a été prononcé deux fois, le corpus a livré 2560 occurrences (32 mots \* 2 \* 40).

Les résultats de l'analyse phonologique sont les suivants : le pourcentage d'opposition /e/-/ɛ/ pour l'ensemble du corpus est plus faible que prévu, même s'il reste assez élevé, soit 82%. On note que quand l'opposition s'estompe, c'est [e] qui apparaît très majoritairement, faisant de /ɛ/ le phonème marqué de l'opposition. Selon l'informateur, le pourcentage d'opposition varie de 65% à 94%, signe d'une variation inter-personnelle importante. D'autre part, le taux d'opposition par mot est également assez variable. En effet, 14 mots sur 32 (= 44%) ont un taux d'opposition égal ou inférieur à 86%. Il s'agit des couples « dé » et « des », « désert » et « dessert », « décembre » et « descente », « détour » et « laitue », « céramique » et « perroquet », « téléphone » et « cellulaire », « dérapage » et « territoire ». Dix mots (31%) ont un taux d'opposition variant entre 96% et 99% : « thé » et « taie », « nez » et « lait », « coller » et « collet », « lacer » et « lacets », « araignée » et « robinet ». Les huit autres mots (25%) du corpus (« clé », « craie », « carré », « arrêt »,

« doré », « forêt », « défilé », « pistolet ») s'opposent à 100%. Par ailleurs, selon le mot, le taux d'utilisation de l'un des phonèmes plutôt que l'autre est aussi assez variable : 9 mots sur 32 (= 28%) présentent une forte divergence à cet égard. Les mots « cellulaire », « décembre », « dérapage », « des », « descente », « désert », « dessert », « téléphone » et « territoire » font partie d'une classe de mots ayant un seuil minimal de divergence d'utilisation /e/-/ɛ/ de 14%. Dix mots (31%) ont un niveau de divergence variant entre 1% et 10% : « céramique », « collet », « détour », « lacer », « lacets », « lait », « laitue », « perroquet », « robinet » et « taie ». Les 13 autres mots (40%) du corpus présentent une convergence entière (100% d'utilisation du même phonème).

Le pourcentage d'opposition /e/-/ɛ/ varie également selon le descripteur<sup>6</sup>. Ces pourcentages sont respectivement de 79%, 81%, 82% et 84%. Toutefois, l'analyse de régression logistique menée sur ces résultats s'est avérée non significative, si bien que l'on ne peut déceler ici un effet de filtre de l'analyste.

Pour l'ensemble de ce corpus malgré tout assez restreint, le pourcentage de fluctuation<sup>7</sup> s'avère assez élevé : 12%. La situation varie cependant de 3% à 29% selon l'informateur, indiquant une grande variabilité à ce niveau. En ce qui a trait aux mots, la situation apparaît très instable puisque deux tiers des mots du corpus sont touchés par la fluctuation. Un premier tiers des mots subit de fortes fluctuations ( $\geq 15\%$ ) : « cellulaire », « céramique », « décembre », « dérapage », « des », « descente », « désert », « dessert », « perroquet », « téléphone » et « territoire ». Un deuxième tiers des mots est touché plus faiblement (de 3% à 10%) : « carré », « collet », « détour », « doré », « lacer », « lacets », « lait », « laitue », « nez » et « robinet ». Enfin, 11 mots seulement ne

---

<sup>6</sup> Pour les fins de l'entrevue, de la notation phonétique du corpus et d'une première analyse, les 40 personnes de l'échantillon ont été réparties également entre les quatre étudiant(e)s ayant collaboré à l'enquête. Dans un premier temps, les résultats d'analyse de chaque descripteur ont été compilés séparément, afin de déceler tout effet de filtre de l'analyste, le cas échéant.

<sup>7</sup> Nous rappelons qu'une *fluctuation* est une alternance d'unités distinctives (phonèmes ou prosodèmes) différentes, apparaissant dans une même position de la chaîne, chez un même individu et dans le cadre d'un même monème (= variation phonologique intra-individuelle).

connaissent aucune fluctuation : « araignée », « arrêt », « clé », « coller », « craie », « défilé », « dé », « forêt », « pistolet », « taie » et « thé ». On constate que les mots pour lesquels il y a fluctuation sont précisément ceux qui présentent par ailleurs un taux d'opposition plus faible. La corrélation entre fluctuation et non-opposition, deux façons pour les unités d'être instables, doit être interprétée de la façon suivante : les monèmes pour lesquels il y a alternance phonologique chez les uns sont souvent les mêmes que les monèmes pour lesquels il y a non-opposition chez les autres. Sur un tout autre plan, la variation selon le descripteur (entre 11,7% et 12,9%) n'a pas été jugée statistiquement significative.

En ce qui a trait au flottement<sup>8</sup>, voici le résumé de la situation. Le pourcentage moyen de flottement dans ce corpus est de 5,4%. Selon l'informateur, le niveau se situe entre 0% et 12,5%, indiquant à nouveau une variabilité certaine selon le locuteur. Quant aux mots, cinq d'entre eux (= 16%) présentent un taux élevé de flottement ( $\geq 18\%$ ) : « cellulaire », « décembre », « dessert », « téléphone » et « territoire ». Puis, les dix mots suivants (31%) connaissent un faible taux de flottement (entre 3% et 10%) : « collet », « dérapage », « des », « descente », « désert », « détour », « laitue », « perroquet », « robinet » et « taie ». Les dix-sept autres mots (53%) du corpus ne connaissent aucun flottement. Fait intéressant à noter, plusieurs des mêmes mots pour lesquels il y a fluctuation chez les uns présentent un flottement chez les autres, montrant nettement que les oppositions phonologiques sont plus instables dans le cadre de certains mots (ou monèmes) seulement. Toutefois, on constate que la fluctuation est plus importante que le flottement, avec un taux deux fois plus élevé et un nombre de monèmes atteints beaucoup plus grand. Sur cette base, en termes dynamiques, on pourrait être tenté de croire que c'est la variation intra-personnelle qui catalyse la variation inter-personnelle et non le contraire. Mais cela reste à démontrer. Par ailleurs, encore une fois, la

---

<sup>8</sup> Un *flottement* est une alternance du même type que la fluctuation mais se produisant chez des personnes différentes (=variation phonologique inter-individuelle). Précisons que les mots pour lesquels il y a fluctuation, chez un informateur, sont exclus par le fait même du calcul des flottements. Par conséquent, pour avoir une idée juste de l'envergure des alternances dans le corpus étudié, il est nécessaire de combiner les taux de fluctuation et de flottement.

variation selon le descripteur (entre 4% et 7%) n'a pas été jugée significative.

Nous avons ensuite utilisé un modèle de régression logistique (VARBRUL) pour tenter d'établir le poids relatif de différentes variables dans la variation linguistique constatée. Nous avons cherché à comprendre ce qui pouvait favoriser la présence de /ɛ/ plutôt que de /e/, puis la force des oppositions, ainsi que l'apparition des fluctuations et des flottements. Les facteurs (possibles) de variation retenus étaient les suivants : le sexe des informateurs, leur provenance géographique, le type de questionnaire utilisé lors de l'enquête (mots isolés ou phrases), le nombre de syllabes du mot, la position de la syllabe dans le mot, mais aussi le filtre linguistique du descripteur. Voici les résultats de l'analyse de régression effectuée. En ce qui a trait aux facteurs davantage corrélés à l'apparition de /ɛ/ que de /e/, six d'entre eux sont jugés significatifs. Dans l'ordre, ce sont les oppositions, mais également les flottements et les fluctuations, puis la position syllabique, le descripteur et le type de questionnaire. On peut en déduire que /ɛ/ est véritablement le phonème marqué de l'opposition, sa présence étant nécessaire pour le maintien de celle-ci, même si ce phonème demeure plus vulnérable aux alternances. Par ailleurs, /ɛ/ se maintient mieux en syllabe finale ou pénultième (vraisemblablement sous accent), de même qu'en situation plus formelle (questionnaire de mots ~ conversation). Enfin, il semble qu'il y ait eu ici un effet de filtre du descripteur, l'un de ceux-ci ayant noté proportionnellement beaucoup plus de /e/ que les autres.

Quant aux paramètres favorisant et défavorisant les oppositions en /e/-/ɛ/, cinq facteurs ont été jugés significatifs. Ce sont dans l'ordre : la position syllabique, les flottements, les fluctuations, le type de questionnaire et la provenance géographique. La position oxytone (finale) favorise nettement les oppositions, alors que, au contraire, les flottements et les fluctuations les défavorisent complètement. Par ailleurs, les oppositions sont favorisées par une situation plus formelle (questionnaire de phrases à compléter ~ questionnaire d'images) et, semble-t-il, particulièrement chez les personnes qui ne proviennent pas de la région immédiate de Québec (= Saguenay/Lac St-Jean et sud-ouest de Québec). Rappelons que, par ailleurs, la fermeture syllabique intervient évidemment aussi au premier chef, puisque dans cette position de la chaîne, l'opposition entre /e/ et /ɛ/ est inexistante (= neutralisée).

La position syllabique s'est avérée le seul facteur significatif pour favoriser l'apparition des fluctuations. Ces dernières apparaissent d'autant plus qu'il ne s'agit pas de la syllabe finale. Dans le cas des flottements, il en va de même, à cette différence près que la provenance géographique semble également jouer un rôle : il semble que l'on commette davantage de flottements dans la région immédiate de Québec qu'ailleurs. Cependant, étant donné l'exiguïté de l'échantillon sur ce plan, il serait sans doute plus sage de s'abstenir sur ce point.

Pour les fins de l'analyse acoustique, seuls les phonèmes /e/ et /ɛ/ ayant été parfaitement perçus comme tels (= [e] et [ɛ]) ont été retenus. Nous avons étudié deux paramètres : les deux premiers formants ( $F_1$  et  $F_2$ , exprimés en Hertz --Hz) de chaque voyelle, ainsi que leur durée (en millisecondes --ms). Notre objectif était de caractériser le fondement acoustique des distinctions phonologiques perçues. Le corpus retenu est composé de sept paires de mots : *dé ~ des*, *thé ~ taie*, *nez ~ lait*, *coller ~ collet*, *lacer ~ lacets*, *doré ~ forêt*, *défilé ~ pistolet*. Une double préoccupation a sous-tendu la constitution de ce corpus : la nécessité d'avoir recours à des paires minimales ou analogues, afin de minimiser l'interférence due à la coarticulation et à la combinatoire, et la représentativité quant aux positions pertinentes d'apparition des phonèmes (nombre de syllabes et segments environnants). Pour chaque mot, nous avons eu recours à la prononciation de quatre personnes différentes, deux garçons et deux filles, choisis dans un échantillon global, pour cette partie de l'enquête, de quatre garçons et quatre filles. Nous avons donc numérisé, à l'aide de CSL, 28 occurrences de chaque phonème. L'analyse spectrale s'est faite en quatre temps : production d'un spectrogramme à bandes larges (220 Hz pour les garçons, 293 Hz pour les filles) pour localiser l'énergie maximale de la voyelle; superposition colorée des tracés formantiques pour identifier la zone formantique stable; analyse de la réponse en fréquence, utilisant un algorithme autocorrélatif : valeurs formantiques en Hz en un point de la zone à énergie maximale et à valeur formantique représentative de la courbe; les relevés ont été effectués en utilisant, pour les hommes, une longueur de cadre de 25 ms avec 12 pôles (filtres), et pour les femmes, une longueur de cadre de 25, 20, ou 15 ms, selon le cas, et un nombre de pôles variant entre 12, 10, et 8. En ce qui concerne la durée, pour chaque segment étudié, le calcul s'est fait à partir d'un examen de la ligne oscillographique, en excluant l'explosion (ou la

phase finale) de la consonne précédente et en incluant les vibrations régulières de la voyelle. La durée des segments comprend donc la transition vers la consonne qui suit, le cas échéant; la délimitation s'est faite également en examinant le tracé spectrographique, pour ne pas aller au-delà de la présence des formants.

Chez les filles comme chez les garçons, le rapport  $F_1$ - $F_2$  peut être caractérisé de compact pour / $\epsilon$ / et de diffus pour / $e$ /. En Hz, chez les filles on obtient les valeurs moyennes 515 ( $F_1$ ) sur 2266 ( $F_2$ ) pour / $\epsilon$ / et 427 sur 2466 pour / $e$ / (cf. Annexe 1). Exprimé en pourcentage de  $F_1$ , l'écart entre  $F_2$  et  $F_1$  chez les filles est de 343% pour / $\epsilon$ / alors qu'il est de 487% pour / $e$ /, différence qui justifie certes à elle seule la distinction perçue entre les deux voyelles. Chez les garçons, ceux-ci ayant naturellement une voix plus basse, ces valeurs sont de 470 ( $F_1$ ) sur 1772 ( $F_2$ ) pour / $\epsilon$ / et de 361 sur 1938 pour / $e$ /. Exprimé en pourcentage de  $F_1$ , l'écart entre  $F_2$  et  $F_1$  chez les garçons est de 284% pour / $\epsilon$ / mais de 446% pour / $e$ /, différence qui justifie bien sûr elle aussi la distinction perçue. Notons que toutes les moyennes mentionnées ici ont été jugées statistiquement significatives lors de l'application de tests T.

Chez les garçons comme chez les filles, la durée moyenne de / $e$ / est plus longue que celle de / $\epsilon$ /. Toutefois, chez les filles du moins, cette différence n'est pas jugée statistiquement significative ( $P = 0,29$ ). La durée de / $e$ / est de 119 ms en moyenne chez les filles et de 91 ms chez les garçons, alors que celle de / $\epsilon$ / est de 109 ms en moyenne chez les filles et de 80 ms chez les garçons. La différence de sexe peut être interprétée comme étant significative, la durée du / $e$ / des garçons n'atteignant que 77% de celle du / $e$ / des filles (73% dans le cas de / $\epsilon$ /). Lorsque, pour le calcul des durées moyennes, les voyelles des filles et des garçons sont fusionnées, la différence de durée entre / $e$ / et / $\epsilon$ / s'avère significative ( $P = 0,05$ ) : / $e$ / = 105 ms, / $\epsilon$ / = 94 ms (durée de / $\epsilon$ / en pourcentage de / $e$ / = 89%) (cf. Annexe 2). Il appert donc que la durée est également un paramètre de différenciation de / $e$ /-/ $\epsilon$ /.

En ce qui a trait à l'opposition entre / $o$ / et / $\omega$ /, voici le corpus de mots recueillis lors de l'enquête :

En syllabe fermée finale		
monosyllabes	bisyllabes	trisyllabes
<i>paume ~ pomme</i>	<i>pylone ~ colonne</i>	<i>internaute ~ télescope</i>
<i>côte ~ bottes</i>	<i>épaule ~ école</i>	<i>astronaute ~ échelote</i>
<i>pôle ~ colle</i>	<i>fantôme ~ bonhomme</i>	
<i>gauche ~ roches</i>	<i>guimauve ~ horloge</i>	
En syllabe fermée non finale		
	<i>sauterelle ~ poterie</i>	<i>saule-pleureur ~ colporteur</i>
En syllabe ouverte finale		
<i>dos ~ tas</i>	<i>sabot ~ tabac</i>	<i>pédalo ~ chocolat</i>
<i>veau ~ rat</i>	<i>radeau ~ soda</i>	<i>esquimau ~ pyjama</i>
En syllabe ouverte non finale		
	<i>côté ~ coton</i>	<i>haut-parleur ~ logiciel</i>
	<i>gaucher ~ cochon</i>	<i>épaulette ~ restaurant</i>

Comme pour /e/-/ɛ/, l'échantillon comprenait 40 personnes pour cette partie de l'enquête. Chaque mot ayant été prononcé deux fois, le corpus a livré 3520 occurrences (44 mots \* 2 \* 40). Nous avons adopté comme hypothèse qu'il n'y avait pas de neutralisation d'opposition entre /o/ et /ɔ/, en français du Québec, contrairement à ce qui se passe pour /e/-/ɛ/. Ainsi, en anticipant des prononciations en [ɔ] dans les mots s'écrivant avec un « a » (« tas », « rat », « tabac », etc.), nous avons fait comme si des oppositions /o/-/ɔ/ étaient possibles en syllabe ouverte finale, laissant à une étude ultérieure le soin de déterminer la nature phonologique précise de ces [ɔ] perçus. Il appartiendra en effet à une étude du paradigme oppositionnel /ɔ/-/a/ de déterminer précisément si ces [ɔ] représentent réellement un phonème /ɔ/, opposé à /a/ et /ɑ/, ou s'il s'agit plutôt simplement de l'une des manifestations de l'archiphonème qui, dans la position considérée, coiffe toutes ces unités. Cette question est importante et

mérite que l'on s'y arrête mais elle déborde le cadre de la présente recherche. Par ailleurs, étant donné l'inclusion des mots en « a » dans notre corpus (6 mots \* 2 fois \* 40 informateurs = 480 occurrences), il va sans dire que plusieurs [ɑ] se sont également retrouvés parmi les /ɔ/ attendus. En fait, nous en avons dénombré 189 (= 39% des mots en « a »), soit 11% de tous les /ɔ/ attendus (1760 occurrences). Or, comme il y a une possibilité que ces [ɑ] représentent une autre unité distinctive, soit /a/, par prudence, nous n'avons pas inclus, ci-après, ces occurrences de [ɑ] dans le calcul des /ɔ/ produits. En revanche, nous avons comptabilisé dans les occurrences de /o/ les variantes diphtonguées (et quelquefois allongées) du phonème (= [ɔo]). La diphtongaison de /o/ est un phénomène quantitativement non négligeable dans notre corpus puisqu'elle atteint 13% des occurrences du phonème.

Cela étant dit, les résultats de l'analyse phonologique sont les suivants : le pourcentage d'opposition /o/-/ɔ/ (donc [o] ou [ɔo] ~ [ɔ]) pour l'ensemble du corpus est beaucoup plus élevé que pour /e/-/ɛ/. En effet, il est de 99%. Selon l'informateur, le pourcentage d'opposition varie entre 95% et 100%, signe d'une variation interpersonnelle beaucoup moins importante que pour /e/-/ɛ/. Touchant le taux d'opposition /o/-/ɔ/ par mot, on constate qu'il est également très élevé et parfaitement homogène. En effet, 30 mots sur 44 (= 68%) ont un taux d'opposition de 100%, alors que les 14 autres mots (= 32%) ont un taux d'opposition variant entre 96% et 99%. Par ailleurs, selon le mot, le taux d'utilisation de l'un des phonèmes plutôt que l'autre est peu variable : il y a pleine convergence pour 34 des 44 mots (= 77%) et faible divergence (entre 1% et 4%) pour 10 mots seulement (= 23%). Lorsqu'on isole le groupe de six mots en « a » (à l'écrit), on constate que la norme ou, en tout cas, l'usage dominant pour ces mots, chez les étudiants d'université du Québec, en situation d'entrevue, est la prononciation en [ɔ], puisqu'il s'agit de la prononciation nettement majoritaire (61% de [ɔ] et 39% de [ɑ] pour ces mots, dans l'ensemble de l'échantillon).

À ce sujet, un fait intéressant touchant l'attitude des locuteurs doit être signalé. À la fin de chaque entrevue, on demandait à l'informateur de nous indiquer si, selon lui, il prononçait de la même manière les mots « paume » et « pomme » et si, à son avis, il prononçait la voyelle de la même façon dans les mots « rat » et « roches ». Les résultats de ce petit sondage montrent que

l'imaginaire linguistique<sup>9</sup> des sujets parlants est très actif. Bien sûr, l'attitude et le comportement convergent totalement dans le cas de « paume » et « pomme ». En revanche, dans le cas de « rat » et « roches », les choses sont bien différentes : en réalité, 55% des occurrences de « rat », dans l'ensemble de l'échantillon, ont été prononcées avec [ɔ] (100% pour « roches »), alors que 20% des locuteurs seulement prétendent prononcer ainsi. L'attitude est ici à la hauteur d'une norme dont on a conscience mais que l'on ne pratique manifestement pas puisque le comportement n'est tout simplement pas au rendez-vous<sup>10</sup>. Du reste, un sondage analogue avait été mené pour /e/-/ɛ/, donnant des résultats comparables. Ainsi, si la convergence attitude/comportement est quasi totale pour « thé »-« taie », il n'en va pas de même pour le couple « dé »-« des » : pour l'ensemble de l'échantillon, il y a 48% d'occurrences de « des » avec [e] (~ 100% pour « dé »), alors que 15% seulement des locuteurs prétendent prononcer la voyelle de ce mot de cette façon.

Selon le descripteur, le pourcentage d'opposition /o/-/ɔ/ varie de 98,5% à 100%, ce qui est peu. Au contraire, la perception de la diphtongaison varie de façon beaucoup plus significative lorsqu'il s'agit du descripteur. Les pourcentages de diphtongues perçues (= pourcentage de [ɔo] par rapport à l'ensemble des /o/) sont les suivants chez les quatre descripteurs : 3%, 6%, 20% et 22%. Pour des raisons que nous n'avons pas pu élucider, deux des quatre descripteurs ont de toute évidence été beaucoup plus sensibles à la diphtongaison que les deux autres.

Pour l'ensemble du corpus (en ne considérant toujours que les [o], ou [ɔo], et les [ɔ] perçus), le pourcentage de fluctuation est de 4,5%. C'est beaucoup moins que dans le cas de l'opposition /e/-/ɛ/ (12%). La situation varie cependant de 0% à 13,6% selon l'informateur, indiquant une variabilité certaine à ce niveau. En ce qui a trait aux mots, la situation apparaît beaucoup plus stable que pour /e/-/ɛ/, 26 mots sur 44 (= 59%) ne connaissant aucune fluctuation. Onze mots (25%) présentent un faible taux de fluctuation (entre 1% et 8%). Seuls sept mots (16%) fluctuent fortement (entre 15% et 50%). Il s'agit de « cochon », ainsi que des mots en « a », faisant

<sup>9</sup> Pour une théorisation de ce concept, lire A.-M. Houdebine, 1983 : 105-139.

<sup>10</sup> En fait, le raisonnement semble être le suivant : c'est « mieux » de dire [ka] que [kɔ], alors, tout en disant [kɔ] on pense prononcer [ka].

alterner les prononciations [ɔ] et [ɑ] : « chocolat », « pyjama », « rat », « soda », « tas », « tabac »<sup>11</sup>. Sur un tout autre plan, la variation selon le descripteur (entre 2,5% et 8,1%) est jugée statistiquement significative, laissant apparaître à nouveau l'incidence non négligeable du descripteur dans l'explication même du comportement linguistique.

En ce qui a trait au flottement, son pourcentage moyen est très faible, soit 1,3%. Selon l'informateur, le niveau se situe entre 0% et 4,8%, signe d'une faible variabilité à ce niveau. Quant aux mots, seuls deux d'entre eux (= 5%) présentent un fort taux de flottement : « pyjama » (44%) et « tabac » (49%)<sup>12</sup>. Le mot « épaulette » connaît un taux de flottement de 2%. Tous les autres mots (93%) du corpus se réalisent sans flottement. Par ailleurs, la variation selon le descripteur (entre 1% et 1,7%) n'a pas été jugée significative.

Comme pour /e/-/ɛ/, nous avons ensuite utilisé un modèle de régression logistique (VARBRUL) pour tenter d'établir le poids relatif de différentes variables dans la variation linguistique constatée. Nous avons cherché à comprendre ce qui pouvait favoriser la présence de /ɔ/ plutôt que de /o/, puis, la force des oppositions, ainsi que l'apparition des fluctuations et des flottements. Les facteurs de variation retenus étaient les mêmes que pour /e/-/ɛ/ (le sexe des informateurs, leur provenance géographique, le type de questionnaire utilisé lors de l'enquête, le nombre de syllabes du mot, la position de la syllabe dans le mot, le filtre linguistique du descripteur), auxquels s'est ajoutée la nature de la syllabe (ouverte ou fermée). Voici les résultats de l'analyse de régression effectuée. En ce qui a trait aux facteurs corrélés à l'apparition de /ɔ/ plutôt que de /o/, quatre d'entre eux sont jugés significatifs. Dans l'ordre, ce sont les fluctuations, les flottements, la fermeture syllabique et la position syllabique. On peut en déduire que /ɔ/ est plus instable que /o/, étant plus vulnérable aux alternances. Par ailleurs, /ɔ/ se maintient mieux en syllabe fermée et ailleurs qu'à l'oxyton, sans doute à cause de la présence trop grande dans le corpus des « a » (prononcés [ɑ]) en syllabe ouverte et finale.

<sup>11</sup> S'il s'avérait qu'une étude ultérieure montre que [ɔ] et [ɑ] représentent en fait une même unité distinctive (l'archiphonème /ɔ-ɑ/), ces exemples devraient être interprétés comme des cas de variantes phonétiques et non pas comme des fluctuations.

<sup>12</sup> Même explication que pour la note 11.

Quant aux paramètres favorisant et défavorisant les oppositions en /o/-ɔ/, six facteurs ont été jugés significatifs. Ce sont dans l'ordre : les fluctuations, le nombre de syllabes, le descripteur, la position syllabique, la fermeture syllabique et les flottements. Alors que les fluctuations et les flottements défavorisent nettement les oppositions, les mots d'une ou deux syllabes seulement les favorisent. Par ailleurs, la syllabe ouverte ainsi que les positions autres que pénultièmes favorisent également les oppositions. Enfin, deux des quatre descripteurs ont relevé davantage d'oppositions que les autres, laissant apparaître un effet identifié comme étant significatif.

Quatre facteurs ont été retenus dans l'explication des fluctuations en /o/-ɔ/. Dans l'ordre, ce sont la fermeture syllabique, la position syllabique, le type de questionnaire et le descripteur. Les fluctuations se produisent davantage en syllabe ouverte et finale. Par ailleurs, elles sont défavorisées en situation plus formelle (questionnaire de phrases à compléter ~ questionnaire d'images). En dernier lieu, un effet filtre d'analyste a encore une fois été noté, l'un des descripteurs ayant identifié proportionnellement beaucoup plus de fluctuations que les autres. Dans le cas des flottements, deux facteurs ont été jugés significatifs. Il s'agit de la fermeture et de la position syllabiques. La syllabe ouverte et la syllabe oxytone sont des catalyseurs de flottements.

Pour les fins de l'analyse acoustique, seuls les phonèmes /o/ et /ɔ/ ayant été parfaitement perçus comme tels (= [o] et [ɔ]) ont été retenus. Comme pour /e/-ɛ/, nous avons étudié deux paramètres : les deux premiers formants de chaque voyelle, ainsi que leur durée. Nous voulions caractériser le fondement acoustique des distinctions phonologiques perçues. Le corpus retenu est composé de sept paires de mots : *dos ~ tas*, *radeau ~ soda*, *pédalo ~ chocolat*, *paume ~ pommes*, *pylône ~ colonne*, *astronaute ~ échalothe*, *côtés ~ coton*. Une double préoccupation a sous-tendu encore une fois la constitution de ce corpus : la nécessité d'avoir recours à des paires minimales ou analogues, afin de minimiser l'interférence due à la coarticulation et à la combinatoire, et la représentativité quant aux positions pertinentes d'apparition des phonèmes. Pour chaque mot, nous avons eu recours à la prononciation de quatre personnes différentes, deux garçons et deux filles, choisis dans un échantillon global, pour cette partie de l'enquête, de quatre garçons et quatre filles. Puis, nous avons numérisé à l'aide de CSL 28 occurrences de

chaque phonème. L'analyse spectrale et le calcul de la durée ont été faits de la même manière que pour /e/-/ɛ/.

Globalement, les résultats de l'analyse spectrale sont les suivants : chez les filles comme chez les garçons, le rapport  $F_1$ - $F_2$  peut être caractérisé de compact pour /o/ et de diffus pour /ɔ/. On remarque que dans le cas des voyelles postérieures, c'est la voyelle mi-fermée qui est compacte et non l'inverse (comme pour /e/-/ɛ/). En outre, la zone de réalisation des deux premiers formants est basse pour /o/ et plus haute pour /ɔ/, entraînant un rapport que l'on peut qualifier de grave/aigu entre ces deux phonèmes, et ce, aussi bien chez les filles que chez les garçons. En Hz, chez les filles on obtient les valeurs moyennes 380 ( $F_1$ ) sur 803 ( $F_2$ ) pour /o/ et 592 sur 1420 pour /ɔ/ (cf. Annexe 1). Exprimé en pourcentage de  $F_1$ , l'écart entre  $F_2$  et  $F_1$  chez les filles est de 121% pour /o/ alors qu'il est de 142% pour /ɔ/, différence qui justifie naturellement à elle seule la distinction perçue entre les deux voyelles. Chez les garçons, ces valeurs sont de 392 ( $F_1$ ) sur 832 ( $F_2$ ) pour /o/ et de 527 sur 1309 pour /ɔ/. Exprimé en pourcentage de  $F_1$ , l'écart entre  $F_2$  et  $F_1$  chez les garçons est de 117% pour /o/ mais de 153% pour /ɔ/. Cet écart, plus marqué chez les garçons, justifie tout à fait la distinction perçue. Bien entendu, toutes les moyennes auxquelles nous faisons référence ont été jugées statistiquement significatives lors de l'application de tests T.

Chez les garçons comme chez les filles, la durée moyenne de /o/ est plus longue que celle de /ɔ/, les différences de durée s'étant toutes avérées statistiquement significatives. La durée de /o/ est de 122 ms en moyenne chez les filles et de 132 ms chez les garçons, alors que celle de /ɔ/ est de 91 ms en moyenne chez les filles comme chez les garçons. La légère différence selon le sexe (pour /o/) n'est pas significative ( $P=0,42$ ), la durée du /o/ des garçons équivalant à 108% de celle du /o/ des filles (100% dans le cas de /ɔ/ :  $P=0,98$ ). Lorsque, pour le calcul des durées moyennes, les voyelles des filles et des garçons sont fusionnées, la différence de durée entre /o/ et /ɔ/ est pleinement significative ( $P=0,00$ ) : /o/ = 127 ms, /ɔ/ = 91 ms (durée de /ɔ/ en pourcentage de /o/ = 72%) (cf. Annexe 2). Il appert donc que la durée est également un paramètre de différenciation du couple oppositif /o/-/ɔ/.

Le problème des oppositions entre les voyelles traditionnellement notées /ø/, /œ/ et /ə/ se pose différemment<sup>13</sup> D'abord, il s'agissait de voir s'il y a un fondement perceptif réel et constant à la reconnaissance de ces trois unités. Nous nous sommes donc demandé si l'on pouvait justifier sur une base perceptive, mais aussi sur une base acoustique, l'existence de celles-ci, validant par là leur caractère paradigmatique fonctionnel. Nous voulions également déterminer la stabilité du paradigme, le cas échéant, chez les locuteurs et dans les mots. Notre échantillon dans ce cas s'est limité à 20 personnes (étudiants de l'Université Laval, niveau bac), soit 10 garçons et 10 filles. Nos informateurs sont des Québécois francophones, originaires, pour la plupart, de Québec ou des régions environnantes. Comme pour les enquêtes précédentes, les entrevues ont été faites en chambre anéchoïque à l'Université Laval. Tous les enregistrements ont été effectués sur cassettes, à l'aide d'un micro cravate et d'un magnétophone portatif de bonne qualité (Marantz). L'enquête a permis de réunir 1680 segments, analysés dans le but d'établir ce sous-système vocalique, ainsi que les latitudes de variation.

Le corpus choisi pour tester le paradigme phonologique comprend 21 paires de mots.

En syllabe ouverte	
finale / monosyllabes	non finale / bisyllabes
<i>jeu ~ je</i>	<i>meunier ~ meniez</i>
<i>deux ~ de</i>	<i>jeûner ~ jeunesse</i>
<i>noeud ~ ne</i>	<i>jeudi ~ jetée</i>
<i>queue ~ que</i>	<i>deuxième ~ neuvième</i>
<i>ceux ~ ce</i>	<i>beugler ~ peupler</i>
	<i>neuvaine ~ neveu</i>

<sup>13</sup>Une version extensive de l'enquête ayant mené à la présentation sommaire qui suit (touchant /ø/, /œ/, /ə/) a été publiée dans P. Martin, 1998 : 5-23.

	<i>jeunesse ~ genèse</i>
	<i>veuvage ~ velours</i>
En syllabe fermée finale	
monosyllabes	bisyllabes et monosyllabes
<i>jeûne ~ jeune</i>	<i>berceuse ~ seule</i>
<i>meute ~ meule</i>	<i>laveuse ~ veuve</i>
<i>meugle ~ meuble</i>	<i>tondeuse ~ deuil</i>
<i>feutre ~ peuple</i>	
<i>creuse ~ fleuve</i>	

Ces paires de mots ont été choisies pour former des doublets oppositifs pouvant livrer des oppositions entre les trois voyelles étudiées, dans des environnements identiques ou semblables, ainsi que dans des positions différentes de la chaîne. Chaque mot a été présenté par écrit, de façon isolée, à l'informateur, qui avait pour consigne de le prononcer de la manière la plus « naturelle » possible. Bien entendu, les mots n'ont pas été présentés par doublets oppositifs mais dans un ordre tout à fait aléatoire. De plus, nous avons pris soin d'intercaler entre chaque mot recherché des mots (de longueur différente des précédents) qui n'avaient rien à voir avec l'enquête, question de brouiller les pistes. Cette partie de l'enquête a donc produit 840 occurrences de segments étudiés (42 mots \* 20 informateurs). Puis, chaque mot du corpus a été inséré dans une courte phrase (8 syllabes en moyenne), en position prosodique comparable. L'informateur avait alors pour consigne de lire mentalement chaque phrase une première fois, puis de la prononcer le plus « spontanément » possible. Encore une fois, des mots ou de courts énoncés qui n'avaient rien à voir avec l'enquête ont été intercalés entre les phrases contenant le mot recherché. Au résultat, notre corpus comprend donc 1680 mots, soit 1680 voyelles étudiées.

Premier constat majeur : lors de la notation phonétique du corpus, il nous a été impossible de distinguer systématiquement, à la perception, entre [œ] et [ə]. Nous avons donc choisi arbitrairement de noter *cheva* ([ə]) partout. En revanche, nous avons perçu

systématiquement une distinction entre ce *cheva* et la voyelle [ø], reconnaissant un paradigme entre deux unités seulement. Nous avons choisi de désigner ces unités oppositives comme correspondant respectivement aux phonèmes /ə/ et /ø/. Ajoutons que les prononciations diphtonguées de /ø/ ([<sup>ə</sup>ø]) ont été comptabilisées avec les /ø/.

Nous avons voulu savoir si les distinctions perceptives que nous avons faites entre /ə/ et /ø/ pouvaient être corroborées par des auditeurs-témoins, et si, par ailleurs, le rejet de notre distinction entre [œ] et [ə] pouvait être rétabli de quelque façon par d'autres auditeurs. Pour ce faire, nous avons procédé à des tests de perception auprès de 26 auditeurs-témoins (n'ayant pas participé à l'enquête), étudiants au bac à l'Université Laval. Le corpus soumis aux témoins comportait trois types de mots, enchaînés de façon aléatoire : des doublets oppositifs enregistrés lors de l'enquête (« meunier »-« meniez »), ces mêmes mots mais après manipulation acoustique de la voyelle étudiée (/ø/ amputé du 1/4 de sa durée; /ə/ allongé du 1/4 de sa durée), et enfin, des mots susceptibles de faire apparaître une opposition entre [œ] et [ə], mais après avoir pris soin de remplacer les « eu » par les « e » et vice versa (« jeunesse » avec le « e » prononcé dans « genèse », etc.). Ces dernières modifications des mots enregistrés ont été faites à l'aide de CSL, en pratiquant une méthode de couper/coller de segments.

Les résultats de ces tests sont les suivants : en ce qui a trait à l'identification des doublets oppositifs, il faut conclure que, même hors contexte prosodique et linguistique, les différences formantiques peuvent garantir, à elles seules, la discrimination auditive entre /ø/ et /ə/, assurant par là un taux élevé de reconnaissance des mots; d'autre part, il faut reconnaître que la durée n'est pas un facteur nécessaire de différenciation, puisqu'il n'y avait pas de différence significative de durée acoustique entre les [ø] et les [ə] contenus dans le premier type de mots choisis pour les tests de perception. Cela dit, même si la durée n'est pas nécessairement requise, elle peut constituer un indice de différenciation non négligeable. En effet, la considération des mots manipulés amène à constater que si les [ə] allongés restent bien perçus, ou mieux perçus, il n'en va pas de même des [ø] abrégés. En effet, il semble qu'il y ait un seuil de durée en deçà duquel [ø] passe inévitablement à [ə], le contraire n'étant pas vrai. Au demeurant, voilà sans doute un argument qui milite en faveur de la considération de /ø/ comme étant le phonème marqué de l'opposition. Enfin, de la

troisième partie de ce sondage, il ressort clairement que les témoins n'ont aucunement été gênés par les transpositions effectuées (« jeunesse » et « neuvaine » avec le « e » de « genèse » et « neveu », et vice versa). Par conséquent, il ne semble y avoir aucun fondement perceptif réel à une distinction systématique entre [æ] et [ə], et donc à la reconnaissance de leur distinction phonologique, du moins dans les mots étudiés et chez les témoins mis à contribution.

Par ailleurs, les résultats de l'analyse phonologique sont les suivants : le pourcentage d'opposition /ø/-ə/ pour l'ensemble de ce corpus plutôt restreint est beaucoup moins élevé que pour /o/-ɔ/ : 84%. De plus, selon l'informateur, le pourcentage d'opposition varie entre 68% et 90%, signe d'une variation inter-personnelle importante. Touchant le taux d'opposition /ø/-ə/ par mot, on constate qu'il est tout de même assez élevé. En effet, 30 mots sur 42 (= 71%) ont un taux d'opposition supérieur à 92%. Cependant, quatre paires de mots ont un taux d'opposition plus faible : « meute » et « meule », « veuvage » et « velours », à 60%, « meugle » et « meuble », à 67%, puis, « beugler » et « peupler », à 75%. Ces problèmes sont liés au fait que quatre de ces mots se sont souvent réalisés au moyen du phonème qui n'était pas attendu : respectivement 40% et 25% de /ø/ pour « meule » et « peupler »; et respectivement 40% et 33% de /ə/ pour « veuvage » et « meugle ». Enfin, deux mots ont posé des problèmes particuliers : « jeunesse » ne s'est jamais réalisé avec /ø/, si bien que la paire qu'il forme avec « genèse » a un taux d'opposition de 0%. De même, « neuvaine » ne s'est réalisé avec /ø/ que dans 27% des cas, offrant donc un taux d'opposition de 27% avec « neveu ». En dehors de ces cas problèmes, le taux d'utilisation de l'un des phonèmes plutôt que l'autre, selon le mot, est peu variable : il y a convergence absolue (100%) pour 27 des 42 mots (= 64%) et faible divergence (entre 3% et 8%) pour 8 mots seulement (= 19%) (« je », « de », « ne », « que », « ce », « jeunesse », « neuvième » et « creuse »).

Selon le descripteur, le pourcentage d'opposition /ø/-ə/ se situe à 82% ou 86% selon le cas, indice d'une faible variation. En revanche, la perception de la diphtongaison varie de façon beaucoup plus significative lorsqu'il s'agit du descripteur. À cet égard, il faut mentionner que 46% des /ø/ qui ont été numérisés (34 sur 74) ont été perçus comme diphtongués par l'auteur de ces lignes. Or, les descripteurs-étudiants, qui diphtonguent eux-mêmes, ont été pratiquement insensibles à la perception des diphtongues chez les

informateurs, laissant apparaître indiscutablement un effet de filtre de l'analyste. Ajoutons que seul /ø/ connaît une forte tendance à la diphtongaison, ce phénomène variant, du reste, d'un locuteur à l'autre (entre 37% et 56%), sans différence apparente de sexe. Précisons en terminant que les mots les plus diphtongués (12 sur 21, soit 57%) sont : « jeûne », « feutre », « meute », « creuse », « berceuse », « laveuse », 4 fois chacun, « tondeuse », 3 fois, « deux », « jeûner », 2 fois, puis « noeud », « meugle » et « meule », 1 fois chacun.

Pour l'ensemble du corpus, le pourcentage de fluctuation est de 4%. C'est beaucoup moins que dans le cas de l'opposition /e/-/ɛ/ (12%). La situation varie de 0% à 17% selon l'informateur, indiquant une grande variabilité à ce niveau. On observe que six informateurs (30%) ne font pas de fluctuations. En ce qui a trait aux mots, la situation apparaît beaucoup plus stable que pour /e/-/ɛ/, 28 mots sur 42 (= 67%) ne connaissant aucune fluctuation. Neuf mots (21%) présentent un faible taux de fluctuation (entre 5% et 15%) : « je », « de », « ne », « que », « ce », « jeunesse », « neuvième », « neveu » et « creuse ». Seuls cinq mots (12%) fluctuent fortement ( $\geq 20\%$ ). Il s'agit de « meule », « peupler », « meugle », « neuvaine » et « veuvage ». Sur un tout autre plan, la variation selon le descripteur (2% et 6%) est jugée statistiquement significative, laissant apparaître à nouveau un effet descripteur dans l'explication du comportement linguistique.

En ce qui a trait au flottement, son pourcentage moyen est plutôt faible, soit 3%. Naturellement, lorsqu'on prend le nombre de mots différents dans le corpus comme base de calcul, on constate que les pourcentages de fluctuation et de flottement augmentent considérablement (fluctuations = 33% ---14 mots sur 42, flottements = 14% ---6 mots sur 42). Selon l'informateur, le niveau se situe entre 0% et 7%, signe tout de même d'une certaine variabilité. Quatre informateurs (20% de l'échantillon) ne présentent aucun flottement. Quant aux mots pris individuellement, seuls quatre d'entre eux (= 10%) présentent un fort taux de flottement ( $\geq 20\%$ ) : « meule », « meugle », « neuvaine » et « veuvage ». Les mots « neuvième » et « peupler » connaissent un taux respectif de flottement de 5% et de 15%. Tous les autres mots du corpus (86%) se réalisent sans flottement. Par ailleurs, on n'observe aucune variation selon le descripteur.

Comme pour les couples oppositifs précédents, nous avons ensuite utilisé un modèle de régression logistique (VARBRUL) pour tenter d'établir le poids relatif de différentes variables dans la variation linguistique constatée. Nous avons cherché à comprendre ce qui pouvait favoriser la présence de /ø/ plutôt que /ə/, puis la force des oppositions, ainsi que l'apparition des fluctuations et des flottements. Au nombre des facteurs de variation étudiés se trouvaient le sexe des informateurs, le type de questionnaire utilisé lors de l'enquête, le contexte phonétique (syllabe ouverte ou fermée, finale ou non finale), sans oublier le filtre linguistique du descripteur. Voici les résultats de l'analyse de régression effectuée. En ce qui concerne le pourcentage d'utilisation du phonème /ø/, il n'y a pas de différence significative pour les variables *sexe*, *descripteur* et *type de production* (mot isolé ~ phrase); par ailleurs, on remarque que l'apparition du phonème /ø/ entraîne un plus haut taux d'opposition et que ce phonème se maintient mieux en syllabe finale (ouverte ou fermée) qu'en syllabe non finale (ouverte). Le phonème /ø/ est manifestement le terme marqué de l'opposition et il est plus touché que /ə/ par les fluctuations et les flottements.

Quant aux paramètres favorisant et défavorisant les oppositions en /ø/ - /ə/, il appert que les différences de *sexe*, de *descripteur* et de *type de production* ne sont pas davantage significatives mais que, en revanche, l'apparition du phonème /ø/, ainsi que la non-fluctuation et le non-flottement, de même que la syllabe finale (ouverte ou fermée) favorisent les oppositions phonologiques entre /ø/ et /ə/.

Au chapitre des fluctuations, seules les différences d'*opposition* et de *descripteur* sont reconnues comme statistiquement significatives. Naturellement, la non-opposition favorise nettement les fluctuations. Par ailleurs, y aurait-il un effet de filtre linguistique, l'un des descripteurs ayant noté 2,4 fois plus de fluctuations que les autres ? C'est possible, mais comme on ne peut exclure ici la différence imputable aux informateurs, la prudence est tout de même de rigueur.

Lorsqu'on envisage maintenant séparément les variables pouvant affecter le flottement, une seule variable est reconnue comme significative : la non-opposition favorise le flottement, ce qui n'est évidemment pas étonnant. Pour le reste, encore une fois ici, il n'y a pas de différence significative de *sexe*, de *descripteur*, ou de *type de production*.

Pour les fins de l'analyse acoustique, seuls les phonèmes /ø/ et /ə/ ayant été parfaitement perçus comme tels ont été retenus. Comme pour les phonèmes précédents, nous avons étudié deux paramètres : les deux premiers formants de chaque voyelle, ainsi que leur durée. Nous voulions caractériser le fondement acoustique des distinctions phonologiques perçues. Le corpus retenu est composé de neuf paires de mots : *jeu ~ je, deux ~ de, noeud ~ ne, queue ~ que, ceux ~ ce, jeûne ~ jeune, meunier ~ meniez, jeûner ~ jeunesse, jeudi ~ jetée*. Une double préoccupation a sous-tendu encore une fois la constitution de ce corpus : la nécessité d'avoir recours à des paires minimales ou analogues, afin de minimiser l'interférence due à la coarticulation et à la combinatoire, et la représentativité quant aux positions pertinentes d'apparition des phonèmes. Pour chaque mot, nous avons eu recours à la prononciation de quatre personnes différentes, deux garçons et deux filles. Nous avons donc numérisé 36 occurrences de chaque phonème. L'analyse spectrale et le calcul de la durée ont été faits de la même manière que pour les phonèmes précédents.

Les résultats de l'analyse spectrale sont les suivants : chez les filles comme chez les garçons, le rapport  $F_1$ - $F_2$  peut être caractérisé de compact pour /ə/ et de diffus pour /ø/. Cependant, les valeurs formantiques moyennes sont légèrement plus élevées pour /ə/ (plus aigu) que pour /ø/ (plus grave). Il s'agit d'une différence approximative de +16% dans le cas de  $F_1$  et de +5% dans le cas de  $F_2$ . En Hz, chez les filles on obtient les valeurs moyennes 573 ( $F_1$ ) sur 1756 ( $F_2$ ) pour /ə/ et 491 sur 1655 pour /ø/ (cf. Annexe 1). Exprimé en pourcentage de  $F_1$ , l'écart entre  $F_2$  et  $F_1$  chez les filles est de 210% pour /ə/, alors qu'il est de 243% pour /ø/, différence qui justifie naturellement à elle seule la distinction perçue entre les deux voyelles. Chez les garçons, ces valeurs sont de 484 ( $F_1$ ) sur 1557 ( $F_2$ ) pour /ə/ et de 414 sur 1490 pour /ø/. Exprimé en pourcentage de  $F_1$ , l'écart entre  $F_2$  et  $F_1$  chez les garçons est de 224% pour /ə/ mais de 261% pour /ø/. Cet écart, un peu plus marqué chez les garçons, justifie tout à fait la distinction perçue. Bien entendu, toutes les moyennes auxquelles nous avons fait référence ont été jugées statistiquement significatives lors de l'application de tests T.

Chez les garçons comme chez les filles, la durée moyenne de /ø/ est plus longue que celle de /ə/. Toutefois, chez les filles du moins, cette différence n'est pas jugée statistiquement significative ( $P=0,20$ ). La durée de /ø/ est de 110 ms en moyenne chez les filles

et de 137 ms chez les garçons, alors que celle de /ə/ est de 97 ms en moyenne chez les filles et de 105 ms chez les garçons. Les différences de durée selon le sexe sont significatives dans le cas de /ø/ ( $P=0,05$ ) mais non significatives dans le cas de /ə/ ( $P=0,83$ ) : la durée du /ø/ des garçons équivaut à 124% de celle du /ø/ des filles, alors qu'il s'agit de 109% dans le cas de /ə/. Lorsque, pour le calcul des durées moyennes, les voyelles des filles et des garçons sont fusionnées, la différence de durée entre /ø/ et /ə/ est pleinement significative ( $P=0,00$ ) : /ø/ = 123 ms, /ə/ = 101 ms (durée de /ə/ en pourcentage de /ø/ = 82%) (cf. Annexe 2). Il appert donc que la durée est également un paramètre de différenciation du couple oppositif /ø/-/ə/.

On retrouvera dans l'annexe 1 ci-après deux représentations graphiques des valeurs formantiques obtenues pour les voyelles étudiées, l'une pour les filles et l'autre pour les garçons. Ces valeurs formantiques sont agencées de façon à localiser les voyelles étudiées dans le trapèze vocalique. On constatera que le trapèze est beaucoup plus compact dans le cas des garçons, même si la structure générale des rapports entre les phonèmes reste la même. Dans l'annexe 2, nous avons reporté dans le premier graphique les valeurs moyennes de durée des six voyelles étudiées. On observera que les voyelles mi-fermées sont plus longues que les voyelles mi-ouvertes, et ce, aussi bien chez les garçons que chez les filles, même si cela ne s'est pas toujours avéré significatif dans chaque groupe. Au demeurant, on note que le phénomène semble nettement plus marqué à l'arrière qu'à l'avant. La différence de sexe s'étant avérée non significative pour trois phonèmes sur six (/o/, /ɔ/, /ə/), annulant tout effet de sexe concluant, les résultats garçons/filles ont été fusionnés dans l'établissement des durées moyennes. Le graphique du bas exprime en pourcentage le rapport de durée qui existe entre chaque voyelle mi-ouverte et sa contrepartie mi-fermée.

En conclusion, acoustiquement, on peut dire que des différences formantiques mais aussi de durée sous-tendent les oppositions étudiées. D'autre part, phonologiquement, il semble que les voyelles postérieures (/o/-/ɔ/) soient plus stables que les voyelles antérieures (/e/-/ɛ/ et /ø/-/ə/). Le paradigme vocalique des voyelles d'aperture moyenne étant établi, il faut reconnaître le niveau élevé de variation selon les locuteurs, selon les mots, selon les phonèmes et même selon le descripteur. La stabilité oppositive des voyelles étudiées appelle donc des nuances, en regard du taux variable des

oppositions et de l'importance des alternances phonologiques dans le lexique.

Au terme de la présente recherche, force est de constater que même sur un corpus très limité et à partir d'un échantillon restreint, la variation phonologique et phonétique, du reste d'origine diverse, peut s'avérer assez grande. Par delà l'apport descriptif aux études portant sur le français du Québec, cette recherche fait immédiatement surgir une conséquence théorique : les modèles phonologiques ne doivent pas faire comme si la variation n'existait pas, car il s'agit finalement, pour prendre une image, de l'oxygène même de la structure. L'évaluation des tensions en présence, par l'identification des convergences et des divergences, des points forts et des points faibles de la structure, doit donc trouver sa place au cœur même de la modélisation, et non pas en exergue, dans une analyse des résidus. Si l'on a pu convaincre de la nécessité pour toute théorie de s'appuyer sur une analyse phonologique et phonétique fine, avant d'être jugée adéquate, notre travail n'aura pas été vain.

© Pierre Martin

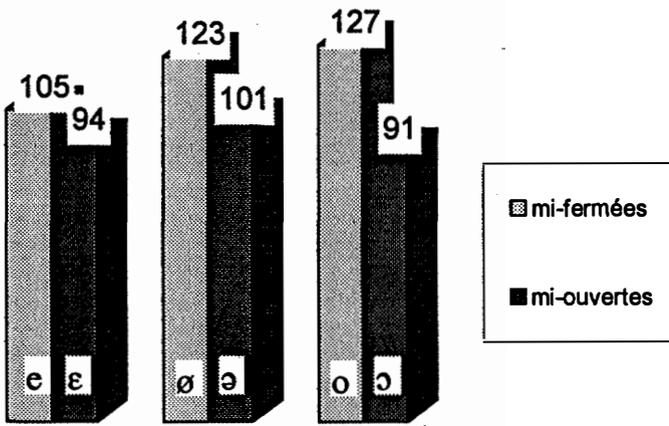
## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AUDET, D. et al. (1986) : *Probabilités et statistiques*, Boucherville : G. Morin (éd.).
- CLAIRIS, C. (1991) : « Identification et typologie des fluctuations », *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, LXXXVI, 1, p. 19-35.
- HOSMER, D. W., LEMESHOW, S. (1989) : *Applied Logistic Regression*, New York : J. Wiley & Sons.
- HOUDEBINE, A.-M (1983) : *Sur les traces de l'imaginaire linguistique, Parlers masculins, parlers féminins ?*, Neuchâtel-Paris : Delachaux-Niestlé.
- (1985) : « Pour une linguistique synchronique dynamique », *La linguistique*, 21, Paris : PUF, p. 7-36.
- KEY, M. R. (1979) : « Phoneme Fluctuation and Minimal Pairs in Language Change », in M. Mahmoudian (éd.), *Linguistique fonctionnelle : débats et perspectives*, Paris : PUF, p. 305-310.
- MAHMOUDIAN, M. (1980) : « Structure linguistique : problèmes de la constance et des variations », *La linguistique*, 16, 1, Paris : PUF, p. 5-36.
- MARTIN, P. (1985) : « La description phonologique », *La linguistique*, 21, Paris : PUF, p.159-175.
- (1989) : « Théorisation, modélisation et dynamique phonologique », *Langues et linguistique*, 15, Québec : Université Laval, p. 183-197.
- (1991) : « Des alternances de phonèmes dans le cadre du monème », *Revue de l'association québécoise de linguistique théorique et appliquée*, 10, p. 107-116.
- (1992) : « La variation [ɥ]-[y] à Québec : poids relatif des facteurs de l'alternance », *Actes du 18ème Colloque International de Linguistique Fonctionnelle*, Prague : Université Karlova, p. 112-118.
- (1994) : « L'opposition entre /j/, /i/, /ij/ et /ji/ à Québec », *Actes du 19ème Colloque international de linguistique fonctionnelle* (21-26 mai 1993), Université de Coimbra (Portugal), p. 281-286.

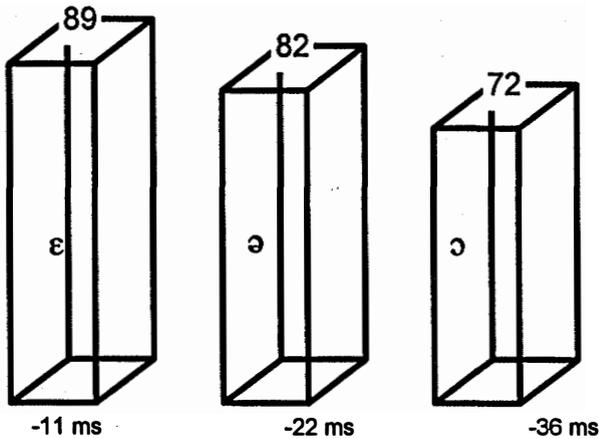
- (1995) : « L'opposition entre /ɛ:/ (long) et /ɛ/ (bref) en français du Québec. Aspects phonologiques et phonétiques », *La linguistique*, 31, 2, Paris : PUF, p. 33-45.
  - (1996) : « Durée acoustique des semi-consonnes et de leur voyelle correspondante en français du Québec », *Phonetica*, New York/Bâle : Karger, 53, 1, p. 33-54.
  - (1998) : « À Québec a-t-on l'schwa ? » *Mélanges Albert Maniet, BCILL 97*, Y. Duhoux (éd.), Louvain-la-Neuve, « Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain », pp. 5-23.
- MARTIN, P. et al. (1993) : « L'opposition entre [w] et [u] en québécois », *Actes du 15ème Congrès International des Linguistes (9-14 août 1992)*, vol. II, Québec : Université Laval, p. 59-62.
- MARTINET, A. (1982) : « Pour une description dynamique des langues », *Langues et linguistique*, 8, 2, p. 175-191.
- (1983) : « Ce que n'est pas la phonologie », *Langue française*, 60, p. 6-13.
- RIETVELD, T., VAN HOUT, R. (1993) : « *Statistical Techniques for the Study of Language and Language Behaviour* », Berlin : Mouton de Gruyter.
- SANKOFF, D. (1988) : « Variable Rules », in U. Ammon et al. (eds), *Sociolinguistics. An International Handbook of the Science of Language and Society*, Berlin : Walter de Gruyter, p. 984-997.
- WALTER, H. (1979) : « Diachronie, synchronie et dynamique en phonologie », *Linguistique fonctionnelle, débats et perspectives*, Paris : PUF, p. 121-128.
- (1984) : « Entre la phonologie et la morphologie, variantes libres et fluctuations », *Folia Linguistica*, XVIII, t. 2, p. 65-72.

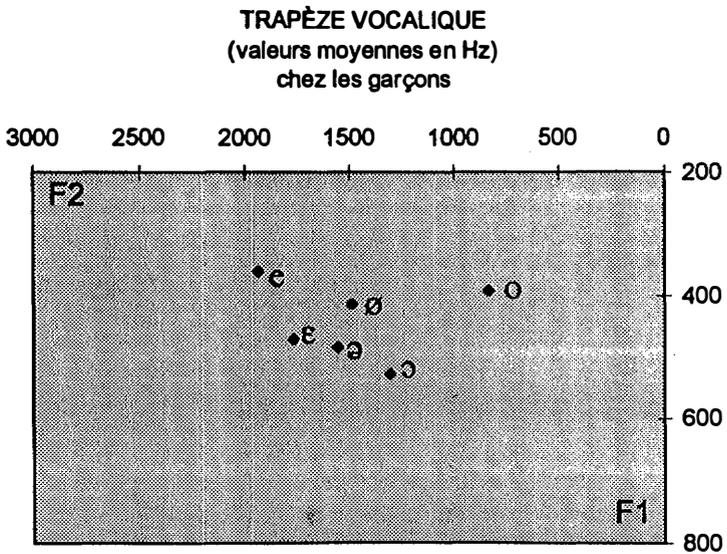
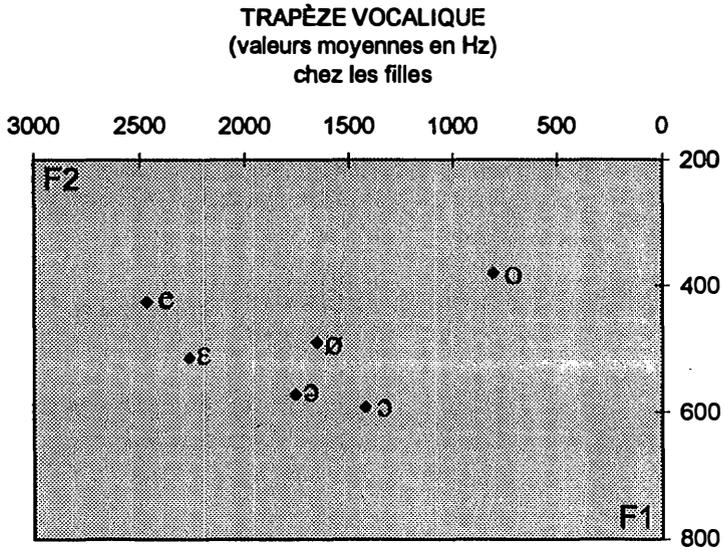
ANNEXES

DURÉE DES VOYELLES  
(valeurs moyennes en MS)  
filles et garçons



Durée des voyelles mi-ouvertes  
en % des voyelles mi-fermées  
(filles et garçons)





## Variations sur le contexte en linguistique

Lorenza Mondada  
*Université de Bâle*

S'il est aujourd'hui courant, voire banal, d'affirmer que les usages linguistiques, comme d'autres activités humaines, sont à rapporter à la situation dans laquelle ils se déploient, force est de reconnaître que les dissensions restent grandes dès qu'il s'agit de préciser le type de relation qui s'établit entre les deux, de définir plus précisément cette dimension située ou d'identifier ses traits pertinents (cf. Goodwin & Duranti, 1992). Cette diversité fait de la notion de contexte un moyen d'interrogation des pratiques et des théories en linguistique : puisque la question du contexte, qu'elle soit minimisée ou prise au sérieux, se pose dans tout modèle en sciences humaines, elle permet de caractériser ce modèle par rapport à sa façon de définir sa démarche, de circonscrire son objet et de traiter ses observables.

Nous allons donc expliciter quelques axes fondamentaux qui permettent de distinguer différentes conceptions du contexte, d'abord selon des démarches qui minimisent ou au contraire qui maximisent son rôle (1), puis selon les dimensions privilégiées par sa définition (2). Nous proposerons ensuite quelques exemples (3), montrant que non seulement les activités mais aussi les ressources des locuteurs sont élaborées localement et qu'ils permettent ainsi d'esquisser une approche contextuelle des pratiques et des formes langagières (4).

### 1. RECONNAISSANCES OU RÉDUCTIONS DU RÔLE DU CONTEXTE

Dans les sciences du langage comme dans d'autres disciplines, la prise en considération de la situation dans laquelle s'ancrent les

usages linguistiques varie considérablement et peut être considérée comme centrale ou comme marginale selon les conceptions que l'on a de la langue et des activités linguistiques. Ainsi les approches de la langue en termes de système ont tendu à réduire voire à nier la part du contexte, alors que les approches se focalisant sur les actions, activités ou pratiques linguistiques ont pu en reconnaître le rôle fondamental et structurant. Pour les premières, la circonscription du rôle du contexte s'opère notamment par l'opposition entre l'intra- et l'extra-linguistique : la langue est conçue comme un objet indépendant, que l'on peut détacher et isoler des pratiques des locuteurs; les unités du système reçoivent une définition et une description autonomes; la reconnaissance du contexte se fait éventuellement en termes d'« influence » de facteurs extérieurs, secondaires, modifiant des sens littéraux et des entités virtuelles déjà constitués. Par contre, la reconnaissance de l'importance du contexte s'impose lorsqu'on considère que non seulement les usages mais aussi la définition des ressources linguistiques sont structurés de façon constitutivement contextuelle. On peut donc distinguer les approches pour lesquelles le contexte est une dimension périphérique dans un modèle dont les dimensions fondamentales restent autonomes, c'est-à-dire décontextualisées, des approches pour lesquelles le contexte est constitutif et implique une redéfinition des objets de l'analyse et de leurs modes d'appréhension.

Il est intéressant de ce point de vue d'observer la façon dont différents paradigmes ont tiré des conséquences différentes face à la reconnaissance de l'existence d'unités « déictiques » ou « indexicales », qui ont la caractéristique de lier nécessairement l'interprétation de leur référence à la situation de leur énonciation. Le traitement de ces unités a en effet provoqué deux types de prises de positions.

— Le premier type, exprimant une version faible de l'indexicalité, leur confère un statut privilégié qui les distingue des autres éléments linguistiques : il s'agit par là de limiter les domaines linguistiques rendant nécessaire le recours à la situation. Cette position renvoie plus radicalement à un point de vue qui traite l'indexicalité comme une imperfection du langage naturel comparé aux langages formels ou aux langues idéales, ces derniers ne recevant d'interprétation qu'au sein d'un système autonome.

— Le second type, exprimant une thèse forte, celle de l'indexicalité généralisée, élargit l'analyse des déictiques à tous les

autres usages linguistiques : le sens d'une expression est toujours contingent par rapport aux circonstances de son énonciation. Cette deuxième position considère donc que l'indexicalité est la condition même du fonctionnement du langage : son indétermination n'est pas un « défaut », mais au contraire une ressource fondamentale garantissant la plasticité des usages linguistiques dans la variété et la singularité des situations.

Les médiations entre ces différentes positions n'ont pas manqué (Kleiber, 1994). Elles ont notamment consisté en une reconnaissance partielle de la dimension contextuelle, comme une dimension venant s'ajouter en deuxième lieu à une première description des caractéristiques essentielles et acontextuelles de l'objet. Cette stratégie, renvoyant à la « thèse du filtrage contextuel » selon l'approche critique qu'en font Moeschler, Reboul, Luscher & Jayez (1994), a été dénoncée par ceux qui y ont vu la tentative de maintenir les anciens modèles et en y ajoutant une dimension supplémentaire (ce que Berrendonner (1981) appelle les « modèles en Y »).

Ces débats ne se limitent pas au domaine des sciences du langage. D'une part ils ont migré dans d'autres disciplines avec le « linguistic turn » qui a marqué les sciences humaines ces dernières décennies, d'autre part ils concernent plus fondamentalement une dimension qui dépasse l'analyse des faits de langue et de communication pour concerner les activités sociales et cognitives en général et qui intéresse ainsi toute discipline en sciences humaines. Deux exemples suffiront : celui des sciences cognitives et celui des études sociales des sciences.

L'importance de la situation a été longtemps sous-estimée en psychologie et en sciences cognitives — la cognition étant alors caractérisée en référence à un ensemble de raisonnements abstraits et universels. L'importance de cette notion devient toutefois centrale dès que l'on s'attache à étudier la cognition telle qu'elle s'élabore et se manifeste dans des activités pratiques ayant lieu dans des situations sociales. La situation n'y est plus conçue comme un ensemble de facteurs extérieurs intervenant (comme des « biais ») sur des mécanismes définis par ailleurs, mais comme une ressource sur laquelle s'appuie la structuration de l'activité cognitive. C'est ainsi que des chercheurs comme Lave (1988) se sont intéressés aux formes radicalement différentes que pouvaient prendre des activités cognitives, arithmétiques par exemple, à travers des situations aussi

diverses que les achats au supermarché, le calcul des calories pour une cure amaigrissante, les transactions dans un marché africain, les exercices d'arithmétiques en classe ou... les tests psychologiques. Ces discontinuités montrent que l'activité arithmétique, et plus généralement la « cognition située », est organisée socialement et intersubjectivement, que ce soit dans des situations quotidiennes ordinaires, dans des situations impliquant des compétences spécialisées ou encore dans des situations prétendument « neutres », comme celles des laboratoires expérimentaux.

La sous-estimation du caractère situé de la cognition s'appuie sur des dichotomies opposant raisonnement ordinaire et raisonnement scientifique, pensée concrète et pensée abstraite, voire cultures primitives et cultures modernes, et évaluant les premiers à l'aune d'étalons rationnels idéaux et normatifs incarnés par les seconds (voir les débats réunis dans le classique Hollis & Lukes, 1982). La mise en question de ces « Grands Partages » (Latour, 1983) réoriente la problématique et ouvre d'autres perspectives .

Une de ces perspectives a été développée par l'étude sociale des sciences associée à une approche ethnographique de l'espace du laboratoire, focalisant son attention sur les activités pratiques des chercheurs ainsi que sur les objets qu'ils manipulent quotidiennement (Barnes, 1982; Pickering, 1992; Lynch, 1993). Ceci a permis d'observer une cognition « incarnée », pratique, ajustée à son contexte, profondément imbriquée dans des activités sociales et organisationnelles — contrastant avec une vision idéaliste et mythique de la science comme reposant uniquement sur des raisonnements abstraits ou des hypothèses formalisées et explicites. De même, ceci a permis de dépasser une distribution complémentaire du travail découpant les domaines d'étude selon le clivage entre ce qui est « interne » à la science et ce qui y est « externe », entre institutions socio-professionnelles de la recherche et produits cognitifs de cette recherche, entre discours et objets scientifiques. Au contraire, cette approche ethnographique a permis de reconnaître l'indissociabilité des contextes et des contenus de la science, des activités sociales et des activités cognitives, des faits et des formulations des faits. Dès lors, l'indexicalité, la réflexivité, la dépendance contextuelle définissant le caractère occasionnel et local des pratiques, ne sont plus considérées comme des facteurs supplémentaires, mais comme une dimension constitutive des activités scientifiques (Knorr-Cetina & Mulkay, 1983).

A travers ces deux exemples, tirés de deux disciplines autres que la linguistique, la problématique du contexte se complexifie : si rien ne semble plus échapper à la dimension située des activités humaines — y compris la construction d'entités se présentant comme étant indifférentes au contexte — la question reste entière de savoir comment appréhender son fonctionnement.

## 2. QUELLE DÉFINITION DU CONTEXTE ?

La reconnaissance ou la marginalisation du rôle du contexte, dont on a vu qu'elle était un enjeu non seulement pour la linguistique, n'est ainsi pas suffisante pour caractériser les différents modèles : encore faut-il préciser quelle approche, définition, conception du contexte est proposée.

En effet, la notion de contexte elle-même ne possède pas de définition stable et partagée. D'une part, les notions de contexte et de situation se chevauchent, voire se confondent — ainsi Malinowski et Firth parlaient de « contexte situationnel » ou de « contexte de la situation » (Farago, 1979). D'autre part, il existe des tentatives de les distinguer nettement : dans cette perspective, on peut par exemple définir le contexte comme étant un ensemble délimité de dimensions pertinentes pour l'activité en cours, alors que la situation est l'ensemble des dimensions potentiellement disponibles au moment de cette activité.

Dans d'autres cadres théoriques, la notion de contexte a été souvent identifiée avec le discours entourant l'entité linguistique étudiée (on parle aussi d'« environnement »), par opposition à la situation entendue comme la scène où ce discours était énoncé (on parle aussi de « circonstances ») (cf. Mahmoudian, 1997). Cette opposition est reformulée, en linguistique textuelle notamment, par la dichotomie entre co-texte (l'entourage linguistique du fragment textuel concerné) et contexte (les facteurs extra-linguistiques de l'acte de communication). Cette opposition entre le contexte « externe » et le contexte « interne » du discours ne définit toutefois pas deux domaines radicalement disjoints : ainsi, par exemple, deux interlocuteurs caractérisables comme médecins par leur statut « externe », peuvent manifester leur identité dans leur discours (contexte « interne ») en exhibant leur parler spécialisé.

Il découle de ces différentes conceptions des modes de description divers du contexte, statiques ou dynamiques, selon la perspective de l'observateur ou la perspective des participants, consistant dans ce dernier cas à identifier leurs propres procédures contextualisantes. Nous allons brièvement esquisser ces possibilités ci-dessous.

Le contexte n'est pas défini de la même façon si on le considère comme un ensemble monolithique de caractéristiques préexistant à l'énonciation et comme un ensemble prédéfini de paramètres qui, selon les modèles, influence, correspond à ou est le miroir des usages linguistiques — ou bien si on le considère comme un ensemble de dimensions émergeant au fil de l'activité linguistique, établi par les participants autant que structurant leur comportement, pouvant exploiter des dimensions hétérogènes et non prédéterminées. La première est une conception statique du contexte : elle est notamment motivée par un souci de comparabilité et donc d'homogénéisation de données recueillies dans des contextes divers, documentant des axes de variation caractérisables par leur regroupement autour de paramètres prédéfinis. La deuxième est une conception dynamique : le contexte ne se réduit ni aux aspects physico-perceptifs ni aux aspects cognitifs (savoirs, croyances, buts partagés ou non), mais est constitué par les activités des participants : il est donc flexible, se transformant au fil des actions et des interactions. Il en découle que pour la première perspective la question est de savoir ce qui appartient ou n'appartient pas au contexte, alors que pour la deuxième perspective la question est plutôt de décrire les processus d'identification, de sélection, de configuration des aspects pertinents du contexte par les locuteurs. La première vise une description systématique, centrée sur un nombre fini de paramètres permettant d'isoler des variables comparatives (tels que, par exemple, le lieu, le temps, les catégories caractérisant les participants, le degré de formalité, le type d'événement); la seconde permet une description phénoménologique et procédurale, qui tient compte du point de vue des locuteurs, ainsi que de leurs stratégies interprétatives et énonciatives.

Le traitement traditionnel du contexte comme un ensemble de facteurs causaux externes, délimité *a priori* par un regard abstrait, pose un problème, soulevé par les ethnométhodologues : le contexte dans lequel se déroule une interaction peut faire l'objet de descriptions multiples et concurrentes, sans que l'on sache *a priori*

laquelle est pertinente (Sacks, 1963). Ainsi en va-t-il par exemple de la catégorie socio-professionnelle des interactants, souvent retenue comme un paramètre contextuel : le fait qu'une conversation ait lieu dans un hôpital entre des personnes pouvant être catégorisées comme un docteur et un patient n'autorise pas automatiquement son interprétation en termes d'une conversation médicale — d'autres descriptions de ces personnes étant tout aussi possibles, selon leur âge, leur sexe, leur religion, leur appartenance ethnique, mais aussi selon des caractéristiques plus contingentes. Une description extérieure et *a priori* du contexte est ainsi toujours potentiellement infinie.

Une solution consiste à définir le contexte comme réflexivement accompli par les participants à l'activité en cours : ceci signifie que le contexte n'est pas donné mais construit par les participants dans leur effort de le rendre disponible; il est exploité par les acteurs comme une ressource leur permettant d'organiser leur activité de façon mutuellement compréhensible au fur et à mesure que celle-ci se déroule, et qu'en même temps il est configuré, produit et reproduit par cette même activité comme étant pertinent et intelligible pour elle. La question du contexte, dans sa reformulation par Schegloff (1992), devient alors celle de savoir par quelles procédures les participants retiennent comme étant pertinent tel ou tel aspect du contexte, en s'orientant vers lui pour interpréter et produire l'interaction, le rendent pertinent dans l'organisation séquentielle de l'interaction en cours. Au lieu de considérer que le contexte est pré-défini, il s'agit donc d'observer comment sa pertinence émerge localement, comment le discours le confirme et l'accomplit en s'orientant vers tel ou tel élément pertinent. Il existe de multiples descriptions possibles de la situation où l'activité discursive se déroule; il faut donc se donner une « procédure de pertinentisation » (*relevancing procedure*) pour identifier quel est le contexte de l'interaction. Celle-ci peut reposer sur une description fournie par le chercheur, légitimée par son inscription théorique et ses méthodes d'analyse, ou sur une caractérisation du contexte par les locuteurs eux-mêmes. Dans ce dernier cas, il s'agit de montrer quels aspects de la situation sont traités comme pertinents par les locuteurs et pour leur action en cours :

[...] in an interaction's moment-to-moment development, the parties, singly and together, select and display in their conduct which of the indefinitely many aspects of context they are making relevant, or

are invoking, for the immediate moment. One additional constraint needs to be mentioned: that relevant contexts should be procedurally related to the talk said to be contingently related to them. That is, there should be some tie between the context-as-characterized and its bearing on "the doing of the talk" or "doing the interaction".

(Schegloff, 1987 : 219)

Ceci invite à analyser le détail du discours des locuteurs pour voir si et comment il s'oriente vers le contexte ainsi formulé, en tenant compte du fait qu'il est rendu disponible par et pour les locuteurs eux-mêmes — comme le souligne Zimmermann :

[...] since context functions to foreground and activate pertinent knowledge and skills and to provide the situated sense and relevance of activities, it must in some sense be "available" to participants in these activities, then and there. The availability of context is found precisely in the ways in which participants make locally observable and accountable for one another such features of their current activities. That is, insofar as context "beyond" the immediate interactional situation influences conduct, it does so only insofar as it is oriented to in some fashion by participants who hold each other accountable [...] for exhibiting contextually sensitive actions.

(1992 : 36)

Afin de pouvoir se comprendre et se faire comprendre, les participants procèdent ainsi à des activités de contextualisation qui configurent les éléments pertinents du contexte : les locuteurs recourent à un certain nombre de marqueurs, verbaux et non-verbaux, appelés par Gumperz des « indices de contextualisation » (1992, cf. Auer, 1986; Auer & Di Luzio, 1992), par lesquels ils pointent, identifient, rendent pertinent, maintiennent ou transforment un aspect du contexte comme intervenant dans l'interprétation des énoncés produits. Les stratégies de contextualisation, qui définissent la compétence communicationnelle des locuteurs, relient ainsi des indices tels que le fait de sélectionner le prénom au lieu du nom de famille, d'opérer une alternance de langue, de modifier la prosodie, de faire un certain geste, d'ostenter un certain regard, etc. avec des interprétations, des inférences, des attentes d'arrière-plan qui confèrent son intelligibilité au discours.

### 3. ACCOMPLISSEMENTS CONTEXTUELS

De la discussion qui précède, nous retiendrons une approche dynamique et endogène du contexte, qui se centre autour de deux dimensions fondamentales :

- la *séquentialité du discours* en train de se dire. En se déroulant, l'interaction exerce un double effet séquentiel, *prospectif* en contraignant ce qui suit et *rétrospectif* en proposant des interprétations de ce qui précède. Ainsi l'interaction n'est pas structurée de façon exogène par des modèles, des normes ou des règles préétablis que les interlocuteurs suivraient en les ayant intériorisés, mais s'organise de façon endogène tour par tour, en vertu des pertinences et des implications que chaque tour projette sur le suivant et en vertu de la façon dont le suivant les met en oeuvre, les modifie ou les met en cause;

- le *rôle structuré et structurant du contexte*. Le discours contribue à définir le contexte, qu'il modifie par son existence même. En s'ajustant et en s'orientant de façon mutuellement accessible vers une dimension du contexte, les interlocuteurs contribuent à la faire émerger et à la rendre pertinente, configurant ainsi le contexte comme étant structuré par cette dimension plutôt que par une autre.

Ces deux dimensions (cf. Schegloff, 1992) définissent le caractère localement négocié des nombreuses dimensions d'analyse, que nous allons brièvement illustrer.

#### 3.1. ACCOMPLISSEMENTS SITUÉS DE LA DÉFINITION DU CONTEXTE

La question de la définition du contexte se pose immédiatement dès la présentation d'un extrait de transcription. Ainsi pour l'exemple reproduit ci-dessous, on pourrait dire qu'il se déroule dans un établissement scolaire en Suisse Romande, et plus précisément dans une classe d'accueil pour enfants immigrés et réfugiés nouvellement arrivés dans le canton de Neuchâtel. Mais cette brève description suscite immédiatement des questions de fond : quelle est la pertinence de ces descriptions ? est-ce que d'autres auraient pu être invoquées ? comment interviennent-elles, si elles doivent intervenir, dans la lecture de l'extrait ? Une première solution consiste à dire que l'extrait a été enregistré dans une classe, et que *donc* il s'agit d'une interaction scolaire. Une deuxième solution, par contre, consiste à

suspendre la pertinence de ces indications pour prendre en considération ce qui se passe dans ce fragment d'interaction.

Exemple 1 (pnr33-fcg21043)<sup>1</sup> :

(E est l'enseignant, les autres sont des élèves)

- 1 I: après y [a: un policier voleur  
 2 A: [ouais mais y a des voleurs  
 3 I: il a volé les affaires des voleurs/.. et pis le lendemain quand  
 il vient/ pis le p'tit lui entend/. qu'y a quelqu'un qui veut  
 entrer dans la maison / il met une il met un film  
 4 A: ouais  
 5 I: avec:  
 6 A: eh qu'est-ce tu veux ((imitation d'une grosse voix))  
 ((rires))  
 7 A: prends ton argent et file-toi d'ici / brbrbrbr ((idem))  
 ((rires))  
 8 E: ah il invente des:  
 9 I: ouais  
 10 A: oui  
 11 E: il invente des \  
 12 I: des conneries  
 13 E: des conneries/. il invente quoi  
 14 A: ((rit)) on peut pas ça \  
 par coeur/  
 15 I: comme si c'était  
 16 E: des ruses/ des pièges\  
 vous connaissez ça/ des pièges des  
 ruses pou:r se défendre/ je pense  
 17 I: ouais  
 18 E: contre des voleurs [alors c'est ça  
 19 A: [oui  
 20 I: après il va mettre de l'eau:. aux escaliers pour l'escalier après il  
 y a de [la glace  
 21 A: [ouais il fabrique des trucs  
 22 I: quand ils vont monter i- ils ils tombent  
 23 A: et il met des clous par terre

<sup>1</sup> Conventions de transcription adoptées :

/ et \ [	intonation montante et descendante chevauchement
RAVINE	segment prosodiquement accentué
:	allongement vocalique
xxxx	segment incompréhensible
... ..	pauses
((rires))	notation d'un phénomène non transcrit
par-	troncation

24 I: pis il emmène le: ... à repasser là:

25 A: e fer ouais

Une brève analyse de cet extrait permet de caractériser la structuration de l'activité en cours — ici un récit — selon les formes de participation particulière (cf. Gajo, Koch, Mondada, 1995). Le récit est pris en charge par A et par I, de façon complémentaire et collaborative : ils proposent ensemble des points de départ d'épisodes (1-2), ils se distribuent l'énonciation du discours citant et du discours cité (5/6-7), l'un commente ce que l'autre raconte (21-22), l'un achève l'énoncé narratif de l'autre (22-23-24), l'un fournit les mots manquants à l'autre (24-25), etc. Cette façon d'organiser conjointement l'activité qui caractérise les tours 1-7 et 20-25 est suspendue dans une parenthèse (8-19) déclenchée par E. Son intervention (8) reçoit une réponse de A et I (9-10) que l'on peut dire appropriée à toutes fins pratiques, manifestant dans son caractère elliptique même que les participants se sont compris. La répétition de cette intervention en 11, toutefois, transforme sa valeur : ce n'est plus un énoncé montrant ou assurant la compréhension locale d'un épisode narratif, mais une question visant à éliciter du vocabulaire chez les élèves, ainsi que le montre le rejet de la réponse donnée par I en 12, la recherche du « mot juste » donné avec des synonymes et en interrogeant le savoir lexical des élèves (16), et leur réaction l'inscrivant dans la gestion mémorielle du savoir scolaire et son évaluation (14). Cette intervention de E introduit une discontinuité importante, passant d'une collaboration symétrique de A et I à un questionnement asymétrique exercé par E, d'une activité de récit à une activité d'exercice de vocabulaire.

En constatant cette rupture, on peut dire que cette intervention transforme le contexte de l'interaction, qui n'est plus une interaction entre pairs mais devient une interaction maître-élève, et donc qui n'est plus une interaction où les catégories pertinentes sont celles de récitants/public mais celles de maître-élèves. Tel qu'il intervient en 8, tel qu'il est traité par A et I en 9-10, E est encore un participant destinataire de la narration, voulant s'assurer de la compréhension d'un passage. Par contre, en réitérant celle qui devient une question en 11 et 13, E accomplit localement son rôle d'enseignant. Par la façon dont les acteurs structurent leur activité en cours, de façon locale, ils accomplissent donc le contexte de cette activité, qui est successivement conversation entre pairs ou interaction scolaire, et les catégories pertinentes qui la définissent — qui émergent de l'interaction et ne sont pas attribuées a priori par l'analyste. Les

participants ne *sont* donc pas des adolescents, des élèves, des allogottes, des étrangers... mais ils peuvent accomplir localement une ou plusieurs de ces catégories.

### 3.2. ACCOMPLISSEMENTS SITUÉS DU SENS

L'entretien est un autre terrain à partir duquel la problématisation du contexte est cruciale. En effet, on peut considérer l'entretien comme un observatoire d'où l'on peut extraire des données décontextualisables selon les fins de l'enquête; ou bien on peut reconnaître l'imbrication contextuelle constitutive du contexte, des données recueillies et des pratiques de questionnement, et les interpréter très différemment.

Lorsque l'entretien est conçu comme un événement qui s'organise dans la coordination des interlocuteurs, et les objets de discours qui en sont issus comme des entités construites par l'interaction, l'analyse s'oriente vers la définition des procédures et des catégories par lesquelles les locuteurs rendent intelligible leur discours plutôt que vers une analyse de contenus repérés au moyen de grilles catégorielles préalablement élaborées par le chercheur. Observer les activités discursives et descriptives des locuteurs permet de relever la façon dont ils élaborent ou utilisent, à toutes fins pratiques, des catégories dont la pertinence émerge ainsi contextuellement (Mondada, 1991, 1996, 1998b; Mondada & Söderström, 1993, 1994). Ainsi que le soulignait Sacks (1963) face aux enquêtes, classiques depuis Durkheim, sur le suicide, le problème n'est pas de faire des statistiques des morts par suicide et se demander si elles correspondent à la vérité, mais consiste à se demander préalablement comment des acteurs sociaux, comme les policiers, les médecins légistes, la famille, confrontés à une mort, décident qu'il s'agit bel et bien d'un suicide : le problème devient ainsi de décrire les dispositifs qui permettent de sélectionner une catégorie pertinente parmi d'autres.

Les exemples de mécompréhension issus du recours à des questionnaires servant de base aux entretiens sont illustratifs de la non-prise en compte des catégories propres aux acteurs et de la projection des catégories des enquêteurs. Ainsi, Suchman & Jordan (1990) citent un entretien réalisé dans le cadre d'une enquête sur la consommation d'alcool, où en réponse à une question, l'informateur affirmait qu'il consommait habituellement un ou deux verres de vin

au repas du soir, et où, en réponse à une autre question, il disait ne pas avoir consommé d'alcool durant sept mois de l'année précédente. En fait, ce que le codage des questions traitait comme une inconsistance, voire une contradiction, relevait d'une distinction de l'informateur entre boire du vin et boire de l'alcool fort, les deux n'étant pas catégorisés et comptabilisés de la même façon par lui — distinction que n'avait pas prévu le questionnaire. Ces problèmes peuvent se poser même dans le cadre d'enquêtes qualitatives et ethnographiques : Hymes (1982) cite le cas d'un questionnaire proposé à des parents d'élèves, qui, à la question de savoir s'ils avaient déjà rencontré le coordinateur chargé des relations entre l'école et leur communauté ethnique, répondaient négativement, parce que pour eux « rencontrer » signifiait le connaître et lui avoir parlé personnellement, et non pas simplement lui avoir été présentés formellement. Dans les termes du questionnaire, ils n'avaient jamais rencontré le coordinateur, alors que dans des conversations informelles ils mentionnaient qu'ils l'avaient déjà vu.

C'est donc le contexte dans lequel émergent les catégories et les dispositifs de catégorisation à disposition des locuteurs qui sont à décrire; ceci pour éviter de considérer des divergences comme des contradictions, ces dernières relevant d'une vision référentielle du langage qui mesure la vérité des énoncés en rapport à un monde « extérieur », qui ne tient pas compte des contextes dans lesquels ces énoncés apparaissent. Le contexte n'est lui-même pas prédéfini mais se constitue réflexivement au fur et à mesure que se déroule l'interaction, comme le montre cet exemple :

Exemple 2 (us/os-lse/g) :

- 1 G: [...] donc comme quartier \ ça c'est chouette alors c'est / c'est bien c'est / très pratique c'est / non non il est bien défini donc hein \
- 2 E: c'est le centre-ville /
- 3 G: ouais c'est le centre-ville alors \
- 4 E: pour vous vous avez l'impression d'être au centre-ville /
- 5 G: ah oui tout à fait alors tout à fait hein \
- 6 E: mhm mhm
- 7 G: et puis je crois qu'il y a pas un autre quartier plus / mieux que ça donc \
- 8 E: [mhm mhm
- 9 G: [pour aller au centre-ville donc \ système de communication / tout ça c'est c'est bien défini [c'est bien placé \

- 10 E: [oui  
 11 Mme G: [ça c'est l'habitude c'est  
 l'habitude \ nous est restés comme ça tellement de temps ici  
 que que les enfants ils vont pas partir [rire]  
 12 G: oui mais ça veut rien dire avec la définition du centre-ville  
 hein /

On peut observer ici trois variations de la catégorie « centre-ville ». Elles trouvent place dans trois dynamiques distinctes quoique liées : entre actes initiatifs (questions) et actes réactifs (réponses); entre l'introduction d'une catégorie par l'enquêteur et son utilisation par l'informateur, entre les différentes orientations envers le destinataire. Au sein de ces dynamiques, la catégorie « centre-ville » est successivement affirmée (G31), niée (G37), respécifiée (G40) à propos de l'entité spatiale du « quartier ».

Dans chaque cas, on a une orientation interlocutive différente : les deux premiers concernent l'informateur (G) et l'enquêteur (E), qui prennent successivement un rôle initiatif; le troisième concerne G et sa femme (Mme G) à l'exclusion de l'enquêteur. En outre, au niveau des auto-formulations et des hétéro-reformulations, la catégorie « centre-ville » est d'abord proposée par l'enquêteur et seulement ensuite introduite de façon autonome par l'informateur, qui, de cette façon, se l'approprie.

Dans ces mouvements conversationnels, l'unité spatiale du quartier est comprise relativement à trois configurations différentes : alors que dans le premier cas on a une qualification positive du quartier qui est considéré *per se*, dans les deux autres le quartier est rapporté à une autre unité, centrale dans le deuxième cas, périphérique dans le troisième. La catégorie de « centre-ville » appliquée au quartier est variable selon les mises en relation : le quartier seul est un bon exemple de centralité; comparé au centre par excellence il est un moins bon exemple, alors que comparé à la périphérie il est à nouveau un exemple pertinent. Cette catégorie, dont on postule en général l'évidence et qui de cette façon est traitée comme « donnée », devient ainsi problématique au regard d'une attitude qui en rechercherait une définition vraie en toute situation, échappant aux contextes de son utilisation. Au contraire, elle ne pose aucun problème si on la considère comme accomplie pratiquement au cours de mouvements interactionnels où elle est susceptible de prendre tour à tour des sens différents.

On trouve un problème analogue dans l'extrait suivant :

## Exemple 3 (us/os-ge/d) :

- 1 E: et donc: toi maintenant t'es sous contrat de confiance là  
[dans xxx
- 2 I: [non\ je suis passé depuis une année à peu près / je suis passé  
d'un contrat de confiance à un BAIL \ avec la ville
- 3 E: mhm
- 4 I: dans c't immeuble ici [y a
- 5 E: [y a encore des baux
- 6 I: y a encore des baux
- 7 E: ouais
- 8 I: y avait encore des baux à reprendre parce qu'il y avait une  
famille qui qui se cassait d'ici\ et comme moi j viens de me  
marier il y a une année alors j'avais pas envie de rester sous  
contrat de confiance puis en plus / j'ai jamais été très:  
association euh: assoc- ça m'a toujours fait chier quoi \ j'ai eu  
beaucoup de problèmes ici à l'intérieur de de l'Association  
j'avais un peu de peine à me fondre dans dans le dans la  
manière de vivre des gens ici /
- 9 E: hmh
- 10 I: et puis les rapports: qui étaient assez euh assez proches entre  
les gens moi j'ai pas en- forcément envie de me fondre avec ces  
gens-là tu vois / j'avais envie de faire un choix quand même \  
j'connaisais pas ces gens puis y en a certains qui ne m'ont  
pas tellement plu \ j'ai pas eu envie si tu veux de me me fondre  
dans la masse quoi \ alors petit à petit je me suis un peu écarté
- 11 E: tu voulais un coin à toi
- 12 I: oui tout à fait \ surtout que j'avais d'autres histoires à l'Usine  
et tout / associatives aussi qui m'intéressaient beaucoup plus\  
c'est-à-dire au niveau culturel et puis ça me prenait déjà cent  
pour cent de mon temps donc j'avais pas encore à m'occuper  
de trucs ici tu vois / alors voilà pour finir je me suis un peu  
écarté \ j'ai demandé justement à la ville de Genève qu'ils me  
fournissent un un bail ici quoi pour rester quand même dans  
le quartier
- 13 E: t'avais envie de rester là quand même
- 14 I: ouais j'avais quand même envie de rester là
- 15 E: ouais
- 16 I: c'est un environnement qui qui me correspond assez malgré  
tout quoi \

La question de E en 1 n'est pas uniquement une requête d'information, mais opère une catégorisation de I. En effet, les « contrats de confiance » sont des accords passés en Suisse romande entre la ville et les occupants d'immeubles faisant l'objet de projets

de démolition : les autorités tolèrent que les signataires continuent à vivre dans les immeubles squattés, et en échange ceux-ci s'engagent à les quitter au moment où les travaux de démolition commencent. Dans le cas étudié ici, les contrats de confiance sont gérés par une Association créée par les premiers occupants des lieux. Être sous « contrat de confiance », par opposition à avoir un bail régulier, est une description qui opère une catégorisation de l'habitant, allant de pair avec des inférences quant à ses activités, ses intérêts, sa position socio-politique. La réponse de I, qui se développe dans une longue description, est orientée vers la négation de cette catégorisation et la neutralisation de ces inférences : elle construit ainsi une intelligibilité alternative de sa situation. La description prend la forme d'un récit, celui du passage de la catégorie qui lui est attribuée par E, correspondant à un état passé, à une nouvelle catégorie, qui s'établit dans la différenciation, dans l'« écart ». Cet « écart » est accompli dans le processus descriptif lui-même, dans le déploiement successif d'une série de descripteurs qui s'élaborent progressivement et qui parcourent la distance entre d'une part « avoir un peu de peine » et « ne pas avoir envie », et d'autre part entre « me fondre dans la manière de vivre des gens ici »/« avec ces gens-là »/« dans la masse » — où le renversement du déictique spatial (ici/là) puis la redénomination péjorative (gens/masse) opèrent la différenciation. L'écart s'auto-décrit ainsi littéralement dans son surgissement, dans le parcours établi par les différentes reformulations. Une fois creusé, il peut être relativisé : la distance est ainsi réduite, par l'affirmation de l'ancrage aux lieux (cf. le connecteur « quand même » 12, 16) et par une réassociation de ces lieux à l'identité du locuteur (16). Ceci est possible grâce au désamorçage des inférences que le « contrat de confiance » et un lien trop étroit à l'Association qui le gère pouvaient susciter : c'est ainsi qu'en 8 le rapport à l'Association est nié (« j'ai jamais été très : association euh : assoc- ça m'a toujours fait chier quoi »), de façon radicale (ce n'est pas seulement le lien contingent à cette Association particulière qui est en cause, mais la définition de l'être de I selon son incapacité à s'associer — dans « j'ai jamais été très : association »). Une fois opérée sa recatégorisation, I peut se resituer positivement par rapport à la vie associative (en 12). Ce qui serait considéré comme une contradiction par une approche référentielle interprétant ces descripteurs à l'aune d'une réalité objective, stable et indépendante et au moyen d'une confrontation de ces affirmations grâce à leur extraction de leur contexte et co-texte,



L'opacité, l'ambiguïté, la mauvaise compréhension ou la difficulté de production imposent une interrogation de la langue. Elle peut se faire au niveau du signifié, ici à l'occasion de la recherche d'un mot : ce mot est d'abord proposé par hypothèse par un élève (« rampe », 05), puis il est interrogé par l'enseignant (06) qui, en reprenant partiellement le syntagme, indique qu'il doit être corrigé; il est pourtant répété comme tel (07), puis dénié (08), déclenchant ainsi une recherche, laquelle, en passant par une exclamation métalinguistique (09) et une série d'hypéronymes (10-11), n'aboutit cependant pas, étant abandonnée sans qu'aucune solution ne soit proposée. Le fil du discours est alors repris par l'enseignant sous forme de question (12), qui obtient deux réponses (14 et 15), la première posant un problème au niveau du signifiant et la seconde un problème au niveau de la précision du signifié. La solution cette fois est obtenue en travaillant les formes proposées par les différents interlocuteurs, à donner « ravine », dont le signifié est proche de « descente » et le signifiant proche de « racine ». On voit que les obstacles, soient-ils de production ou de compréhension, peuvent recevoir ou non des solutions, qui de toute façon émergent interactionnellement. On observe ici la catégorisation en actes de « rampa » comme un « mot non français », un mot avec lequel on ne peut rien faire (l'interrogation piétine sur cette place paradigmatique), alors que « racine », mot reconnu comme français, déclenche une recherche qui aboutit à « ravine », autre mot français. Sans qu'aucun jugement explicite ne soit prononcé, on voit là les conséquences des orientations différentes vers les formes produites par les apprenants.

### 3.4. ACCOMPLISSEMENTS SITUÉS DE LA FORME SYNTAXIQUE

Si le sens s'accomplit localement par l'exploitation située des ressources linguistiques, ces ressources elles-mêmes s'accomplissent en contexte — pas seulement le lexique, mais aussi la syntaxe :

Exemple 5 (uls95) :

- 1 A: tu sais bien/ moi j'avais vu Sonia derrière le rideau
- 2 B: moi aussi
- 3 A: ((rit))
- 4 B: moi je suis lequel qui a . j'ai vu Sonia qui a poussé notre bureau . elle l'a poussé
- 5 A: eh c'est moi j'ai vu Sara en plus derrière les rideaux/ j'ai vu Sara

L'élaboration de la forme mise en relief se fait dans l'orientation mutuelle des participants l'un par rapport à l'autre : dans la compétition pour affirmer sa vision de l'événement, A et B coordonnent les formes de leur surenchère : dislocations à gauche du pronom tonique « moi », développé par la relative et par une construction clivée (« c'est moi » > c'est moi qui...), à la recherche d'une forme qui à la fois souligne la première personne et exclut les autres. Il est fondamental de remarquer que ce bricolage de formes se fait interactionnellement, dans un rapport étroit à l'autre (Mondada, 1998a).

En effet les contraintes séquentielles d'un tour sur le suivant font que l'enchaînement que le deuxième locuteur offre au premier est non seulement lié du point de vue de la cohérence, des inférences, des actes qui y sont exprimés, mais aussi du point de vue d'un véritable travail sur les matériaux linguistiques amenés par le premier, interprétés, repris, reformulés, différenciés par le second. Ce travail comporte souvent des contrastes, des distanciations, des négations partielles, qui obligent à un travail portant moins sur le système *in absentia* de la langue que sur les matériaux linguistiques déjà présents dans la conversation :

Exemple 6 (pnr33-obj26094) :

(M est l'enseignante d'un cours particulier donné à J, E est l'enquêteur; ils parlent des petits voisins de J)

- 1 J    que: c'est. que. jouent avec moi  
 2 M    ils jouent avec toi/ et tu viens à l'école avec eux/ vous venez ensemble à l'école/  
 3 J    euh n- euh non  
 4 M    non  
 5 E    vous jouez au football  
 6 J    euh non le train/ euh pas le football\ moi j'adore pas  
 7 M    c'est vrai t'adores pas le football toi\  
 8 J    JOUER non\ mais pour pour voir ouais

Le fait que J enchaîne sur les questions et les appréciations de M et E l'amène à prendre acte des contraintes séquentielles qui s'exercent sur son deuxième tour, notamment lorsqu'il s'agit pour lui de modifier ce que laissait entendre le premier tour. C'est le cas en 6 où J modifie l'argument du verbe, c'est aussi le cas en 8 où il modifie le verbe et non son argument. Ces contrastes l'obligent à développer des négations et des mises en relief pour lesquelles il bricole les formes adéquates, comportant un travail sur la portée de la

négation, sur la dislocation, sur la prosodie, sur les emplois prépositionnels (« pour » en 8).

Les corpus de conversations exolingues ou d'interactions entre apprenants et natifs sont riches du point de vue que nous développons ici : ils exercent un effet de loupe sur le traitement collectif de formes encore instables, sur des zones de turbulences qui se définissent, s'amplifient ou se réduisent interactionnellement. On peut faire l'hypothèse que ces dynamiques ne sont pas simplement spécifiques au contexte d'acquisition mais qu'elles nous permettent de réfléchir plus globalement aux processus dynamiques de changement et d'instabilisation linguistique tels qu'ils traversent les activités langagières en général.

#### 4. VERS UNE CONCEPTION INDEXICALE DES ACTIVITÉS ET DES RESSOURCES LINGUISTIQUES

À la fin de ce bref survol, en aucun cas exhaustif, de quelques dimensions linguistiques où des accomplissements situés sont observables, il peut être utile d'en expliciter quelques conséquences.

Contrairement aux tentatives de remédier au caractère indexical du langage, il s'agit non seulement de le reconnaître mais de souligner son rôle constitutif essentiel au fonctionnement des activités langagières : c'est parce que les formes sont contextuelles, comme leur sens, comme les pratiques qui les configurent et les exploitent, que les usages linguistiques peuvent s'ajuster avec efficacité à l'énorme diversité des contextes d'énonciation. L'indexicalité est donc la garantie de la plasticité du langage (Garfinkel & Sacks, 1970). Dans ce sens, sa prise au sérieux va de pair avec une perspective dynamique sur le langage, qui a notamment les caractéristiques suivantes :

- c'est une perspective *procédurale*, centrée davantage sur des processus que sur des entités substantielles;

- c'est une perspective *émergentiste*, se focalisant sur la façon dont les formes, les schémas, les principes d'organisation des phénomènes linguistiques apparaissent dans la dynamique des usages en contexte;

- c'est une perspective *émique*, qui considère ces processus du point de vue des acteurs et de leurs pratiques et non pas d'un point de vue modélisant abstrait et désincarné. L'analyse se focalise

ainsi sur les procédures utilisées par les locuteurs pour rendre intelligibles leurs propres pratiques langagières;

— c'est une perspective *interactionnelle*, qui conçoit que l'émergence des formes a lieu dans un contexte social ne relevant jamais d'un sujet isolé et idéalisé mais d'acteurs incarnés s'orientant mutuellement les uns vers les autres dans la structuration de leurs pratiques. Ceci ne vaut pas uniquement pour l'oral, mais aussi pour les pratiques écrites.

Une telle perspective se penche autant sur les activités langagières, qu'elle considère comme premières, que sur les ressources de la langue. Les deux acquièrent un ordre qui émerge de façon endogène dans le contexte d'énonciation et qui est sujet au changement et à la variation. Si nous avons insisté ici sur les processus dynamiques d'apparition et d'ajustement, il est aussi possible d'explorer les processus, tout aussi dynamiques et contextuels, de stabilisation qui produisent ce qu'on appelle généralement le système de la langue. Ces processus sont aussi bien socio-historiques que formels : ils concernent d'une part les entreprises normatives et scientifiques, ainsi que les discours ordinaires, qui, en portant sur la langue en tant qu'objet de discours et de savoir, la constituent dans son autonomie, son économie, son homogénéité; ils concernent d'autre part les processus de sédimentation des usages linguistiques, qui en se répétant se stabilisent — comme le montrent par exemple les processus de grammaticalisation. Dans cette approche de la stabilisation, il nous semble essentiel de maintenir un point de vue dynamique, procédural, qui s'interdit de privilégier les produits finis et d'en réifier, naturaliser, effacer les processus de production. Que l'on se penche sur les processus d'instabilisation ou sur les processus de stabilisation, apparaît ainsi un domaine de recherche en mesure d'intégrer un ensemble de processus contextuels identifiables transversalement dans les pratiques interactionnelles, dans les changements linguistiques, dans l'acquisition et dans la variation sociolinguistique.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AUER, P. (1986) : « Kontextualisierung », *Studium Linguistik*, 19, p. 22-47.
- BARNES, B., EDGE, D. (éds) (1982) : *Science in Context : Readings in the sociology of science*, Cambridge : Cambridge University Press.
- BERRENDONNER, A. (1981) : *Éléments de pragmatique linguistique*, Paris : Minuit.
- FARAGO, M. L. (1979) : « Binomio Malinowski-Firth : di chi e la vera paternita del contesto situazionale ? », *Sociologia*, 13(2-3), p. 117-137.
- GAJO, L., KOCH, P., MONDADA, L. (1995) : « Variété des activités narratives dans des contextes scolaires et extra-scolaires », *Langage et Société*, 72, p. 27-50.
- GARFINKEL, H., SACKS, H. (1970) : « On formal structures of practical actions », in J. D. McKinney & E. A. Tiryakian (éds), *Theoretical Sociology*, New York : Appleton-Century Crofts, p. 337-366.
- GOODWIN, C., DURANTI, A. (1992) : « Rethinking context : An introduction », in A. Duranti & C. Goodwin (éds), *Rethinking Context : Language as an Interactive Phenomenon*, Cambridge : Cambridge University Press, p. 1-42.
- GUMPERZ, J. J. (1992) : « Contextualization revisited », in P. Auer & A. di Luzio (éds), *The Contextualization of Language*, Amsterdam : Benjamins, p. 39-53.
- HOLLIS, M., LUKES, S. (éds) (1982) : *Rationality and Relativism*, London : Blackwell.
- HYMES, D. (1982) : « What Is Ethnography ? », in P. Gilmore & A.A. Glatthorn (éds), *Ethnography and Education*, Washington : Center for Applied Linguistics.
- KLEIBER, G. (1994) : « Contexte, interprétation et mémoire : approche standard vs approche cognitive », *Langue Française*, 103, p. 9-22.

- KNORR-CETINA, K., MULKAY, M., (éds) (1983) : *Science Observed : Perspectives on the Social Study of Science*, London : Sage.
- LATOURE, B. (1983) : « Comment redistribuer le Grand Partage ? », *Revue de Synthèse*, 3(110), p. 203-236.
- (1989) : *La science en action.*, Paris : La Découverte.
- LAVE, J. (1988) : *Cognition in Practice. Mind, Mathematics and Culture in Everyday Life*, Cambridge : Cambridge University Press.
- LYNCH, M. (1993) : *Scientific Practice and Ordinary Action*, Cambridge : Cambridge University Press.
- MAHMOUDIAN, M. (1997) : *Le contexte en sémantique*, Louvain : Peeters.
- MOESCHLER, J., REBOUL, A., LUSCHER, J.-M., JAYEZ, M. (1994) : *Langage et pertinence*, Nancy : Presses Universitaires de Nancy.
- MONDADA, L. (1991) : « Des espaces suspendus au fil du discours », *La qualification sonore de l'espace urbain. Architecture et comportement / Architecture and Behavior*, 7(1), p. 75-92.
- (1996) : « Négociations d'objets de discours dans l'entretien », *Cahiers de Linguistique Sociale*, n° spécial *Colloque International sur « Le questionnement social »*, Rouen, 16-17.3.1995, p. 219-224.
- (1998a) : « Alternances de langues et linguistique des pratiques interactionnelles », *Cahiers du Français Contemporain*, Actes du Colloque International « *Alternances des langues et apprentissage. Situations, modèles, analyses, pratiques* », ENS de Fontenay, 6-8 février 1997.
- (1998b) : « L'entretien comme événement interactionnel. Approche linguistique et conversationnelle », in J.-P. Thibaud & M. Grosjean (éds), *L'espace urbain en méthodes*, Marseille : Parenthèses.
- MONDADA, L., SÖDERSTRÖM, O. (1993) : « Lorsque les objets sont instables (I) : Les faits culturels comme processus », *Géographie et Cultures*, 8, p. 83-100.
- (1994) : « Lorsque les objets sont instables (II) : Des espaces urbains en composition », *Géographie et Cultures*, 12, p. 87-108.

- PICKERING, A., (éd.) (1992) : *Science as Practice and Culture*, Chicago : Chicago University Press.
- SACKS, H. (1963) : « Sociological Description », *Berkeley Journal of Sociology*, 8, p. 1-16.
- SCHEGLOFF, E. A. (1987) : « Between Micro and Macro : Contexts and Other Connections », in J.C. Alexander, B. Giesen, R. Münch & N.J. Melser (éds), *The Micro-Macro Link*, Berkeley : University of California Press.
- (1992) : « In another context », in A. Duranti & C. Goodwin (éds), *Rethinking Context : Language as an Interactive Phenomenon*, Cambridge : Cambridge University Press, p. 191-227.
- SUCHMAN, L., JORDAN, B. (1990) : « Interactional troubles in face-to-face survey interviews », *Journal of the American Statistical Association*, 85, p. 232-241.
- ZIMMERMAN, D. (1992) : « Achieving context : openings in emergency calls », in G. Watson & R. M. Seiler (éds), *Text in Context : Contributions to Ethnomethodology*, Newbury Park, CA : Sage, p. 35-51.

## L'imaginaire linguistique à la lumière de « l'espace potentiel » de Winnicott<sup>1</sup>

Claudine Normand  
*Université de Paris X*

Je partirai d'une question d'Ivan Fónagy dans le numéro 1 de *Faits de langue* entièrement consacré à l'iconicité :

Quelles circonstances ont porté l'iconicité du signe verbal au premier plan une quarantaine d'années après la parution des Cours de F. de Saussure et 2500 ans après la controverse de Cratyle et d'Hermogène ?

(1993: 45)

Quarante ans, dit-il, puisqu'il en parlait déjà lui-même en 1956, puis entre autres lieux dans le long article du numéro 51 de *Diogène* (1966) consacré aux *Problèmes du langage*, dans lequel Jakobson parlait sous la même bannière à la « Recherche de l'essence du langage ».

Plus qu'une question sur l'actualité d'un problème, j'y vois un constat sur son ressassement et qu'en 1993 une revue se lance sur ce thème en témoigne : l'interrogation sur l'arbitraire du signe — « que chaque génération de chercheurs pose avec une régularité déconcertante » dit Danon-Boileau dans ce même numéro (79) — et l'affirmation qu'on lui oppose de l'iconicité, représente une des figures favorites de la question de l'origine chez les philosophes et

---

<sup>1</sup> Sous une forme très abrégée ce texte a fait l'objet d'une présentation à l'une des tables rondes (« Linguistique et Inconscient ») du Congrès International des Linguistes, Paris, Juillet 1997.

les linguistes : origine du langage, des langues et plus globalement, origine et genèse de la pensée et des connaissances.

La récurrence du thème, chaque fois assuré d'un succès de nouveauté (cf. en dernière date Merrit Rhulen, *L'origine des langues*) en dehors de tout jugement sur son intérêt philosophique ou scientifique, signe la structure du fantasme. Sans prendre position dans ce débat ni en rappeler l'argumentation plus ou moins sophistiquée, je ne pourrai ici rappeler que quelques points de ce va-et-vient philosophico-linguistique qui s'illustre aujourd'hui chez certains cognitivistes avec un retour à la phénoménologie et la redécouverte de l'expérience corporelle. Cependant, si l'on n'oublie plus le corps, dans le débat récent, il me semble que reste oublié ce qu'a de spécifique et sans doute décisif, l'expérience de la petite enfance, celle où la perception du monde pour le sujet passe par la relation au corps de la mère et donc aussi à sa voix. On peut supposer que c'est dans ces moments, où s'instaure l'acquisition du langage en même temps que de la sensibilité, que doit se structurer ce fantasme de l'adéquation de la parole et du monde qui transparait dans le thème de l'iconicité. C'est du moins mon hypothèse que j'appuierai sur certaines propositions de Winnicott.

## 1. LE DÉBAT CLASSIQUE

Rappelons d'abord les grands traits du débat philosophique classique connu sous la forme de l'opposition  $\varphi\upsilon\sigma\epsilon\iota/\theta\eta\sigma\epsilon\iota$  exposée dans le *Cratyle*. L'iconicité, *lexicale*, est rattachée à la question de la justesse des noms; elle résulterait d'un « mimétisme articulatoire de l'essence des choses », car « on peut mimer la nature avec les mots de la langue comme avec les mouvements du corps ». Cette ressemblance (parfois ratée d'ailleurs) voulue par le « nomothète », s'oppose à la thèse, soutenue par Hermogène, de la conventionnalité du lien. On sait qu'Aristote prendra ce parti, en affirmant que les deux ordres de l'être et du dire sont différents par nature.

Il s'agit ici de la forme la plus simple d'iconicité, une relation de similitude entre l'objet et le signe de cet objet; elle ne concerne que les unités lexicales et suppose toujours la recherche d'un sens premier, donc vrai. Cette forme est aussi la plus simple chez Peirce : « N'importe quoi (...) est l'icône de quelque chose pourvu qu'il ressemble à cette chose et soit utilisé comme le signe de cette

chose » (2.247, cité par T. Jappy, 1993), ce qui permet à Jakobson, en 1966, d'affirmer que Saussure n'a rien apporté de nouveau puisqu'il a non seulement repris la terminologie des stoïciens pour Sa-Sé mais a retrouvé Peirce dans cette opposition de l'arbitraire à l'iconicité.

Je n'entrerai pas dans une présentation, même rapide, de l'énorme littérature suscitée par ce débat classique<sup>2</sup>. Je laisse également de côté, d'une part l'imprécision terminologique, souvent relatée, qui caractérise et alimente le débat (un cas célèbre étant la rectification de Saussure par Benveniste), d'autre part la différence, à mes yeux importante chez Saussure, entre *convention* et *arbitraire*. Le fait est que l'*arbitraire*, assimilé à *convention*, qui avait été un postulat implicite dans la pratique de la grammaire comparée, a paru, dans son explicitation par Saussure, une nouveauté et est devenu un pivot du raisonnement structuraliste, le corollaire étant la mise à l'écart de l'iconicité.

On sait cependant que cette thèse n'a jamais été unanimement reconnue par les linguistes : déjà dans la grammaire comparée avec la position naturaliste de Schleicher par exemple, à quoi s'oppose vigoureusement Whitney; de façon tout aussi polémique au sein du structuralisme, chez Jakobson en particulier, arguant « du rôle considérable de la paronomase dans la vie du langage » (1966 : 33). Il considère que « la valeur iconique autonome des oppositions phonologiques est amortie dans les messages purement cognitifs mais devient particulièrement manifeste dans le langage poétique » (35). Même Hjelmslev, quand il n'était pas encore glossématicien, développa largement dans son ouvrage de 1928, la question du symbolisme des sons, « théorie toujours des plus controversées » dit-il, mais qu'il faut examiner « pour voir ce qu'il y a de vraisemblable ou non » (172). Sa position est que « le phonème n'est pas naturel, il est conventionnel mais il peut être expressif ». Il s'appuie, en citant Nyrop, sur le sentiment populaire pour qui « le sens des mots n'est pas fortuit mais nécessaire ». Pour lui l'existence des « sémantèmes imitatifs » et des « sémantèmes expressifs » est un fait synchronique et ses références abondantes montrent que la querelle de l'arbitraire du signe battait son plein dans ces années charnières qui voient s'instaurer la pensée structurale.

---

<sup>2</sup> Cf. pour une synthèse à réactualiser G. Genette, *Mimologiques*, 1976.

Quel que soit son impérialisme, le structuralisme a donc laissé à l'iconicité une place réelle, même si marginale, en la renvoyant à « la fonction poétique ». Par la théorie des fonctions, Jakobson a donné, en quelque sorte, droit d'entrée en linguistique à ce qui jusque-là était cantonné dans l'étude « stylistique » du « langage poétique » et de sa spécificité, renvoyée hors science. C'est ainsi que le grand article de Fónagy (« Le langage poétique : forme et fonction ») a sa place, en 1966, aux côtés des articles savants de Chomsky, Martinet, Benveniste et autres dans le numéro de *Diogène* qui, sous le titre de *Problèmes du langage*, annonce « la confrontation des recherches les plus originales de la linguistique contemporaine » (4<sup>o</sup> de couverture).

## 2. POÉSIE ET EXPÉRIENCE

De cet article je retiendrai l'inspiration clairement phénoménologique qui dégage le débat de l'argumentation spéculative du Cratyle pour le rattacher à la quête d'une « expérience première » :

La contradiction fondamentale qu'on trouve inhérente à tout langage, comme l'a montré Hegel, tient au fait qu'alors que le langage est fait pour exprimer l'expérience individuelle il ne peut exprimer que l'universel. (...) Le terme usuel, approprié au concept, et qui est la réduction squelettique de toutes les expériences antérieures, est rejeté par le poète qui se retrouve face à face avec une réalité primitive (...) qu'il regarde d'un oeil neuf.

(1966 : 96-97)

On retrouve ici la revendication romantique du cercle d'Iéna, en particulier d'A. Schlegel, contre l'abstraction du concept « mort », pour un retour à la vie supposée de la langue primitive, celle de la poésie qui partage encore la vie des choses<sup>3</sup>. Ce thème est reformulé ici dans le lexique phénoménologique de Merleau-Ponty, ainsi :

Chaque fois il faut recréer le mot à partir d'une expérience personnelle intense, habiller de chair vivante le squelette de la chose en soi (Ding für sich) afin de lui donner la réalité concrète de la chose pour moi (Ding für mich).

(1945 : 97)

---

<sup>3</sup>Cf. J.L. Nancy et P. Lacombe-Labarthe, *L'absolu littéraire*.

D'une façon beaucoup plus précise et concrète que les théoriciens romantiques, Fónagy renvoie aux « expériences familières de la petite enfance » et voit dans la poésie un retour « à un stade antérieur au langage, par une régression vers l'enfance (*infans* : le sujet non parlant) » (1966 : 98). Ce « paradis perdu » seules peuvent le rappeler « les métaphores et la gesticulation phonétique » de la poésie, c'est à dire « les mouvements des organes de la phonation » (1966 : 80) auxquels l'usage conventionnel des signes nous empêche de prêter attention, ces « perceptions kinesthésiques préconscientes de la position de la langue à l'énoncé des sons » (idem), tout ce qui nous rappelle que « les sons (...) doivent exprimer les émotions et non pas seulement servir à les noter » (1966 : 75) comme le disait au premier siècle avant J-C Denis d'Halicarnasse (cité par Fónagy).

### 3. LE DÉBAT DÉPLACÉ

Le rapport à l'expérience sensible, c'est ainsi que le débat sur l'iconicité a été relancé massivement aujourd'hui, bien au-delà de la question du langage poétique, avec le retour en force de la phénoménologie. Dès lors il n'est même plus question d'opposer iconique et arbitraire; la question est déplacée sur la genèse des représentations du monde dans la pensée et, dans ce débat qui divise d'abord les philosophes, le langage ne joue plus un rôle prééminent. Le problème est posé en termes d'*esprit* et de *corps* : le *Mind-Body Problem*<sup>4</sup>, comme on le désigne, sur lequel s'opposent les tenants de la philosophie analytique et ceux qui, à la fois héritiers de Kant et de Peirce, pensent se retrouver dans la phénoménologie.

L'iconicité dont il est ici question est beaucoup plus complexe qu'un simple rapport de similitude et la prendre selon le deuxième mode énoncé par Peirce (le diagramme) n'épuise pas le sujet. Si le débat, devenu très sophistiqué, nous concerne cependant, c'est qu'il se répercute, en passant par les divisions des cognitivistes, sur les linguistes-sémanticiens. On pourrait le résumer abruptement par l'alternative : s'agit-il dans le fonctionnement de l'esprit (et/ou du langage) de logique ou de topologie ? J'essaierai de résumer ce que j'ai compris du problème en gardant toujours comme fil directeur la prise en compte des expériences corporelles.

---

<sup>4</sup> Cf. Warner, 1994.

#### 4. LE MIND - BODY PROBLEM

En fait le débat sur le *Mind - Body* porte sur la nature de l'esprit et ne prend en compte le corps que de façon très abstraite, le réduisant aux processus neuro-physiologiques. L'enjeu est à la fois ontologique et épistémologique; ontologique : l'être du monde et celui de l'esprit sont-ils réductibles ? épistémologique : il y va de l'unité de la science. Ainsi les matérialistes-réalistes qui ramènent tous les « événements mentaux » à des « événements cérébraux » s'opposent aux dualistes, ou possiblement dualistes, qui émettent des doutes sur cette théorie de l'identité physique/mental ou s'y opposent résolument. Leurs objections se fondent sur les processus d'ordre privé, tels que les sensations qui échapperaient à l'explication scientifique, parce qu'ils ne sont ni observables ni partageables.

Au fil du débat, ce qui est inlassablement repris est donc le problème posé par le « feeling », chaque fois exemplifié dans l'expérience de la couleur et de la douleur (le plaisir est très rarement suggéré, jamais exploité). En effet la science peut décrire ce qui se passe neurophysiologiquement, mais ne peut expliquer comment le « self sent » :

Science may describe the neural state underlying the perception of certain color in the greatest detail, but it cannot say anything about the relation between it and the experience itself.

(Vendler, 1994 : 321)

Le savant, tout comme un ange ou un extra-terrestre, peut (ou pourra un jour) connaître le processus dans tous ses détails, mais « *he would have no idea at all what pain feels, i.e. what pain really is* ».

(idem : 321)

Ce qui est explicitement visé dans ces objections est le physicalisme mais tout autant ce qui paraît son rejeton naturel, le cognitivisme classique qui réduit l'esprit à la computation. On connaît l'histoire racontée par Penrose (1989) de ce super robot qui pouvait répondre aux questions les plus savantes mais se trouvait muet sur : « Comment vous sentez-vous ? » (« *How do you feel ?* »). Vendler la reprend à sa manière (citant Feng-Hsiung Hsu) :

The chess-playing computer Deep Thought (...) may one day beat Kasparov, but it will not enjoy doing so.

(idem : 318)

## 5. L'ICONICITÉ DE LA PENSÉE

Le cognitivisme, domaine transdisciplinaire, joue sa partie dans ce débat. On peut schématiser ainsi les oppositions : pour le cognitivisme classique (dominant) le fonctionnement de l'esprit se ramène à une computation de symboles selon le modèle du calcul des prédicats (*PC view*); pour d'autres, en particulier les connexionistes, désireux d'éviter l'impasse de l'ineffable et le renvoi des *feelings* hors-science, il faut changer de principe et de méthode : l'esprit n'est pas computation mais fonctionnement et production de catégories fondées dans la perception. La catégorisation est, dit Lakoff, « a matter of experience and imaginatio »<sup>5</sup>.

L'expérialisme de Lakoff (pour ne citer que lui) oppose à la vision classique d'une pensée « désincarnée » (*disembodied*), l'affirmation d'une pensée fondée dans l'expérience corporelle et productrice d'images; il rassemble ainsi à la fois le schématisme de Kant, les différents modes d'être du signe chez Peirce<sup>6</sup>, les théories de la *Gestalt*, et la phénoménologie de Merleau-Ponty.

Selon Lakoff, il s'agit d'un « turning point » dans l'histoire des sciences de l'esprit. Alors que la philosophie analytique et le cognitivisme qui lui est associé posent que l'objet est indépendant de sa représentation, ici la cognition est « incarnée » selon les termes de F. Varela<sup>7</sup>, i.e. les catégories sont « corporellement inscrites » et

---

<sup>5</sup> 1987 : 10.

<sup>6</sup> Je rappelle que pour Peirce : « L'être d'une icône appartient à notre expérience passée; l'icône n'existe que comme image de l'esprit. L'être d'un indice est celui de l'expérience présente. Mais l'être d'un symbole consiste dans le fait réel que quelque chose sera certainement éprouvé dans l'expérience si certaines conditions sont remplies » (*Existential Graphs*, ed. posth., cité par Jakobson 1966). Mais, comme le fait remarquer Tony Jappy, il y a chez Peirce, de l'icône au symbole, une complexité croissante, si bien que la classe la plus complexe, le symbole, implique la moins complexe, l'icône, et que donc : « le conventionnel comporte toujours nécessairement une composante motivée, analogique » (302) (Jappy, 1993).

<sup>7</sup> C.f. Varela, 1993.

dépendent de « notre couplage structurel avec l'environnement ». C'est l'expérience sensori-motrice qui produit la structuration de l'espace sous la forme de relations topologiques (intérieur/extérieur, contenant/contenu, etc...); à partir de là, les représentations plus complexes sont acquises avec le langage par le biais des métaphores toujours fondées, plus ou moins directement, sur des catégories topologiques.

Les effets en sémantique, on le sait, se traduisent dans la théorie du *prototype*. Dans cette perspective, le langage n'est que secondairement médiateur entre le monde et l'esprit; il utilise un appareil cognitif qui émerge avant lui et qu'il enrichit en produisant des catégories plus complexes que les autres catégories conceptuelles<sup>8</sup>. C'est la métaphore, degré le plus élevé de l'iconicité chez Peirce, qui structure les domaines cognitifs pour lesquels il n'y a pas d'intuition immédiate, en particulier le temps<sup>9</sup>. Dans tous ces travaux, implicitement chez certains (Lakoff), explicitement chez d'autres (F. Varela, P. Ouellet, etc.) le métalangage est phénoménologique, directement inspiré de Merleau-Ponty<sup>10</sup>, en même temps qu'est affirmé le principe général de « l'iconicité des langues naturelles par rapport aux lois de la perception » (Ouellet, 1994 : 140)<sup>11</sup>.

C'est donc par le biais de cette approche sophistiquée de l'iconicité dans un débat philosophique qu'a été (ré)introduite la considération du corps dans la question du langage. Il reste à voir ce qui semble oublié dans tous les cas, le rapport au corps restant une référence soit vague soit abstraite plus qu'une véritable analyse de l'expérience.

## 6. L'AIRE INTERMÉDIAIRE, L'ESPACE POTENTIEL

Si, comme je l'ai posé au début, le thème de l'iconicité, dans son ressassement, signe la présence du fantasme, il doit être possible d'éclairer à la fois ce qu'il désigne et quelques raisons de son insistance en revenant aux expériences de la première enfance, ce

<sup>8</sup> Cf. Lakoff et Johnson, 1980.

<sup>9</sup> Gosselin, 1996.

<sup>10</sup> Merleau-Ponty, 1945.

<sup>11</sup> Ouellet, 1994.

temps de la « gesticulation phonétique » dont parle Fónagy qui va de pair avec la genèse de la représentation d'objet.

Winnicott, on le sait, a consacré ses recherches à la maturation de l'enfant, et plus particulièrement à ce « passage » qui doit l'amener à différencier par la perception le monde réel, objectif, et ce qu'il appelle ses premiers objets, « subjectifs ». Il voit ce processus de maturation selon la séquence suivante :

- un premier état de *fusion* du bébé et de la mère<sup>12</sup>. On ne peut parler ici ni de perception du réel de la part de l'enfant, ni d'échange entre sujets; ce que l'enfant reçoit est une partie de lui-même, il ne peut distinguer le « moi » du « non-moi ».
- progressivement, selon un processus soumis à de nombreux aléas, une séparation s'opère entre le moi et un non-moi, la mère et le monde perçus comme extérieurs.

Winnicott souligne que ce développement suppose un « environnement favorable », à savoir une « mère suffisamment bonne » (*good enough*) pour se prêter à la fusion comme aux différentes étapes de la séparation. Il lui donne le double rôle de « mère-environnement » toujours disponible et fiable, et « mère-objet », d'abord partie de l'enfant, puis tour à tour repoussée ou rappelée par l'enfant dans son chemin vers l'indépendance.

Ce qui permet puis facilite cette séparation, instauratrice de l'activité symbolique, et aide à en négocier l'inévitable souffrance est, selon Winnicott, l'élaboration d'une « aire intermédiaire » entre « la réalité psychique intérieure », celle de la fusion, état dont il demeure toujours un noyau dans l'inconscient du sujet adulte (le « vrai self », « silencieux ») et la réalité objective du monde extérieur. Il appelle cette aire intermédiaire « l'espace potentiel » et y situe l'ensemble des objets et phénomènes qu'il appelle « transitionnels ». Ces objets variés (bouts de tissus, peluche, mais aussi bien vocalisations et jeux) ont la particularité (paradoxe dit Winnicott) de représenter l'union et la séparation, d'où leur rôle décisif dans l'acquisition progressive de la relation objective à la mère et au monde extérieur :

Un objet quelconque auquel peut s'attacher votre enfant pendant un temps, un bout de dessus de lit, de couverture ou un bout de ruban appartenant à la mère. C'est un premier symbole, il représente la

---

<sup>12</sup> Winnicott semble y inclure les dernières semaines précédant la naissance, mais je n'ai trouvé qu'une allusion à ce sujet.

confiance dans l'union du bébé et de la mère (...) J'ai dit que cet objet était créé par le bébé (...) tout en sachant aussi que cet objet était là avant que le bébé ne le crée (...) Voilà le commencement. Cette chose doit être perdue par l'enfant à mesure que s'introduisent le monde réel, le principe de réalité, mais normalement nous trouvons toutes sortes de moyens pour capter à nouveau la sensation de plénitude de sens procurée par la vie créatrice

(1975 : 56)<sup>13</sup>

Ces moyens, ce sont les activités qui se déploient dans l'espace potentiel, l'espace du jeu où s'origine l'activité symbolique et peu à peu toute la vie culturelle créatrice :

Nous supposons ici que l'acceptation de la réalité est une tâche sans fin et que nul être humain ne parvient à se libérer de la tension suscitée par la mise en relation de la réalité du dedans et de la réalité du dehors; (...) cette tension peut être soulagée par l'expérience d'une aire intermédiaire d'expériences qui n'est pas contestée (arts, religion,...) Cette aire (...) est en continuité directe avec l'aire de jeu du petit enfant 'perdu' dans son jeu

(1971 : 24)

Mais la maturation, même réussie, laisse une place à la nostalgie qui « relève de la prise précaire que peut avoir un individu sur la représentation intérieure d'un objet perdu ».

## 7. LE LANGAGE : UN OBJET TRANSITIONNEL

Dans ses descriptions et analyses, Winnicott ne donne pas de place particulière au langage; tout au plus met-il au nombre des phénomènes transitionnels, les vocalisations produites par l'enfant. Mon hypothèse est que le langage fait partie, intimement, de toutes les phases de ce processus d'union-séparation et qu'il ne faut pas se limiter aux stades où il est considéré comme acquis, comme s'il était définitivement séparé de la fusion originaire par le symbolique.

Dans l'analyse du processus de maturation Winnicott distingue trois phénomènes qu'il met en parallèle avec trois aspects du comportement de la mère : l'*intégration* dont il dit qu'elle est

---

<sup>13</sup> *Conversations ordinaires*, [Home is where we start from, posthume 1986]

« une partie obscure » du processus et qu'il présente surtout par son contraire, le morcellement psychotique; il la rattache à la façon de « porter, maintenir l'enfant » (*holding*); la *personnalisation* (union du moi et du corps par « la membrane frontière de la peau »), qu'il rattache à la façon de soigner, de manipuler (*handling*); la *relation d'objet* enfin, correspondant à la façon de présenter les objets à l'enfant<sup>14</sup>.

Or la voix de la mère, les paroles dont elle accompagne ces différents moments, sont inséparables des autres perceptions de l'enfant. Elles entrent dans cet ensemble fusionnel où le monde et le sujet ne font qu'un avant la séparation progressive que produit l'activité symbolique. Avant de nommer le monde les mots en font partie, ils appartiennent à ces « objets subjectifs » dont il faudra se séparer mais non sans avoir connu d'abord cette coïncidence parfaite, adéquation de la voix perçue et du monde<sup>15</sup>.

Entre la fusion des mots et des choses, de la voix et du vécu corporel, et l'usage du symbolique, il y a tout le passage par « l'espace potentiel » où celui qui ne parle pas encore (*infans*) baigne dans le langage et apprend à le manipuler dans le plaisir que donne le sentiment d'exister, de sentir, de dominer. « Tout ce qui est physique, dit Winnicott, est imaginativement élaboré et investi avec la qualité de ce qui est à jamais premier » (1975 : 140). Cette remarque sur le jeu encore libre et donc créatif (*play* et non *game*) s'applique bien à la relation première de l'enfant à la langue maternelle.

La plupart d'entre nous ne cessent jamais de négocier le prix de l'accès au symbolique, qu'ils jouent avec les mots ou construisent des théories pour en comprendre le pouvoir, autre jeu. Le thème de l'iconicité me semble une de ces figures où se dit, par concepts, la nostalgie de la coïncidence et la protestation devant la perte. Ici s'imposerait de citer Lacan sur *lalangue*. Je préfère terminer sur un poète qui a sans cesse cherché à retrouver ces « correspondances » de ce qu'il nommait « la douce langue natale » : On se rappelle que l'évocation par Baudelaire du « vert paradis des amours enfantines » s'achève sur cette interrogation où insiste la voix :

---

<sup>14</sup> 1965, 1970, 14 et sq.

<sup>15</sup> Je dois à André Sirota, psychosociologue et psychanalyste, l'idée de rapprocher des phénomènes transitionnels les paroles de la mère qui accompagnent le *holding*.

Est-il déjà plus loin que l'Inde et que la Chine ?  
Peut-on le rappeler avec des cris plaintifs  
Et l'animer encore d'une voix argentine,  
L'innocent paradis plein de plaisirs furtifs ?

© Claudine Normand

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- DANON-BOILEAU, L. (1993) : « Présentation générale », Motivation et Iconicité, *Faits de langues*, n°1, Paris : PUF, p. 5-8.
- FONAGY, I (1956) : « Über die Eigenart des sprachlichen Zeichens », *Lingua*, n°6, p. 67-88.
- (1966) : « Le langage poétique : forme et fonction », Problèmes du langage, *Diogène* n°51, p.72-126.
- (1993) : « Physei/Thesei, l'aspect évolutif d'un débat millénaire », Motivation et Iconicité, *Faits de langues*, n°1, Paris : PUF, p. 29-45.
- GENETTE, G. (1976) : *Mimologiques. Voyage en Cratylie*, Paris : Seuil.
- GOSSELIN, L. (1996) : *Sémantique de la temporalité en français*, Paris : Duculot.
- JAPPY, T. (1993) : « L'objet et le nouveau réalisme en linguistique », *Revue Européenne d'Études Sémiotiques*, vol. 5, 1-2, p. 295-306.
- LAKOFF, G. (1987) : *Women, Fire and Dangerous Things. What Categories Reveal about the Mind*, Chicago : Univ. Press.
- LAKOFF, G., JOHNSON, M. (1980) : *Metaphors we live by*, Chicago : Univ. Press.
- MERLEAU-PONTY, M. (1945) : *Phénoménologie de la perception*, Paris : Gallimard.
- OUELLET, P. (1994) : « La sémiotique cognitive », *Sémiotiques*, n° 46.7, J. Petitot (éd.), p. 137-160.
- PENROSE, R. (1989) : *The Emperor's new mind*, Oxford : Oxford University Press.
- RUHLEN, M. (1994) (tr.fr.1997) : *The Origin of Language. Tracing the Evolution of the Mother Tongue (L'origine des langues)*, Paris : Belin.
- VARELA, F., THOMPSON, E., ROSCH, E. (1993) : *L'inscription corporelle de l'esprit. Sciences cognitives et expérience humaine*, Paris : Seuil.

- VENDLER, Z. (1994) : « The ineffable Soul » in R. Warner & T. Szubka (eds), p. 317-328.
- WARNER, R., SZUBKA, T. (eds) (1994) : *The Mind-Body Problem. A Guide to the Current Debate*, Oxford UK, Cambridge USA : Blackwell.
- WINNICOTT, D.W. (1965) (tr.fr. 1970) : *The Maturationnal Processes and the Facilitating Environment*, London : Hogarth Press (*Processus de maturation chez l'enfant. Développement affectif et environnement*, Genève : Payot).
- (1971), (tr.fr. 1975) : *Playing and Reality; (Jeu et réalité. L'espace potentiel* Paris : Gallimard).
- (1986) (posth.) (tr.fr. 1988) : *Home is where we start from (Conversations ordinaires*, Paris : Gallimard).

## **À propos des nominaux en zarma : « Les substituts nominaux »**

Bourahima Oumarou Yaro  
*Université de Niamey*

### **1. OBJET DE L'ÉTUDE**

L'étude que nous nous proposons de présenter ici s'intitule « À propos des nominaux en zarma : "les substituts nominaux" ».

Nous avons choisi de traiter ce point en raison d'une part du peu d'intérêt que les descripteurs du zarma ont porté à ce sujet et, d'autre part, de la difficulté générale soulevée par la classification traditionnelle des « parties du discours ». Cette difficulté réside dans la nature composite des unités de la langue.

### **2. NOM, CONSTITUANT NOMINAL ET SYNTAGME NOMINAL : DÉFINITIONS ET CRITÈRES D'IDENTIFICATION**

Si nous entendons par « substituts nominaux » des unités qui apparaissent dans des positions syntaxiques caractéristiques des nominaux, donc aptes au statut de nominaux, on voit que la notion de « substituts nominaux » suppose que soient préalablement acquises les notions de « nom », « constituant nominal » et « syntagme nominal »

## 2.1. LA NOTION DE NOM

Nous nous baserons dans ce qui suit sur la conception selon laquelle la notion de nom a pour fondement la notion de nom propre de personne. Autrement dit, la notion grammaticale de nom repose sur l'existence de formes qui servent à la désignation des individus : les noms individuels ou noms propres de personnes.

La présence possible d'un nom propre dans une phrase, et les relations d'équivalence qui en découlent avec d'autres unités ou combinaisons d'unités, du point de vue de leur participation à la construction de la phrase au même titre que les noms propres de personnes, permet de fixer la notion grammaticale de nom.

- *idé* nà *ábdù* sàfàr « Idé a soigné Abdou »  
n.p./acc./n.p./soigner
- *à* nà *ábdù* sàfàr « il a soigné Abdou »  
lui/acc./n.p./soigner
- *fààtí* nà *hàáyà* kár « Fati a frappé Aïssa »  
n.p./acc./n.p./frapper
- *fààtí* nà *ízòó* kár « Fati a frappé son fils »  
n.p./acc./n.p./frapper
- *idé* nà *hàáyà* híjì « Idé a épousé Aïssa »  
n.p./acc./n.p./épouser
- *idé* nà *sáátára* híjì « Idé a épousé une femme adulte »  
n.p./acc./femme adulte./épouser

## 2.2. LA NOTION DE CONSTITUANT NOMINAL

La notion de constituant nominal a pour fondement l'équivalence syntaxique entre les fragments de phrase reconnus comme tels et les noms propres de personnes. Autrement dit, tout fragment de phrase qui, indépendamment de sa structure interne (modalités de spécification, détermination etc), occupe dans la phrase une position structurelle que pourrait occuper un nom propre de personne est un constituant nominal.

Cette approche autorise d'identifier comme « constituant nominal » toute unité ou combinaisons d'unités qui peut figurer dans des positions syntaxiques où pourrait figurer un nom propre de personne.

Ainsi dans chacune des phrases suivantes du zarma, les deux fragments qui sont soulignés sont à reconnaître comme

« constituants nominaux » du fait qu'ils commutent de façon indiscutable avec les noms propres de personnes qui figurent dans la première phrase :

- *idé* *nà ábdù sàfàr* « Idé a soigné Abdou »  
n.p./acc./n.p./soigner
- *bòrò fòó* *nà ábdù sàfàr* « Quelqu'un a soigné Abdou »  
homme/un/acc./n.p./soigner
- *ní bààbà* *nà ábdù sàfàr* « ton père a soigné Abdou »  
toi/père/acc./n.p./soigner
- *idé* *nà fèèjòó sàfàr* « Idé a soigné le mouton »  
n.p./acc./mouton+déf./soigner
- *idè ízòó* *nà fèèjòó sàfàr* « Le fils d'Idé a soigné le mouton »  
n.p./enfant+déf./acc./mouton+déf./soigner
- *idé* *nà fèèjì kwáaráá sàfàr* « Le fils d'Idé a soigné le mouton blanc »  
n.p./acc./mouton/blanc+déf./soigner
- *máy nòò* *nà fèèjòó sàfàr* « Qui a soigné ce mouton ? »  
qui/c'est/acc./mouton+dém./soigner
- *idè bééròó* *nà ábdù fèèjòó sàfàr* « Le grand Idé a soigné le mouton d'Abdou »  
n.p./grand+déf./acc./n.p./mouton+déf./soigner
- *idé* *nà fèèjì fòó sàfàr* « Idé a soigné un mouton »  
n.p./acc./mouton+un/soigner
- *ì kúlù* *nà wóynèé sàfàr* « ils ont tous soigné celui-ci »  
eux/tous/acc./celui-ci/soigner
- *ní* *nà à sàfàr* « Tu l'as soigné »  
toi/acc./lui/soigner
- *àlbòráá* *nà àrwùsòò sàfàr* « L'homme a soigné le jeune homme »  
homme+déf./acc./jeune homme+déf./soigner
- *àlbòró zèènáá* *nà ñgà wàndé sàfàr* « Le vieil homme a soigné son épouse »  
homme/vieux+déf./acc./lui/épouse/soigner
- *idé wàndé sìnínáá* *nà ábdù fèèjì zánóó sàfàr* « la première épouse de Idé a soigné la brebis d'Abdou »  
n.p./épouse/premier+déf./acc./n.p./mouton/brebis+déf./soigner

Nous constatons que la commutation avec les noms propres de personnes *idé* et *ábdù* qui figurent dans la phrase de départ permet

d'identifier comme « constituants nominaux » : *bòrò fóó* « Quelqu'un », *ní bààbà* « ton père », *idè ízòó* « le fils d'Idé », *máy (nòò)* « qui ? », *idè bééròó* « le grand Idé », *ì kùlù* « eux tous », *ní* « toi », *àlbòràá* « l'homme », *àlbòró zèènáá* « le vieil homme », *idé wàndé sìnínáá* « La première femme d'Idé ». Toutes ces unités ou constructions commutent avec le nom propre de personne *idé*, donc sont aptes à contribuer à la formation de la phrase au même titre que *idé*. De même *fèèjòó* « le mouton », *ábdù fèèjòó* « le mouton de Abdou », *fèèjì fóó* « un mouton », *fèèjì kwááràá* « le mouton blanc », *fèèjòó* « ce mouton », *wóynèé* « celui-ci », *à* « lui/elle/cela », *àrwùsòó* « le jeune homme », *íggà wàndé* « son épouse », *ábdù fèèjì zánóó* « la brebis d'Abdou », ces unités ou constructions commutent avec *ábdù*, donc participent à la formation de la phrase au même titre que *ábdù*.

Ceci dit, on trouve parfois des unités ou constructions qui fonctionnent comme « constituants nominaux » mais pour lesquelles la commutation avec les noms propres de personnes semble à première vue impossible pour des raisons d'ordre purement sémantiques, donc qui sont difficilement identifiables comme « constituants nominaux ». Ainsi dans : *idé nà fàròó fàr* « idé a labouré le champ », le segment *fàròó* peut difficilement être identifié comme « constituant nominal » en le faisant commuter avec un nom propre de personne. Mais, on peut facilement démontrer que la relation du segment *fàròó* au cadre « idé nà ..... fàr » est identique au cadre « idé nà ..... sàfàr ». Cela veut dire que la relation que *fàròó* entretient avec le reste de la phrase où il figure est identique à celle d'un nom propre de personne comme *ábdù* dans la phrase « idé nà ábdù sàfàr ». On peut, par exemple, démontrer par des manipulations syntaxiques (telles que la focalisation, le questionnement partiel, la relativisation etc.) que les phrases « idé nà fàròó fàr » et « idé nà ábdù sàfàr » présentent les mêmes fonctionnements :

#### • FOCALISATION

##### \*focalisation de N1

— *idè nóó* nà *ábdù* sàfàr « C'est Idé qui a soigné Abdou »

n.p./c'est/acc./n.p./soigner

— *idè nóó* nà *fàròó* fàr « C'est Idé qui a labouré le champ »

n.p./c'est/acc./champ+déf./labourer

\*focalisation de N2

— ábdù nóó ìdé sàfàr « C'est Abdou que Idé a soigné »

n.p./c'est/n.p./soigner

— fàròò nóó ìdé fàr « C'est le champ que Idé a labouré »

champ+déf./c'est/n.p./labourer

• QUESTIONNEMENT PARTIEL

— máy nòò ìdé sàfàr « Qui Idé a-t-il soigné ? »

qui/c'est/n.p./soigner

— ábdù nóó ìdé sàfàr « C'est Abdou que Idé a soigné »

n.p./c'est/n.p./soigner

— máy nòò nà fàròò fàr « Qui a labouré le champ ? »

qui/c'est/acc./champ+déf./labourer

— ìdé nóó nà fàròò fàr « C'est Idé qui a labouré le champ »

n.p./c'est/acc./champ+déf./labourer

— máy nòò nà ábdù sàfàr « Qui est-ce qui a soigné Abdou ? »

qui/c'est/acc./n.p./soigner

— ìdé nóó nà ábdù sàfàr « C'est Idé qui a soigné Abdou »

n.p./c'est/acc./n.p./soigner

— ífòò nóó ìdé fàr « Qu'est-ce que Idé a labouré ? »

quoi/c'est/n.p./labourer

— fàròò nóó ìdé fàr « C'est le champ que Idé a labouré »

champ+déf./c'est/n.p./labourer

• RELATIVISATION

— ìdé káj ábdù sàfàr « Idé que Abdou a soigné »

n.p./que/n.p./soigner

— fàríf káj ìdé fàr « Le champ que Idé a labouré. »

champ+déf./que/n.p./labourer

Pour conclure, on peut dire que ce qui permet l'identification d'un fragment de phrase comme constituant nominal, ce n'est pas nécessairement la possibilité de le faire commuter avec un nom propre de personne en laissant intact le reste de la phrase, mais plus généralement la possibilité de montrer que la position qu'il occupe dans la phrase a des propriétés syntaxiques comparables à celles des positions où figurent des noms propres de personnes.

### 2.3. LA NOTION DE SYNTAGME NOMINAL

On désignera comme syntagme nominal, tout constituant nominal présentant une structure interne qui met en jeu le choix d'une unité lexicale, appelée ici base nominale interprétable comme représentant la notion à laquelle l'énonciateur identifie le référent visé. Cette base pouvant, selon les lois de fonctionnement propres à chaque langue, être associée à des déterminants qui contribuent à en préciser le signifié. Les combinaisons d'unités suivantes sont à considérer comme des syntagmes nominaux :

- *ìdé wànddó* « l'épouse de Idé »  
n.p./épouse+déf.
- *fèèjì kùròró* « la peau de mouton »  
mouton/peau+déf.
- *àlbòró zèènáá* « le vieil homme »  
homme/vieux+déf.
- *fèèjì kwááràá* « le mouton blanc »  
mouton/blanc+déf.
- *kwááyì bèèrì hànnàá* « le joli grand boubou »  
boubou/grand/joli+déf.
- *ìdé wàndé sìnínàá* « la première épouse de Idé »  
n.p./épouse/premier+déf.

Etc.

### 3. LES SUBSTITUTS NOMINAUX

#### 3.1. IDENTIFICATION

On proposera ici d'appeler « substituts nominaux » une partie des unités que la classification traditionnelle des « parties du discours » range dans la catégorie des « adverbes ». En effet, parmi les unités que la grammaire traditionnelle désigne comme « adverbes », on trouve des unités d'un type particulier du fait qu'elles présentent des points de fonctionnement comparables à ceux des nominaux. Ceci nous amène à faire la distinction entre deux types d'adverbes (il s'agit d'un phénomène observable dans de nombreuses langues à travers le monde) :

- Ceux qu'on pourrait qualifier de vrais adverbes du fait qu'ils ont en tout lieu un emploi proprement adverbial, c'est-à-dire des unités qui ont une distribution spécifique dans l'énoncé et rien ne permet de les assimiler à des constituants nominaux;
- Ceux dont les propriétés syntaxiques sont très proches de celles d'unités relevant de la catégorie des nominaux. Ce sont de telles unités que nous désignerons du terme de « substituts nominaux ». Si l'appellation de « substituts nominaux » n'est pas satisfaisante, on pourra, selon la terminologie employée par D. Creissels<sup>1</sup>, les désigner comme des « quasi-nominaux ». Quoiqu'il en soit, le choix d'un terme nouveau pour désigner de telles unités serait louable car leur nature nominale est trop frappante pour qu'elles continuent à être rangées dans la catégorie des adverbes, du moins en ce qui concerne certaines langues africaines comme le zarma.

### 3.2. INVENTAIRE

En zarma, la notion de « substituts nominaux » s'applique généralement aux unités signifiant :

- le lieu comme par exemple, *nèé* « ici », *nóó-dìn'* « là-bas », *hándì* « là-bas », *yǝŋgó* « là-bas » etc.;
- le temps comme par exemple, *bìí* « hier », *bìí fóó* « avant hier », *hùrkúná* « aujourd'hui », *súbà* « demain », *súbà síí* « après demain », *sóhòŋ* « maintenant », *dóŋ* « jadis, autrefois », *hàràŋ* « cette année », *yéésì* « l'année prochaine », *mánnàŋ* « l'année dernière », *mánnàŋ fóó* « il y a deux ans » etc.

### 3.3. FONCTIONNEMENT

Il est important de préciser ici que ces formes n'ont pas toutes les aptitudes grammaticales des nominaux, mais on constate néanmoins que là où elles apparaissent dans la phrase, elles sont syntaxiquement équivalentes aux nominaux (et c'est cet aspect des choses qui nous paraît ici important), trait qui les distingue des vrais adverbes. Ainsi, ces formes peuvent occuper, dans la phrase, les positions de sujet et objet;

---

<sup>1</sup> Cf. Creissels, 1991.

## • POSITION DE SUJET

- \*nèé « ici »
- nèé | gà káánù (littéralement) « ici est agréable »
- yùù | gà káánù « le miel est doux »
- \*nóó-dìn' « là-bas »
- nóó-dìn | gá zífì « là-bas est sale »
- fúwòò | gá zífì « la maison est sale »
- \*hándì « là-bas »
- hándì | gá hànàn « là-bas est propre »
- kwááyòò | gá hànàn « la chemise est propre »
- \*yòṅgó « là-bas »
- yòṅgò | gá zífì « là-bas est sale »
- fúwòò | gá zífì « la maison est sale »
- \*bìí « hier »
- bìí | màná bòòrì « hier, ça ne s'est pas bien passé »
- góyóó | mànà bòòrì « le travail n'a pas été bien fait »
- \*hùṅkúná « aujourd'hui »
- hùṅkúná | téé wáyòò « aujourd'hui, il a fait chaud »
- àlòràà | téé nòòrù « l'homme est devenu riche »
- \*súbà « demain »
- súbà | gà téé wáyòò « demain, il fera chaud »
- àlòràà | gà téé nòòrù « l'homme deviendra riche »
- \*sòhòṅ « maintenant »
- sòhòṅ | gà sándí « la vie est dure maintenant »
- há móò | gà sándí « cette viande est dure »
- \*dóṅ « jadis, autrefois »
- dóṅ | gà káánù « autrefois, c'était agréable »
- bààní | gà káánù « la santé n'a pas de prix »
- \*hàràṅ « cette année »
- hàràṅ | gà sándí « cette année est une année difficile »
- góyóò | gà sándí « ce travail est pénible »
- \*yéésì « l'année prochaine »
- yéésì | gà téé hàynì « la récolte sera bonne l'année prochaine »
- fàróò | gà téé hàynì « le champ donnera une bonne récolte »
- \*mánnàṅ « l'année dernière »

- mánnàŋ | mànà káánù « l'année dernière ne s'est pas bien passée »
- hàwròó | mànà káánù « le repas n'a pas été bon »

#### • POSITION D'OBJET

- à sí | nèè | báý « il ne connaît pas cet endroit-ci »
- à sí | múúsàl báý « il ne connaît pas Moussa »
- à díí | nóó-dìn « il a vu cet endroit-là »
- à díí | fèèjòò « il a vu le mouton »
- à mànà | hándì | ɲún « il n'a pas lavé cet endroit-là »
- à mànà | kòcìyà | ɲúnàý « il n'a pas lavé l'enfant »
- \*yòŋgó « là-bas » commute librement avec « hándì » et « nóó-dìn »
- à nà | bìì | hàttà « il n'a pas fait ce qu'il devait faire hier »
- à nà | ɲgà sááyàá | hàttà « il a laissé passer sa chance »
- à nà | hùŋkúná | hàttà « il n'a pas fait ce qu'il devait faire aujourd'hui »
- à nà | ɲgà sááyàá | hàttà « il a laissé passer sa chance »
- à sí díí | súbà « il partira avant demain »
- à sí díí | ábdù « il ne verra pas Abdou »
- à mànà nèè | sóhòŋ « il n'a pas parlé de maintenant »
- à mànà nèè | hàý kúlù « il n'a rien dit »
- à mànà nèè | dóŋ « il n'a pas parlé d'autrefois »
- à mànà nèè | hàràŋ « il n'a pas parlé de cette année »
- à sí díí | yéésì « il partira avant l'année prochaine »
- à mànà nèè | mánnàŋ « il n'a pas parlé de l'année dernière »

Ces formes peuvent être utilisées comme déterminants (compléments de noms) :

- \*nèè « ici »
- nèè bòrèy | gá làálà « les gens d'ici sont méchants »
- kwááròò bòrèy | gá làálà « les gens de ce village sont méchants »
- \*nóó-dìn' « là-bas »
- nóó-dìn góyóó | bán « le travail de là-bas est terminé »
- fàróò góyóó | bán « le travail de ce champ est terminé »

- \*nóó-dìn' « là-bas » commute librement avec \*hándī « là-bas »
- \*sòhòŋ « maintenant »
- sòhòŋ zàŋkèy | sí té « les enfants de maintenant sont mal élevés »
- kwááròd zàŋkèy | sí té « les enfants de ce village sont mal élevés »
- \*dóŋ « jadis, autrefois »
- dóŋ bòrèy | gà bákàr « les premiers hommes étaient humains »
- káwyè bòrèy | gà bákàr « les gens de la campagne sont humains »
- \*hàràŋ « cette année »
- hàràŋ góyóó | gà dóórú « le travail de cette année est pénible »
- nóŋgòd góyóó | gà dóórú « le travail de cet endroit est pénible »
- \*yéésì « l'année prochaine »
- yéésì mééháwóó | gà fààlà « le jeûne de l'année prochaine sera facile »
- kwááròd mééháw | gà fààlà « le jeûne dans cette ville est facile »
- \*mánnàŋ « l'année dernière »
- mánnàŋ hàynòó | gà káánù « le mil de l'année dernière est bon »
- fàróó hàynòó | gà káánù « le mil de ce champ est bon »

Ces formes peuvent être introduites par des relateurs casuels. Par relateur casuel il faut entendre, toute unité (préposition ou postposition) qui occupe une position fixe au contact d'un constituant nominal et qu'on pourrait interpréter comme un élément qui concrétise la relation que ce constituant nominal entretient avec le prédicat dont il est un des arguments :

- à sîndá bààni zàá bì « il est malade depuis hier »
- à fánán zàá nèè kàlà hándì « il a rampé depuis ici jusque là-bas »
- à gánà nèè hárày « il est passé par ici »
- à kóy nóó-dìn hárày « il est parti vers là-bas »

- kání hálà súbà « dors jusqu'à demain »
- à kàà zàà mánàṅ « il est venu depuis l'année dernière »
- írì gá bàtù hálà yéésì « nous attendrons jusqu'à l'année prochaine » etc.

Ces formes peuvent enfin être focalisées :

- nèé « ici »
- nèé nòò | gá káánù (littéralement) « c'est ici qui est agréable »
- \*nóó-dìn' « là-bas »
- nóó- dìn' nòò | gá zífì « c'est là-bas qui est sale »
- \*hándì « là-bas »
- hándì nóò | gá hànà « c'est là-bas qui est propre »
- \*yòṅgó « là-bas »
- yòṅgò nóò | gá zífì « c'est là-bas qui est sale »
- \*bìí « hier »
- bìí nóó | mánà bòòrì « c'est hier que ça ne s'est pas bien passé »
- \*hùṅkúná « aujourd'hui »
- hùṅkúná nóò | téé wáynf « c'est aujourd'hui qu'il a fait chaud »
- \*súbà « demain »
- súbà nóó | gá téé wáynò « c'est demain qu'il fera chaud »
- \*sòhòṅ « maintenant »
- sòhòṅ nóó | gá sándí « c'est maintenant que la vie est dure »
- \*dóṅ « jadis, autrefois »
- dóṅ nóó | gá káánù « c'est autrefois qui était agréable »
- \*hàràṅ « cette année »
- hàràṅ nóó | gá sándí « c'est cette année qui est une année difficile »
- \*yéésì « l'année prochaine »
- yéésì nóó | gá téé hàynì « c'est l'année prochaine que la récolte sera bonne »
- \*mánàṅ « l'année dernière »
- mánàṅ nóó | mánà káánù « c'est l'année dernière que ça ne s'est pas bien passé » etc

(Ces différents types de fonctionnements sont des fonctionnements qui sont tout à fait propres aux nominaux )

#### 4. CONCLUSION

L'étude que nous venons d'effectuer pose le problème général de l'universalité de la théorie des « parties du discours ». En effet, on voit que certaines notions issues de l'inventaire des « parties du discours » et auxquelles les descripteurs ont recours pour décrire les langues les plus diverses ne présentent pas, d'une langue à l'autre, des caractéristiques formelles et constantes : certaines unités traditionnellement répertoriées comme « adverbes » présentent, en zarma, des points de fonctionnement comparables à ceux des nominaux. On se gardera donc, de vouloir chercher à tout prix, à réutiliser de façon systématique pour décrire une langue les termes déjà utilisés pour la description d'autres langues.

© Bourahima Oumarou Yaro

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- CREISSELS, D. (1979) : *Unités et catégories grammaticales, réflexions sur les fondements d'une théorie générale des descriptions grammaticales*, Grenoble : Université des langues et lettres.
- (1983) : *Éléments de grammaire de la langue mandinka*, avec la collaboration de S. JATTA et K. JOBARTEH, Grenoble : Université des langues et lettres.
- (1991) : *Description des langues négro-africaines et théories syntaxique*, Grenoble : ELLUG (Edition littéraires et linguistiques de l'université Stendhal- Grenoble 3).
- HAMANI, A. (1976) : « Type d'énoncés en zarma », Niamey : *Annales de l'université de Niamey*, n°1, p.143-196.
- (1982) : *La structure grammaticale du zarma*, Thèse de doctorat d'état, Université Paris VII.
- OUMAROU YARO, B. (1993) : *Éléments de description du zarma*, Thèse de doctorat (nouveau régime), Université Stendhal- Grenoble III.



## Considérations sur l'étymologie de lat. *fētiālis*

Claude Sandoz  
*Université de Lausanne*

Une recherche sur l'origine du nom des féciaux doit se fonder d'abord sur la connaissance de leur statut et de leur cahier des charges. Au nombre de vingt, les *fētiāles* constituent un collège et exercent leurs fonctions à vie. Leurs attributions relèvent des différents aspects du droit international. Requièrent leur intervention non seulement la conclusion des traités et les déclarations de guerre, mais aussi les questions relatives à l'extradition et à l'immunité des ambassadeurs étrangers. L'institution du droit fécial remonterait à l'époque royale. Tandis que Denys d'Halicarnasse en attribue la paternité à Numa (*Antiqu. rom.* 2,72), Tite-Live fait mention d'un *fētiālis* pour la première fois dans l'histoire du règne de Tullus Hostilius. Rome et Albe s'affrontent, puis, sur la proposition de l'Albain Mettius Fufetius, renoncent à la guerre et remettent leur sort entre les mains de leurs champions respectifs, les Horaces et les Curiaces. Mais, avant le combat, les deux parties s'engagent par un traité à respecter le verdict des armes, *Hist. Rom.* 1,24,3-5 : *Foedera alia aliis legibus, ceterum eodem modo omnia fiunt. Tum ita factum accipimus, nec ullius uetustior foederis memoria est. Fetialis regem Tullum ita rogauit : 'Iubesne me, rex, cum patre patrato populi Albani foedus ferire ?' Iubente rege, 'sagmina, inquit, te, rex, posco'. Rex ait : 'Puram tollito'. Fetialis ex arce graminis herbam puram attulit. Postea regem ita rogauit : 'Rex, facisne me tu regium nuntium populi Romani Quiritium, uasa comitesque meos ?' Rex respondit : 'Quod sine fraude mea populique Romani Quiritium fiat, facio'. « Chaque traité a ses clauses particulières, mais tous se concluent de la même façon. Dans la circonstance, voici comment on procéda, dit-on : c'est le plus ancien traité dont on ait souvenance. Le*

fécial posa au roi Tullus cette question : 'Roi, m'ordonnes-tu de conclure un traité avec le père patrat d'Albe ?' — 'Oui', dit le roi. — 'Roi, je requiers de toi l'herbe sacrée'. — 'Prends de l'herbe pure', dit le roi. Le fécial alla cueillir à la citadelle l'herbe pure. Après quoi il posa au roi cette question : 'Roi, me désignes-tu comme plénipotentiaire royal du peuple romain des Quirites ? Reconnais-tu ce caractère officiel à mes assistants et à mes ustensiles sacrés ?' — 'Oui', répondit le roi, 'sans préjudice de mon droit et de celui du peuple romain des Quirites'» (trad. G. Baillet). Comme on le voit, la conduite du rituel n'incombe pas au corps entier des féciaux, mais, dans un premier temps, au pourvoyeur de l'herbe sacrée (*uerbenarius*). Dans un second temps, ce spécialiste touche de son rameau la tête et les cheveux d'un collègue, le fait ainsi père patrat (*pater patratus*), c'est-à-dire porte-parole du peuple romain, et lui abandonne la suite des opérations. Le père patrat lit alors les clauses de l'accord, puis prend à témoin Jupiter de la bonne foi des Romains, enfin sacrifie un porcelet et appelle sur son peuple, en cas de parjure, le sort même de la victime. Les formules rituelles et le sacrifice visent clairement à la consolidation du traité et au respect de ses dispositions. Le texte de Tite-Live met donc en évidence le rôle des féciaux dans la conclusion d'un *foedus* et s'apparente par là aux définitions de Varron, *L.L.* 5,86<sup>1</sup> et de Nonius Marcellus, *De compendiosa doctrina*, Pars II, p. 187, 16-20 éd. L. Müller<sup>2</sup>. Sur la base de ces témoignages et au prix d'un traitement dialectal, Romano Sgarbi (1992) envisage une origine \**foediālēs* de *fētiālēs* et assigne à l'expression le sens propre de « garants ». Dans cette perspective, l'évolution de la diphtongue *oi* en *ē*, ainsi que la représentation graphique de /d/ par *t*, s'expliqueraient par le contexte ethnolinguistique de la Rome archaïque et par l'influence de populations voisines (Sabins et Falisques, par exemple). De plus, les

<sup>1</sup> Fetiales, quod fidei publicae inter populos praeerant; nam per hos fiebat ut iustum conciperetur bellum et inde desitum ut foedere fides pacis constitueretur; ex his mittebantur antequam conciperetur, qui res repeterent, et per hos etiam nunc fit foedus, quod fidus Ennius scribit dictum.

<sup>2</sup> Fetiales apud ueteres Romanos erant qui sancto legatorum officio ab his, qui aduersum populum Romanum ui aut rapinis aut iniuriis hostili mente commouerant, pignora facto foedere iure repetebant : nec bella indicebantur, quae tamen pia uocabant, priusquam id fuisset fetialibus denuntiatum.

interférences se comprendraient d'autant mieux que le droit fécial aurait aussi existé (conformément aux affirmations des auteurs anciens) en dehors de la Ville<sup>3</sup>.

Quoiqu'intéressante par son attention à la géographie linguistique, cette étymologie implique une particularité formelle embarrassante. En effet, le dérivé en *-ālis* reposerait sur une base *foedi-*, non sur le thème *foeder-* des cas obliques. Or, *foedi-* sert de forme de composition, comme l'atteste *foedifragus* « qui viole les traités ». Cet adjectif figure chez Aulu-Gelle (19,7,5), en tant qu'expression du poète Laevius (début du Ier siècle av. J.-C.). Cicéron l'emploie aussi et, dans un développement sur les guerres d'autrefois, l'applique aux Carthaginois : *Poeni foedifragi, crudelis Hannibal, reliqui iustiores* « les Carthaginois violaient les traités et Hannibal était cruel, les autres étaient plus justes » (*De off.* 1,38). Quelle qu'en soit l'explication historique (allomorphe dans le système de Caland ?), *foedi-* est à sa place dans un composé, mais ne se justifie guère dans une formation suffixale<sup>4</sup>. D'ailleurs, des neutres sigmatiques comme *genus* et *tempus* produisent les adjectifs *generālis* et *temporālis*. D'autre part, l'identification du premier élément de *fētiālis* avec une variante de *foedus* réduit les compétences des féciaux à la seule conclusion des traités, malgré le démenti des sources. À propos d'une étymologie différente, mais sémantiquement équivalente (*\*fēti-* = traité<sup>5</sup>), G. Dumézil (1956) remarquait justement :

Qu'on relise le texte le plus explicite sur le *ius fetiale*, Denys d'Halicarnasse, II, 72 : la conclusion des traités n'en est qu'une partie, à côté d'une demi-douzaine d'autres. La déclaration de guerre, notamment, n'est pas moins importante. Peut-être l'est-elle davantage, puisqu'une guerre peut bien finir sans traité, par l'extermination ou l'asservissement des vaincus, mais qu'elle ne saurait être *bellum pium*, donc favorable, si elle ne commence pas dans les formes juridico-religieuses qui mettent les dieux du bon côté. Il ne paraît donc pas probable que le nom des féciaux et de leur

<sup>3</sup> Cependant, les historiens de la religion romaine doutent parfois de l'existence des féciaux chez les proches voisins des Romains : voir Latte, 1960 : 123.

<sup>4</sup> Sur les premiers membres de composés en *-i-* (y compris *foedi-*), voir Bader, 1962, : 17, § 14.

<sup>5</sup> Cf. Walde et Hofmann, 1938-1954, s.v. *fetialis*.

ministère ne fasse référence qu'à la fraction "traité" de ce ministère. On ne se résignerait à une telle explication que si elle était évidente, et elle ne l'est pas.

Fort de ce constat, G. Dumézil fonde la définition de *fētiālis* sur un rapprochement nouveau. Si à son avis *\*fēti-* remonte bien à *\*dhēti-*, comme on le pense généralement, ce dérivé de la racine *\*dhē-* « poser, instituer » n'évoque pas seulement des noms de la « règle » ou de la « loi » (par exemple skr. *dhāma* et av. *dātəm*), mais surtout le neutre védique *dhātu* et ses composés. *\*Fēti-* et *dhātu* se rangent dans des séries de termes parallèles. Conformément à l'enseignement benvenistien, la forme en *-ti-* dénote l'action effective, tandis que la variante en *-tu-* comporte une nuance de virtualité ou désigne l'instrument de l'action. Les mots latin et indien renvoient donc à de simples modalités d'une seule et même notion. C'est pourquoi G. Dumézil demande au témoin védique des lumières sur son correspondant occidental. Malheureusement, véd. *dhātu* ne se rencontre qu'une fois dans le *Ṛgveda* et le passage pose un problème d'interprétation : *ātyam havīḥ sacate śac ca dhātu* (5,44,3) « l'oblation suit le coursier (= Agni), c'est l'essence et la base (du sacrifice) » (trad. L. Renou). Bien que le contexte n'éclaire pas beaucoup le terme *dhātu*, le sens de « base, fondement » trouve confirmation dans les emplois de ses composés. Ainsi, en 7,60,11, *sudhātu* (hapax) signifie « bien fondé, qui a une bonne assise » et s'applique à la conquête territoriale du roi généreux envers son chapelain (*puróhita*). Les autres adjectifs en *-dhātu-* renferment un nom de nombre au premier terme. Le plus important, *tridhātu-*, se traduit littéralement « aux trois assises », en particulier comme désignation du monde, dans un hymne à Viṣṇu (1,154,4). Pour G. Dumézil (1956 : 98), le sens propre de *dhātu* se retrouve dans le latin *\*fēti-* : selon ses propres termes, les *fetiales* « donnent une *assise religieuse* à tout acte de droit international, et d'abord à toute entreprise militaire ». Même si le sacerdoce des féciaux n'a pas son homologue dans l'Inde ancienne — l'organisation de la société védique n'en requiert pas l'existence —, le rituel romain de la déclaration de guerre a comme un écho dans le mythe d'Indra. En effet, de même que le représentant de Rome, le *père patrat*, effectue en territoire ennemi une marche en trois étapes et répète une formule consacrée au premier homme qu'il rencontre, puis en entrant dans la ville, enfin en pénétrant sur le forum, de même l'auxiliaire d'Indra,

Viṣṇu , fait ses trois pas et prélude ainsi au meurtre du démon Vṛtra<sup>6</sup>.

L'approche comparative de G. Dumézil enrichit considérablement l'étude de l'institution des féciaux. Cependant, l'aspect linguistique du dossier mérite un réexamen. L'adjectif et nom *fētiālis* s'analyse clairement comme dérivé en *-lis* et se range avec les dénominations, également propres à la langue religieuse, *aruālis* (*frātrēs aruālēs*), *Vestālis* (*uirgo Vestālis*) et *Diālis* (*flāmen Diālis*). Mais la question se pose de la forme précise du suffixe. Les manuels et les dictionnaires étymologiques isolent un morphème *-ālis* et identifient ainsi un nom d'action *\*fēti-*<sup>7</sup>. Quoiqu'incontesté, ce découpage fait difficulté, car les thèmes en *-i-* fournissent des dérivés secondaires en *-ulis*: de *genti-* (*gens* f., gén. pl. *genti-um*) procède *gentilis*, de *hostis* *hostilis*, de *cūis* *cūtilis*. Dans le cas de *fētiālis*, les règles de la formation des noms ne suggèrent donc pas une base *\*fēti-*, mais plutôt, d'après le rapport de *nuptiālis* à *nuptiae*, un féminin pluriel *\*fētiaē*. Ce terme s'inscrit dans un ensemble d'éléments lexicaux sémantiquement conciliables avec la valeur institutionnelle de *fētiālis*. Parmi les plus caractéristiques figurent *fēriae* « fête religieuse », *exsequiae* « funérailles » et, dans le domaine des relations internationales, *indūtiaē* « trêve, armistice ». Le pluriel de ces noms se justifie par la nature complexe de leur signifié. En effet, un jour consacré aux dieux et une cérémonie funèbre comportent un certain nombre de rites et de pratiques, tandis que la suspension des hostilités se négocie sur la base d'accords bilatéraux. De même, dans notre hypothèse, les *\*fētiaē* renverraient à un ensemble de dispositions particulières. Si en dernier ressort ce féminin pluriel repose sur *\*fēti-*, son correspondant le plus exact se trouve en avestique dans la forme de composition *-dāiti-*. D'une manière significative, la série des mots en *-dāiti-* renferme plusieurs expressions appartenant au vocabulaire des institutions. En font partie, notamment, *zraz.dāiti-* f. « croyance », *yaož.dāiti-* f.

<sup>6</sup> « Il fait matériellement, par ses pas, ce que le fécial romain fait, mystiquement, par son rituel : il procure au guerrier une marche et un champ de bataille assurés » (Dumézil, 1956 : 104). Les faits se trouvent : a) pour Rome, chez Tite-Live 1,32,5-14; b) pour l'Inde, dans le Ṛgveda 4, 18, 11.

<sup>7</sup> Cf. Walde et Hofmann, 1938-1954 : 489; Ernout et Meillet, 1959 : 231; Leumann, 1977 : 344, § 308.

« purification » et *rāmō.dāiti-* adj. « qui a une situation de paix », en parlant d'un lieu (*asah-*). De ces faits se dégage le sens de *-dāiti-*, également valable pour *\*fēti-* : « fait d'établir, d'instituer ». En conséquence, *\*fētiae* se rapporte aux « conditions établies, fixées ». Ce sont, par exemple, les clauses d'un traité de paix, lorsque l'intervention des féciaux vise à un accord, comme chez Tite-Live 1,24,7, où le père patrat invoque Jupiter et accomplit un sacrifice dans le seul but d'assurer le respect des dispositions (*leges*) du *foedus*. Mais, en d'autres circonstances, les *\*fētiae* sont les faits établis, en vertu desquels Rome est fondée à déclarer et à faire la guerre. Dans le développement de Denys d'Halicarnasse sur la mission des féciaux, ce fondement factuel du *bellum pium* s'exprime par le composé *hupothéseis* (*Antiqu. rom.* 2,72,4). Il est remarquable que ce terme s'accorde partiellement avec *\*fētiae* par l'étymologie (racine *\*dheH<sub>1</sub>/-dhH<sub>1</sub>-*), par la morphologie (suffixe *-ti-*) et par le nombre (pluriel). Une forme encore plus proche n'apparaît qu'en composition : *-thesiai*, type *sun-thesiai* « traité(s) » (*Il.* 2. 339). Bien que les formations grecque et latine soient indépendantes, le parallélisme présente néanmoins un intérêt. À la lumière de cette comparaison, la restitution de *\*fētiae* gagne en vraisemblance. Le dérivé *fētiālis* s'interprète donc littéralement : « (celui qui est) concerné par les *\*fētiae* », c'est-à-dire par les faits qui conditionnent la guerre ou la paix.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BADER, F. (1962) : *La formation des composés nominaux du latin*, Paris.
- DUMÉZIL, G. (1956) : « Remarques sur le 'ius fetiale' » : *Revue des Études Latines*, 34, p. 93-108.
- ERNOUT, A., MEILLET, A. (1959) : *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, 4e éd.
- LATTE, K. (1960) : *Römische Religionsgeschichte*, Munich.
- LEUMANN, M. (1977) : *Lateinische Grammatik I*, 2e éd., Munich.
- SGARBI, R. (1992) : « A proposito del lessema latino 'fetiales' », *Aevum*, 66, p. 71-78.
- WALDE, A., HOFMANN, J.-B. (1938-1954) : *Lateinisches etymologisches Wörterbuch*, Heidelberg.



## Lausanne-Genève-Lausanne

Henri Schogt  
*Université de Toronto*

La Suisse romande n'est pas très grande, mais sa renommée dans plusieurs domaines est mondiale. Il suffit de penser à Calvin et la Réformation, à Jean-Jacques Rousseau et le retour à la nature, à Henri Dunant et la Croix Rouge et à la Société des Nations pour se rendre compte de l'importance de la région pour l'histoire des idées et pour les activités humanitaires. Toutefois cette liste impressionnante n'est pas complète, car il y manque un nom, à savoir celui de Ferdinand de Saussure, le linguiste qui a révolutionné les sciences du langage. En passant en revue tous ces noms et toutes ces institutions illustres on ne tardera pas à remarquer que c'est à Genève que tout se situe.

Aussi est-ce pour moi une sorte de pèlerinage de me rendre à Genève quand je suis en visite chez mes très chers amis, linguistes comme moi — Maryse et Mortéza Mahmoudian, qui habitent à Ecublens tout près de Lausanne. Sans complètement oublier les autres c'est avant tout à Saussure que je pense, car son nom m'est le plus familier pour l'avoir rencontré fréquemment d'abord comme étudiant, puis comme enseignant. Au cours des années, examinant de plus près les principes de base du *Cours de linguistique générale*<sup>1</sup>, et lisant un nombre de travaux plus au moins exégétiques sur Saussure, j'en suis venu à me poser plusieurs questions concernant ses théories que j'avais acceptées au début comme l'Évangile de la linguistique. Avant de discuter ces questions, il faut présenter brièvement les principes de base du *Cours*, notamment ceux qui ont trait à la sémantique.

---

<sup>1</sup> Saussure, 1972.

Le structuralisme saussurien se caractérise par un nombre de dichotomies très nettes, et par, d'une part, l'articulation en unités bien délimitées, d'autre part une cohésion et une interdépendance très marquées de ces unités qui forment un système où tout se tient.

a) Quand Saussure préconise la priorité de l'étude synchronique qu'il oppose aux recherches diachroniques, il atteint deux choses à la fois. Premièrement il faut accepter les langues modernes, tel le français, comme objets dignes de recherches linguistiques, et deuxièmement grâce à la synchronie non pas appliquée à un état historique dans l'évolution d'une langue mais à une langue telle qu'elle est parlée au moment des recherches, les linguistes disposent d'un corpus sans lacunes et si besoin est, les sujets parlants peuvent leur fournir des clarifications sur des points obscurs. Là où les recherches de la linguistique historique et diachronique s'intéressaient à des questions isolées, la synchronie est à même d'éviter la fragmentation et le manque d'une vue d'ensemble dont souffrait la linguistique pré-saussurienne.

b) Une des conséquences de l'attention faite à la langue dans son état synchronique et contemporain a été la découverte de l'importance de l'écart des manifestations individuelles qu'on observe chez les locuteurs par rapport à la norme sous-jacente. Ce n'est pas que cet écart n'ait pas été remarqué par les historiens de la langue. À l'époque post-classique déjà les grammairiens romains signalent les déviations les plus courantes du latin populaire (également appelé vulgaire, et probablement représentant simplement le latin parlé de tous les jours) par rapport aux prescriptions du bon usage de la syntaxe, de la morphologie et de la prononciation. Il y a pourtant un élément nouveau dans l'étude synchronique où l'on tient compte de toutes les déviations observées, là où dans l'histoire de la langue il s'agissait seulement des écarts qui aboutissaient à des changements permanents et à la modification de la norme.

Face à la multiplicité des déviations et des lapsus — celles-là représentant une habitude individuelle (ou de groupe), ceux-ci n'étant que des erreurs occasionnelles sans lendemain — Saussure propose de faire abstraction des particularités individuelles pour ne tenir compte que d'un ensemble sous-jacent d'unités linguistiques et de structures que tous ceux qui parlent la même langue partagent et auquel ils ont recours quand ils forment leurs messages parlés ou écrits. Ces messages, quelle qu'en soit la présentation, ressortissent à *la parole* tandis que le système sous-jacent reçoit le nom de *langue*.

c) Une des implications de la dichotomie langue ~ parole est qu'il faut distinguer nettement entre ce que les locuteurs ont en commun, en tant que membres d'une communauté linguistique, et les traits qui distinguent les individus l'un de l'autre. En combinant la synchronie, la langue et la communauté Saussure a pour ainsi dire déblayé le terrain de recherche en écartant autant que possible l'aléatoire et l'inconnaissable pour ne garder que ce qui est essentiel.

d) En plus de ces trois dichotomies il faut mentionner quelques termes qui jouent un rôle important dans la discussion de la sémantique de Genève. Sans qu'il s'agisse d'une opposition du type que nous venons de discuter on a une fois de plus affaire à deux domaines différents qui se présentent au descripteur, ceux de la forme et du contenu. La forme est phonique, ou dérivée de la phonie représentée graphiquement, le contenu qui se dérobe à l'observation directe est ce que la forme exprime. Le message linguistique, ou en termes laïques et naïfs « ce que le locuteur veut exprimer » a besoin d'une forme que l'interlocuteur interprète.

e) Pour les unités de sens le *Cours* offre quelques schémas dont il suffit de retenir deux : *signifiant* ↔ *signifié* et *image acoustique* ↔ *concept*. Il est question d'une corrélation indispensable : le signifiant (l'image acoustique) évoque nécessairement le signifié (le concept) et vice versa. Les deux parties forment ensemble le *signe linguistique*, une unité biunivoque ↔.

f) Ce lien qui combine le signifié et le signifiant en signe unique est arbitraire et conventionnel. Si l'on n'est pas au courant de la convention on ne peut pas dire quel est le signifié d'un signifiant qu'on perçoit, ni de savoir comment exprimer un concept de sorte que l'interlocuteur comprenne ce dont il s'agit. En plus de l'arbitraire de ce lien, il y a l'arbitraire du découpage du contenu en unités. Si ce découpage était complètement motivé, il y aurait une correspondance mot-à-mot d'une langue à l'autre. Tout traducteur sait que ce n'est pas le cas. C'est un problème qui ne regarde pas le descripteur qui s'en tient à une seule langue pour en dégager la structure, pour découvrir l'agencement des unités de cet ensemble où tout se tient.

g) En guise d'illustration de ce qu'il entend par valeur et par signification, Saussure fournit pourtant un exemple tiré de deux langues à savoir l'anglais et le français. Là où la signification de *mouton* et *sheep* est identique dans *le mouton broute l'herbe* et *the sheep is grazing the grass*, la valeur des deux vocables ne l'est pas. *Mouton* peut signifier l'animal vivant ou la viande apprêtée de cet

animal tandis que l'anglais dispose de *mutton* pour cet emploi-ci. On pourrait dire que la valeur est paradigmatique, tandis que la signification est syntagmatique. En même temps cet exemple illustre le caractère unique de chaque langue et l'impossibilité du mot-à-mot automatique.

Que ce soit pour une langue donnée ou pour toutes les langues humaines prises ensemble, l'idéal d'un système sans gangue et sans impuretés continue à hanter un grand nombre de linguistes. Ainsi la grammaire universelle essaie de sauvegarder l'universalité intégrale du fonctionnement langagier en multipliant les règles et les formules. Pour d'autres chercheurs, pourtant, le principe même de l'équilibre systémique et la prévisibilité de « la parole » à partir de « la langue » a soulevé des questions quand ils se trouvaient en face de la réalité complexe de telle ou telle langue. Au courant des années, la construction solide du *Cours* s'est peu à peu effritée, puisque bien des problèmes sont restés sans réponse, tandis que d'autres ont reçu des solutions qui ne respectent pas le caractère monolithique de la *langue*. Sans observer la chronologie des objections et des questions formulées au sujet du *Cours*, on pourrait faire la liste que voici.

a) La synchronie qui avait libéré la linguistique de ses préoccupations étymologiques et de ses préférences pour les langues classiques préconise l'étude de la langue à un moment donné de son évolution; ce moment coïncide dans la plupart des études avec le moment où la recherche est faite, mais la synchronie historique n'est pas exclue. Le postulat de la priorité de la synchronie qui serait indispensable pour une description adéquate du fonctionnement et de la structure d'une langue au point de vue de ceux et celles qui la parlent semble tout naturel, mais il y a anguille sous roche. Le problème se cache dans le fait que, à n'importe quel moment de l'évolution d'une langue, il y a des locuteurs qui sont en avant par rapport à la moyenne, tandis que d'autres restent en arrière. Le plus souvent ce sont les jeunes qui emploient le plus de formes novatrices là où la vieille génération s'en tient aux normes qui étaient en vigueur lors de leur jeunesse. Afin de pouvoir incorporer les différentes variantes des générations successives, il faut admettre un aspect diachronique dans la synchronie et tenir compte de forces évolutives ou du dynamisme de la langue; la synchronie dynamique fait son entrée. Il ne suffit pourtant pas de tenir compte des générations, il est nécessaire aussi d'examiner les différences sociales (les sociolectes) et géographiques (parlers régionaux et dialectes).

Comme Terry Nadasdi<sup>2</sup> a remarqué : parler d'un archaïsme d'un usage courant au Québec fait preuve soit d'un manque de logique, car si tout le monde emploie la forme en question il ne s'agit pas d'un archaïsme, soit d'une attitude colonialiste et condescendante qui n'accepte que le français hexagonal comme norme.

b) Étroitement lié à la question des déviations sociales, régionales ou relatives à la génération, le problème de dichotomie langue ~ parole place le descripteur devant la tâche de décider ce qui est du fonds commun de la langue et ce qui n'y appartient pas, n'étant que la création (ou le lapsus) d'un individu, ou d'un groupe restreint de locuteurs. En même temps il faut répondre à la question de savoir à quel point un vocable, une forme grammaticale, une opposition phonologique entre (innovation) ou sort (devenant désuet) de la langue. Et qu'en est-il d'usages spécialisés et professionnels ? Dans ce cas-ci la codification est bien établie et il n'est pas question d'une création, mais la grande majorité des locuteurs ne reconnaît même pas passivement cette forme de langage. Pourvu que les membres de ce groupe très restreint soient en même temps des locuteurs de la langue commune ils font partie de la communauté linguistique, mais le problème du jargon professionnel reste ouvert.

c) La notion de communauté linguistique se définit facilement : c'est l'ensemble des locuteurs qui parlent la même langue. Pourtant en acceptant cette définition, on a simplement déplacé le problème, car il n'est pas évident ce qu'on entend par parler la même langue. Il y a plusieurs facteurs qui rendent l'unité de la communauté illusoire. Premièrement comme nous l'avons déjà vu, les générations ne parlent pas exactement la même langue, n'obéissent pas aux mêmes normes. Deuxièmement il y a les sociolectes qui compliquent la situation, et les parlars régionaux. En plus il y a la fragmentation causée par le fait qu'aucun individu ne parle exactement de la même façon que les gens autour de lui. À quel moment un élément langagier acquiert-il le statut d'« élément partagé par les membres de la communauté » ? Quand on parle de la francophonie ou de l'anglophonie on passe sous silence les divergences énormes à l'intérieur de ces communautés linguistiques, divergences qui rendent l'intercompréhension entre certains membres de ces masses de locuteurs parfois difficile, sinon impossible. Il y a

---

<sup>2</sup> Nadasdi, 1997.

plus d'un siècle William Dwight Whitney (1827-99)<sup>3</sup> déclarait déjà qu'aucun membre d'une communauté linguistique ne reçoit, ni ne possède, la totalité de l'inventaire langagier, mais ni lui, ni Saussure n'indiquent un pourcentage approximatif de locuteurs qui pourraient garantir l'appartenance d'un élément à la langue commune. Il faut donc constater que ni la délimitation de la communauté linguistique, ni l'inclusion d'éléments dans l'inventaire de la *langue* ne se fonde sur des critères précis. Ce manque de netteté n'est pas relevé, pourtant, dans les recherches portant sur les champs linguistiques, faites dans le cadre du structuralisme ou de celui de l'axiologie. C'est notamment dans les champs notionnels et lexicaux que le caractère théorique se manifeste : aucun locuteur, sauf le chercheur lui-même qui a consulté des encyclopédies et des dictionnaires, ne possède tous les vocables qui figurent dans un champ donné. Ainsi ce qui est une opposition dans le champ en question risque de ne pas avoir de pertinence pour un nombre de locuteurs, tandis que d'autres qui emploient les deux vocables qui forment la paire oppositive ont recours à l'opposition pour faire ressortir certains traits qui ne sont pas aperçus de ceux qui ne possèdent pas ces deux vocables. Si le vocable utilisé leur est inconnu la communication échoue, si le vocable est connu, mais l'élément en opposition ne l'est pas, l'interprétation est incomplète ou faussée.

d) Là où les divergences phonétiques et phonologiques sont directement observables, le contenu se dérobe à l'observation primaire. Aussi le principe saussurien de l'unité se composant de deux éléments qui s'évoquent l'un l'autre tend-il à escamoter le caractère asymétrique de l'union « forme-contenu ». Il est évident que les divergences formelles risquent d'empêcher la communication si elles sont très grandes, et il est également clair que les personnes qui essayent d'établir le contact langagier ont vite fait de remarquer l'échec. En revanche les malentendus causés par des interprétations dissemblables qui restent longtemps inaperçus sont très nombreux et forment la source de conflits sérieux. La communication n'est jamais parfaite, mais l'interprète d'un message oral est la plupart du temps capable d'adapter le système phonique du locuteur au sien. Pour faire le même rapprochement dans le domaine du contenu il faut être très bien au courant des connaissances globales et des particularités idiosyncratiques de celui qui parle.

---

<sup>3</sup> Whitney, 1884.

e) Après les travaux exégétiques consacrés au *Cours* par des linguistes tels que Robert Godel, Rudolf Engler, et Tullio de Mauro<sup>4</sup>, personne n'accepte plus, comme venant de Saussure, le petit dessin de l'arbre du schéma du signe linguistique présenté dans le *Cours* par les rédacteurs Charles Bally et Albert Sechehaye. Aussi ce dessin qui risque de réduire l'application du schéma aux seuls noms concrets quantifiables est-il maintenant généralement rejeté. Il aurait dû faciliter la compréhension du schéma, mais la simplification faussait les idées de Saussure. Bien que beaucoup moins évidente il y a une deuxième simplification dans la présentation du schéma qui doit être examinée de plus près. Il s'agit des équations *signifiant = image acoustique, signifié = concept*. Une fois de plus le problème se trouve du côté du contenu. La question se pose de savoir si le signifié est vraiment identique au concept. Le *Petit Robert* (1986) fournit les définitions que voici :

Concept [kõsept] n.m. (1404) lat. *conceptus* de *concupere* « recevoir » *Philo.* Représentation mentale générale et abstraite d'un objet. V. Idée. Du *concept* V. Conceptuel. *Formation des Concepts*. V. *Conception; abstraction; généralisation. Compréhension, extension d'un concept.* — *Ling* : *Le signe, le mot, le concept et la chose.*

et

Signifié [sijnifje] n.m. (1910; de *signifier*) *Ling.* Contenu du signe V. Sens (opposé et lié au *signifiant*), *L'étude des signifiés* V. *Sémantique*. Signifié dénotatif, connotatif.

Notons que le rapport entre les deux définitions est assez précaire. « Signifié » ne figure pas dans l'énumération sous la rubrique « *Ling* » de « concept ». On y trouve : le signe, le mot, le concept et la chose, sans qu'il soit clair quel est le rapport entre ces quatre éléments, qui semblent reprendre le schéma du *Cours* pourvu qu'on substitue « signifiant » à « signe ». De son côté « signifié » ne résout rien non plus. On cherchera en vain « concept » dans l'article qu'y consacre le *Petit Robert*. En revanche il s'introduit une complication supplémentaire, car il est question d'un signifié dénotatif et d'un signifié connotatif. Même sans s'aventurer dans les sables mouvants de la connotation, les chercheurs auront du mal à trouver le concept qui corresponde au signifié « acte. » Avec

<sup>4</sup> Godel, 1957; Engler, 1967-74; Saussure, 1972.

beaucoup de bonne volonté, sinon ingéniosité, on peut voir un élément commun dans *acte* (juridique), *acte* (de courage), (faire) *acte* (de bonne volonté). Le Petit Robert a une entrée séparée pour *acte* (d'une pièce de théâtre), sans qu'on puisse dire si on a affaire à un cas de polysémie ou d'homonymie. Quoi qu'il en soit, même si l'*acte* (d'une pièce de théâtre) est exclu, le concept c'est-à-dire « la représentation mentale générale et abstraite » de l'objet « acte » reste insaisissable. Aussi faut-il conclure que le concept et le signifié ne couvrent pas le même terrain, ce dernier étant une construction théorique d'un degré plus élevé d'abstraction que le concept.

Tous les efforts de combiner le signe de l'inventaire paradigmatique et le signe, en tant qu'occurrence dans la parole recourent à des procédés de réduction et de choix—un des termes qu'on utilise est celui de « monosémisation »—et font ainsi face à la poly-interprétabilité du signifié de l'inventaire paradigmatique. Pourtant on passe sous silence la question de savoir si le signifié monosémisé, et tous les éléments non choisis du signifié non monosémisé, se réunissent dans un concept unique.

f) Au courant des années qui ont suivi la publication du *Cours*, une révision des rapports entre signifiant et signifié a eu lieu, quoique le principe général de l'arbitraire et du caractère conventionnel de ce rapport se soit maintenu. Comme les arguments concernant l'arbitraire du signifiant sont bien connus, il suffit ici de les résumer brièvement<sup>5</sup>. On a affaire à deux phénomènes, à savoir l'imitation onomatopéique et l'expressivité. Le cas des onomatopées est assez simple. Il faut en distinguer deux types. Premièrement celles qui ont un caractère direct : le signifiant imite le son, la production d'un son etc., qui constitue le signifié : *craquement*, *craquer*, *crépiter*, *crépitement*. La deuxième catégorie est formée par des unités dont le signifiant reproduit plus ou moins les sons associés avec les signifiés qui produisent ce son, comme des noms d'animaux ou d'instruments de musique : *coucou*, *flûte*. Les onomatopées se forment à partir de l'inventaire phonologique de telle ou telle langue aux règles phonotactiques de laquelle elles obéissent.

L'expressivité pose plus de problèmes. On a souvent affaire à une sorte de synesthésie où la sonorité du signifiant est en accord avec des associations provoquées par le signifié. Il se peut que l'expressivité prenne une forme articulatoire. Là où *fluide* offre un

---

<sup>5</sup> Schogt, 1992.

exemple de synesthésie sonore, *minuscule* dont l'articulation ne requiert pas une grande ouverture de la bouche entre plutôt dans la catégorie de l'expressivité articulatoire.

Le rôle de l'expressivité varie d'une situation (d'un texte) à l'autre. C'est notamment dans les textes littéraires et poétiques qu'il est important. Comme les onomatopées figurent souvent dans des textes expressifs, la distinction entre mots expressifs et onomatopées tend à s'estomper dans les analyses littéraires. Dans les deux catégories la forme n'est pas arbitraire et comporte des éléments dont il faut tenir compte lors de l'interprétation du texte.

g) La contribution de la forme au contenu n'est pas le seul élément non intellectuel et non dénotatif dont il faut tenir compte dans l'interprétation d'un message. Saussure offre dans le *Cours* un schéma des séries paradigmatiques qu'on peut former à partir de « enseignement »<sup>6</sup> en utilisant comme base soit l'identité formelle partielle, soit la similarité au plan du contenu. Il n'y envisage pas la possibilité d'une série associative, ni une extension connotative. Pourtant l'association et la connotation jouent un rôle très important dans la communication et l'interprétation de messages langagiers, et cela non seulement dans le domaine de la littérature. Saussure se limite à la dénotation et ne discute même pas la question de savoir si les éléments non réalisés d'un signifié monosémisé exercent parfois une influence sur la réaction subconsciente du récepteur d'un message. Ainsi le *Cours* passe sous silence tout le réseau d'associations culturelles qui font partie du bagage des locuteurs d'une communauté linguistique et n'examine pas les réactions que les signes linguistiques provoquent au point de vue de la stratification sociale, du registre et des subdivisions régionales.

Quand on pense à l'importance de tout cet ensemble de facteurs dans la communication, on comprend le reproche qui a été fait à la théorie saussurienne d'être trop intellectuelle. Ce qui arrive quand la langue est dépourvue de ce réseau associatif forme l'objet d'observations pénétrantes d'Eva Hoffman dans son livre *Lost in Translation* (1990, deuxième partie intitulée, « Exile »)<sup>7</sup>. Elle y décrit le sentiment d'une aliénation profonde qu'elle éprouve pendant la période passée à Vancouver quand elle se débrouille bien en anglais — elle est venue au Canada à l'âge de 13 ans en 1959, ayant

---

<sup>6</sup> Schogt, 1968.

<sup>7</sup> Hoffman, 1990.

quitté Cracovie en Pologne — mais ne saisit rien des sous-entendus et des indices paralinguistiques de ce que les gens lui disent.

L'examen des principes de base du *Cours* en a mis à jour les limitations. Sans qu'on puisse parler d'un échec total, le structuralisme saussurien ne peut pas faire face à toutes les complexités et irrégularités qui caractérisent la communication linguistique. La théorie ne peut pas rendre compte non plus de certaines distributions inattendues dans la zone de transition entre un système verbal à pronoms obligatoires et un système à sujet zéro, comme le démontre David Heap dans sa thèse de doctorat « La variation grammaticale en géolinguistique : les pronoms sujet en roman central »<sup>8</sup>. Il constate que la grammaire universelle, elle non plus, ne peut fournir toutes les réponses. Les deux approches souffrent de ce que le linguiste haligonien Rostislav Kocourek a nommé « réductivisme »<sup>9</sup>.

Comment la linguistique pourra-t-elle remédier aux déficiences de ce réductivisme genevois ? Il faut mentionner Igor Mel'čuk et son équipe qui ont entrepris à Montréal un travail de longue haleine : la création d'un *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain*<sup>10</sup> basé sur la théorie *sens-texte*. Comme la combinaison sens-texte l'indique, le point de départ n'est pas le signe isolé mais le signe en tant qu'unité d'expressions où il joue le rôle principal. On examine la combinatoire lexicale et les possibilités aussi bien que les restrictions syntaxiques. En plus Mel'čuk publie un *Cours de morphologie générale*<sup>11</sup>, qui se fonde sur le même principe d'exhaustivité méticuleuse. Plus près de Genève que ne le sont Halifax et Montréal se trouvent Ecublens et Lausanne où je retourne après ma visite de la ville de Ferdinand de Saussure. Et c'est précisément chez Mortéza Mahmoudian que je trouve encore une solution à l'impasse créée par le réductivisme qui a régné si longtemps en linguistique. Deux de ses publications récentes, *Modern Theories of Language* (1993)<sup>12</sup> et *Le contexte en*

---

<sup>8</sup> Heap, 1996.

<sup>9</sup> Kocourek, 1988.

<sup>10</sup> Mel'čuk, 1984a).

<sup>11</sup> Mel'čuk, 1984b).

<sup>12</sup> Mahmoudian, 1993.

*sémantique* (1997)<sup>13</sup>, montrent clairement de quels principes il s'inspire dans ses recherches. J'y glane quelques-unes de ses idées, tout en conseillant aux linguistes de consulter eux-mêmes ces deux livres.

- 1) La terminologie ne doit pas être une barrière contre l'intrusion des profanes et des non convertis.
- 2) La collection de données empiriques doit avoir la priorité par rapport à l'élaboration d'une théorie.
- 3) La théorie doit être régulièrement soumise au contrôle de nouvelles données et ne doit pas prendre le statut d'une vérité absolue.
- 4) Dire « Ce n'est pas de la linguistique » quand on n'est pas d'accord avec les idées d'autrui témoigne d'un manque de tolérance. Devant la complexité des phénomènes langagiers il est nécessaire d'avoir une grande ouverture d'esprit. En comparant deux théories, il faut chercher les convergences plutôt que les différences de surface.
- 5) L'introspection risque de faire coïncider la subjectivité du théoricien avec ce qu'il présente comme la norme de la collectivité.
- 6) Au lieu d'avoir le *oui* et le *non* absolus, les phénomènes linguistiques peuvent être de nature statistique, et leur validité s'exprime en termes de pourcentages.

Cette énumération faite plus au moins au hasard est loin d'être exhaustive. Elle suffit pourtant pour souligner l'importance de Lausanne en tant que centre de linguistique qui prend la relève de Genève.

© Henri Schogt

---

<sup>13</sup> Mahmoudian, 1997.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ENGLER, R. (1967-74) : *Cours de linguistique générale de Ferdinand de Saussure*, Wiesbaden : Harassowitz.
- GODEL, R. (1957) : *Les sources manuscrites du Cours de linguistique générale de Ferdinand de Saussure*, Paris-Genève : Droz.
- HOFFMAN, E. (1990) : *Lost in Translation*, New York : Penguin Book, U.S.A.
- HEAP, D. (1996) : « La variation grammaticale en géolinguistique : les pronoms sujet en roman central », Thèse de doctorat non publiée, Université de Toronto.
- KOCOUREK, R. (1988) : « Le réductivisme lexical : remarques sur la linguistique sans mots », *AFLA*, 1, p. 3-38.
- MAHMOUDIAN, M. (1993) : *Modern Theories of Language: The Empirical Challenge*. Durham/Londres : Duke University Press.
- (1997) : *Le contexte en sémantique* (Bibliothèque des cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain, n° 89), Louvain : Peeters Louvain-La-Neuve.
- MELČUK, I. (1984) : *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain*, Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- (1984) : *Cours de morphologie générale* (en cinq volumes). Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal, CNRS Éditions.
- NADASDI, T. (1997) : « Écarts sémantiques entre le français hexagonal et le français québécois : phénomène social, » in *Significations*, Essais en l'honneur d'Henry Schogt recueillis par Parth Bhatt, Toronto : Scholars' Press, p. 487-96.
- SAUSSURE, F. de (1972) [1916] : *Cours de linguistique générale*, Édition critique préparée par Tullio de Mauro, Paris : Payot.
- SCHOGT, H. (1992) : « Onomatopées, mots expressifs et la métaphore en phonétique » in *Mélanges Léon*, Phonétique, phonostylistique, linguistique et littérature, Hommages à Pierre Léon; réd. Pierre Martin. Toronto : Éditions Mélodie, p. 463-7.

— (1968) : « Quatre fois 'enseignement' », *Word*, 24 (1, 2, 3), p. 433-45.

WHITNEY, W. D. (1884) [1867] : *Language and the Study of Language. Twelve Lectures on the Principles of Linguistic Science*, Londres : N. Trübner and Co.



## D'un étrange repaire pour la (dé)négation

Jackie Schön

*Université de Toulouse-Le Mirail*

Des textes courts de Freud, celui qui a pour titre original *Die Verneinung* (1925) est resté parmi les plus commentés, visités, fouillés, interrogés, notamment par les linguistes.

La raison pour laquelle je le convoque aujourd'hui tient à ce que, travaillant sur les emplois familiers de lexèmes, il s'est clairement imposé que l'acception familière naissait du *déni codé de l'ordre linguistique*.

Ainsi, par exemple, le lexème *tarte* prend-il des sens stigmatisés en dénommant ailleurs qu'en pâtisserie, *pelle* revêt-il acception familière pourvu que s'évacue la possibilité de désigner l'outil qu'avant tout il dénote et *fabriquer* ne s'entend-il familièrement que hors d'un contexte de son emploi propre etc...

Dans ces conditions, ne suffit-il pas d'employer des lexèmes en non conformité avec des éléments situationnels pour les sortir de leur statut et les marginaliser ? Dans quelle mesure ce principe ne condamne-t-il pas toute utilisation tropologique des termes à leur dévalorisation systématique par création de sens « parasites » résultant de chacun de leurs emplois ? Certes, on peut considérer que, plus que tout autre, un usage métaphorique ou métonymique de lexèmes féconde de leurs potentialités sémantiques respectives mais la langue serait vite interdite de fonctionnement si chacune de ces potentialités prenait souche ! Il n'en reste pas moins que pour qu'une *cruche* vaille une idiote il faut d'abord qu'elle ne soit pas de poterie, pour qu'une quelconque *peau de vache* satisfasse des intentions insultantes, que l'expression ne désigne aucune peau d'aucune vache et qu'une courge n'est, péjorativement, une *course* que dans sa non coïncidence avec la péponide du même nom, etc...Il est inutile

d'accumuler les exemples car, on l'aura compris, l'essentiel est que le sens familier des lexèmes niche dans l'*espace de négation discursive du signifié du signe*.

Une formule synthétique du type : « une courge n'est une *courge* que parce qu'elle n'est pas une courge » ne vaut que si on la rattache à l'argumentation qu'elle illustre. Or, il s'établit de telles correspondances entre le développement même de l'article de Freud sur la négation et les observations que j'ai amassées au cours d'un lent travail sur la familiarité langagière que le texte freudien — d'autant plus énigmatique que sa portée est immense — se laisse imager par des exemples empruntés au fonctionnement du français tandis qu'une question aussi complexe que celle de la polysémie lexicale, s'en voit éclairée — au moins dans sa version familière — d'une façon que je crois mériter intérêt.

Ramenant les prétentions à une juste mesure, comme le texte de référence cèle sous sa brièveté de multiples prolongements, mon souci a été de ne pas le caricaturer à force de simplifications circonstanciées.

Freud interprète la négation comme manifestation de la remontée à la conscience d'un refoulé et ne voit en elle rien moins que l'origine de la séparation entre l'intellectuel et l'affectif. Il pose que l'opposition subjectif/objectif, « qui n'existe pas dès le début », est construite par la pensée laquelle est douée d'une capacité double : celle de ramener à la présence un objet perçu, grâce à la représentation qui en est faite *dans* le moi et celle de juger de ce qui, du représenté dans le moi peut être *retrouvé au-dehors*, dans la perception de la réalité.

Pour remonter jusqu'à la source du raisonnement humain, Freud part de la distinction aristotélicienne entre le jugement d'*attribution* et le jugement d'*existence* avec, pour équivalence psychique, qu'au premier échoit le rôle de décider si une chose est bonne ou mauvaise pour le moi et au second, celui de « concéder ou contester à une représentation l'existence dans la réalité ».

Du côté du linguistique — et hormis le cas des syntagmes figés — l'examen des conditions d'emploi dans lesquelles des lexèmes prennent acception familière montre que ces conditions sont exactement celles qui caractérisent l'opposition verbo-nominale du français. Était-ce, alors, le piège de la circularité, la confrontation à des évidences qui auraient dû servir de point de départ ? S'il en était ainsi, comment s'expliquer que ces évidences ne constituent pas

l'ancrage le plus banal des approches du fait langagier familial ? Bref ! — les locutions étant toujours à traiter à part — il se confirme que les modalités de « familiarisation » lexématique varient selon la classe grammaticale d'appartenance des lexèmes concernés. C'est donc tout à fait *régulièrement* que les noms prennent acception familière en *fonction attributive* tandis que les verbes le font en *fonction prédicative*, chacun d'entre eux se familiarisant en tant que représentant de sa catégorie. À l'intérieur de ce cadre, et *par le discours*, c'est en liant *syntactiquement* entre elles des classes *sémantiquement* incompatibles que s'opère le passage de sens propres à des sens familiers, par exemple : en mettant en attributs à des dénominatifs de personnes des caractéristiques qui ne leur correspondent pas ou en donnant à des verbes, des compléments auxquels ne les destine pas leur sens premier. Ces points ayant été présentés ailleurs (J. Schön, 1996, 1997), illustrons le mécanisme. Lorsqu'un locuteur, *en situation*, s'exclame à l'intention de quelqu'un : *quelle tarte !*, ce gâteau devient l'équivalent définitoire de la personne visée; si, toujours *en situation*, il énonce : *quelle tarte j'ai prise en rentrant hier soir !*, le vocable *tarte* renverra, le plus vraisemblablement, à une gifle et le verbe *prendre* impliquera peu la volonté du sujet syntaxique.

Que dit Freud concernant la modalité *attributive* du jugement si ce n'est qu'elle doit permettre de décider si une *propriété* est ou n'est pas à une chose ce qui, en termes de pulsions, se traduit par : ça je veux le manger ou le cracher et deviendra, postérieurement au stade oral : ça je veux l'introduire en moi ou le rejeter ? Notre locuteur précédemment pressenti se doute-t-il de ce qui s'effectue lorsque, dans son discours, il unit par des liens syntaxiques des éléments linguistiques appartenant, respectivement, l'un à la classe des dénominatifs de personnes et l'autre à celle des dénominatifs de comestibles, par exemple ? Ou bien reste-t-il quelque irréductible incrédule pour soutenir que la systématisme du procédé utilisé avec effets familiers, ne repose que sur l'inconvenance sémantico-syntaxique ?

Quant à la seconde des facultés de jugement, elle trouverait son répondant linguistique dans la fonction *discursive* entendue comme celle qui préside à la mise en énoncé effective de la langue. Cette fonction, dont il est hors de mon propos d'élucider ici l'hétérogénéité de la nature (logico-sémantique, grammaticale et pragmatique), chapeaute la fonction prédicative syntaxique (qui, en

élevant des attributs au rang de prédicats (livre des prédicats verbaux *et* nominaux) et la fonction attributive; elle se situe à un niveau supérieur à celui qui est le leur.

Selon l'analyse de Freud, la deuxième des modalités de jugement doit aider à décider si une représentation (*subjective* puisque intériorisée) a ou n'a pas d'existence dans la réalité (*au-dehors*). Dans quelle mesure le rôle imparti par le psychanalyste à l'« épreuve de réalité » diffère-t-il de celui que joue la *situation* pour le linguiste — et pour les locuteurs — lors de l'interprétation à donner au lexème *tarte* des exemples proposés ci-dessus ? Face à une *tarte réelle*, l'énoncé exclamatif *quelle tarte !* actualisera le sens propre du lexème tandis qu'en son absence mais à l'adresse — directe ou indirecte — d'une personne la « même » exclamation vaudra dénigrement de la personne.

Nous arrivons au cœur de ce que révèle la comparaison proposée entre le fait familier linguistique et ce que lit Freud dans la négation. Par-delà la conclusion qui s'impose — et que je m'autorise à marteler parce que c'est *la* clé —, à savoir que l'interprétation familière du lexème *tarte* en l'occurrence, est rendue possible par l'absence, dans la situation énonciative, d'un référent dénommé « *tarte* » en français, il manque à dévoiler ce qui s'exprime par et sous les acceptions lexématiques familières.

Lorsque des noms sont employés avec des sens déviés, ces sens se forment dans la brèche entre ce que les noms dénotent et ce qu'ils désignent. De par la fonction attributive dans laquelle les noms sont utilisés, leurs sens seconds *qualifient* l'objet (*réel*) désigné. La personne traitée de *tarte* se trouve ainsi affublée des traits caractéristiques de la pâtisserie en question etc... mais surtout, ce qui s'impose à l'observation, c'est l'inverse proportionnalité entre une profusion de lexèmes et la pauvreté, la monotonie, la fixité de contenu « familier » vers lequel ils convergent. Une telle complémentarité des faits met clairement en évidence que le mécanisme à l'œuvre intéresse des *classes sémantiques* d'éléments et non pas des éléments isolés.

Par exemple, lorsque des noms de comestibles revêtent sens familier du fait de s'appliquer à des personnes, voilà ces dernières uniformément présentées comme sottes, niaisés, laides, méchantes, ignorantes etc...

Je suis restée longtemps démunie de termes pour nommer ces « niches sémantiques » autour desquelles s'agglutinaient les

expressions familières depuis : *AVOIR la dalle, la dent, les crocs...les boules..., la frite, la pêche..., le spleen, le blues..., la chcoumoune, la baraka..., la haine, la rage...* jusqu'aux emplois réfléchis des verbes sur le modèle de *je me casse, me barre, me tire..., je m'enfile + complément, me tape + complément, m'appuie + complément etc...*(J. Schön, 1996) parce que je cherchais à circonscrire des concepts là où gîtaient des *affects*.

Car c'est bien de cela qu'il s'agit, de la façon dont le langage *affectif* émerge du tissu de la langue, démasqué par sa confrontation avec la réalité *objective* de la situation énonciative.

En regardant le fonctionnement des emplois familiers comme des chemins que se frayent les affects à travers les discours, des énigmes « langagières » se sont, pour moi, résolues.

Partons d'exemples déjà évoqués mais en se focalisant sur les verbes, cette fois, soit : *il a pris une de ces tartes !* ou bien : *il lui a mis une de ces tartes !*

Les sens familiers des verbes, reconnus par l'usage et précisés dans le dictionnaire sont, respectivement, *recevoir* pour *prendre* et *donner* pour *mettre* mais ces sens entraînent des compléments dont la teneur renvoie, invariablement, à la violence. Pour la trentaine de verbes courants examinés (Schön, 1996), les champs sémantiques balayés par leurs acceptions familières se ramènent tous à ceux de l'hostilité, la mauvaise intention, la dérision, l'humiliation, le dénigrement, le mépris etc... Le sens familier de chaque verbe vient *doubler* son sens premier de son revers *négatif*, d'un sens qui *dénie* tout aspect positif de l'action que l'avèrs du verbe indique.

Ce constat, que renforce celui de la dissymétrie sémantico-syntaxique des verbes en emploi pronominal (par exemple, la différence entre : *je m'éclate* et *je t'éclate; je me défonce* et *je te défonce*, etc...) par laquelle s'affirme le narcissisme archaïque des locuteurs, prouve à quel point le texte de Freud est adapté à nos préoccupations linguistiques.

Le moment est venu de nouer ensemble les fils démêlés.

Pour des énoncés à entendre familièrement : s'ils sont formés de noms, la réalité situationnelle à laquelle les locuteurs doivent les confronter leur offre des référents dans le monde; c'est le cas de la *tarte* qui ne se charge d'affect qu'à la condition qu'une *vraie* tarte soit éliminée des possibilités interprétatives.

Si, en revanche, la familiarité des énoncés repose sur des verbes, il n'y a plus, à l'horizon situationnel, de référents concrets à

opposer aux lexèmes mais seulement des éléments *verbalisés*, des équivalents d'un réel — perçu peut-être — mais *élaboré par la langue*, des *transpositions linguistiques* de sensations éprouvées par contact avec une réalité.

À quoi cela aboutit-il ? À ce que *prendre*, par exemple, ne serve de support d'affect que lorsque son sens vaut déni de l'action de *prendre*; entre la recommandation : *tu vas prendre ma main* et l'avertissement : *tu vas prendre une gifle*, l'enfant doit entendre que, selon le cas, *prendre* signifie *prendre* ou *recevoir*, que *mettre* dit effectivement *mettre* ou bien *donner* (avec violence). C'est, alors, l'ensemble de la situation — dont certains indices d'intentionnalité — qui guidera l'interprétation juste mais il est incontestable qu'un énoncé comme : *qu'est-ce que tu racontes ?* ne peut s'émettre ou se recevoir avec intention péjorative que si s'exclut le sens littéral de sa lecture. N'est-ce pas là une illustration convaincante de ce que « l'intellectuel se sépare de l'affectif » moyennant la transgression de l'ordre de la langue, par la subversion de sa « littéralité » ?

La dernière question porte sur le sémantisme des verbes qui se prêtent avec le plus de facilité aux déviations familières. Combien d'explications ont-elles été avancées pour rendre compte des affinités entre les emplois verbaux familiers et ce qu'à défaut on continue d'appeler des verbes d'« action » ? Or, lorsque Freud s'interroge sur le comment et le lieu où le moi s'est forgé la faculté intellectuelle de juger, il apporte cette réponse que, personnellement, j'estime être le point le plus lumineux de sa réflexion; à savoir que cela s'est produit « au niveau des perceptions des sens » et que la fonction d'intelligence s'est constituée « à partir du jeu des motions pulsionnelles primaires ».

Je présente à mon ami Mortéza Mahmoudian ce travail en un état (presque) volontairement programmatique dans l'espoir qu'il nous soit loisible, un jour, d'en discuter, *familièrement*, autrement dit, sur le mode de ne le faire pas...

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BENVENISTE, E. (1966 [1956]) : « Remarques sur la fonction du langage dans la découverte freudienne », *La Psychanalyse*, I, in *Problèmes de Linguistique Générale*, vol. I, chap. VII, Paris : Gallimard, NRF, p. 75-87.
- FREUD, S. (1925) : « Die Verneinung », *Imago*, 11 (3), p. 217-221, GW, XIV, traduit « La négation » in *Résultats, idées, problèmes*, II, 1921-1938, Paris, PUF, 1985, p. 135-139.
- HYPOLITE, J. (???) : « Commentaire parlé sur la *Verneinung* de Freud », en annexe *Écrits*, Paris : Seuil, coll. Le champ freudien, p. 879-887.
- KRISTEVA, J. (1997) : *La révolte intime, Pouvoirs et limites de la psychanalyse II*, Paris : Fayard.
- LACAN, J. (1966) : « Introduction au commentaire de Jean Hyppolite sur la "Verneinung" de Freud », Séminaire de Technique Freudienne du 10 février 1954, *Écrits*, Paris : Seuil, coll. Le champ freudien, p.369-379.
- « Réponse au commentaire... » *op. cit.*, p. 381-401.
- LYOTARD, J.F. (1971, 4ème Éd. 1985) : *Discours, figure*, Paris : Klincksieck.
- SCHÖN, J. (1995-96) : « À propos de l'emploi "familier" de verbes courants en français », *Cahiers du Centre Interdisciplinaire des Sciences du Langage*, Université de Toulouse-le Mirail, vol. 11, p. 91-100.
- (1996) : « De l'infléchissement sémantique des verbes en emploi pronominal », *La Linguistique*, Paris : PUF, vol. 32, fasc. 1, p. 103-118.
- (1997) : « Les tournures "familiales" ne sont pas innocentes », *Variation linguistique et enseignement des langues, Langue parlée, langue écrite*, L. Rabassa & M. Roché (éds), numéro spécial des *Cahiers d'Études Romanes*, CERCLID 9, Université de Toulouse-Le Mirail, Centre de Linguistique et de Dialectologie, p. 73-93.
- (à paraître) : « Le concept freudien d'"inquiétante étrangeté" et l'emploi "familier" des lexèmes en français », *Actes du 5ème*

*Congrès International de l'ISAPL* (International Society of Applied Psycholinguistics), Université de Porto, 25-27 juin 1997.

## De linguarum affinitatibus

Patrick Sériot  
*Université de Lausanne*

Par la notion d'*union de langues* (*Sprachbund*), Jakobson et Troubetzkoy dans les années 1920-1930, chacun à sa manière, ont proposé un renversement de perspective dans le problème classique des rapports entre les langues. Réfutant le modèle génétique qui dominait depuis le début de la grammaire comparée, se gaussant, comme bien d'autres, de l'image rigide de l'arbre généalogique popularisée par A. Schleicher, ils s'inscrivent dans un courant de remise en cause des acquis du comparatisme, et surtout des dogmes néogrammairiens. En cela, ils appartiennent à leur temps. Pourtant, ils se démarquent du reste de la communauté linguistique par une réflexion nouvelle sur les rapports entre les langues, reposant sur une interprétation subtile de la notion d'*affinité*.

Le problème complexe de l'identité, de la différence et de la ressemblance entre les langues a fait l'objet d'une activité intense au Cercle linguistique de Prague, non seulement chez Jakobson et Troubetzkoy, mais aussi chez les membres tchèques du Cercle : Havránek, Skalička. Pourtant, c'est bien Troubetzkoy, le premier à avoir proposé (en 1923) la notion d'*union de langues*, et Jakobson (1931), l'introducteur en linguistique de celle de *convergences*, qui sont à l'origine de ce bouleversement.

On se propose ici d'explorer les étapes historiques de la formation du concept d'*affinité* en linguistique, en étudiant d'abord son évolution dans d'autres domaines du savoir. Par une confrontation critique de plusieurs démarches, on tentera de retrouver, sinon le point de départ commun, du moins la commune alternative qui a sous-tendu les divers renversements du rapport entre la notion d'*affinité* et celle qui lui fait pendant : la *parenté*.

La thèse qu'on tentera de soutenir est que la notion d'affinité a reçu, au cours de l'histoire et selon les domaines, deux interprétations différentes, une, statique, qui l'apparente à la *ressemblance*, l'autre, dynamique, qui l'apparente à l'*attraction*. Ces deux notions sont antithétiques, tout en s'appuyant constamment l'une sur l'autre, parfois de façon inextricable : est-il nécessaire de se ressembler pour s'assembler, ou au contraire faut-il être différents pour s'unir ? Ce sont deux types de raisonnement, deux ensembles métaphoriques, pris dans de constants glissements de sens, ou renversements d'interprétation, dont on n'a pas fini d'envisager les conséquences du point de vue épistémologique.

Il ne sert à rien d'étudier l'œuvre d'un linguiste pour elle-même. La production scientifique se fait sur un fond d'autres sciences, d'autres écrits, sur un fond de doxa<sup>1</sup>, dans un « climat d'opinion ». Jakobson, pas plus que quiconque, n'est un génie solitaire. Il est très présent dans tous les congrès de linguistique dans l'entre-deux-guerres. Il lit beaucoup, il cite parfois, souvent en faisant feu de tout bois, pour les besoins de la cause<sup>2</sup>. Il n'est pas facile de reconstituer son univers intellectuel dans toute sa cohérence, de relire sa bibliothèque idéale (l'ensemble de ses références intellectuelles). Mais la notion d'affinités est une bonne piste. On va y déceler des couches successives de savoirs et de métaphores, de découvertes et de transferts de terminologie. Dans le discours scientifique rien ne s'oublie; bien souvent, on ne sait même pas qu'on sait, ou d'où on tient ce qu'on sait, on se souvient parfois sans savoir que c'est un souvenir. Nul mystère à cela : on lit des gens qui ont lu des gens qui ont lu... Mais, par-delà le pseudo-oubli, il y a des épaisseurs de reformulations successives. En prenant au sérieux les nombreuses allusions de Jakobson à d'autres domaines que la linguistique, en particulier à la

<sup>1</sup> « Doxa » n'est pas à prendre au sens négatif qu'il a chez Platon d'« opinion fausse », mais d'opinion comme ensemble de représentations et de présupposés tellement partagés qu'on en vient à oublier qu'ils ont une histoire, qu'ils sont le résultat d'une élaboration antérieure. On s'attachera ici à faire ressurgir ce passé enfoui.

<sup>2</sup> Il cite par exemple Van Ginneken à l'appui de son intérêt pour les affinités, mais sans dire que la position biologisante de Van Ginneken est fort différente de la sienne. Pourtant, la problématique est proche, même si les solutions apportées sont différentes, voire incompatibles.

biologie anti-darwinienne de son époque ou au roman de Goethe *Les affinités électives*, on va essayer de retrouver le fil qui nous conduira vers une interrogation philosophique sur l'identité et la différence, elle-même à la base du passage de la nature à la culture, domaine de l'anthropologie.

## 1. DES DEUX FAÇONS DE SE RESSEMBLER

### 1.1. UNE AFFAIRE DE LIMITES

Le terme « affinité » est un terme clé, dont la profonde ambivalence a quelque chose de déconcertant. Étymologiquement, ce mot remonte au latin *adfinitas* > *affinitas*, lui-même dérivé de l'adjectif *adfinis*, formé sur *finis* « limite ». Il s'agissait à l'origine d'un terme de droit cadastral, désignant le voisinage de terrains, de propriétés. Ainsi *adfinis* a le sens de « limitrophe » (*regiones adfines barbaris* : « les régions voisines des barbares »)<sup>3</sup>. Substantivé, l'adjectif a le sens de « parent par alliance » (le sens spatial du voisinage s'est étendu aux relations de choix de parenté). Le substantif *adfinitas* désigne, lui aussi, 1) le voisinage, 2) la parenté par alliance. Il peut, par extension, avoir le sens de « relation privilégiée » (*literarum adfinitas* : « parenté, relations étroites de certaines lettres entre elles »). Les raisons du passage de la *limite* à l'*alliance* restent pour l'instant assez obscures.

### 1.2. UN RAPPROCHEMENT CODIFIÉ : LA NOTION JURIDIQUE ET ANTHROPOLOGIQUE D'ALLIANCE

Le mot français *affinité(s)* fait son apparition dans le vocabulaire du droit au 12<sup>e</sup> siècle au sens de « voisinage », au 13<sup>e</sup> siècle avec celui de « parenté par alliance ». En droit civil français, cette dernière s'ex-

---

<sup>3</sup> Un autre sens de *adfinis* : « mêlé à qch, qui a pris part à qch », ne s'est pas conservé en français (*ejus rei auctores adfinesque* : « les instigateurs et les complices de ce crime »), mais doit être pris en considération par sa valeur de « participation à ».

prime par les *degrés* de proximité que le mariage fait acquérir avec la famille du conjoint. L'affinité, ou alliance, peut produire des effets semblables à ceux de la parenté : elle crée l'obligation alimentaire, ainsi que des prohibitions au mariage.

Par glissement, au 14<sup>e</sup> siècle apparaît le sens de rapport de conformité, de ressemblance entre deux choses, puis d'harmonie de goûts, de sentiments, etc., entre deux personnes, pouvant aller jusqu'à l'idée d'accord, de sympathie, d'attrance, d'inclination (*l'affinité de leurs caractères et de leurs goûts les a poussés à vivre ensemble*). Ici l'attrance est le produit de la ressemblance.

C'est dans le domaine de l'anthropologie que les rapports du mot « affinité » avec « parenté » méritent le plus d'attention. Lorsqu'il s'agit de ce qu'on appelle maintenant les « systèmes de parenté », le mot « parenté », d'après Littré, peut avoir deux sens différents : il désigne, d'une part, la consanguinité, d'autre part, « collectivement, tous les parents et alliés d'une même personne ». Dans le premier cas, affinité, qui désigne l'alliance, s'oppose à parenté au même niveau de hiérarchie, alors que dans le second cas parenté est un terme générique, qui se divise en parenté génétique d'une part (ou consanguinité, parenté au sens restreint), et parenté par alliance, autre nom de l'affinité, de l'autre. Parenté est ainsi soit le tout soit la partie dans ce « système » de relations. Mais il semble admis, telle est en effet la loi de prohibition de l'inceste, que la ressemblance (due à la consanguinité) ne doit pas déboucher sur l'attrance.

### 1.3. COHÉSION ET ATTRANCE : DE L'ALCHIMIE À LA CHIMIE

L'emploi du mot *affinité* en chimie va avoir ici plus d'importance, puisqu'il nous mène à Jakobson par l'intermédiaire de Goethe<sup>4</sup>. On rencontre déjà la notion, entendue comme *sympathie, tendance à s'unir*, cause qui détermine l'union des atomes, chez les atomistes grecs. Le mot lui-même, en référence à la combinaison de deux substances, se rencontre pour la première fois dans les spéculations des

---

<sup>4</sup> Jakobson s'appuie sur Goethe et traduit en français *Wahlverwandschaft* par « convergence de développement » (Jakobson, 1936, dans *Selected Writings-I* : 236).

alchimistes sur la transmutation des métaux au Moyen-Âge (par exemple chez Albert le Grand, 1193-1280). À cette époque on pensait que les composés chimiques ne se forment que si les corps qui entrent dans le composé possèdent des *qualités* apparentées : ne peut s'assembler que ce qui se ressemble. Au 18<sup>e</sup> siècle encore, le terme d'affinité désigne la *propriété* de deux corps de s'unir entre eux par l'intermédiaire de leurs particules semblables (Geoffroy l'Aîné, tables d'affinités, 1718). Pourtant, un peu plus tard, il va désigner la *tendance* que présentent deux ou plusieurs substances à se combiner chimiquement : la ressemblance n'est plus la condition de l'attraction. C'est ainsi qu'on parle de *l'affinité d'un élément pour l'oxygène*.

Le *Grand dictionnaire universel du 19<sup>e</sup> siècle* de Pierre Larousse apporte une précision importante, en différenciant la problématique chimique du sens « vulgaire » de ressemblance :

Le langage chimique a donné au mot affinité un sens tout à fait différent de son acception vulgaire. Ainsi l'on dit : deux corps ont de l'affinité l'un pour l'autre, lorsque, mis en contact immédiat, ils sont susceptibles de se combiner. Or, cette expression serait complètement fautive si l'on entendait par là que ces corps ont entre eux des rapports de parenté, c'est-à-dire présentent des propriétés analogues; au contraire, *moins ils sont semblables, plus ils ont d'aptitude, de tendance à s'unir*<sup>5</sup>. (art. « affinités »)

C'est le chimiste suédois Torbern Bergman (1735-1784) qui attachait son nom à la *théorie des affinités*. Dans ses « Tables d'affinités » (1775), il distingua l'affinité d'un corps pour un autre en introduisant une terminologie nouvelle, à base de notation algébrique :

- lorsque ces corps sont libres tous les deux, il y a *affinité simple* :  
A + B → AB
- celle qui se manifeste quand un corps simple détruit un corps composé pour s'emparer d'un de ses éléments est une *affinité élective* :

---

<sup>5</sup> Souligné par moi, PS. Mais s'il y a renversement, il s'agit plutôt de la causalité alchimique que du « sens vulgaire », dont on ne voit pas bien pourquoi il privilégierait la ressemblance comme condition de l'attraction.

$AB + C \rightarrow AC + B$

— enfin, celle de deux corps qui sont engagés l'un et l'autre dans deux composés différents est une *affinité complexe* :

$AB + CD \rightarrow AC + BD$

C'est l'*affinité élective* qui seule permet de mesurer l'*affinité simple*.

Goethe est intéressé par la chimie<sup>6</sup>. En 1785 était parue la traduction en allemand d'un ouvrage de Bergman<sup>7</sup> sous le titre *Die Wahlverwandschaften*, décalque du terme scientifique latin *attractio electiva*. L'œuvre de Goethe, parallèle, sur ce point précis, à la Philosophie de la nature, vise à contrecarrer la perte de l'unité totale du savoir humain, sa dislocation en disciplines séparées, et surtout sa décomposition en sciences exactes et sciences humaines (ou « sciences de l'esprit » : *Geisteswissenschaften*). Son roman, qui reprend le titre de l'ouvrage de Bergman, sous-tend la thèse que tout, dans la nature entière, obéit aux mêmes lois : il existe d'inexorables *correspondances* entre l'attraction des corps chimiques et celle des cœurs amoureux, c'est ce qui constitue la trame du roman. La science et la vie, la chimie et la littérature, ne peuvent être séparées : si la force qui attire B vers C est plus forte que celle qui lie B à A, A et B se sépareront... C'est précisément l'affinité élective de Bergman :  $AB + C \rightarrow AC + B$ . Goethe n'entend pas prouver que la vie est gouvernée par des lois chimiques, mais que les différents niveaux de réalité sont coextensibles. Adversaire avéré de Newton en bien des domaines (la théorie des couleurs en particulier), il partageait néanmoins avec lui l'espoir qu'une théorie générale de l'attraction pourrait unifier la physique céleste avec la chimie terrestre en une seule loi unique. Son apport particulier était de considérer que la sphère des re-

<sup>6</sup> Sur les idées scientifiques de Goethe, et, en général, sur l'*épistémè* romantique, cf. Gusdorf, t. 2 : 197 sqq; sur les bases scientifiques du roman *Les affinités électives*, cf. Adler, 1990, à qui certains développements sont empruntés ici.

<sup>7</sup> *Disquisitio de attractionibus electivis* [Dissertation sur les attractions électives], 1755. Le fait que c'est le terme allemand *Verwandschaft* qui ait été utilisé pour traduire *attractio* est fort ennuyeux, car il signifie en même temps « parenté ». Cette ambivalence du terme allemand est sans aucun doute à verser au dossier des malentendus que n'a cessé de susciter le mot *affinité* depuis son introduction en linguistique.

lations humaines devait également se conformer à cette Loi supérieure, en laquelle même l'esthétique devait trouver son fondement. L'humanité est ainsi appréhendée dans les termes d'un ordre universel, jusqu'à présent inexpliqué parce qu'insuffisamment étudié, qui englobe tous les niveaux, depuis les molécules jusqu'aux étoiles. Ce faisant, il recombine des éléments d'une tradition dont on peut retracer les origines chez les néo-platoniciens et, de là, à la Renaissance avec la théorie de la *sympathia* universelle reliant toutes les parties du cosmos. Dans l'œuvre du Florentin Marcile Ficin (1433-1499), grand propagateur des idées platoniciennes, la *sympathia* fonctionnait comme une « qualité occulte » à l'origine de phénomènes qui seraient autrement inexplicables, depuis l'amour humain jusqu'au mouvement des planètes. Deux siècles plus tard, la critique que fait Descartes des « qualités occultes » dans ses *Principia philosophiae* (1644) mine la base de ces théories, et la *sympathia*, comprise désormais comme « attraction », se transforma en un concept physique chez Newton. Bien que Goethe se déplace souvent à travers ces couches successives, son cadre de pensée est essentiellement contemporain et, paradoxalement, newtonien.

Ainsi, dans *Les affinités électives*, Edouard et son ami le capitaine entreprennent d'expliquer à Charlotte que tous les êtres animés possèdent une « attraction intime », force de cohérence interne. Charlotte, en élève studieuse et appliquée, reprend la leçon au vol pour la poursuivre vers l'attraction (externe) entre les êtres, passant ainsi de la force de *cohésion* (garante de l'identité) à celle d'*affinité* (fondement de l'attirance) :

— Laissez-moi prendre les devants, dit Charlotte, pour voir si je toucherai le but où vous voulez arriver. De même que chaque être a une attraction intime, de même il doit avoir un rapport à l'égard des autres.

— Et ce rapport différera, continua vivement Edouard, suivant la diversité des êtres. Tantôt ils se rencontreront en amis et vieilles connaissances, qui se rapprochent, s'unissent promptement, sans modifier quoi que ce soit l'un à l'autre, comme le vin se mêle à l'eau. Par contre, d'autres s'obstinent à demeurer étrangers côte à côte, et ne peuvent s'unir même par mélange mécanique et friction; ainsi l'huile et l'eau, si on les agite pour les mélanger, se séparent à l'instant.

(Goethe, 1809 [1996 : 60])

La notion d'attraction intime amène bientôt à la définition des affinités et à la recherche de leurs causes :

— N'allez pas trop vite dans votre exposé, dit Charlotte, afin que je puisse montrer que je garde le pas. Ne sommes-nous pas arrivés déjà aux affinités ?

— Très juste, repartit le capitaine, et nous allons apprendre à les connaître dans toutes leur force et leur caractère propre. Les substances qui, venant à se rencontrer, se saisissent rapidement l'une de l'autre, et se déterminent mutuellement, nous reconnaissons entre elles de l'affinité. Cette affinité est assez frappante dans les alcalis et les acides, qui, bien qu'ils soient opposés les uns aux autres, et peut-être même à cause de cela, se recherchent et s'accrochent de la façon la plus prononcée, se modifient et forment ensemble un nouveau corps. Rappelons seulement la chaux, qui manifeste pour tous les acides une grande inclination, une tendance prononcée à l'union. [...]

— Permettez-moi d'avouer, dit Charlotte, que, quand vous appelez affinité le rapport qui existe entre vos êtres singuliers, ils me paraissent, à moi, avoir entre eux moins une affinité de sang qu'une affinité d'esprit et d'âme. C'est précisément ainsi qu'il peut se former entre les hommes des amitiés vraiment sérieuses, car des qualités opposées rendent possible une union intime.

(*ib.*, p. 61)

Par les termes d'*inclination, tendance prononcée à l'union*, on en vient alors à la notion, centrale, de *prédisposition*, qui implique une alliance nécessaire, et non fortuite ou contingente :

— Reportons-nous donc d'abord, dit le capitaine, à ce que nous avons déjà indiqué et discuté. Par exemple, ce que nous appelons pierre à chaux est une terre calcaire plus ou moins pure, intimement liée à un acide faible, que nous avons appris à connaître sous sa forme aérienne. Si l'on met un morceau de cette pierre dans de l'acide sulfurique dilué, l'acide s'empare de la chaux et se manifeste avec lui à l'état de gypse; tandis que cet acide faible, aérien, se dégage. Il s'est opéré une séparation, une nouvelle combinaison, et l'on se croit désormais autorisé à employer l'expression d'affinité élective, parce qu'on dirait en effet qu'une relation a été préférée à l'autre, que l'une a été choisie plutôt que l'autre.

— Pardonnez-moi, dit Charlotte, comme je pardonne au savant : je ne saurais jamais voir ici un choix, mais plutôt une nécessité naturelle [...].

(*ib.* : 62-63)

Le roman de Goethe se finit tragiquement, par la mort de deux des protagonistes, puisque la loi des affinités semble contraire au bonheur humain. Mais il donne un appui solide pour comprendre les fondements épistémologiques et culturels du monde de Jakobson et Troubetzkoy, où règne un ordre à la fois plus harmonieux et plus implacable.

#### 1.4. L'IMPOSSIBLE TAXINOMIE : LA NOTION BIOLOGIQUE<sup>8</sup>

Si l'affinité est une alliance contingente (acquise) dans la ligne juridique et une alliance nécessaire (sur la base d'une prédisposition naturelle, *innée*, pourrait-on dire) dans la ligne chimique, la biologie, qui, à partir de la *Naturphilosophie*, va faire face à un problème infiniment plus complexe de taxinomie, hérite de ces deux lignes de pensée qui vont lui fournir un matériau métaphorique aussi abondant qu'encombrant. Au 18<sup>e</sup> siècle et au 19<sup>e</sup> siècle à l'époque pré-darwinienne, le terme *affinité* a deux sens qui s'opposent et s'interpénètrent tout à la fois : il s'agit d'une *ressemblance*, appelée *affinité naturelle*, déduite des similitudes entre les êtres vivants, et sur lesquelles sont fondées les classifications. Or, l'affinité naturelle entraînant des effets de groupe (l'attrance des membres d'une espèce entre eux) et entre les sexes, à mesure que l'intérêt croissait pour la problématique de l'hybridation, on a commencé à parler d'affinité pour désigner les relations d'attrance entre membres d'espèces différentes, et à classer les différents degrés d'affinité en fonction des possibilités et des résultats de l'hybridation.

Au 19<sup>e</sup> siècle, le terme *affinités* est utilisé en biologie au sens de *ressemblance* entre individus, entre espèces, pour servir de base aux classifications. Il désigne la faculté que possèdent des espèces différentes de présenter des copulations pouvant conduire à des fécondations et à des hybrides viables. On parle ainsi d'affinités sexuelles, ou physiologiques.

Linné avait comparé les affinités des plantes aux figures d'une carte géographique : « *Plantae omnes utrinque affinitatem monstrant, uti territorium in mappa geographica* » (*Philosophia botanica*, §77).

---

<sup>8</sup> Je m'appuie dans cette partie essentiellement sur l'ouvrage de Mayr, 1989.

Ainsi, chez Linné, la carte géographique représente figurativement les affinités, alors que chez Jakobson ce sont les affinités qui expliquent la répartition spatiale des langues .

Les hybrides en biologie ne sont pas la même chose que les composés en chimie. On va voir que les langues mixtes en linguistique posent encore d'autres problèmes. Mais la chaîne métaphorique est omniprésente.

Dans les époques antérieures à l'évolutionnisme, le mot « affinités » voulait dire « similitudes ». Ces similitudes reflétant l'ordre général de l'univers, le Grand plan du Créateur, tous les êtres vivants étaient classés en une seule et unique échelle de perfection, la *scala naturae*. C'est au début du 19<sup>e</sup> siècle, à l'époque de la Philosophie de la nature, qu'on commence à entrevoir qu'il peut y avoir *deux sortes de similitudes* : l'« affinité vraie » (essentielle), et une autre sorte, désignée par Schelling, Oken et leurs successeurs, du nom d'*analogie*<sup>9</sup>. Ainsi les manchots sont apparentés aux canards et aux pingouins par une affinité vraie, mais aux mammifères aquatiques (comme les baleines) par analogie. Les faucons sont apparentés avec les perroquets et les pigeons, mais sont « analogues aux carnivores » chez les mammifères. La notion de *fonction* n'est pas très loin. C'est sur cette base que l'anatomiste anglais Richard Owen (1804-1892) mit au point son opposition entre *homologie* et *analogie*, qui allait désormais dominer l'anatomie comparée, surtout après avoir été redéfinie par la théorie de l'évolution.

En 1843 Owen systématise l'opposition développée par la Philosophie de la nature entre *affinité* et *analogie*, à ceci près que le mot *affinité* disparaît, remplacé par *homologie*. Sont *analogues* les organes ou parties du corps qui ont une *fonction* identique chez des animaux différents indépendamment de leur origine (ainsi les ailes des oiseaux et les ailes des insectes), et *homologues* des organes d'origine identique chez des animaux différents, quelle que soit leur forme ou leur fonction (par exemple les ailes des oiseaux et les nageoires antérieures des baleines).

---

<sup>9</sup> Curieusement, ce n'est qu'après des linguistes comme Schleicher que Darwin publie (*Origine des espèces*, 1859) ses idées sur les similitudes comme preuves de la descendance d'un ancêtre commun.

C'est par l'intermédiaire du géographe et biologiste Lev S. Berg (1876-1950)<sup>10</sup> que cette opposition entre similitudes héritées et similitudes acquises va avoir toute son importance pour la linguistique. Dans une lettre à V. Šklovskij Jakobson écrit, le 26 février 1929 : « J'ai lu avec passion le livre de Berg sur la Nomogénèse » (éd. dans Toman, 1994, p. 61). Il a recommandé ce livre à plusieurs reprises par exemple à N. Chomsky (*ib.* p. 123).

Le livre de Berg *Nomogenez* (« La nomogénèse », ou évolution orientée et réglée par des lois), paru en 1922, repose sur un refus explicite de la théorie darwinienne<sup>11</sup>. Il met en avant la notion de *convergence*, ou acquisition indépendante de caractéristiques semblables par des organismes non apparentés (Berg, 1922, p. 105), en s'appuyant sur les théories de R. Owen. Mais, alors que Owen cherchait à comprendre les homologues, Berg renverse l'échelle de valeurs : ce sont les *analogies* qui sont à la base de ses recherches, tendant à montrer que, à l'inverse de la théorie darwinienne, il n'y a pas évolution par divergence à partir d'un ancêtre commun, mais au contraire par convergence, dans des conditions de milieu identiques, à partir d'organismes non apparentés.

Chez Darwin comme chez Schleicher, une fois que des espèces (ou des langues) se sont détachées du tronc commun, elle ne peuvent plus avoir de ressemblances en dehors de celles dont elles ont hérité : nulle similitude ne peut être acquise. C'est l'inverse qui se passe chez Berg : si les baleines ressemblent tant aux poissons, alors qu'elles ne leur sont pas apparentées, c'est parce qu'elles ont *acquies* des similitudes avec ces derniers en vivant dans le même milieu qu'eux. Il faut se garder, pourtant, d'y voir un nouvel avatar du déterminisme ou de la théorie des climats : Berg insiste sur le fait qu'il

---

<sup>10</sup> L.S. Berg est un personnage étonnant, sa vie et son œuvre mériteraient une longue étude. Sa théorie de la *nomogénèse* est traitée d'« idéaliste » dans la 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>de</sup> édition de la Grande encyclopédie soviétique, ce qui ne l'a pas empêché d'être Président de la Société soviétique de géographie entre 1940 et 1950, en pleine période stalinienne, et d'être nommé académicien en 1946.

<sup>11</sup> Sur Berg et surtout sur ses sources intellectuelles chez K.E. von Baer, cf. Caussat, 1997. Sur la métaphore biologique au Cercle linguistique de Prague, cf. Sériot, 1994.

y a des *prédispositions* (*predraspoloženiya*) à une évolution *prédéterminée* (*predopredelennaja*) :

Les caractères qui distinguent les groupes hautement organisés apparaissent bien auparavant sous la forme de rudiments dans les groupes inférieurs.[...] L'évolution est, à un très grand degré, prédéterminée, elle est le déploiement ou la manifestation de rudiments préexistants.  
(Berg, 1922 : 278)

Jakobson va s'emparer de cette théorie de la convergence pour, avec l'aide de son ami le géographe P. N. Savickij (1895-1968), élaborer une notion de convergence des langues, base de la théorie de l'*union de langues* (*Sprachbund*), qu'il développe dès la fin des années 1920. Le plus déstabilisant à la lecture de Jakobson est que ce dernier va employer le mot *affinité* au sens biologique d'*analogie*, inversant ainsi les termes de l'opposition qu'on trouvait dans la Philosophie de la nature. Si l'on prend comme fil conducteur le couple similitudes héritées / similitudes acquises, on peut ainsi suivre l'évolution terminologique et conceptuelle qui fait que le mot *affinité* a changé de camp :

	similitudes héritées	similitudes acquises
Philosophie de la nature :	<i>affinité</i>	<i>analogie</i>
Owen :	<i>homologie</i>	<i>analogie</i>
Berg :	<i>divergence</i> -> <i>homologie</i>	<i>convergence</i> -> <i>analogie</i>
Jakobson :	<i>divergence</i> -> <i>parenté</i>	<i>convergence</i> -> <i>affinité</i>

Il semble possible, par conséquent, de dégager en français moderne trois sens fondamentaux, qui s'interpénètrent : de la parenté par alliance et de la simple ressemblance par similitude ou analogie, on passe, par le monde de la chimie à l'époque romantique, à l'idée de prédisposition, propension à se rejoindre, attirance réciproque, attraction spontanée entre des choses ou des êtres différents et non apparentés génétiquement.

On peut ainsi distinguer deux lignes différentes d'évolution du terme *affinité(s)*, lignes qui semblent divergentes, mais, en réalité, sinueuses, qui parfois se rapprochent au point de se toucher. Une ligne juridique, où l'affinité est une alliance *contractée*, et une ligne

alchimique puis chimique, où l'affinité est une *force* d'attraction, ou d'attraction entre des corps qui possèdent une prédisposition à cette attraction.

## 2. UNE GÊNANTE AMBIGUÏTÉ : RESSEMBLANCES ACQUISES OU INNÉES EN LINGUISTIQUE

### 2.1 D'UN MODÈLE ÉVOLUTIONNISTE À UN MODÈLE DIFFUSIONNISTE

Le terme d'affinités a été utilisé pour la première fois en linguistique, semble-t-il, par William Jones (1746-1794) dans son célèbre discours prononcé en 1786 devant la Royal Asiatic Society de Calcutta. Il y parlait des « affinités » (*affinities*) du sanskrit avec le grec et le latin au sens de « ressemblances » :

La langue sanskrite, quelque ancienne qu'elle puisse être, est d'une étonnante structure ; plus complète que le grec, plus riche que le latin, elle l'emporte, par son raffinement exquis, sur l'une et l'autre de ces langues, tout en ayant avec elles, tant dans les racines des mots que dans les formes grammaticales, une *affinité*<sup>12</sup> trop forte pour qu'elle puisse être le produit d'un hasard; si forte même, en effet, qu'aucun philologue ne pourrait examiner ces langues sans acquérir la conviction qu'elles sont en fait issues d'une source commune, laquelle, peut-être, n'existe plus. Il y a du reste une raison similaire, quoique pas tout à fait aussi contraignante, pour supposer que le gotique et le celtique, s'ils ont été mêlés par la suite avec un parler différent, n'en descendent pas moins en définitive de la même origine que le sanskrit; on pourrait ajouter en outre à cette famille le vieux perse.

À l'époque de W. Jones, la ressemblance commence juste à pouvoir s'expliquer, en termes d'origine commune, c'est-à-dire de parenté génétique. Aucune autre explication ne semble possible : il doit y avoir *consubstantiabilité* entre les langues pour qu'elles puissent

---

<sup>12</sup> (souligné par moi, P.S.)

présenter tant de similitudes. Deux ans auparavant, dans son *Essai sur les dieux de la Grèce, de l'Italie et de l'Inde*, W. Jones avait déjà aussi interprété la ressemblance en tant qu'*indice* d'une commune origine :

lorsque des traits de ressemblance, trop forts pour être accidentels, sont observables dans différents systèmes polythéistes, on ne peut guère s'empêcher de penser que quelque relation ait subsisté à une époque immémoriale entre les nations respectives qui les ont adoptés,

et il conclut que

nous serons peut-être d'accord que les Indiens, Grecs et Italiens procédèrent originellement d'un même lieu central, et que le même peuple emporta sa religion et ses savoirs. (cité d'après *Encyclopedia Universalis*, art. « Indo-européen »)

Pour Max Müller, la notion de parenté est un progrès par rapport à celle d'affinité, qui ne signifie visiblement, pour lui, rien d'autre que simple similitude :

Le premier service que la découverte du sanskrit rendit à l'étude de la classification des langues fut donc d'empêcher les savants de se contenter, comme ils l'avaient fait jusqu'alors, d'une certaine *affinité*<sup>13</sup> vague et générale, et de leur faire préciser les divers degrés de parenté existant entre les différents membres d'une même classe. Au lieu de classes de langues, on entendit parler, pour la première fois, de familles déterminées.<sup>14</sup>

Dans ce système de valeurs, c'est la généalogie qui a le pas sur la taxinomie : on ne s'intéresse aux ressemblances que dans la mesure où elles permettent de prouver la parenté génétique, seul objet digne de l'attention des linguistes.

C'est toujours au sens de ressemblance explicable par la parenté génétique que Saussure l'utilise dans le *CLG* (p. 14), où

---

<sup>13</sup> (souligné par moi, P.S.)

<sup>14</sup> Müller, 1861, p. 210, cité par Cl. Normand, 1976 : 73.

« affinité » reprend anaphoriquement « rapports qui unissent » (le sanskrit avec le germanique, le grec, le latin, etc.)<sup>15</sup>.

Or, à ce premier sens de « ressemblance » des langues s'oppose chez d'autres linguistes un autre sens. On va ainsi passer de l'acception juridique d'*alliance* au sens chimique de *prédisposition à l'attirance*. Il n'y a pas de raison particulière a priori pour que la *ressemblance* ait le moindre rapport avec l'*attirance*, ni qu'elle en soit un effet ou même une cause. C'est pourtant dans cette spéculation que va s'engager Jakobson dès la fin des années 20.

Il est difficile de dire à quel moment *affinité* est passé, dans le domaine de la linguistique, du sens de similitude par parenté génétique à celui de similitude par parenté acquise, par alliance, passage de l'inné à l'acquis, de la dérivation à l'emprunt, de la filiation à l'imitation, bref, de l'évolution à la diffusion.

Dans le *Grand dictionnaire universel du 19e siècle* de Pierre Larousse<sup>16</sup>, la notion d'affinité en linguistique est encore synonyme de parenté, sans que ce dernier mot figure, tellement il paraît évident que la similitude ne peut être qu'un indice de filiation, d'origine commune :

Affinité des langues : rapport qui existe entre diverses langues appartenant à une même famille

- *L'arabe et le syriaque ont de nombreuses affinités.*
- *L'affinité du français, de l'allemand et du russe est évidente pour le savant (Renan)*
- *De l'identité d'un certain nombre de radicaux, on ne saurait rien conclure pour l'affinité originelle des langues (Renan)*

Mais dans le Grand Larousse encyclopédique (Paris, 1960), affinité s'oppose déjà à parenté :

<sup>15</sup> Dans une note consacrée à ce passage, T. de Mauro rapporte une source manuscrite du *Cours* (Engler, 1959, B18-25), où les mots-clés ne sont pas *affinité*, mais *analogie*, *parenté*, *similitude* (entre le sanskrit d'une part, le grec, le latin et le germanique de l'autre). Cf. De Mauro, 1979 : 411.

<sup>16</sup> (republ. Slatkine, Genève-Paris, 1982, sans date de 1ère édition)

Linguistique : Affinités de langue : phénomènes communs à des langues de groupes différents (par exemple le monosyllabisme des mots, commun au chinois, au vietnamien et au thaï).

De même dans le Dictionnaire Robert en 9 volumes (1985) :

Linguistique. Fait de présenter des analogies de structure, indépendamment de la parenté génétique.

Nul dictionnaire ou encyclopédie ne note le moment de ce passage d'une acception à l'autre, ni la source de l'inversion des termes. Pour Dubois : « On parle de... », pour Ducrot et Todorov : « On a constaté... ». Mounin ne dit pas un mot des affinités. Marouzeau (1969) donne une définition lapidaire, celle qui semble avoir été reprise par tous les dictionnaires et encyclopédies après la seconde guerre mondiale<sup>17</sup> :

Qualité de deux langues qui présentent des analogies de structure indépendantes de leur parenté.

Il semble que c'est chez A. Pott, en 1859, qu'est pour la première fois, et de façon explicite, opposée l'*affinité* (*Affinität*) à la *parenté génétique* (*Sprachkonsanguinität*)<sup>18</sup>. Il envisage l'affinité des langues comme le résultat de *l'emprunt* d'éléments étrangers. L'accent est ainsi mis sur l'hybridation et le mélange des langues, première brèche dans le modèle strictement organiciste de la langue, mais qui ne remet pas en question la grande métaphore biologique. C'est également par le biais d'une réflexion sur l'hybridation que H. Schuchardt refuse, lui, toute opposition entre affinité et parenté

---

<sup>17</sup> Il est curieux de constater qu'on ne peut même pas parler de coupure acquise, puisque on trouve encore, dans la dernière édition du grand Oxford English Dictionary une définition de l'affinité des langues par la parenté génétique : « Affinity : Structural resemblance between languages arising from and proving their origin from a common stock ».

<sup>18</sup> Pott, 1859 : XIV. Sur ce point, cf. Makaev, 1972 : 292.

(*elementar Sprachverwandschaft* et *Urverwandschaft*)<sup>19</sup>, puisque pour lui toutes les langues sont le produit d'un mélange. C'est le thème de l'hybridation généralisée, qu'on va retrouver aussi bien chez Baudouin de Courtenay que chez Ščerba. Cela revient à l'effacement des limites entre les langues, cf. le néo-linguiste italien M. Bartoli (proposition 20, 1928) : n'importe quoi peut être emprunté<sup>20</sup>.

Martinet oppose un grand scepticisme à la notion d'affinités. Il prend *affinité* comme sous-type du terme générique de *parenté* :

Les linguistes contemporains sont de plus en plus tentés d'admettre qu'il existe un type de parenté linguistique, dit « *affinité* »<sup>21</sup>, qui unit des langues qui ne remontent pas, en dernière analyse, à un prototype commun. Ce n'est pas une opinion universellement acceptée. Il y a toujours des linguistes qui écarteraient comme fantaisiste toute suggestion de ressemblance structurale entre des langues non apparentées génétiquement ou qui verraient dans ces ressemblances le fait du hasard, l'effet d'un substrat psycho-biologique commun à tous les hommes, en un mot, un cas de ce que Hugo Schuchardt a appelé *Elementarverwandschaft*.

(Martinet, 1959 [1975 : 25])

## 2.2 LES AFFINITÉS PHONOLOGIQUES CHEZ JAKOBSON

C'est sur ce fond de la problématique de l'hybridation et de la pureté des langues que l'emploi par Jakobson du terme d'affinité dans les années 1920-1930 prend son sens, par contraste, ce qui n'a, semble-t-il, pas été remarqué avec toutes les conséquences que cela peut entraîner. En effet, il oppose explicitement affinité (en russe *srodstvo*) à

<sup>19</sup> Cf. Schuchardt, 1917; Schuchardt, 1922 : 194-199. Les « affinités élémentaires » sont des traits pouvant être considérés comme propres au langage humain en général, à toutes les langues humaines, hors de toute considération de parenté génétique. Cette notion est liée à celle de « *Elementargedanken* » en anthropologie chez A. Bastian (1868).

<sup>20</sup> C'est sur cette base que D. Baggioni (1986) propose d'opposer une linguistique de la langue, fondée sur l'idée de clôture des systèmes, à une linguistique du langage, qui refuse toute idée de système, et pour qui tout peut passer dans tout (Schleicher, les néo-linguistes italiens).

<sup>21</sup> (souligné par moi, P.S.)

parenté (en russe *rodstvo*). Le problème de la traduction de ces termes est rendu délicat par le fait qu'en russe ces deux mots sont parfois employés l'un pour l'autre, s'opposant à *svojsťvo* comme représentant d'*affinité* dans l'unique sens de *parenté par alliance*. Ainsi, tout ce qui est ressemblance n'est pas forcément dû à une parenté génétique<sup>22</sup>. C'est au tournant des années 1920-1930 que Jakobson met au point sa théorie de « l'union phonologique des langues eurasiennes », c'est-à-dire des langues parlées en URSS : elles ont, d'après lui, toutes en commun un trait positif : la corrélation phonologique de mouillure, et un trait négatif : l'absence de polytonie (Jakobson, 1931).

Pour Jakobson les affinités sont des ressemblances indépendantes de la parenté génétique, elles ne relèvent pas non plus de la typologie<sup>23</sup>. Elles sont non pas héritées, mais acquises, par contact spatial, par convergence. Une affinité n'est donc pas un état, c'est quelque chose qui se produit, un processus dynamique. Cette dynamique repose sur un principe préformationniste : ce n'est pas par adaptation que les langues convergent, c'est par déploiement de rudiments *déjà là*, en elles. De la même façon que chez Troubetzkoy les langues suivent une « logique de l'évolution », chez Jakobson elles ne se rassemblent que parce qu'elles ont une propension à le faire :

Cette union de l'emprunt et de la convergence rappelle beaucoup le mimétisme dans la conception de la biologie moderne : « les facteurs de ressemblance existaient déjà dès le début chez l'imitateur aussi

---

<sup>22</sup> Jakobson s'oppose ici sans le nommer à Meillet qui, dans « Convergence des développements linguistiques » (1918), posait que les ressemblances, ou *concordances*, ne peuvent apparaître qu'à l'intérieur d'une même famille génétique de langues.

<sup>23</sup> Notons au passage que dans son texte de 1958 les recherches aréales sont pour Jakobson très différentes de la typologie, elles n'ont ni la même méthode ni le même objet. Mais pour Troubetzkoy en 1933 au 3e Congrès des linguistes à Rome, c'est bien le mot *typologie* qui est employé pour s'opposer à la *parenté* (Troubetzkoy, 1935 : 327). La terminologie est encore flottante dans les années 30, preuve d'une pensée en gestation.

bien que chez le modèle, et il n'est besoin que d'une certaine impulsion pour les faire se manifester ».

(Berg, 1922 : 224)

(Jakobson, 1929, cité d'après *Selected Writings*, I, 1971 : 107)

Cette notion de préformation est clairement de nature biologique, c'est-à-dire *naturaliste*. Ainsi, il est très éclairant de la comparer, par contraste, à celle d'un linguiste contemporain de Jakobson, J. Vendryès, qui envisage bien la notion de *prédisposition*, mais avec la valeur de similitude pratique, qui facilite la « combinaison », ou l'hybridation, et non une « tendance » à s'unir ou à se ressembler :

Le pidgin-english a pour base le chinois, lequel est justement caractérisé par son peu de grammaire. C'est à proprement parler du chinois dont les mots sont anglais. Avec le vocabulaire anglais, qui d'ailleurs se prêtait remarquablement à cet usage, on a bâti des phrases où l'ordre des mots est exactement celui du chinois. Cela fait une combinaison piquante et qui prouve *l'affinité*, déjà signalée, entre les deux idiomes. Ici nous avons bien une langue donnée à la base du mélange; mais le caractère même de cette langue, à peu près dépourvue de grammaire, la *disposait* particulièrement au rôle qui lui a été dévolu.<sup>24</sup>

(Vendryès, 1923 [1979 : 323])

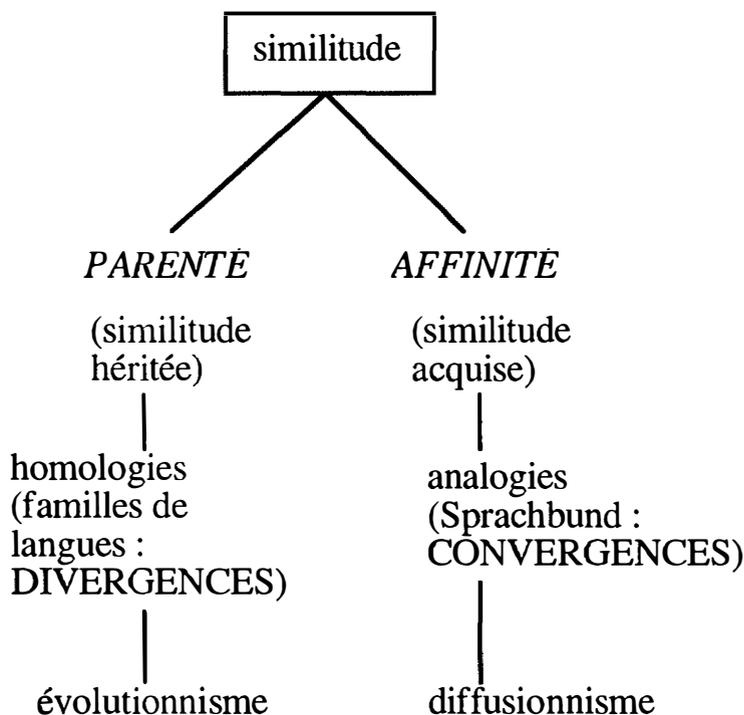
On n'a pas suffisamment prêté attention au fait que la thématique des affinités, en tant que disposition à l'appariement (métaphore bio-chimique), fait la ligne de partage entre Jakobson et l'immense majorité des linguistes de son époque qui se sont occupés des contacts de langues. Chez Jakobson, nulle place pour la notion de substrat (comme chez Sanfeld ou Pisani), nulle idée de « base articulatoire » (comme chez Van Ginneken). Aléatoire chez Schuchardt et Baudouin de Courtenay (cf. la notion de « bilinguisme de frontière »), même la notion d'espace s'appuie, chez Jakobson, sur une notion géométrique, c'est-à-dire platonicienne, d'ordre et d'harmoni-

---

<sup>24</sup> Souligné par moi, P.S.

nie<sup>25</sup>. On mesure alors l'abîme qui sépare Jakobson de Meillet<sup>26</sup>, malgré les révérences de façade qu'il lui adresse en bien des occasions. Chez Meillet, causalité à la fois « sociale » et interne du changement, uniquement dans une même famille de langues, chez Jakobson, évolution téléologique, convergence par affinités entre des langues même non apparentées.

On a vu que dans l'histoire des concepts, la notion d'affinité était tiraillée entre le sens de *ressemblance* et celui d'*attirance*. L'originalité de la position de Jakobson, fondée sur son intérêt pour la biologie anti-darwinienne de Berg, est que la ressemblance s'explique par l'attirance :



<sup>25</sup> Sur la notion de symétrie chez Jakobson, cf. Sériot, 1997.

<sup>26</sup> Le compte-rendu que Meillet fait (Meillet, 1931) de l'ouvrage de Jakobson sur l'« union eurasiennne de langues » (Jakobson, 1931), est un modèle de malentendu.

### 3. CONCLUSION

Ce qui ressort de ce qui au départ était pensé comme une enquête terminologique est que le problème des affinités dépasse de beaucoup la métaphore et le transfert de termes d'une discipline à l'autre. En fait, l'enjeu en est tout aussi bien la constitution de l'objet du savoir, ses limites, que le très ancien problème philosophique de l'identité et de la différence. Le plus étonnant est sans doute que la solution apportée par Jakobson se place, malgré ses dénégations, dans la droite ligne du naturalisme du 19<sup>e</sup> siècle.

© Patrick Sériot

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADLER, J. (1990) : « Goethe's use of chemical theory in his Selective Affinities », in Cunnigham & Jardine (1990), p. 263-279.
- BAGGIONI, D. (1986) : *Langue et langage dans la linguistique européenne (1876-1933)*, Lille : Atelier national de reproduction des thèses.
- BARTOLI, M. (1928) : « L'aspect géographique de la lexicographie et de la stylistique » ('proposition 20'), in Actes du 1er colloque international des linguistes, Leiden : Sijthoff's, p. 30-32.
- BASTIAN, A. (1868) : *Beiträge zur vergleichenden Psychologie*.
- BERG, L. S. (1922) : *Nòmogenez, ili evoljucija na osnove zakonomernostej*, Petrograd : Gosudarstvennoe izdatel'stvo [La nomogénése, ou évolution sur la base de lois].
- CAUSSAT, P. (1997) : « Du libre et du lié dans les références doctrinales et nominales de Jakobson et Troubetzkoy », in *Jakobson entre l'Est et l'Ouest, 1915-1939*, Cahiers de l'ILSL, 9, Univ. de Lausanne, p. 21-32.
- CUNNIGHAM, A., JARDINE, N. (1990) : *Romanticism and the Sciences*, Cambridge : Cambridge Univ. Press.
- DE MAURO, T. (1979) : « Notes biographiques et critiques sur F. de Saussure », in F. de Saussure : *Cours de linguistique générale*, Paris : Payot, p. 319-504.
- ENGLER, R. (1959) : «Eine kritische Ausgabe des Cours de linguistique générale», *Kratylos*, Jahrgang IV, Heft 2, Wiesbaden.
- GUSDORF, G. (1993) : *Le romantisme*, 2 vol., Paris : Payot.
- JAKOBSON, R. (1931) : *K xarakteristike evrazijskogo jazykovogo sojuza*, Paris : Izdanie evrazijcev, 59 p. [Pour une caractérisation de l'union eurasiennne de langues], cf. *Selected Writings*, I, 1971, p. 144-201.
- (1938) : « Sur la théorie des affinités phonologiques entre les langues », *Actes du 4e Congrès international de linguistes* (Copenhague, 27 août - 1er septembre 1936), p. 48-58, repris

- dans une version modifiée comme appendice IV à Troubetzkoy (1986), p. 351-365 (cité d'après *Selected Writings*, 1, p. 234-246).
- (1958) : « Typological Studies and their Contribution to Historical Comparative Linguistics », *Proceedings of the 8th International Congress of Linguists*, Oslo, (cité d'après *Selected Writings*, 1, p. 523-531).
- LEVI-STRAUSS, C. (1985) : *Anthropologie structurale*, Paris : Press-Pocket.
- MAKAEV, E. A. (1972) : « O sootnošenii genetičeskix i tipologičeskix kriteriev pri ustanovlenii jazykovogo rodstva », in *Engel's i jazykoznanie*, Moskva : Nauka [Sur le rapport entre critères génétiques et critères typologiques lors de l'établissement de la parenté des langues].
- MARTINET, A. (1959) : « Affinités linguistiques », in *Bollettino dell'Atlante linguistico mediterraneo*, Venise-Rome, p. 145-152.
- (1975) : *Évolution des langues et reconstruction*, Paris : PUF.
- MAYR, E. (1989) : *Histoire de la biologie*, 2 vol., Paris : Fayard (éd. orig. : *The Growth of Biological Thought*, Cambridge : Harvard Univ. Press, 1982).
- MEILLET, A. (1918) : « Convergence des développements linguistiques », *Linguistique historique et linguistique générale*, t.1, Paris : Champion, p. 61-75.
- (1931) : compte-rendu de Jakobson, 1931, *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, t. 32, fasc, 2, p. 7-8.
- MÜLLER, M. (1861) : *Lectures on the Science of Language*, London.
- NORMAND, C. (1973) : *Métaphore et concept*, Bruxelles : Complexe.
- POTT, A. F. (1859) : *Etymologische Forschungen auf dem Gebiet der indogermanischen Sprachen*, Bd 1, Aufl. 2, Lemgo u. Detmold.
- SAUSSURE, F. de (1979) : *Cours de linguistique générale*, Paris : Payot.
- SCHÜCHARDT, H. (1917) : « Sprachverwandschaft », *Sitzungsberichte der Berliner Akademie des Wissenschaften*, 37, p. 518-529.
- (1922) : *Hugo Schuchardt-Brevier. Ein Vademekum der allgemeinen Sprachwissenschaft*, (Leo Spitzer, éd.), Halle : M. Niemeyer.

- SEROT, P. (1994) : « Aux sources du structuralisme : une controverse biologique en Russie », *Études de Lettres*, 1, Univ. de Lausanne, p. 89-104.
- (1997) : « Des éléments systémiques qui sautent les barrières des systèmes », in *Jakobson entre l'Est et l'Ouest, 1915-1939*, Cahiers de l'ILSL, 9, Univ. de Lausanne, p. 213-236.
- TOMAN, J. (1994) : (ed) : *Letters and Other Materials from the Moscow and Prague Linguistic Circles, 1912-1945*, Ann Arbor : Michigan Slavic Publications.
- TROUBETZKOY, N. S. (1935) : intervention dans la discussion : « Il problema delle parentele tra i grandi gruppi linguistici », in *Atti del III congresso internazionale dei linguisti (Roma, 1933)*, Firenze : Le Monnier, p. 326-327.
- (1986) : *Principes de phonologie*, Paris : Klincksieck (trad. par J. Cantineau, 1ère éd. 1949).
- VENDRYES, J. (1920) : *Le langage, introduction linguistique à l'histoire*, Paris : Armand Colin (rééd. : 1979).

## Multilinguisme et décentralisation au Niger

Alimata Sidibé et Idrissa Aniwali  
*Université de Niamey*

### 0. INTRODUCTION

La décentralisation se définit comme un transfert de compétences d'un organe central à des entités régionales ou locales. Au Niger, elle se fonde sur le redécoupage du territoire national pour :

- rapprocher l'administration des administrés;
- réduire une surcharge des structures;
- tenir compte dans le contexte de démocratie et d'État de droit, des spécificités qui caractérisent l'espace nigérien;
- favoriser l'intégration des populations à travers la reconnaissance du droit à chacun de résider dans le cadre approprié à son épanouissement;
- créer des pôles homogènes de développement économique, social et culturel;
- viabiliser l'espace nigérien au regard des potentialités dont il regorge.

De tels objectifs visent le développement du pays à la base disait la commission chargée du redécoupage administratif au Niger.

Seulement, dans un pays où environ 90% de la population est analphabète, comment atteindre ces objectifs ? Comment rapprocher l'administrateur qui parle français, qui raisonne en français, écrit en français, pense et dit ses discours en français (langue officielle du Niger) de son administré qui ne comprend pas le français ?

Comment peut-on espérer une participation économique, sociale et culturelle de la population à toute action de développement

durable sans passer par la pratique des langues locales dans une situation multilingue aussi complexe que celle du Niger ?

Par conséquent, nous pensons qu'une recherche sur les pratiques linguistiques jouera un rôle important dans cette politique de décentralisation, et contribuera à une meilleure gestion du multilinguisme au Niger.

À la lumière des travaux de recherche que nous avons menés dans le cadre du projet Pluriling (initié par l'UNIL et l'UAM) sur la gestion du plurilinguisme au Niger, nous avons essayé de saisir le point de vue des uns et des autres sur leur perception des problèmes linguistiques au Niger et les choix à opérer. En vue de mesurer ces choix linguistiques, des enquêtes sur le terrain ont été effectuées dans différentes localités.

## 1. PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE SUR LES PRATIQUES ET LES REPRÉSENTATIONS LINGUISTIQUES AU NIGER

Cette enquête avait pour but de faire le point sur la situation sociolinguistique du Niger, de mesurer les attitudes et représentations linguistiques de la population nigérienne face aux problèmes de langues dans ce pays, sans oublier les pratiques de ces langues dans les différentes communautés en présence.

Cette recherche a l'ambition de fournir également les connaissances factuelles, linguistiques et psychologiques nécessaires à la prise en compte d'une donnée culturelle fondamentale dont l'importance ne saurait être sous-estimée.

Les enquêtes se sont déroulées du mois de février à mars 1996 pour la première phase (qui a touché les localités de Gaya, Filingué, Bonkoukou, Togone (Doutchi), Téra, Tillabéri, Kornaka, Nobi (Konni), Hawan-dawaki (Maradi); et de février à mars 1997 pour la deuxième phase (qui a touché le département d'Agadez).

Ces enquêtes ont été menées par les étudiants en année de maîtrise de linguistique de l'université de Niamey. Ces étudiants ont été répartis en deux groupes : l'un zarmaphone qui s'était occupé de la région zarma (c'est-à-dire l'Ouest du pays) et l'autre hausaphone qui s'était occupé quant à lui de la région hausa (l'Est du pays).

Le travail de recherche a été réalisé grâce à l'encadrement et au suivi des enseignants-chercheurs pendant toute la durée de la recherche.

### 1.1. DU QUESTIONNAIRE ET DE LA POPULATION D'ENQUÊTE

Le questionnaire a été traduit dans les deux langues véhiculaires du pays (le hausa et le zarma) et réparti en deux groupes constitués selon les milieux d'enquête. Il comprend deux grandes parties :

- un volet sur les pratiques linguistiques
- et un volet sur les représentations linguistiques.

Le nombre d'enquêtés touchés s'élève à 208 personnes des deux sexes pour la première phase; et 80 personnes pour la deuxième phase d'Agadez.

S'agissant des résultats de la première phase que nous allons vous présenter ici, on peut retenir que de ces 208 personnes touchées, nous avons atteint 156 hommes et 51 femmes; 1 personne n'a pas répondu à toutes les questions. Cette disproportion s'explique par le fait que l'enquête s'était déroulée au hasard des disponibilités des populations c'est-à-dire que chaque fois qu'on rencontre une personne, et après avoir expliqué les objectifs de la recherche, nous lui demandons si elle souhaite répondre à nos questions.

De ces 208 personnes touchées, nous avons enregistré : 77 hausa, 48 zarma, 83 non hausa / non zarma que nous avons intitulés autres.

Après dépouillement des données de l'enquête sur micro-ordinateur avec le module de base de données du programme *Sphinx plus*, les résultats suivants ont été obtenus.

## 2. RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

L'enquête a donc touché 77 hausa, 48 zarma, et 83 autres c'est-à-dire les peul, les touareg, les kanuri etc.

Ces résultats obtenus ont été regroupés dans différentes rubriques telles que : situation sociolinguistique des populations, perceptions populaires par rapport aux langues nationales, désirs des populations par rapport au choix des langues des institutions.

## 2.1. SITUATION SOCIOLINGUISTIQUE DES POPULATIONS

Tableau 1 : Autres langues parlées

<i>Langues</i>	<i>Communauté ethnique</i>					
	hausaphone		zarmaphone		autres	
hausa	—	—	33	69%	74	89%
zarma	30	39%	—	—	39	47%
tamashek	4	5%	1	2%	3	4%
fulfulde	—	—	3	6%	—	—
sans réponse	38	49%	10	21%	3	4%

Tableau 2 : Langues parlées en cercle d'ami(e)s

<i>Langues</i>	<i>Communauté ethnique</i>					
	hausaphone		zarmaphone		autres	
hausa	72	94%	30	42%	50	60%
zarma	11	14%	48	100%	22	27%
tamashek	1	1%	—	—	38	46%
fulfulde	—	—	1	2%	22	27%
sans réponse	—	—	0	0%	2	2%

**Tableau 3** : Langues parlées au marché

<i>Langues</i>	<i>Communauté ethnique</i>					
	hausaphone		zarmaphone		autres	
hausa	75	97%	32	67%	67	81%
zarma	14	18%	46	96%	28	34%
tamashek	1	1%	1	2%	27	33%
fulfulde	—	—	2	4%	—	—
sans réponse	1	1%	—	—	2	2%

**Commentaire** : De ces tableaux on constate que les hausaphones se révèlent moins enclins à déclarer parler le zarma que les zarmaphones le hausa. Quant aux autres locuteurs ils déclarent dans une proportion beaucoup plus importante parler le hausa que parler le zarma.

## 2.2. PERCEPTION POPULAIRE DES LANGUES NATIONALES

Parmi les questions visant à mettre en évidence les représentations des nigériens par rapport aux différentes langues présentes sur le sol nigérien, on peut brièvement exposer les résultats liés à l'une d'entre elles. Il s'agissait d'une question demandant à l'enquêté de s'imaginer dans une situation telle qu'il ne parle plus aucune langue. Grâce à l'ingestion d'une pilule miraculeuse on lui propose de recouvrer une langue, puis une deuxième et enfin une troisième. Les configurations des réponses mettent en évidence les éléments suivants :

- En règle générale on observe une fidélité forte à la langue maternelle.
- \* Le hausa est choisi en premier lieu par 78 personnes, dont 66 hausaphones natifs (sur un total de 77 dans la population étudiée)
- \* Le zarma est choisi en premier lieu par 34 personnes, dont 32 se déclarant de langue maternelle zarma, dendi ou songhay (sur un total de 48).
- \* Le fulfulde est choisi en premier lieu par 28 personnes, dont 27 se déclarent de langue maternelle fulfulfé (sur un total de 37).

Les locuteurs du tamashek se distinguent toutefois dans leurs résultats : le tamashek est choisi en premier lieu par 23 personnes dont 21 se déclarant de langue maternelle tamashek (sur un total de 41). 7 personnes de langue maternelle tamashek choisiraient le hausa comme première langue et 7 autres l'arabe.

- L'arabe est la seule langue non locale à attirer un nombre de choix important en première position (18), de la part essentiellement des personnes de langue maternelle zarma (8) ou tamashek (7). Ceci peut se justifier par le poids de l'islam dans ce pays.
- Les langues européennes occupent une place marginale : le français cité 60 fois mais seulement 6 fois en première position (27 en position 2 et 27 en position 3), l'anglais cité 26 fois dont 3 fois en première position, 16 fois en seconde position et 7 en troisième.

### 2.3. SOUHAIT DES POPULATIONS FACE AUX CHOIX À OPÉRER SUR LES LANGUES DES INSTITUTIONS

Cette attitude face aux langues européennes est beaucoup plus nuancée quand on demande aux enquêtés quels sont leurs souhaits quant aux choix à opérer sur les langues de l'enseignement de l'administration de la justice etc... En effet, de l'observation des tableaux ci-dessous, nous pouvons dégager le constat suivant :

Tableau 4 : choix de la langue d'enseignement

<i>Langue/école</i>	<i>Nb Cit</i>	<i>Fréquence</i>
français	56	26.9%
hausa	52	25%
arabe	40	19.2%
fulfulfe	22	10.6%
non-réponse	18	8.6%
tamashek	17	8.2%

zarma	14	6.7%
dendi	6	2.9%
anglais	3	1.4%
TOTAL OBS	208	100%

**Tableau 5** : choix de la langue de l'administration

<i>Langue/ administration</i>	<i>Nb cit</i>	<i>Fréquence</i>
hausa	109	52.4%
zarma	43	20.7%
français	26	12.5%
fulfulde	20	9.6%
tamashek	19	9.1%
dendi	13	6.2%
non réponse	3	1.4%
TOTAL OBS	208	100%

**Tableau 6** : choix de la langue de la justice

<i>Langue / justice</i>	<i>Nb cit</i>	<i>Fréquence</i>
hausa	115	55.3%
zarma	44	21.1%
tamashek	21	10.1%
fulfulde	21	10.1%
dendi	12	5.8%

français	11	5.3%
non réponse	6	2.9%
arabe	3	1.4%
sonray	1	0.5%
TOTAL OBS	208	100%

**Commentaire :** À travers la question relative aux souhaits énoncés en cas de choix de la langue d'enseignement il se dégage au niveau des différents groupes ethniques touchés par l'enquête, un désir de voir leurs langues maternelles respectives utilisées dans l'enseignement. On pourra à cet effet parler d'ethnocentrisme linguistique.

D' une manière particulière le hausa, le français et l'arabe, sont les plus cités.

Le choix du hausa peut être lié au caractère véhiculaire de la langue; en effet le hausa est une langue de grande expansion, langue supra-locale dont l'aire d'influence dépasse les frontières nationales

Le choix du français peut s'expliquer par le fait que jusqu'à preuve du contraire la langue officielle du Niger reste le français (langue de l'institution); la langue qui est supposée assurer l'unité du pays parce que c'est par son intermédiaire que les populations lettrées appartenant à des groupes ethniques différents communiquent entre elles.

Quant à l'arabe son importance dans un pays musulman comme le Niger n'est pas à démontrer, car c'est à travers elle que les enfants pourront recevoir une éducation islamique.

S'agissant des questions relatives aux choix de la langue de l'administration et de la justice il se dégage un désir net de voir les différentes langues maternelles des locuteurs remplir ces fonctions car ce sont elles qui peuvent rapprocher l'administrateur de l'administré et faire en sorte que la communication passe le mieux entre les deux protagonistes.

### 3. CONCLUSION

Si la décentralisation consiste à rapprocher l'administrateur des administrés et à associer les administrés à la prise de décisions qui

concernent leur propre avenir, quelle sera alors la place de la communication, de l'animation au développement, de l'alphabétisation, bref de la sensibilisation dans la circulation de l'information pour une gestion démocratique et pour un développement durable de nos régions ? C'est-à-dire quelle est la part réservée à la linguistique et aux langues nationales dans le processus de la décentralisation et de la démocratisation ?

Aujourd'hui, à la lumière des résultats obtenus suite aux recherches effectuées sur le terrain, nous pouvons affirmer que le choix des langues régionales est une stratégie incontournable pour une bonne circulation de l'information entre administrateur et administrés. Sinon ce mutisme nous ramènera à la case de départ c'est-à-dire la politique d'interprétariat avec toutes les conséquences que cela comporte. À ce niveau nous pensons que la politique des radios régionales initiée par la GTZ est une bonne initiative à encourager. En effet ces radios régionales contribuent à la sensibilisation, à l'animation, au développement, bref à une participation plus dynamique de la gestion de la vie locale.

Dans un pays démocratique comme le Niger, le droit linguistique réservé à tout citoyen permet de comprendre les desiderata de toute sorte. C'est par ce moyen que nous pouvons espérer une participation plus active à la gestion de nos régions. Un tel droit linguistique peut conduire le Niger vers une politique linguistique semblable à la politique suisse fondée sur le fédéralisme et dont la démarche s'articule autour des principes d'égalité des langues, de la liberté de la langue, du principe de territorialité, et du principe de protection des langues minoritaires.

Par cette manière en effet on peut atteindre le développement durable que vise la décentralisation.



## Mais qu'est-ce qu'une « relation stable » ?

Pascal Singy

*Service de psychiatrie de liaison CHUV-Lausanne*

### 0. INTRODUCTION

C'est en 1980 qu'ont été recensés les premiers cas d'infection par le virus responsable du syndrome auquel on a, dans un premier temps, réservé le funeste<sup>1</sup> acronyme GRID (Gay Related Immune Deficiency Syndrome). En dépit des efforts déployés depuis lors, que ce soit pour la mise au point d'un vaccin ou pour celle d'une thérapie curative, force est de constater que la prévention demeure encore aujourd'hui l'unique moyen pour enrayer la propagation de ce que les francophones appellent communément le Sida (syndrome d'immuno-déficience acquise).

Dans le contexte suisse, les médecins — de par leur mission — comptent parmi les acteurs sociaux les mieux placés pour assurer auprès des populations une action préventive efficace, autrement dit, une action dont on attend qu'elle transmette des informations univoques tant sur les risques de contamination par le VIH (virus d'immuno-déficience humaine) que sur les moyens de s'en protéger<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Les répercussions négatives d'une telle appellation sont multiples. Ainsi, et pour ne parler que de cela, une représentation sociale, plus ou moins largement partagée, veut encore que le Sida ne frappe que les gays, autrement dit - en français - les homosexuels mâles. Sur ce point, cf. Duncan, 1994.

<sup>2</sup> Les spécialistes de la question reconnaissent deux modes de transmission du VIH : la voie sexuelle et la voie sanguine.

D'ailleurs, conscients du rôle qui leur incombe dans ce domaine, les médecins suisses affirment, à une large majorité, intégrer dans leur pratique une activité de prévention du Sida<sup>3</sup>.

Compte tenu des réalités observées, telle celle par exemple qui veut qu'en Suisse on déplore encore chaque jour au moins trois nouveaux cas d'infection<sup>4</sup>, de nombreuses études ont été mises en route en vue de mesurer la portée et les limites des diverses formes que peut revêtir la prévention du Sida. À cet égard, s'agissant d'évaluer les facteurs susceptibles de nuire à une bonne prévention du Sida au sein du cabinet médical<sup>5</sup>, on ne relève pour ainsi dire aucune étude centrée sur une donnée de première importance : l'essentiel des actes médico-préventifs se réalisent dans les limites d'une langue donnée qui, par nature, présente une certaine « variation dans la structure »<sup>6</sup> qui la fonde.

Une des manifestations du caractère variable des structures linguistiques réside dans le fait qu'elles offrent une certaine hétérogénéité sémantique. En effet coexistent en leur sein des éléments qui, au plan de la signification, entraînent la dissension entre sujets parlants et des éléments qui suscitent, à l'inverse, leur consensus. À cet égard, il suffit de rappeler ici les travaux de Labov<sup>7</sup> ou ceux de l'école de Lausanne<sup>8</sup> qui tendent à montrer qu'en raison des distances sociales qui les séparent, les membres d'une même communauté linguistique peuvent associer à certaines unités lexicales, même données hors contexte, des significations différentes, voire antagonistes<sup>9</sup>, tout en s'accordant sur la signification associée à d'autres unités.

<sup>3</sup> Cf. Meystre-Agustoni et Hausser, 1991.

<sup>4</sup> Cf. *Bulletin de l'Office fédéral de la santé publique*, Berne, 3, 1997.

<sup>5</sup> Parmi les facteurs limitatifs mis en évidence, on note une formation pré et post graduée insuffisante chez le médecin, la propre anxiété du médecin face aux risques personnels, réels ou supposés, qu'il encourt, et une inclination chez certains praticiens à la stigmatisation de comportements telles la pratique homosexuelle ou la prise de drogue par injection.

<sup>6</sup> Cf. Mahmoudian, 1980 : 28.

<sup>7</sup> Cf. Labov, 1976 : 184-186 et 1973 : 340-373.

<sup>8</sup> Cf., entre autres, Mahmoudian, 1989, Bossel, 1986, ou encore Singy et Oberle, 1987.

<sup>9</sup> Sur ce point cf. Bourdieu, 1982.

## 1. UNE ENQUÊTE EN COURS

Convaincue que la « polysémie sociale »<sup>10</sup> des signes linguistiques peut agir sur la portée des discours de prévention du Sida, une équipe de chercheurs en médecine psycho-sociale et en sociolinguistique travaillant au sein du SPL<sup>11</sup> tente actuellement de conduire une enquête. Financée par l'Office fédéral de la santé publique<sup>12</sup>, celle-ci se caractérise par les critères suivants :

1/ elle se focalise sur certains aspects communicationnels liés à la seule prévention dite primaire au cabinet médical, autrement dit, à une prévention opérée auprès du tout venant d'une consultation médicale;

2/ elle ne concerne pas l'ensemble de la population médicale installée en cabinet privé, mais la partie d'entre elle formée par les médecins dits de premier recours : généralistes (avec ou sans titre de docteur en médecine) et internistes sans sous-spécialité fonctionnant comme généralistes;

3/ elle a pour terrain d'enquête la Suisse romande.

Dans le cadre de cette recherche, encore en cours, les efforts d'investigation ont été orientés dans deux directions. On a procédé tout d'abord à l'analyse d'une série d'entretiens cliniques, filmés avec l'accord des patients et centrés sur le thème du Sida et de sa prévention. Compte tenu de la nature de l'objectif principal assigné à cette première phase de la recherche, l'attention a surtout porté sur le matériel verbal et paraverbal (intonation, pause, débit, etc.). Dans les faits, il s'agissait principalement d'obtenir des indications en vue de pouvoir conduire — seconde direction de recherche — une enquête touchant au domaine des représentations développées par les médecins de premier recours de Suisse romande à propos des pratiques discursives mises en œuvre dans leurs consultations abordant le problème du Sida. S'appuyant sur les réponses à un questionnaire autoadministré et retourné par 620 médecins — soit

---

<sup>10</sup> Cf. Bakhtine, 1977.

<sup>11</sup> Le SPL (Service de psychiatrie de liaison), dirigé par le Pr. Patrice Guex, constitue un des services établis dans le Centre hospitalier universitaire vaudois.

<sup>12</sup> Il s'agit de la requête n° 957212 et intitulée : «Portée et limite du discours médical en matière de prévention du sida : la prise en compte du caractère variable de la langue».

environ la moitié de la population ciblée<sup>13</sup> —, cette enquête avait plusieurs objectifs<sup>14</sup>. L'un d'entre eux consistait à déterminer dans quelle mesure les médecins, pour s'assurer de la pleine efficacité de leur message préventif, déclarent recourir à certaines des stratégies discursives que permet cette caractéristique du langage articulé qui veut qu'à une « même » réalité extra-linguistique on peut faire correspondre des signes — ou combinaisons de signes — linguistiques différents. C'est précisément sur les résultats en rapport avec l'une de ces stratégies que l'on va s'arrêter ici.

## 2. LE CONTRÔLE DU PARTAGE DE L'IMPLICITE

L'analyse des entretiens cliniques mentionnés plus haut n'a pas seulement permis de montrer leur caractère clairement asymétrique. Si, en effet, cette analyse rend compte d'un certain nombre de marqueurs caractéristiques d'une relation verticale — tel, par exemple, le fait, déjà bien documenté<sup>15</sup>, que les interventions initiatrices sont presque exclusivement le monopole du soignant —, elle fournit bien d'autres informations. Parmi ces dernières, on peut mentionner un recours massif à l'implicite linguistique dont on n'est pas certain que le décryptage, lequel est assuré grâce à la mobilisation de certains implicites culturels<sup>16</sup>, soit toujours opéré dans le sens attendu.

---

<sup>13</sup> Selon les statistiques de la Société suisse de médecine (FMH), on dénombre actuellement quelque 1300 médecins de premier recours installés en Suisse romande.

<sup>14</sup> Parmi les autres objectifs, on peut mentionner celui où il s'agissait d'évaluer dans quelle mesure les médecins ont conscience que leurs messages préventifs ont pour support une structure linguistique relative. Ainsi, à titre d'exemple, on leur a demandé une appréciation quant à l'incidence de la forme de leurs questions (construction interrogative/interro-négative, présence/absence de la particule retardante «est-ce que») sur la fiabilité des réponses livrées par les patients.

<sup>15</sup> Cf., par exemple, West, 1984.

<sup>16</sup> Les implicites culturels ou *topoi* (Cf. Ducrot, 1972) constituent tous ces savoirs sur les choses dont disposent les sujets parlants et qui leur permettent, par exemple, de décoder les sous-entendus. Sur ce point, cf. Kerbrat-Orecchioni, 1993.

À cet égard, examinons le contenu de cet échange soignant/patient :

soignant : « vous avez une relation stable ? »

patient : « oui. »

Compte tenu de la situation présente (une consultation visant à l'établissement d'un bilan sérologique en matière de Sida), une interprétation différée<sup>17</sup> du sens attaché à cette paire adjacente autorise à voir dans l'intervention initiative du soignant la demande *implicite* ayant pour but de déterminer si son patient entretient durablement des liens avec quelqu'un, liens fondés, entre autres choses, sur des rapports sexuels exclusifs. Or, au vu des possibles distances sociales qui séparent le patient du soignant, on ne peut pas être sûr que le premier partage les implicites culturels probablement convoqués ici par le soignant, implicites culturels parmi lesquels a de bonnes chances de figurer celui appelant à comprendre toute « relation stable » en termes d'exclusivité sexuelle dès lors qu'une telle relation est évoquée dans le cadre précis d'une recherche épidémiologique sur les risques de contamination par le virus du Sida<sup>18</sup>. C'est ainsi que, loin de retenir pour sa propre définition d'une « relation stable » l'ensemble sémantique évoqué à l'instant, le patient peut, au contraire, considérer parfaitement assimilable avec les traits définitoires d'une « relation stable » le fait d'avoir, en dehors de ceux qui le rapprochent régulièrement d'un être privilégié, des rapports sexuels avec des partenaires occasionnel(le)s. Dans ce contexte, on est fondé à penser que le contenu sémantique de l'intervention réactive du patient qui consulte ici — un bref acquiescement — ne garantit nullement au soignant d'avoir obtenu, à coup sûr, l'information qu'il recherchait.

Souvent posée dans les entretiens que nous avons examinés, cette question de la « relation stable » a retenu notre attention dans la partie de l'étude centrée sur les stratégies que les médecins disent développer pour tenter de s'assurer de la pleine efficacité de leur

---

<sup>17</sup> Comme le montre Boutet, 1994, l'interprétation par le linguiste du sens d'une interaction est une activité différée dans le temps, puisqu'il prend pour objet d'analyse un élément préalablement construit.

<sup>18</sup> C'est d'ailleurs ce que tendent à confirmer les résultats d'un petit sondage, certes pas représentatif, mené auprès de quelques soignants.

message préventif. Touchant à la stratégie que l'on appellera ici, pour faire court, le contrôle du partage de l'implicite, elle a été à la source d'une triple interrogation : les médecins la posent-ils ? Le cas échéant, quel sens lui accordent-ils et, enfin, dans quelle mesure s'assurent-ils qu'ils en partagent le sens avec leurs patients ?

## 2.1. LA FRÉQUENCE D'EMPLOI

Issus d'une analyse des réponses au questionnaire mentionné plus haut, les résultats contenus dans notre premier tableau viennent, en quelque sorte, confirmer l'observation faite au moment de la première phase de la recherche.

### Tableau 1

*Q. : « Lors d'un entretien en lien avec le Sida et sa prévention, dans quelle mesure posez-vous à votre patient une question formulée avec ces termes : "Est-ce que vous avez une relation stable ?" ? »*

N = 620	fr. abs	%
systématiquement	301	48.5
souvent	190	30.6
quelquefois	91	14.7
jamais	32	5.2
s. réponse	6	1.0

On le voit, la question « *Est-ce que vous avez une relation stable ?* » apparaît comme une des questions classiques formulées lors d'une consultation abordant le problème du Sida. En effet, quand on les interroge sur ce point, près de la moitié des praticiens (48,5%) répondent poser *systématiquement* cette question précise à leurs patients, alors que, dans le même temps, plus de trois médecins sur dix (30,6%) affirment qu'ils sont *souvent* amenés à la formuler. En fait, on ne trouve pas plus de 5% des membres du collectif pour qui cette question de la « relation stable » se révèle être absente de la liste des demandes qu'ils adressent à leurs patients.

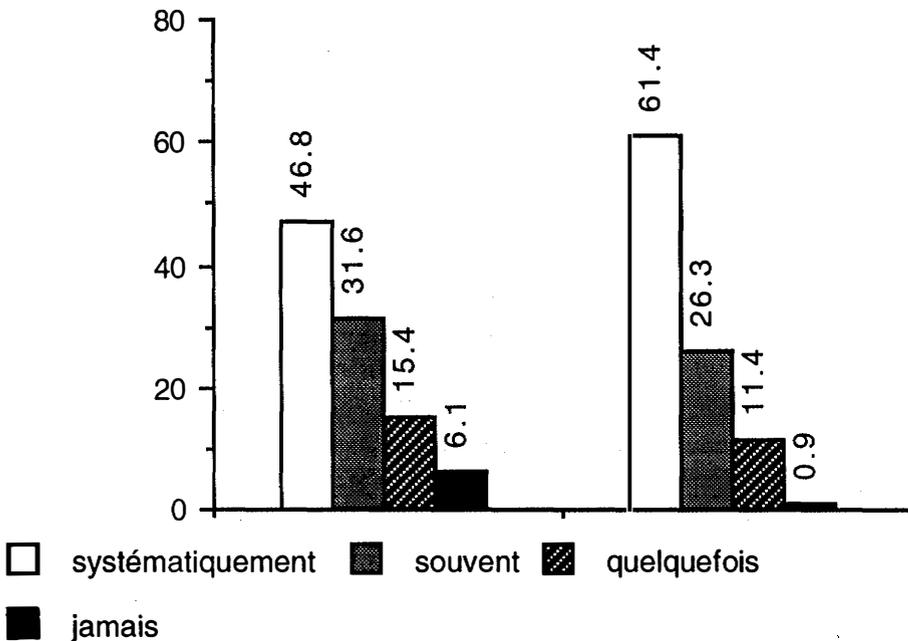
Toujours en termes de fréquence d'emploi, il est à noter une certaine disparité entre les sexes. En effet, les femmes médecins apparaissent, au total, davantage portées que leurs homologues

masculins à poser à leurs patients cette question de la « relation stable ». Ainsi, comme le laisse apparaître le diagramme ci-dessous, près de 62% des femmes affirment la formuler de façon systématique, ce qui constitue un score de près de 15 points supérieur à celui établi pour les hommes. À noter également que près de 7% des hommes composant le collectif déclarent ne jamais y recourir, alors que le nombre de femmes qui répondent dans ce sens n'atteint pas le pourcent.

### Graphique 1

*Recours déclaré à la question de la « relation stable »<sup>19</sup>*

#### *Distribution selon le sexe*



## 2.2. LE SENS ATTRIBUÉ

On l'a dit, la question « Est-ce que vous avez une relation stable ? » n'est pas, selon toutes hypothèses, interprétable de manière univoque

<sup>19</sup> Le collectif comprend 114 femmes et 506 hommes.

dans le contexte qui nous intéresse ici. C'est aussi la raison pour laquelle les membres du collectif ont été interrogés sur le sens qu'eux-mêmes lui attribuaient. Ainsi, concrètement, avaient-ils à répondre à une question fermée et libellée dans ces termes :

— « Si en effet, lors d'un entretien en lien avec le Sida et sa prévention, vous êtes amené(e) à demander explicitement à un patient s'il a une relation stable, cela implique-t-il pour vous que cette relation soit fondée sur des rapports sexuels exclusifs ? »

Les réponses à cette question fermée se distribuent de la façon suivante :

**Tableau 2**

	fr. abs	%
oui	355	57.3
non	245	39.5
sans réponse	20	3.2

Comme on le voit, tous les membres de l'échantillon n'associent pas un sens identique à la question « Est-ce que vous avez une relation stable ? ». Certes, il y a une tendance majoritaire. En effet, près de six médecins sur dix (57,3%) déclarent qu'en demandant à un patient s'il a une relation stable ils cherchent, en fait, à savoir si celui-ci entretient durablement une relation affective avec un/une partenaire fondée sur des rapports sexuels exclusifs. Il reste, cependant, que pour près de 40% des répondants parler ici de « relation stable » n'équivaut nullement à parler d'une relation stable en termes d'exclusivité sexuelle.

Donnant à voir une population partagée, de tels résultats rendent largement compte de la dualité de sens que nous avons postulée à propos de la notion de « relation stable ». Par parenthèse, ces résultats invitent également à réfléchir sur les facteurs susceptibles d'expliquer le partage des répondants. À cet égard, et sans qu'il soit possible de la développer dans le cadre de cette contribution, on peut signaler ceci : ventilés en fonction du lieu de pratique, les résultats présentent une intéressante variabilité [ $p = .043$ ]. En effet, les médecins installés dans les centres urbains sont moins enclins à déclarer qu'ils entendent par « relation stable » une relation fondée sur des rapports sexuels exclusifs. Ainsi, moins de

54% d'entre eux répondent dans ce sens, ce qui représente un score inférieur, respectivement, de 10 et 16 points à ceux observés pour les enquêtés installés dans de petites localités ou en zone agricole ou de montagne.

### 2.3 LE CONTRÔLE DU PARTAGE DU SENS

C'est au travers d'une troisième question que nous avons tenté d'évaluer dans quelle mesure les membres de notre collectif disent vérifier, quand ils sont amenés à demander à leurs patients s'ils entretiennent une « relation stable », que ces derniers comprennent en des termes identiques aux leurs le contenu attaché à cette notion de « relation stable ».

Résumés à l'aide du tableau ci-dessous, les résultats liés à cette question ne révèlent pas, loin de là, un collectif systématiquement porté au contrôle du partage du contenu sémantique que véhicule l'élément observé ici. Si l'on se concentre tout d'abord sur les praticiens qui ne comprennent pas une « relation stable » en termes d'exclusivité sexuelle, on note qu'un peu plus de la moitié d'entre eux affirment (54,7%) toujours faire la vérification du partage du sens avec leurs patients, tandis qu'ils sont près de 40% à répondre opérer ce type de contrôle de manière non systématique.

S'agissant des praticiens pour lesquels parler d'une « relation stable » suppose que celle-ci soit fondée sur des rapports sexuels exclusifs, on relève que moins de la moitié d'entre eux (46,5%) déclarent toujours contrôler que leurs patients comprennent l'expression « relation stable » dans le sens qu'eux-mêmes lui attribuent. Par ailleurs, il s'avère que pour 43,7% de ces mêmes praticiens un tel contrôle fait, selon eux, partie de leur pratique sans être pour autant systématique. En revanche, on doit relever que près de 10% des praticiens observés ici répondent ne jamais vérifier que leur définition d'une « relation stable » correspond à celle retenue par leurs patients.

**Tableau 3**

*Q. : « Dans quelle mesure vous assurez-vous que votre définition d'une relation stable est bien la même que celle de votre patient? »*

filtre		fr. abs	%
« relation stable » ≠ exclusivité sexuelle (N=245, cf. tab. 2)	toujours	134	54.7
	pas toujours	97	39.6
	jamais	9	3.7
	s. réponse	5	2.0
« relation stable » = exclusivité sexuelle (N=355, cf. tab. 2)	toujours	165	46.5
	pas toujours	155	43.7
	jamais	34	9.6
	s. réponse	1	0.3

### 3. EN GUISE DE COMMENTAIRE

Chacun comprendra qu'il est difficile d'en terminer avec les résultats présentés dans ces pages autrement qu'en formulant un commentaire à valeur, en quelque sorte, de recommandation pour qui de droit. Faut-il le préciser, ce commentaire que l'on voudrait incitatif n'a pas d'autre but que de concourir, modestement, à une meilleure prévention du Sida.

Tout porte à croire que cette notion de « relation stable » divise également la population générale, comme elle divise le corps médical. Aussi, compte tenu de la nature des enjeux, les médecins pour lesquels parler d'une « relation stable » équivaut à parler d'une relation fondée sur des rapports sexuels exclusifs sont-ils spécialement invités à la prudence. C'est ainsi qu'appelés à évaluer les prises de risque chez un patient par rapport au Sida devraient-ils ne jamais tabler sur un partage des implicites culturels qui les amènent à comprendre une relation stable en termes d'exclusivité sexuelle. Quitte à donner l'impression d'être à la recherche d'informations redondantes, ces médecins auraient au contraire intérêt à toujours s'assurer, par un biais ou par un autre, que le sens qu'ils accordent à l'expression « relation stable » correspond au plus près au

sens que, pour leur part, lui attribuent leurs patients, quand on sait comment se transmet le Sida.

En guise de conclusion, on voudrait dire que les résultats concernant cette question de la « relation stable » se rattachent à une étude plus vaste dont la portée n'est pas seulement d'ordre pratique<sup>20</sup>. Certes, cette étude a pour visée première de contribuer à la prévention de cette « tragédie sanitaire »<sup>21</sup> que demeure, pour l'heure, le Sida. Mais, en se focalisant, par exemple, sur des régions encore non explorées de l'imaginaire linguistique<sup>22</sup> développé par une partie des médecins romands, elle prétend aussi expliquer certains aspects de l'interaction entre médecins et patients.

© Pascal Singy

---

<sup>20</sup> Cf. Singy et Guex, à paraître.

<sup>21</sup> Cf. Guillebaud, 1998.

<sup>22</sup> Cf. Houdebine, 1982.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BAKHTINE, M. (1977) : *Le marxisme et la philosophie du langage*, Paris : Minuit.
- BOSSSEL, Ph. (1986) : *Étude sur la structure du signifié appréhendée à travers quelques unités lexicales du français délimitées dans le cadre du champ notionnel des âges de la vie humaine*, Mémoire de licence, Uni. Lausanne.
- BOURDIEU, P. (1982) : *Ce que parler veut dire*, Paris : Fayard.
- BOUTET, J. (1994) : *Construire le sens*, Berne : Peter Lang.
- DUCROT, O. (1972) : *Dire et ne pas dire*, Paris : Hermann.
- DUNCAN, D. (1994) : «AIDS to Narration: Writing Beyond Gender», in S. Ledger, J. McDonagh & J. Spencer (eds), *Political Gender*, New-York : Harvester Wheatsheaf, p. 156-169.
- GUILLEBAUD, J.-C. (1998) : *La tyrannie du plaisir*, Paris : Seuil.
- HOUDEBINE, A.-M. (1982) : «Norme, imaginaire linguistique et phonologie du français contemporain», *Le français moderne*, 1, p. 42-51.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C (1993) : «Implicite», in L. Sfez (dir.), *Dictionnaire de la communication*, Paris : PUF, vol. 1, p. 251-253.
- LABOV, W. (1973) : «The boundaries of words and their meanings», in C.-J. N. Bailey and R. W. Shuy (eds), *New Ways of Analyzing Variation in English*, Washington : Georgetown University Press.
- (1976) : *Sociolinguistique*, Paris : Minuit.
- MAHMOUDIAN, M. (1980) : «Constance et variation», *La linguistique*, vol. 16, fasc. 1, p. 5-49.
- (1989) : «Unité et diversité de la signification », *La linguistique*, vol. 25, fasc. 1, p. 115-132.
- MEYSTRE-AGUSTONI, G., HAUSSER, D. (1991) : «Les médecins praticiens face à la prévention du SIDA», *Cahiers de recherche et de documentation, IUMSP*, n° 52.11.
- SINGY, P., GUEX, P. (à paraître) : *Le Sida : les mots pour en parler*.

- SINGY, P. OBERLE, G. (1987) : « Enquêtes sémantiques : grammaire versus lexique », *Bulletin de la Section de Linguistique de la Faculté des Lettres de Lausanne*, n° 8.
- WEST, C. (1984) : *Routine Complications. Troubles with Talk between Doctors and Patients*, Bloomington : Indiana University Press.



## **Analyse morpho-sémantique des emprunts en fulfulde**

Issa Soumaré  
*Université de Niamey*

Le fulfulde est une langue de la famille ouest-atlantique (cf. J. H. Greenberg 1949 : 190-198), qui est parlé dans un grand nombre de pays africains, notamment le Burkina Faso, le Cameroun, la Guinée, le Mali, le Niger, le Nigéria, le Sénégal, le Tchad... Et ses locuteurs ont pour auto-appellation Fulbe, Pullo pour le singulier.

Pour enrichir son lexique, le fulfulde fait assez souvent appel à l'emprunt. Les principales langues sources sont le français (fr.) et l'arabe (ar.), cela pour des raisons simples : les relations historiques que les Fulbe ont partagées avec les Français et les Arabes par le biais respectivement de la colonisation et de l'islam. Viennent ensuite les langues mande (bambara, malinke, soninke, dogon...), le hausa, l'anglais et le berbère.

Sur le plan linguistique, les éléments d'emprunt sont assimilés au système fulfulde précisément aux niveaux phonique, morphologique, sémantique... Cependant, vu le cadre dans lequel ce travail est présenté, seul l'aspect morpho-sémantique des mots étrangers va être analysé ici. Aussi, examinerons-nous successivement : 1) la restriction sémantique; 2) l'extension sémantique; 3) le déplacement sémantique; 4) la métaphore et la métonymie; 5) la synonymie; 6) les aires sémantiques des emprunts; 7) l'insertion des emprunts dans le système des classes nominales fulfulde.

## 1. LA RESTRICTION SÉMANTIQUE

La restriction sémantique consiste à réduire la signification d'un mot étranger. C'est-à-dire, qu'on passe d'un emploi assez général d'un emprunt à un emploi plus restreint ou plus spécialisé : il en résulte que sa compréhension devient plus grande.

Exemples :

- *kampama* (< fr. campement) ne signifie que le « lieu où l'on héberge les autorités de passage »;
- *sarbetu* (< fr. serviette) a le sens restreint de « serviette de toilette »;
- *annasara* (< ar. an-nasraan « chrétien, personne de race blanche ») est devenu une « personne de race blanche »;
- *mudu* (< ar. mud « unité de mesure utilisée au temps du Prophète Mohammed ») est employé dans le sens précis d'une « unité de mesure valant quatre kilogrammes ».

## 2. L'EXTENSION SÉMANTIQUE

Ce processus se manifeste par le maintien d'une ou plusieurs acceptions originelles auxquelles s'ajoutent des sens que la langue d'emprunt ignore. On passe donc d'un sens concret à un sens plus abstrait : ce qui a pour conséquence une réduction de la compréhension du mot en question.

Exemples :

- *kaar* (< fr. car) conserve son sens français, mais désigne aussi un « autobus »;
- *silma* (< fr. cinéma) signifie comme en français une « salle de cinéma », mais il est également élargi par le sens de « film »;
- *halal* (< ar. ḥaalal « licite ») est aussi employé en fulfulde dans le sens de « légitime, bien personnel »;
- *marhaba* (< ar. marḥaban « bienvenu ») qui est souvent utilisé dans son sens arabe, mais il prend aussi celui de « merci ».

## 3. LE DÉPLACEMENT SÉMANTIQUE

C'est un changement qui consiste à ignorer le sens originel d'un mot étranger et lui donner un sens nouveau.

Exemples :

- *jigjag* (< fr. zigzag) est utilisé dans le sens particulier de « machine à broder »;
- *taasa* (< fr. tasse) a pris le sens d'« écuelle »;
- *dewtere* (< ar. dafter « cahier ») désigne le « livre »;
- *mawludu* (< ar. mawlud « naissance ») est employé dans le sens de « fête anniversaire de la naissance du Prophète Mohammed ».

#### 4. LA MÉTAPHORE ET LA MÉTONYMIE

Il faut souligner que les processus d'extension et de déplacement sémantique sont souvent accompagnés par les phénomènes de métaphore et de métonymie. La métaphore est un changement de sens qui est basé sur la notion d'analogie. Plus précisément, pour que la métaphore soit possible, il faut qu'il y ait une ressemblance, un point commun (pc) entre le sens originel et le sens dérivé. C'est ce procédé qu'a utilisé le fulfulde pour les mots :

- *bandi* (< fr. bandit) qui signifie « bandit, voyou, coquin » [pc: la mauvaise réputation];
- *poltiki* (< fr. politique) qui a le sens de « politique, calomnie, complot » [pc : les manœuvres malhonnêtes];
- *aljenna* (< ar. aljenna « paradis ») qui est aussi utilisé dans le sens d'un « endroit délicieux » [pc : le bonheur];
- *jakka* (< ar. zakaat « dixième partie des biens qu'un musulman doit donner aux pauvres ») qui est élargi par le sens de « vaurien » [pc : l'insignifiance].

Quant à la métonymie, c'est un changement de sens qui est fondé sur une notion de correspondance d'idées (que nous mettrons entre crochets pour les exemples qui suivront), et non pas sur une analogie comme dans la métaphore. C'est ainsi que, par exemple :

- *lekkeŋsi* (< fr. le quinze) désigne « le salaire payé pour quinze jour de travail » [la date pour l'événement];
- *pikkiri* (< fr. piqûre) a également le sens de « seringue » [le produit pour l'instrument];
- *alluwal* (< ar. 'al-lawḥ « planchette ») a aussi pris le sens d'"écritures de protection, de pouvoir » [le contenant pour le contenu];
- *wardi* (< ar. ward « substance aromatique ») veut dire « parfum » [la plante pour le dérivé]

## 5. LA SYNONYMIE

L'emprunt entraîne généralement une synonymie. Il apparaît en effet que le fulfulde peut emprunter deux ou (plusieurs) synonymes à deux langues différentes, voire à une même langue. Par exemple, *poosu* « poche », emprunté au français, et *jiiba* « poche », emprunté à l'arabe, sont synonymes. Ce qui est également le cas de *jujuma* « jugement », emprunté au français, et *sariya* « jugement », emprunté à l'arabe. De même que, *ujunere* « mille », emprunté au soninke, et *dubuure* « mille », emprunté au hausa.

Pour ce qui est de l'emprunt des synonymes à une même langue, on peut citer les mots d'origine française *bisikiletu* « bicyclette » et *welo* « vélo » ou encore *oto* « auto » et *watir* « voiture ». Ces synonymes qui semblent au premier abord inutiles, évoluent des plusieurs façons :

- soit par la fréquence plus grande de l'un des synonymes c'est le cas de *welo*, qui apparaît beaucoup plus fréquemment que son synonyme *bisikiletu*. Il est à noter que faute de statistique, l'appréciation de la fréquence des emprunts est tout à fait empirique;
- soit par l'utilisation de l'un des synonymes par une catégorie sociales bien déterminée. Par exemple, si les emprunts *poosu* et *jiiba* sont synonymes, le premier est surtout en usage chez les citadins alors que le second est utilisé par les ruraux. D'ailleurs, ce phénomène est général chaque fois qu'il y a synonymie entre un emprunt au français et un terme d'origine arabe. Il faut signaler aussi que les personnes âgées, qu'elles soient citadines ou rurales, préfèrent les mots provenant de l'arabe;
- soit par l'appartenance des deux synonymes à des dialectes différents. C'est ainsi que, *ujunere* relève du fulfulde occidental et *dubuure* du fulfulde oriental : ce qui s'explique aisément quant on sait que ces deux dialectes sont en contact direct avec respectivement le soninke et le hausa;
- soit par la spécialisation sémantique de l'un des deux synonymes. Ainsi, *jujuma* désigne généralement un jugement moderne, c'est-à-dire un jugement laïque, tandis que *sariya* s'est spécialisé dans le sens d'un jugement relevant du droit islamique. Une seconde illustration est fournie par les synonymes empruntés au français *watir* et *oto*. En effet, les emplois de ces deux termes ne se recouvrent pas totalement. Car si le premier désigne toute

automobile à l'exclusion des camions, des autobus et des autocars, le second a le sens général d'automobile. Il existe donc une relation d'hyponymie, c'est-à-dire une relation orientée du plus spécifique au plus général, entre *watir* et *oto*.

Certains emprunts ont parfois des équivalents fulfulde comme l'attestent les exemples suivant :

<b>Emprunts au français</b>	<b>Équivalents fulfuldes</b>	
abiyo	piiroowa	« avion »
baar	suudu-njaram	« bar »
duseere	lootorde	« cabinet de toilette »
forasi	dampa	« forage »
gitaar	hoddu	« guitare »
meter	jannginoowo	« maître d'école »
kapital	lamorde	« capitale d'un pays »
laso	leydi-raneeri	« chaux »
matanite	jibinirde	« maternité »
sesuwal	joɗorgal	« chaise »
velo	puccu-njamndi	« vélo »
wakasinaaso	pesoŋgal	« vaccination »

<b>Emprunts à l'arabe</b>	<b>Équivalents fulfuldes</b>	
aljuma	mawnde	« vendredi »
alsilamo	juuldo	« musulman »
annasaraajo	bodeejo	« Européen »
asaweere	luumo	« semaine »
miside	juulirde	« mosquée »

On constate que très peu d'emprunts à l'arabe possèdent des équivalents fulfulde. Ceci s'explique par le fait que les fulbe ont été islamisés il y a fort longtemps et la pratique de la religion, dont la majorité des emprunts relève, s'effectue en arabe.

Par ailleurs, il est intéressant de noter comment le fulfulde essaye, d'une part, de s'adapter au monde moderne grâce aux emprunts et, d'autre part, de conserver sa particularité en puisant dans son fonds propre pour traduire les emprunts, et partant de là, les réalités nouvelles. Toutefois, une question essentielle se pose : quelle

est la nature des rapports existant entre les emprunts et leurs équivalents autochtones ?

Dans certains cas, les mots d'emprunt correspondent à une tendance à développer et à préciser certains champs lexicaux à partir de termes fulfulde existant. Dans le domaine de l'enseignement par exemple, le fulfulde possédait le mot *jannginoowo* qui a le sens littéral de « celui qui enseigne ». À ce terme sont venus s'ajouter quatre emprunts précis appartenant au même domaine que *jannginoowo*. Il s'agit d'une part, de *meter* « maître d'école », *meteresu* « maîtresse d'école » et *porfoseer* « professeur de collège, de lycée... », empruntés au français; et d'autre part, *modibbo* « celui qui enseigne le Coran », d'origine arabe. De même que le champ lexical de *jod'orgal*, qui a le sens général de « siège », s'est enrichi avec les termes précis *ban* « banc » et *sesuwal* « chaise », venant du français.

Dans d'autres cas enfin, les mots étrangers et les mots authentiques sont des synonymes. Toutefois, il faut préciser que la synonymie entre emprunts et mots d'origine fulfulde n'est pas toujours nette. D'ailleurs, selon L. Bloomfield (1970 : 137) les synonymes réels n'existent pas. En fulfulde, on ne peut parler de synonymes absolus qu'entre certains termes et leurs euphémismes. D'après J. Tournier (1985 : 261), l'euphémisme est : « un phénomène sociolinguistique, autrement dit l'expression d'un fait de société l'euphémisme est la manifestation d'un tabou ».

Nous distinguons, d'après leur nature, deux grand types de tabous : les tabous de superstition et les tabous de décence ou de politesse. Les tabous de superstition concernent les croyances, les maladies et les animaux nuisibles. Par exemple, l'enfer (*jahannama*), la lèpre (*ceppam*) et le lion (*laddeeru*) sont respectivement désignés par les euphémismes le feu (*yiite*), la mauvaise maladie (*nyaawu-bondo*) et le grand sauvage (*mannga-laddewa*). Quant aux tabous de décence et politesse, ils portent sur le respect des aînés, parents et beaux-parents, mais aussi sur certaines parties du corps et leurs fonctions. Aussi, une personne âgée ne mange pas (*nyaamde*), mais se restaure (*nafude*), on désigne le ventre (*reedu*) par le terme bienséant (*teege*).

Cela dit, notons qu'en cas de synonymie entre un emprunt et son correspondant authentique, ce dernier peut :

- soit précéder l'emprunt et, à ce moment-là, il désigne une réalité nouvelle par extension sémantique comme *laan* « pirogue », qui

a pris le sens métaphorique de « voiture » pour devenir un synonyme du mot d'origine française *watir*;

- soit être construit après l'intégration du terme étranger : dans ce cas là, le mot fulfulde est formé par dérivation, composition ou onomatopée comme *piiroowa* « avion », *puccu-njamndi* « vélo » et *porporo* « mobylette » qui sont respectivement les synonymes des emprunts au français *abiyo*, *welo* et *mobiletu*.

Si les emprunts relèvent de façon générale d'une influence historique, sociale ou technologique des langues sources, leurs synonymes fulfulde correspondent à un souci d'authenticité. On remarque d'ailleurs que les mots étrangers sont surtout utilisés par les jeunes tandis que leurs équivalents fulfulde sont généralement employés par les personnes âgées qui, en tant que gardiennes de la tradition, sont attachées à la particularité du fulfulde. Par conséquent, on peut dire que les emprunts et leurs correspondants fulfulde sont utilisés simultanément. Il apparaît toutefois que les emprunts ont pour la plupart une fréquence beaucoup plus élevée que celle de leurs synonymes fulfulde. Cela s'explique par le fait qu'un emprunt comme *oto*, qui signifie « auto », est plus précis que son équivalent fulfulde *laana* « pirogue, auto » qui est polysémique. Ou encore un mot étranger tel que *welo* « vélo » est plus simple que son équivalent fulfulde *puccu-njamndi*, qui est un composé. Et lorsqu'il arrive (ce qui est très rare) qu'un emprunt ait une fréquence moins élevée que celle de son synonyme autochtone, cette faible fréquence est due à la technicité de cet emprunt par rapport à son correspondant fulfulde. C'est l'exemple du mot d'origine française *wakasinaaso* « vaccination » qui est moins fréquent que le mot authentique fulfulde *pesongal* « tatouage, vaccination ».

## 6. LES AIRES SÉMANTIQUES DES EMPRUNTS

L'emprunt se fait quasiment dans toutes les aires sémantiques. On note cependant qu'il y a, pour les principales langues sources que sont le français et l'arabe, des aires privilégiées. Ainsi :

1) le français, qui prédomine nettement dans les domaines d'activités modernes, a fourni des termes relevant :

- de l'administration (ex. *asambale* « assemblée nationale », *awooka* « avocat », *depite* « député », *gofornoma* « gouvernement », *ministir* « ministre »);

- de la technique (ex. *abiyo* « avion », *batiri* « batterie d'une automobile », *firsideer* « réfrigérateur », *lusine* « usine », *telfon* « téléphone »);
- de l'enseignement (ex. *arduwasi* « ardoise scolaire », *bursu* « bourse scolaire », *iniwersite* « université », *lekkol* « école », *liibur* « livre »);
- de la médecine (ex. *dokkotoro* « médecin », *kininiire* « pastille pharmaceutique », *laptan* « hôpital », *matanite* « maternité », *pikkiri* « injection »);
- des produits de consommation (ex. *bisiki* « biscuit », *dupe* « pain », *kafe* « café », *galasi* « glace », *tomati* « tomate »);
- de l'habillement et des effets de toilette (ex. *jipuure* « jupe », *kilotu* « culotte », *pomaati* « pommade », *puudur* « poudre », *suliye* « soulier »);
- du mobilier, de l'habitat et des ustensiles (ex. *almuwaruwal* « armoire », *andiri* « maison en dur », *baɲ* « banc », *kusuwal* « caisse », *taasa* « écuelle »).

Comme on le voit, les emprunts au français contribuent à assurer une ouverture sur le monde moderne : ce qui explique d'ailleurs que le français soit encore une source d'emprunts pour le fulfulde.

## 2) L'arabe a comme aires majeures d'emprunt :

- la vie religieuse et la morale (ex. *dina* « religion », *farla* « dîme », *jahannama* « enfer », *sutura* « discrétion, pudeur », *tubol* « prêche »);
- l'enseignement coranique (ex. *dewtere* « livre », *harfere* « lettre de l'alphabet », *modibbo* « celui qui enseigne le Coran », *suurawol* « chapitre d'un livre », *talibiijo* « élève fréquentant l'école coranique »);
- la division du temps et les jours de la semaine (ex. *aljumaare* « vendredi », *fajiri* « première lueur du jour », *nyaloma* « milieu du jour », *talata* « mardi », *subaka* « matin »).

Les emprunts d'origine arabe symbolisent donc un profond attachement à la foi et aux pratiques islamiques : ce qui fait que le fulfulde n'emprunte pratiquement plus à cette langue.

Par ailleurs, les emprunts autres que ceux provenant du français et de l'arabe intéressent des formes particulières de faune, de relief, de culture ... Ainsi par exemple, le fulfulde n'a emprunté aux langues mande que des termes botaniques (*bokki* « baobab », *caayki* « acacia albida », *gellehi* « palmier doum », *karehi* « karité »). De

même que, les emprunts au berbère ne concernent que des noms d'animaux domestiques comme *mbaalu* « mouton », *mbortu* « agneau », *musururu* « chat ».

## 7. L'INSERTION DES EMPRUNTS DANS LE SYSTÈME DES CLASSES NOMINALES FULFULDE

### 7.1. LES CLASSES NOMINALES

En fulfulde, les noms se répartissent en plusieurs groupes se distinguant les uns des autres par leur appartenance à des ensembles différents ou classes nominales (cf. Sylla, 1982 : 29). On relève entre 20 et 25 classes nominales, selon les parlers fulfulde. Et chaque classe nominale dispose d'un morphème, le classificateur, qui est suffixé à la base nominale. Ce classificateur peut avoir plusieurs réalisations correspondant à quatre degrés de variation, comme le démontre le tableau suivant :

Classe	Degré 1	Degré 2	Degré 3	Degré 4
1. o		-jo/-d o/-ko	-wo	-o
2. fe		-fe/-en		
3. ŋgel	-ŋgel	-gel	-wel/-lel	-el
4. kal		-kal	-hal	-al
5. ŋgum	-ŋgum	-gum	-wum	-um
6. kon		-kon	-hon/-lon	-on
7. ŋga	-ŋga	-ga	-wa/-ga	-a
8. ko		-ko	-ho	-o
9. nde	-nde	-de	-re	
10. ndi	-ndi	-di	-ri	
11. ndu	-ndu	-du	-ru	
12. ŋga	-ŋga	-ga	-wa	-a
13. ŋge	-ŋge	-ge	-we	-e
14. ŋgo	-ŋgo	-go	-wo	-o
15. ŋgu	-ŋgu	-gu	-wu	-u

16. ŋgal	-ŋgal	-gal	-wal	-al
17. ŋgol	-ŋgol	-gol	-wol	-ol
18. ka		-ka	-ha	-a
19. ki		-ki	-hi	-i
20. ko		-ko	-ho	-o
21. kol		-kol	-hol	-ol
22. d am	-ndam	-d am/-jam		-am
23. d um		-d um/-jum		-um
24. de		-d e/-je	-le	-e
25. d i		-d i/-ji	-li	-i

Il apparaît donc que l'initiale d'un classificateur peut apparaître sous quatre formes :

- sous la forme d'une consonne pré nasale (degré 1);
- sous la forme d'une consonne occlusive (degré 2);
- sous la forme d'une consonne continue (degré 3);
- sous la forme d'une consonne zéro (degré 4).

Cela dit, les classes nominales assument une fonction sémantique que l'on peut représenter de la façon suivante :

#### *Classes des humains*

1. (o) (ex. *debb-o* « femme », *gor-ko* « homme »)
2. (be) (ex. *rew-be* « femmes », *wor-be* « hommes »)

#### *Classes des non humains*

9. (nde) (ex. *loo-nde* « jarre », *juulir-de* « mosquée »)
10. (ndi) (ex. *pallaa-ndi* « lézard », *gaw-ri* « mil »)
11. (ndu) (ex. *faa-ndu* « gourde », *defir-du* « cuisine »)
12. (ŋga) (ex. *mbee-wa* « chèvre », *ngeelob-a* « chameau »)
13. (ŋge) (ex. *naa-ŋge* « soleil », *yiit-e* « feu »)
14. (ŋgo) (ex. *juŋ-ŋgo* « main », *maay-o* « fleuve »)
15. (ŋgu) (ex. *liŋ-ŋgu* « poisson », *pucc-u* « cheval »)
16. (ŋgal) (ex. *dem-ŋgal* « langue », *kumare-wal* « grue couronnée »)
17. (ŋgol), (ex. *binndir-gol* « écritoire », *laac-ol* « queue »)
18. (ka) (ex. *ngaay-ka* « trou », *haal-a* « parole »)
19. (ki) (ex. *pattu-ki* « acacia gommier », *labi* « couteau »)
20. (ko) (ex. *bok-ko* « feuille de baobab », *haak-o* « feuille »)
21. (kol) (ex. *nyala-hol* « génisse »)
22. (dam) (ex. *biraa-dam* « lait », *njar-am* « boisson »)
23. (dum), (ex. *koy-dum* « chose facile », *danee-jum* « chose blanche »)

24. (de) (ex. *loo-de* « jarres », *kumaree-je* « grues couronnées »)  
 25. (di) (ex. *paa-li* « gourdes », *pucc-i* « chevaux »)

#### *Classes des diminutifs*

3. (ngel) (ex. *dew-el* « petite femme », *bin-ngel* « petit enfant »)  
 4. (kal) (ex. *biraak-al* « petite quantité de lait », *ken-al* « brise »)  
 5. (ngum) (ex. *taador-gum* « petit pagne », *lef-um* « petite étoffe »)  
 6. (kon) (ex. *dew-on* « petites femmes », *ken-on* « brises »)

#### *Classes des augmentatifs*

7. (nga) (ex. *paa-la* « grosse gourde », *dew-a* « grosse femme »)  
 8. (ko) (ex. *paa-lo* « grosses gourdes », *dew-o* « grosses femmes »)

Enfin, les différents classificateurs forment des couples de classes singulier/pluriel ou genres. Ces genres sont :

- 1/2 (o/be) (ex. *debb-olrew-be* « femme/femmes »)  
 3/6 (gel/kon) (ex. *dew-el / dew-on* « petite femme/petites femmes »)  
 4/6 (kal/kon) (ex. *ken-al / ken-on* « brise/brises »)  
 5/6 (ngum/kon) (ex. *lef-um / lef-on* « petite étoffe/ petites étoffes »)  
 7/8 (nga/ko) (ex. *paa-la / paa-lo* « grosse gourde/grosses gourdes »)  
 9/24 (nde/de) (ex. *loo-nde / loo-de* « jarre/jarres »)  
 10/24 (ndi/de) (ex. *pallaa-ndi / pallaa-de* « lézard/lézards »)  
 11/25 (ndu/ (ex. *faa-ndu / paa-li* « gourde/gourdes »)  
 12/25 (nga/di) (ex. *mbee-wa / be'-i* « chèvre/chèvres »)  
 13/25 (nge/di) (ex. *yiit-e / yiitee-li* « feu/feux »)  
 14./24 (ngo/de) (ex. *juŋ-ngo / ju-de* « main/mains »)  
 15/25 (ngu/di) (ex. *pucc-u / pucc-i* « cheval/chevaux »)  
 16/24 (ngal/de) (ex. *dem-ngal / dem-de* « langue/langues »)  
 17/25 (ngol/di) (ex. *binndir-gol / binndir-di* « écritoire/écrivains »)  
 18/24 (ka/de) (ex. *ngaay-ka / ngaay-de* « trou/trous »)  
 19/24 (ki/de) (ex. *laβ-i / laβ-e* « couteau/couteaux »)  
 20/25 (ko/di) (ex. *haak-o / kaakoo-li* « feuille/feuilles »)  
 21/25 (kol/di) (ex. *nyala-hol / nyalb-i* « génisse/génisses »)  
 22/24 (dam/de) (ex. *njar-am / njar-e* « boisson/boissons »)  
 23/24 (dum/de) (ex. *danee-jum / danee-je* « chose blanche/choses blanches »)

## 7.2. CAS DES EMPRUNTS

Il s'agit pour nous de voir ici comment les emprunts sont insérés dans le système des classes nominales fulfulde. Nous présenterons successivement les emprunts non intégrés et les emprunts intégrés.

### 7.2.1. LES EMPRUNTS NON INTÉGRÉS

Ce sont les emprunts qui ne portent aucune marque de classe. Il s'agit essentiellement de mots d'origine arabe et qui n'ont pas de pluriel.

Exemples :

- *alfaatiya* « sourate préliminaire du Coran »;
- *alkiyooma* « résurrection »;
- *sahadu* « profession de foi ».

Comme on le constate, tous ces termes font référence à des éléments uniques et sacrés qui ont trait à la religion : ce qui pourrait donc expliquer qu'ils ne possèdent pas de pluriel. Par ailleurs, il est à noter que même si ces mots d'origine étrangère ne reçoivent aucune marque de classe, ils entrent par contre dans une classe bien déterminée sur le plan de leur accord. Autrement dit tout comme les nominaux autochtones, les emprunts non intégrés aussi s'accordent avec les éléments qui les spécifient, selon les classes qui leur sont assignées. Nous illustrerons le phénomène d'accord par la détermination, et pour cela, précisons que pour définir un emprunt on fait suivre sa forme indéfinie de la marque de classe dans sa forme de base. Et il apparaît que tous les éléments cités font leur accord dans une classe o.

- *alfaatiya o* « la sourate préliminaire du Coran »;
- *alkiyooma o* « la résurrection »;
- *sahadu o* « la profession de foi ».

On remarque que des emprunts à signifié non humain sont intégrés à la classe o, laquelle, en règle générale, renferme les noms à signifiés humains au singulier. A partir de ce fait, on peut penser que :

- soit tous les emprunts non intégrés entrent dans la classe des humains o;
- soit il existe deux classes homonymes o, l'une contenant les humains et l'autre les emprunts non intégrés.

### 7.2.2. LES EMPRUNTS INTÉGRÉS

Nous distinguons deux types d'emprunts à ce niveau : les emprunts partiellement intégrés et les emprunts totalement intégrés.

## 7.2.2.1. Les emprunts partiellement intégrés

Ce sont les emprunts qui ne portent pas de suffixes de classe au singulier, mais dont le pluriel est formé par l'adjonction d'un suffixe de classe. Les emprunts partiellement intégrés se présentent sous trois formes :

a) l'emprunt ne comporte pas de suffixe de classe au singulier, mais fait son accord dans la classe des humains o. Au pluriel l'emprunt porte, pour des raisons purement syntaxiques, le suffixe des non humains -ji et s'accorde dans la classe 25 (d'i).

Exemples :

— Emprunts au français

- agajama o/agajamaaji d'i « l'examen/les examens »
- darpo o/darpooji d'i « le drapeau/les drapeaux »

— Emprunts à l'arabe

- madarsa o/madarsaaji d'i « l'école/les écoles »
- sardi o/sardiiji d'i « la loi/les lois »

L'accord de ces emprunts met en évidence un genre (o/d i) auquel appartiennent des emprunts partiellement intégrés, et qui est donc différent du genre des humains 1/2 (o/ be). Ce qui vérifie notre deuxième hypothèse, c'est-à-dire poser deux classes homonymes o, l'une renfermant les humains et l'autre les emprunts non intégrés, autrement dit les emprunts qui ne comportent pas de suffixe de classe au singulier.

b) L'emprunt ne prend pas de suffixe de classe au singulier et s'accorde dans la classe des emprunts non intégrés o. Au pluriel l'emprunt reçoit, à cause de sa valeur sémantique, le suffixe -je et s'accorde dans la classe 24 (d'e). Précisons que la valeur sémantique de l'emprunt est motivée parce qu'elle est :

- soit inhérente à l'emprunt lui-même, comme on peut le constater avec ces mots d'origine arabe à signifié temporel :
  - alal o/alalaa je d'e « le dimanche/les dimanches »
  - subaka o/subakaa je d'e « le matin/les matins »
- soit rapprochée, par analogie, d'un nom fulfulde que nous citerons entre parenthèses.

Exemples :

— Emprunts au français :

- riido o/riidooje d'e « le rideau/les rideaux » (wudere « pagne »)
- suliyee o/suliyeeje d'e « le soulier/les souliers » (fado « chaussure »)

– Emprunt à l'arabe :

- tusma o/tusmaaje de « l'uniformes/les uniformes » (kotal « vêtement »)

c) L'emprunt n'a pas de suffixe de classe au singulier, mais fait son accord dans telle ou telle classe pour des raisons d'assonance, c'est-à-dire que la terminaison de la forme empruntée est assimilée au suffixe d'une classe existante. Le pluriel est obtenu par l'adjonction de tel ou tel suffixe de classe, selon la classe d'accord au singulier. Par exemple, le terme *lekkol*, qui est en assonance avec la classe 17 (ŋgol), fait son accord dans cette classe au singulier. Par conséquent, le pluriel de *lekkol* sera construit grâce à la suffixation de -ji, car tous les noms appartenant à la classe 17 (ŋgol) font leur pluriel dans la classe 25 (d'i). Illustrons ce phénomène avec d'autres exemples.

Exemples :

– Emprunts au français :

- peŋŋgel ŋgel /peŋkon kon « l'épingle/les épingles »
- taasa ka/taasaaje de « l'écuelle/les écuelles »

– Emprunts à l'arabe :

- dawa ka/dawaaje de « l'encre/les encres »
- jabba ka/jabbaaje de « le boubou/les boubous »

Dans certains cas, l'intégration du mot étranger dans une classe peut être renforcée par des coïncidences sémantiques. Par exemple, le mot *peŋŋgel* « épingle » est en assonance avec la classe 3 (ŋgel), dans laquelle il fait son accord. Par ailleurs, l'épingle est considérée comme un petit objet, donc appartenant à la classe des diminutifs comptables 3 (ŋgel) : d'où le renforcement de l'appartenance du terme épingle à cette classe pour des raisons sémantiques. Il en est de même du vocable *taabal* « table » dont l'appartenance à la classe 16 (ŋgal), par assonance, est renforcée par le fait que la table peut être en bois.

d) L'emprunt ne porte pas de suffixe de classe au singulier, mais il fait son accord dans la classe des emprunts non intégrés o. Cet emprunt prend le suffixe -ji non pas pour indiquer le pluriel mais :

– soit la pluralité des types ou des espèces

Exemples :

– Emprunts au français :

- kafe o/kafeeji dī « le café/les sortes de café »
- kutupo o/kutupooji dī « la boîte/les types de boîte »

– Emprunt à l'arabe :

- saay o/saayuuji dī « le thé/les sortes de thé »

— soit la surabondance

Exemples :

— Emprunts au français

- duwe o/duweeji di « le vin/le vin excessif »
- wisiki o/wisikiji di « le whisky/le whisky excessif »

#### 7.2.2.2. Les emprunts totalement intégrés

Ces sont les emprunts qui prennent des suffixes de classe au singulier et au pluriel conformément à leur valeur sémantique. Mais comme il serait fastidieux de faire l'inventaire de toutes les valeurs sémantiques, nous allons nous contenter d'en citer quelques-unes seulement, pour les exemples suivants :

a) Les emprunts qui désignent les objets arrondis, les vêtements, les linges, les fruits et les noms à signifié spatial ou temporel reçoivent le suffixe -re au singulier, et le pluriel est formé par l'adjonction de -je. Leur accord se fait dans le genre 9/24 (nde/ɗe).

Exemples :

— Emprunts au français

- daraare nde/daraaje ɗe « le drap/les draps »
- duseere nde/duseeje ɗe « la douche/les douches »
- jipuure nde/jipuuje ɗe « la jupe/les jupes »
- mannguure nde/mannguuje ɗe « la mangue/les mangues »

— Emprunts à l'arabe

- arsaare nde/arsaaje ɗe « la cartouche/les cartouches »
- tamaroore/tamarooje ɗe « la datte/les dattes »

b) Les emprunts qui font référence à des objets allongés, cylindriques ou circulaires ont le suffixe -ru au singulier, le pluriel est formé par la suffixation de -ji. Leur accord se fait dans le genre 11/25 (ndu/ɗi).

Exemples :

— Emprunts au français

- bidoŋooru ndu/bidoŋooji ɗi « le bidon/les bidons »
- sakuuru ndu/sakuuji ɗi « le sac/les sacs »
- sooru ndu/sooji ɗi « le seau/les seaux »

— Emprunts à l'arabe

- bunndugaaru ndu/bunndugaaji ɗi « le fusil/les fusils »
- sunndukuuru ndu/sunndukuuji ɗi « la malle/les malles »

c) Les emprunts qui dénotent des objets en bois portent le suffixe -wal au singulier, le pluriel est formé par la suffixation de -je. Leur accord se fait dans le genre 16/24 (ɲgal/d e).

Exemples :

— Emprunts au français

- almuwaruwal ɲgal/almuwaruuje de « l'armoire/les armoires »
- kesuwal ɲgal/kesuuje de « la caisse/les caisses »
- sesuwal ɲgal/sesuuje de « la chaise/les chaises »

— Emprunt à l'arabe

- alluwal ɲgal/alluuje de « la planchette/les planchettes »

d) Les emprunts qui se réfèrent à des objets fins ou larges comportent le suffixe

- wol au singulier, et le pluriel est obtenu par l'adjonction de -ji. Leur accord se fait dans le genre 17/25 (ɲgol/di).

— Emprunts au français

- ambulokuwol ɲgol/ambulokuuji di « l'enveloppe/les enveloppes »
- estilowol ɲgol/estilooji di « le stylo/les stylos »

— Emprunts à l'arabe

- alkudawol ɲgol/alkujdaaji di « la cretonne/les cretonnes »
- taybiwol ɲgol/taybiiji di « le chapelet/les chapelets »

e) Les emprunts qui désignent une personne ou sa qualité portent le suffixe -jo au singulier, et le pluriel est formé par la suffixation de -be. Leur accord se fait dans le genre 1/2 (o/ be).

Exemples :

— Emprunts au français

- awookaajo o/awookaabebe « l'avocat/les avocats »
- polisiijo o/polisiiibebe « le policier/les policiers »
- sanndarmaajo o/sanndarmaabebe « le gendarme/les gendarmes »

Il est à souligner que dans le parler fulfulde de l'ouest du Niger, les termes polisiijo « policier » et sanndarmaajo « gendarme », bien qu'ils aient un signifié humain, n'entrent pas dans le genre 1/2 (o/ be), mais dans le genre 11/25 (ndu/di) (celui des animaux de l'espèce féline ou canine). Ceci s'explique par le fait que ces emprunts sont caractérisés par un trait péjoratif. En effet, les policiers et les gendarmes, qui s'illustrent généralement par leur brutalité, sont méprisés et assimilés à des bêtes par les Fulbe de l'ouest du Niger. Ainsi on a :

- polisiiiru ndu/polisiiji di « le policier/les policiers »
- sanndarmaaru ndu/sanndarmaaji di « le gendarme/les gendarmes »

— Emprunts à l'arabe

- aadiliijo o/aadiliibebe « l'homme intègre/les hommes intègres »
- alkaaliijo o/alkaaliibebe « le juge/les juges »

- amiruujo o/amiruufefe « le roi/les rois »

Enfin, il convient de souligner aussi qu'un emprunt peut être intégré dans un genre par analogie sémantique avec un terme fulfulde que nous citerons entre parenthèses.

Exemples :

– Emprunts au français

- asuwol ŋgol/asuuji di « l'as/les as (derowol « feuille ») »

- etasiiru ndu/etasiiji di « l'étage/les étages (suudu « maison ») »

- kepiire nde/kepiije de « le képi/les képis (hufuneere « bonnet ») »

En résumé, cette analyse permet de dire que :

- 1) Les mots étrangers subissent généralement des changements sémantiques. En effet, les emprunts peuvent soit : a) perdre certains sens originels et ne conserver que quelques-uns par restriction sémantique; b) recevoir des sens nouveaux en plus de leurs sens premiers par extension sémantique; c) prendre des sens nouveaux après avoir perdu leurs sens originels par déplacement sémantique.
- 2) L'insertion des emprunts dans le système nominal fulfulde se fait de quatre façons : a) L'emprunt ne présente pas de suffixe de classe et son accord se fait dans une classe particulière o. b) L'emprunt ne comporte pas de suffixe de classe au singulier, mais au pluriel, il a un suffixe de classe motivé soit syntaxiquement, soit sémantiquement. c) L'emprunt ne reçoit pas de suffixe de classe au singulier, mais il fait son accord dans telle ou telle classe pour des raisons d'assonance, qui sont parfois renforcées par des raisons sémantiques. Et au pluriel, on a tel ou tel suffixe selon la classe d'accord de l'emprunt au singulier. d) L'emprunt comporte, selon sa valeur sémantique, un suffixe au singulier et au pluriel.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BLOOMFIELD, L. (1970) : *Le Langage*, Paris : Payot.
- DEROY, L. (1956) : *L'emprunt linguistique*, Paris : les Belles Lettres.
- GREENBERG, J. H. (1949) : « The classification of fulani », *SWJA*, t. 5, n° 3, Albuquerque/Usa.
- LACROIX, P. F. (1981) : « Le peul », in *Les langues de l'Afrique Subsaharienne*, sous la dir. de J. Perrot, textes réunis par G. Manessy, Paris : CNRS.
- MARTINET, A. (1967) : *Éléments de linguistique générale*, 3ème éd, Paris : Colin.
- N'GALASSO, M. M. (1978) : *Contacts de cultures et acculturations lexicales. Étude sociolinguistique des emprunts romans en langue pende*, Thèse de Philosophie et Lettres, Louvain.
- SOUMARE, I. (1994) : *L'emprunt linguistique en fulfulde*, Thèse de Doctorat, Université de Besançon.
- SYLLA, Y. (1982) : *Grammaire moderne du puular*, Dakar-Abidjan-Lomé : N.E.A.
- WEINREICH, U. (1974) : *Languages in contact*, La Haye : Mouton.

## **Présentation de dix noms de personnes peuls et leurs équivalents coraniques\* : approche sociolinguistique**

Salamatou A. Sow  
*Université de Niamey*

Il existe en peul une dizaine de noms de personnes, cinq noms de garçons et cinq noms de fille, couramment donnés aux enfants dès leur naissance. Avant l'islamisation, à la naissance l'enfant reçoit un nom qui correspond à son rang de naissance ou aux circonstances de sa naissance. Les noms correspondants au rang de naissance classent les enfants de sexe masculin et féminin du premier au cinquième. À la suite de l'islamisation, l'enfant reçoit son nom le septième jour de sa naissance. Ce nom d'origine coranique est appelé le « grand nom » *innde mawnde* à cause sans doute de son origine religieuse et de tous les rituels qu'entraînent « la cérémonie du nom » *inndeeru* (sacrifice animal, rasage des premiers cheveux du bébé). Par la suite la culture a créé des correspondants coraniques, en fonction du rang de naissance, pour chacun des noms. Nous tenterons d'étudier ces noms en essayant de comprendre les raisons sociologiques qui ont entraîné le choix des correspondants, ainsi que leur intégration linguistique dans la culture islamique peule.

Les noms de personnes comme les autres unités linguistiques sont soumis à variation. Nous tenterons donc d'étudier la distribution dialectale.

Ces noms que nous étudions ici font partie d'une étude intitulée « le nom chez les Peuls Niger » que nous avons réalisée en

---

\* Nous appelons coraniques tous les noms issus de la culture islamique des Peuls et de leurs voisins.

1984 pour le CELHTO (Centre d'Études Linguistiques et Historiques par Tradition Orale). Dans cette présentation nous tenons compte de la dimension dialectale pour voir comment s'établit la variation à travers les trois grands ensembles peuls : domaine pulaar ou occidental (Sénégal, Mauritanie, Guinée Conakry, Guinée Bissau, Gambie, Nioro du Mali), domaine du fulfulde occidental ou central (Est du Mali, Nord du Burkina Faso, Ouest du Niger, Nord du Bénin et du Togo), et domaine du fulfulde oriental ou oriental (Est du Niger, Nord du Nigéria, Tchad, Nord du Cameroun, Sud-Est Centrafrique, Soudan).

Pour constituer notre premier corpus, nous avons consulté des listes de noms de recensement de populations, des registres de naissance pour le Niger<sup>1</sup> que nous avons complété par la lecture de textes et des enquêtes auprès des marabouts qui donnent les noms coraniques<sup>2</sup> et des griots<sup>3</sup> qui connaissent les devises et les qualités liées à chaque nom.

Nous allons présenter l'étude en deux parties : dans chaque partie, nous donnerons :

- les noms peuls par sexe,
- leurs équivalents coraniques, leur transcription à partir de l'arabe<sup>4</sup> et la graphie française courante,
- les raisons de leur choix,
- et nous étudierons enfin les variantes et les qualités liées à certains noms qui constituent aussi ses variantes.

---

<sup>1</sup>Nous avons dû retranscrire en peul les noms qui étaient écrits en graphie française.

<sup>2</sup>Les marabouts, lettrés coraniques et intellectuels musulmans sont consultés par les parents pour donner un nom à leur enfant; ils disposent en général d'une liste de noms que chaque enfant peut recevoir en fonction du jour de sa naissance.

<sup>3</sup>Les griots généalogistes spécialisés dans la connaissance des histoires familiales savent toutes les variantes d'un nom et les qualités qui lui sont liées

<sup>4</sup>La transcription en arabe est tirée du *Livre des prénoms arabes* de Younous et Néfissa Geoffroy, Collection Vivre l'Islam, Paris, 1991.

## 1. NOMS PEULS

Parmi les noms de garçon, le nom du premier fils Hammadi s'est imposé par l'usage au détriment de l'équivalent peul, à cause de l'aura liée à ce nom qui est en fait celui de « l'Envoyé de Dieu » *Nulaado Alla*, le prophète Mohamed (PSL).

### 1.1 NOMS DE GARÇON

1er Hammadi	« Hammadi »
2ème Sambo	« Sambo »
3ème Yero	« Yéro »
4ème Paate	« Pâté »
5ème Dembo	« Dembo »

#### 1.1.1. LES ÉQUIVALENTS CORANIQUES

Les équivalents coraniques créés pour les noms peuls correspondent à ceux du prophète Mohamed (PSL) et de ses quatre compagnons, devenus par la suite califes de l'Islam du 1er au 4ème, il s'agit de :

1er Hammadi*	< Muhammad		« Hammadi »
2ème Buubakar	< Abu Bakr	1er calife	« Boubakar »
3ème Umaru	< Omar	2ème "	« Oumarou »
4ème Usumaanu	< Osman	3ème "	« Ousumânou »
5ème Aliyyu	< Ali	4ème "	« Aliyyou »

#### 1.1.2 LES VARIANTES

Tous ces noms sont soumis à variation : nous distinguerons les variantes libres qui correspondent à une forme réduite du nom des variantes dialectales qui distinguent des usages « régionales ». Les variantes sont formées à partir des syllabes qui rétablissent la structure syllabique du peul en CVC-, CVVC-, CVCC-.

#### 1.1.3. LES VARIANTES

##### a) les variantes de Hammadi

*formes réduites*

Hamma

*Hammo*

*Hammeyi*

*Hammeyya*

Les formes en italique ont été « peulisées » par l'adjonction de suffixe de classe, la racine nominale Hamm- de type CVCC- étant conforme à la structure des nominaux, elle reçoit des modalités nominales. Il s'agit respectivement de -o (modalité nominale + humain), -\*eyi (augmentatif péjoratif) le -e- est en harmonie vocalique avec la voyelle finale -i, -eyya (augmentatif dimensionnel). En peul l'accent étant sur la pénultième, l'accent sur -e- a entraîné la gémination de -y-.

Hammedi a quatre variantes qui sont :

Mahammadu

Hammadu ; Hammadun

Aamadu

Dudu (diminutif)

Les formes *Mahammadu* sont plus fréquentes chez les Peuls vivant au contact de populations Haoussa, *Hammadu* chez ceux vivant près des populations Sonraï, *Hammadun* chez les Peuls voisins des Mandingues. *Aamadu* et le diminutif correspondant *Dudu* semblent plus neutres et se retrouvent du Sénégal au Cameroun.

Hammadun / Hammadu / Mahammadu

Les qualités des Hammedi sont celles du Prophète, les principaux sont :

<i>CuBaaDo</i>	qui signifie	« l'Elu »
<i>GiDaaDo</i>	qui signifie	« l'Adoré »
<i>KoolaaDo</i>	qui signifie	« le Digne de confiance »

b) les variantes de Buubakar

— sur les deux premières syllabes

Buuba

Buube

Bubbey

Buubaayi

— sur la dernière syllabe

Kariijo

Kariyel

Kariwa

— sur la première et dernière syllabe

Bukari

Bukaro

Bukoo

Bookari ou Bookar

*Buubakar* a une variante occidentale qui se réalise *Abaabakar*, *Abakar* ou *Baabakar*. L'usage de *Bookari* ou *Bookar* est plus occidental tandis que celle de *Buuba* ou *Buube* est plus oriental :

*Abaabakar* ~ *Abakar* ~ *Baabakar* / *Buubakar*

*Bookari* ~ *Bookar* / *Buuba* ~ *Buube*

La qualité de *Buubakar* est *Sidqi* réalisée *Siddiiku* ou *Siddo* en peul et qui signifie le « sincère, le véridique ».

*Siddiiku* a une variante occidentale qui est *Siddiiki*.

c) les variantes de Umaru.

Umar

Maru

Maruwa

*Umaru* a deux variantes qui lui sont équivalentes *Sanda*, *Sandagu*

Les qualités de *Umaru* sont des devises qui racontent ses exploits guerriers pendant la Jihad.

d) les variantes de Usumaanu

Usumaanu devient :

Sumaana par métathèse

Usu

Maanu

Maanel

*Baaba Gidda* « père de Djeddah » est la devise du 3ème calife de l'Islam.

e) les variantes de Ali

Aliyyu

Aliyel

*Badara* est l'équivalent de Ali, c'est un nom de lieu associé à Ali « Ali de Bedr ».

## 1.2 LES NOMS DE FILLE

lère Dikko ou Sira	« Dikko » <sup>5</sup>
2ème Kummbó (a)	« Koumbo »
3ème Penndo (a)	« Pendo »
4ème Takko	« Takko »
5ème Daado	« Dâdo »

### 1.2.1 LES ÉQUIVALENTS CORANIQUES

Les équivalents féminins ont été tirés de la famille du prophète : sa première fille correspond à la première fille et les quatre autres noms correspondent à ceux de ses épouses, par ordre de préférence, de la 2ème à la 5ème place :

lère Faatumata	< Fattuma	« Fâtouma »
2ème Aysatu	< Aïssa	« Aïssa »
3ème Hadijatu	< Khadija	« Hadizatou »
4ème Rakiyatou	< Rouqaya	« Rakiyatou »
5ème Safiyatou	< Safiya	« Safiyatou »

### 2.2.2 LES VARIANTES

#### a) Les variantes de Faatumata

Faatumata  
Faatu  
Faati  
Mata  
Matel

*Faatumata* a pour variante *Faadimata*, *Faadima*.

Dans les formes réduites, *Faatu* est plus occidentale et *Fati* plus orientale.

*Fatumata* est appelée *Binta* ou *Bintu*.

#### b) Les variantes de Aysatu

Aysa  
Satu  
A'i

Aïssa a une variante occidentale qui est *Aysha* ou *Aïcha*.

---

<sup>5</sup>Sira est la variante occidentale de Dikko.

Aïssa, épouse préférée du prophète a pour qualité KooliiDo « Celle qui a eu foi ».

c) Les variantes de Hadizatu

Hadiza

Hadi

Diijo

Diijey

Hadizatu a une variante proche de la prononciation arabe qui est *Kadidjatu* qui réduit donne *Kadidja* et *Kadi*.

Les Hadizatu sont appelés Goro « la Généreuse ? ».

d) les variantes de Rakiyatou

Raki

Kiyya

Raki a une variante occidentale qui est *Rugi*.

e) les variantes de Safiyatou

Safiya

Safi

Nous retrouvons les correspondances suivantes entre noms :

Hammadi	Hammadi
Samambo (a)	Buubakar
Yero	Umaru
Paate	Usumaanu
Demambo (a)	Ali

Dikka ~ Sira	Faatumata
Kumambo (a)	Aysatu
Penndo (a)	Hadizatu
Takko	Rakiyatu
Daado	Safiyatu

Les noms peuls et coraniques peuvent prendre des modalités nominales, ce sont de manière générale les modalités :

- *-jo* pour indiquer le rang, *Samambojo* signifie « celui qui occupe le 2ème rang des garçons », *Aysatuujo* « Celle qui occupe le deuxième rang des filles;

- et les modalités de l'augmentatif ou du diminutif, *Samamboowa*, *Samambooga* « le grand Samambo », *Sambel* « le petit Samambo », *Dikkel* « la petite Dikko ».

Même si les noms de personnes en peul ne portent pas de modalités nominales obligatoires, la langue a pu les intégrer comme outils linguistiques à double face soumis à variation. Le nom n'est pas neutre linguistiquement, il porte plusieurs traits distinctifs qui permettent de situer géographiquement et socialement son porteur.

Tous les noms n'ont pas la même importance culturelle, on peut le constater à partir des variantes et des qualités : les noms de filles sont moins soumis à variation que ceux des garçons, les qualités masculines sont plus nombreuses que celles des filles car les choix opérés pour les équivalents sont différents, les califes compagnons fidèles du prophète ont une représentation plus dynamique que sa fille ou de ses épouses, qui pourtant sont très respectées en Islam.

Notons que la culture peule, à travers sa littérature, a réservé une place de choix au cadet (2ème enfant) qui est supposé avoir un destin particulier par rapport à l'aîné. Le cadet Sammbo ou Boubakar apparaît toujours comme un sauveur, celui qui retourne les situations difficiles. Les nombreuses variantes liées au nom ne sont pas simplement linguistiques, cela montre l'intérêt porté au nom : le prénom jouit d'une aura culturelle et religieuse qui réagit sur son porteur.

# **Problèmes de la description intralinguale et de la comparaison interlinguale des contenus lexicaux**

UNE CONTRIBUTION À L'UNE DES QUESTIONS  
CHÈRES À MORTÉZA<sup>1</sup>

Milena Srpová  
*Université de la Sorbonne Nouvelle, Paris III*

La sémantique est la partie de la linguistique où la formule de Saussure est fautive, la partie où la langue ne peut pas être envisagée en elle-même, parce que c'est la partie par où l'on passe incessamment de la langue au monde, et du monde à la langue.

(Mounin, 1963 : 138)

Peut-on décrire adéquatement la structure du signifié sans en aborder la substance ? Non, pensons-nous.

(Mahmoudian, 1989 : 120)

---

<sup>1</sup> Il s'agit d'une version remaniée d'un texte à paraître dans *Acta universitatis Ostraviensis, Romanistica*, Ostrava, République tchèque, 1996. (Cette publication est devenue incertaine, du fait des inondations de la région d'Ostrava en été 1997).

## 0. RÉSUMÉ

Cette contribution, consacrée aux problèmes de la description intralinguale et de la comparaison interlinguale des contenus lexicaux, comprend trois parties. La première partie concerne les concepts de *désignation* et de *signification*. L'examen des *limites de l'équivalence d'une désignation commune à deux langues* fait l'objet de la deuxième partie. Dans la dernière partie, l'auteur tente de cerner le concept de *connotations*, en distinguant les *connotations liées à l'état de nos connaissances du et sur le monde* et les *connotations liées à la signification générique d'un lexème polysémique*.

Vue sous cet angle, la comparaison interlinguale des contenus lexicaux apparaît comme une confrontation de deux systèmes linguistiques et extralinguistiques.

## 1. LA DÉSIGNATION ET LA SIGNIFICATION

Philosophes, logiciens, linguistes, théoriciens de la traduction et d'autres spécialistes qui tentent de cerner la problématique du signe linguistique ont des points de vue divergents sur ce qui fonde cette problématique, à savoir sur la relation entre la langue et la réalité extralinguistique. Les linguistes dont l'expérience intime du langage est relative à leur langue maternelle (expérience intralinguale), tendent à donner la primauté à la langue, c'est-à-dire aux formes et aux significations linguistiques. Les théoriciens de la traduction, qui sont confrontés non seulement à deux langues différentes, qu'ils ont à mettre en équivalence au niveau du discours, mais aussi à deux systèmes culturels différents, qu'ils ont également à mettre en équivalence, donnent la primauté au sens désigné linguistiquement dans un texte ou dans un discours. En effet, dans la plupart des textes et des discours, on traduit prioritairement le sens et non les significations linguistiques<sup>2</sup>.

Si nous prenons pour exemple de signe linguistique d'une langue donnée un mot lexical, une des formes figurant comme une entrée dans le dictionnaire, il est possible de dire que sa forme réfère,

---

<sup>2</sup> Cela a été démontré pour la traduction des textes dits pragmatiques dans leur interprétation consécutive et simultanée par Seleskovitch et Lederer et dans leur traduction écrite par Delisle.

dans une situation donnée, dans un discours, à un objet extralinguistique, tout en le signifiant en langue à partir de sa désignation. Un mot ou une expression désignent un objet, comme objet plein, ou comme type d'objet, et signifient un type d'objet auquel appartient l'objet désigné en question.

Un objet simple « disque de musique » est désigné en français par le mot *disque*, en anglais par le mot *record* (l'exemple est analysé pour l'anglais par Pergnier, 1978), en tchèque par le mot *deska*. L'objet « disque de musique » est représenté dans notre savoir par les caractéristiques qui permettent son identification, à savoir « un objet plat et rond servant à enregistrer et à reproduire le son, souvent de la musique jouée ou chantée, ... ». La mise en mots des caractéristiques d'un objet désigné par un mot constitue la description de la signification du mot en question. Nous appelons la signification relative à une désignation (un effet de sens) « signification spécifique ». Comme en langue, les mots et les expressions sont de nature polysémique, ils peuvent, en discours, être utilisés à l'infini pour désigner d'autres objets et d'autres types d'objets. Ces désignations peuvent être, à un moment donné, en partie « codées » (communément utilisées ou reconnues comme telles par les locuteurs natifs) et en partie « non-codées » (utilisations originales).

Exemple : fr. *disque* (1555; lat. *discus* « palet »)

— effets de sens (désignations) codés :

1. en sport;
2. en astronomie;
3. en technologie et en anatomie;
4. « plaque circulaire[...]sur lequel sont enregistrés des sons [...] »;
- loc. fig. et fam. *change de disque* ;
5. en informatique;
6. en mathématiques<sup>3</sup>;

— effets de sens (désignations) non-codés : emplois figurés non-codés :

Ø

tch. *deska*

— effets de sens (désignations) codés :

1. « plaque »;
2. « table (techn.) »;

<sup>3</sup> *Le Petit Robert*, Le Robert, Paris, 1982 : 554.

3. « panneau » ;
4. « tableau (d'honneur) »;
5. pl.« couverture (du livre) »;
6. pl.« chemise (porte-documents) »;
7. pl. « porte-musique »;
8. « disque (de musique) »;
9. « planche (de table) »;
- etc<sup>4</sup>.
10. *être plate comme un disque* (se dit d'une poitrine féminine peu développée);

— effets de sens non-codés : emplois figurés non-codés

Ø

Chaque signification spécifique représente un type spécifique d'objet (ou un objet plein) qu'une forme d'expression désigne dans un discours. Á l'intersection des significations spécifiques d'un mot ou d'une expression se trouve ce que Pergnier (1978) appelle *signification* tout court, ce que Mahmoudian (1989) appelle *noyau sémique*, et ce que nous (1987) appelons *signification générique*. Le contenu de la signification générique d'une expression est constitué de sèmes communs à la majorité des significations spécifiques de cette expression<sup>5</sup>. Ainsi, pour notre exemple fr. *disque* / tch. *deska* / angl. *record*, expressions équivalentes par leur désignation commune « disque de musique », le mot français *disque* a pour signification générique « (type d') objet matériel (plus au moins) plat et (plus au moins) rond », le mot tchèque *deska* « (type d') objet matériel plat qui sert de support », le mot anglais *record* « ce qui garde la mémoire de... ».

Cette brève approche de la désignation et de la signification nous fait entrevoir deux problèmes qui se posent à la comparaison des contenus lexicaux « équivalents » dans deux langues. La polysémie « codée » d'un mot ou d'une expression d'une langue est différente de la polysémie « codée » d'un mot (ou d'une expression) équivalent(e), dans une autre langue, par le biais d'une désignation commune aux deux systèmes linguistiques. En effet, les couples d'expressions équivalentes par leur désignation commune aux deux

<sup>4</sup> Vlasák & Lyer, 1987 : 125-126.

<sup>5</sup> Nous ne développons pas ici l'aspect technique de la définition du concept de «signification générique». Mentionnons simplement que le contenu «linguistique», hors contexte, d'une expression ne peut pas toujours être représenté par une (seule) signification générique.

cultures, mises en contact dans la traduction, ne sont pas équivalentes pour l'ensemble des désignations codées<sup>6</sup>. L'ordre d'apparition des désignations communes n'est pas identique non plus (mais peut-on établir l'ordre de fréquence des différents effets de sens codés à un moment donné, en synchronie ?<sup>7</sup> ). Il s'ensuit que, lorsqu'il est possible de parler de significations génériques, comme dans notre exemple *disque/deska*, leurs contenus varient d'une langue à l'autre. Cette différence conceptuelle est à l'origine des difficultés dans l'acquisition du lexique d'une langue étrangère, mais aussi dans la traduction des textes dont le sens est construit avant tout à partir des structures de signification (comme par exemple en poésie).

## 2. LES LIMITES DE L'ÉQUIVALENCE DE LA DÉSIGNATION DANS DEUX LANGUES

Un autre problème concerne les limites de l'équivalence d'une désignation codée<sup>8</sup> commune aux deux langues. Ainsi, le mot tchèque *salát* et le mot français *une salade* ont pour désignation commune « un mets », comme par exemple « la salade verte », mais la définition de chacune des deux expressions est un peu différente : en français il s'agit de « mets composé de feuilles de *salade (laitue, batavia, etc.)*, ou de..., lavées et *égouttées*, assaisonnées avec du sel, du vinaigre ou de la moutarde et de l'huile »; en tchèque, la définition de *hlávkový salát*, TL : « salade de laitue », trad. idiomatique « salade verte », pourrait être formulée comme « mets composé de feuilles de *laitue*, lavées, *non-égouttées*, "assaisonnées" d'eau sucrée, vinaigrée, salée et poivrée ou de *crème fraîche* épaisse

---

<sup>6</sup> Le problème se pose dans les mêmes termes pour les signes grammaticaux, comme par exemple pour la comparaison, l'acquisition et la traduction des formes verbales temporelles, voir par ex. Garnier anglais / français (in Ballard (éd.), 1986 : 79-98, et plus particulièrement le tableau des correspondances à la p. 96).

<sup>7</sup> Dans la discussion de 1989 (115-132), Mahmoudian pose cette question à l'occasion de l'analyse du « passé composé » en français contemporain.

<sup>8</sup> C'est-à-dire : ce qui est supposé, dans une communauté linguistique et culturelle, comme connaissance collectivement partagée d'un objet extralinguistique désigné par le mot en question.

salée et vinaigrée... » (Les italiques sont utilisées pour mettre en relief les différences entre les deux définitions.)

Nous retrouvons ce même problème dans la comparaison, et dans la traduction, de la terminologie technique. Cary montre clairement sur un exemple du domaine des fibres artificielles (1957, publié par Ballard, 1985 : 57-63) que la terminologie technique pose le même problème à la traduction que les vocables banals.

Le texte que nous avons lu parle de rayonne. Tous les dictionnaires donnent comme équivalent anglais « rayon » et comme équivalent allemand « Reyon » ou « Kunstseide ». Techniquement parlant, ils commettent de lourds contre-sens tant en anglais qu'en allemand.

La rayonne se présente sous la forme de fils continus, à la différence de la fibranne, constituée de fibres discontinues. Pour distinguer ces deux aspects d'une même matière, on emploie en français deux mots distincts (« rayonne » et « fibranne ») alors que l'anglais dit « rayon yarn » pour rayonne et « rayon staple » pour fibranne. Le mot anglais « rayon » possède donc un sens beaucoup plus large que son homonyme français : les deux ne sont pas interchangeables.

L'allemand, de son côté, possède bien deux termes distincts selon la longueur des filaments – « Kunstseide » et « Zellwolle » – correspondant à « rayonne » et à « fibranne », mais il ne les utilise tels quels que pour les filaments à base de viscose. Si ces fibres sont à base d'acétate, il dira plus volontiers « Azetat », sans trop s'occuper de la dimension des fibres, englobant sous cette désignation de matière aussi bien la rayonne d'acétate que la fibranne d'acétate. Le décalage de sens est ici différent de celui que nous avons noté pour l'anglais. Traduire « Kunstseide, Zellwolle und Azetat » par « rayonne, fibranne et acétate » ne serait pas correct. Il est plus juste de dire « rayonne et fibranne de viscose ou d'acétate ».

(Cary, 1985 : 58-59)

Les termes analysés par Cary dans le texte que nous venons de citer sont les suivants :

fr. rayonne (fils continus de viscose ou d'acétate), fibranne (fils discontinus de viscose ou d'acétate);

angl. rayon (fils continus ou discontinus, de viscose ou d'acétate);

rayon yarn (fils continus, de viscose ou d'acétate), rayon staple (fils discontinus, de viscose ou d'acétate);

all. Kunstseide (fils continus de viscose), Zellwolle (fils discontinus de viscose), Azetat (fils continus ou discontinus d'acétate).

Nous pouvons visualiser le rapport entre les termes comparés sous forme de tableau :

Tableau : fibres artificielles

	fils continus		fils discontinus	
	viscose	acétate	viscose	acétate
fr.	rayonne	rayonne	fibranne	fibranne
angl.	rayon(yarn)	rayon(yarn)	rayon (staple)	rayon (staple)
all.	Kunstseide	Azetat	Zellwolle	Azetat

Ce problème peut aussi être représenté sous forme de graphiques, sortes de mandalas, dont les découpages ne se superposent que partiellement (voir aussi Mounin 1963 : 78, la représentation graphique de la *neige* ).

fr.

rayonne
fibranne

all.

Kunstseide	Azetat
----- Zellwolle	

Quand on passe de l'allemand au français, *Kunstseide* = une partie de « rayonne ». Dans la traduction des textes techniques, il est nécessaire d'expliciter cette différence par « rayonne de viscose ». Quand on passe du français à l'allemand, *rayonne* = « Kunstseide » et / ou une partie d'« Azetat », à savoir « Azetat en fils continus ».

L'image qui rend ce problème<sup>9</sup> immédiatement compréhensible est le découpage d'un animal en pièces de boucherie : la vache tchèque et la vache française sont découpées différemment.

### 3. LES CONNOTATIONS

Le concept de connotation est un concept des plus importants pour la théorisation du signe linguistique, notamment en théorie de la traduction, mais il reste toujours difficile à définir<sup>10</sup>. C'est encore à Georges Mounin (1963) que nous devons la présentation très fine de la bibliographie aujourd'hui classique sur la question, ainsi que la formulation nette et précise du problème. Mais il traite cette problématique presque exclusivement du point de vue intralingual.

Il démontre clairement que :

- tout est question de définition, du concept terminologique ou du contenu d'un mot (ou d'un énoncé) banal;
- ce qui est considéré comme d'ordre « linguistique » peut être formulé au moyen d'un arrangement « logique ».

---

<sup>9</sup> Mounin évoque ce problème à plusieurs endroits des *Problèmes théoriques de la traduction*, dont le passage suivant : « Si l'on pouvait démontrer que la totalité du lexique dans toutes les langues – et quel que soit le niveau de la civilisation, de la culture, enregistré par chacune de ces langues – est structuré selon de tels champs sémantiques, on aboutirait à dire que chaque lexique est constitué par des mosaïques de termes, dont presque jamais les surfaces, ni les subdivisions (intérieures à ces surfaces), ne coïncident entre elles. On démontrerait que la coïncidence traductionnelle exacte de deux éléments d'un même champ sémantique, dans deux langues différentes, est presque toujours impossible. » (Mounin, 1963 : 78-79)

<sup>10</sup> « *Connotation* ne figure pas à l'index du *Cours* de Saussure, ni du *Language* de Jespersen, ni du *Language* de Sapir, ni du *Langage* de Vendryes. On saisit probablement son entrée chez Bloomfield, qui lui consacre cinq pages, en 1934, dans son *Language*. [...] il l'oppose de façon formelle à la dénotation quant il écrit que "les variétés de connotations sont innombrables, impossibles à définir, et dans l'ensemble, ne peuvent pas être clairement distinguées de la signification dénotative" (Bloomfield, *Language*, p. 151 et p. 155). » (Mounin, 1963 : 145)

L'idée que selon le type de la définition il est possible d'y inclure (ou d'en exclure) par exemple les traits de contenu considérés comme collectivement partagés (socialisés), mais secondaires ou surajoutés, permet de concevoir le passage entre la signification et la (les) connotation(s) comme un continuum<sup>11</sup>. Une autre idée concernant l'origine du contenu des connotations intralinguales, et qui a pris depuis toute sa place dans la sociolinguistique, est liée à la relativité (aux fluctuations) des contenus des signes linguistiques en fonction des situations de communication et de leurs acteurs.

La connotation, qu'on la comprenne comme un prolongement de la définition minimale de la signification spécifique socialisée d'une unité lexicale ou comme des associations socialisées de toutes sortes, rend encore plus complexe la problématique des équivalents interlinguaux.

Dans son analyse détaillée de la bibliographie existante en matière de connotation lexicale, Mounin (1963 : 144-167) n'évoque que très sommairement les problèmes de la traduction liés à la connotation<sup>12</sup>. Dans notre approche, les connotations comme problème de la comparaison interlinguale sont « mesurées » et comparées de la même manière que les significations, à savoir au moyen de l'appellation identique des parcelles de contenu identiques de deux lexèmes (ou autres types de signes linguistiques ou extralinguistiques) posés comme des équivalents de traduction. C'est ce que nous avons vu ci-dessus sur l'exemple de la signification spécifique ( fr. *salade* / tch. *salát* ) et de la signification générique (fr. *disque* / tch. *deska* ). Comme pour tous les autres types de signes, il s'agit de cerner, aussi précisément que possible, les frontières de la synonymie et de l'homonymie entre deux systèmes différents, ici synonymie et homonymie interlinguales sur le plan lexical.

En ce qui concerne les deux exemples concrets que donne Mounin sans les analyser, *éléphant* et *tempest*, nous proposons une

---

<sup>11</sup> C'est aussi la position de Mahmoudian (voir par ex. 1989 : 131).

<sup>12</sup> «Mais une théorie de la traduction devra finalement répondre aux questions suivantes : faut-il traduire, et comment, les connotations totalement différentes qui s'attachent au terme *éléphant* pour un Russe ou pour un Hindou ? Faut-il traduire, et comment, les connotations littéraires et poétiques, qui, selon Sapir [...], attachent indissolublement pour les locuteurs anglo-saxons le mot *tempest* au souvenir de Shakespeare ?» (Mounin, 1963 : 167)

approche analytique des comparaisons codées et des métaphores issues de ces comparaisons en français<sup>13</sup>, puis une méthodologie comparative que nous appliquons à la comparaison de ce même type d'expressions en français et en tchèque<sup>14</sup>.

### 3.1. LES CONNOTATIONS LIÉES À L'ÉTAT DE NOS CONNAISSANCES DU ET SUR LE MONDE

Les problèmes de la communication interculturelle et interlinguale, dont la traduction professionnelle est un cas de figure, sont dus au fait que les contenus socialisés, codés, « équivalents » dans les deux communautés linguistiques et culturelles en contact, ne sont pas identiques. La communication intersubjective est peut-être plus souvent une fiction sans autres règles que le jeu du hasard des messages, dans l'expression et la compréhension desquels joue cependant pour beaucoup ce que nous appelons la synonymie des contenus socialisés et l'homonymie des formes socialisées identiques et semblables. La synonymie et l'homonymie interlinguales et interculturelles ont une part que certains appellent « dénotative », et une part « connotative ».

Ce que nous pouvons appeler connotations interlinguales concerne et la désignation (et par conséquent aussi la signification spécifique), et la signification générique.

Nous pouvons appeler les différences de contenus d'une désignation commune aux deux équivalents lexicaux bilingues : connotations interlinguales liées à l'état de nos connaissances du et sur le monde (Voir aussi Srpová 1987 et 1992, l'exemple de « manifestation »).

Une autre question importante se pose ici, à savoir la question de la compatibilité de ce que l'on peut appeler les connotations ethno-collectives d'ordre esthétique et éthique (et que nous appelons « expressivité ») : en effet, ce qui est banal dans un système, peut être marqué, positivement ou négativement, dans un autre, et vice versa; ce qui est marqué dans un système comme positif peut être

---

<sup>13</sup> Galisson (1988) traite les différents aspects du fonctionnement des locutions imagées françaises du point de vue intralingual et utilise le concept de « charge culturelle partagée » pour parler des associations socialisées liées à un emploi imagé d'un item lexical.

<sup>14</sup> C.f. Srpová 1993 et 1996.

marqué dans un autre comme négatif, et vice versa<sup>15</sup>. Cette question, qui a été signalée par les théoriciens de la traduction (par exemple par Nida ou par Cary), n'a pas encore été systématiquement étudiée et on peut dire qu'elle est toujours tout à fait absente de la linguistique comparée synchronique.

### 3.2. LES CONNOTATIONS LIÉES À LA SIGNIFICATION GÉNÉRIQUE D'UN TERME POLYSÉMIQUE.

Il est possible de concevoir ce que nous appelons signification générique comme une sorte de matrice, qui a pour effet, dans la situation interlinguale, la prédisposition des locuteurs d'une langue 1 à faire interférer mécaniquement l'image de la polysémie d'un terme de langue 1 avec la polysémie de ses équivalents de désignation dans une langue 2, langue qu'ils apprennent ou qu'ils manipulent comme langue étrangère dans la traduction. Font partie de ce transfert mécanique également les associations esthétiques et éthiques liées au concept de signification générique.

La tâche n'est pas mince lorsqu'il s'agit de rendre compte des limites de l'équivalence de deux termes, considérés comme équivalents de désignation d'un objet concret, commun à deux ethno-univers différents (voir ci-dessus l'exemple de fr. *salade verte* / tch. *hlávkově salát*). La raison en est que nous n'avons pas l'habitude, pas plus dans la description métalinguistique que dans la communication spontanée, de procéder par une analyse comparative explicite, dans laquelle les parts identiques ou semblables des contenus lexicaux seraient formulées avec les mêmes mots ou symboles.

Le problème devient infiniment plus complexe pour la formulation de la signification générique d'un mot ou d'une expression dans une langue, et plus encore pour la comparaison des significations génériques en situation interlinguale. On pourrait appeler cette problématique : connotations liées à la signification générique d'un terme polysémique. L'inventaire des significations génériques socialisées des mots d'une langue serait certainement très utile pour la traduction des textes littéraires, notamment de la poésie.

---

<sup>15</sup> C.f. Srprová 1994, 1995b et 1997.

### 3.3. LA TRADUCTION, CONFRONTATION DE DEUX SYSTÈMES LINGUISTIQUES ET EXTRALINGUISTIQUES

Dans la cinquième partie des *Problèmes théoriques de la traduction* (« Civilisations multiples et traduction »), Mounin (1963 : 227-248) expose les deux voies d'accès aux contenus lexicaux : il distingue la voie linguistique, qui permet d'appréhender les structures formelles non-interprétées, hors contexte,<sup>16</sup> et la voie ethnographique,<sup>17</sup> qui, en tenant compte de l'usage pratique dans un contexte concret, permet d'interpréter les structures formelles et de leur attribuer un sens (le concept de sens est compris de la même façon chez Seleskovitch et chez Lederer; nous partageons cette position). Mounin analyse cette double voie du point de vue synchronique en ethnologie et en ethnographie, et du point de vue diachronique en philologie.

C'est précisément parce que les problèmes de la traduction sont pour lui d'abord d'ordre ethnographique que Nida (1945) montre que ces problèmes ne sont pas les mêmes dans les deux sens (L-a --> L-b # L-b --> L-a) : « Les mots ne peuvent pas être compris correctement, séparés des phénomènes culturels localisés dont ils sont les symboles » (Nida, 1945 : 207).

C'est par cette voie que Mounin appelle ethnographique<sup>18</sup>, et que nous appelons extralinguistique, qu'il est, à notre avis, nécessaire de passer si l'on veut comparer objectivement et explicitement les contenus lexicaux en tant que significations spécifiques liées à une désignation commune aux deux cultures en contact dans la

---

<sup>16</sup> C'est ce que nous nommons, en accord aussi avec l'école traductologique franco-canadienne de Seleskovitch et de Lederer, les *formes* et les *significations linguistiques*. Mahmoudian utilise les termes de *signifiant* et de *structure du signifié*.

<sup>17</sup> Geneviève-Dominique de Salins (1992) applique l'ethnographie de la communication à la formation à l'enseignement du français, langue étrangère.

<sup>18</sup> «La possibilité d'accéder aux significations d'une autre "vision du monde" que la nôtre, d'une autre "civilisation" que la nôtre, par la voie ethnographique, n'a jamais été explorée par les linguistes<sup>1</sup>. (1.Elle l'a été par les ethnographes et les ethnologues; c'est le problème de leur discipline. Et c'est toute l'histoire et tous les résultats de l'ethnologie qui répondent à la question de savoir si l'on peut accéder aux significations d'une communauté donnée par la voie de l'exploration vécue des *situations* .)» (Mounin, 1963 : 239).

communication. C'est la voie de ce que nous avons appelé « les connotations liées à l'état de nos connaissances du et sur le monde », à savoir les connotations liées à notre savoir extralinguistique. Et c'est également la voie par laquelle il est nécessaire de passer si nous voulons calculer, à l'intérieur d'une langue, ce que nous avons appelé « les connotations liées à la signification générique d'un terme polysémique », et si nous voulons comparer deux langues de ce point de vue et calculer les connotations interlinguales ainsi mises en lumière.

En ce qui concerne la philologie, elle repose, tout comme l'ethnographie, sur l'interprétation du sens des structures linguistiques au moyen des connaissances des éléments de la « civilisation » que la langue en question véhicule. Si nous utilisons notre terminologie, nous pouvons dire qu'il s'agit dans ce cas, lors de l'interprétation, de cerner l'homonymie intraculturelle diachronique. Et en tant que cette homonymie intraculturelle diachronique se manifeste linguistiquement comme signification spécifique dans un contenu lexical, il s'agit également de l'homonymie intralinguale diachronique. La compréhension juste des formes diachroniquement homonymes ne peut pas avoir lieu sans un savoir extralinguistique d'ordre historique.

Vue sous cet angle, la comparaison interlinguale des contenus lexicaux peut apparaître comme une confrontation de deux systèmes linguistiques et extralinguistiques, comme une mise en équivalences de ce que nous avons appelé « connotations liées à l'état de nos connaissances du et sur le monde », connotations extralinguistiques, et « connotations liées à la signification générique d'un terme polysémique », connotations linguistiques.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BALLARD, M. (éd.) (1986) : *La traduction. De la théorie à la didactique*, Lille : Presses universitaires de Lille.
- CARY, E. (1985) : *Comment faut-il traduire ?* (cours radiodiffusés en 1958), Lille : Presses universitaires de Lille, éd. par M. Ballard.
- DELISLE, J. (1980) : *L'analyse du discours comme méthode de traduction. Initiation à la traduction française de textes pragmatiques anglais. Théorie et pratique*, Ottawa : Ed. de l'Université d'Ottawa.
- GALISSON, R. (1988) : « Culture et lexiculture partagées : les mots comme lieux d'observation des faits culturels », *Études de linguistique appliquée*, 69, Paris : Didier Erudition, p. 74-90.
- JAKOBSON, R. (1963) : *Essais de linguistique générale*, Paris : Minuit.
- MAHMOUDIAN, M. (dir.) (1989) : *Sens et signification, La linguistique*, 1, Paris : P.U.F.
- (1989) : « Où en est la sémantique ? », in *La linguistique*, 1, Paris : P.U.F., p. 5-13.
- (1989) : « Étude du signifié linguistique : son objet et ses obstacles », in *La linguistique*, 1, Paris : P.U.F., p. 31-41.
- (1989) : « Unité et diversité de la signification », in *La linguistique*, 1, Paris : P.U.F., p. 115-132.
- (1997) : *Le contexte en sémantique*, Louvain-la-Neuve : Peeters.
- MOUNIN, G. (1963) : *Les problèmes théoriques de la traduction.*, Paris : Gallimard, TEL.
- NIDA, E. A. (1945) : « Linguistics and Ethnology in translation problems », *Word*, n° 2, p. 194-208.
- PERGNIER, M. (1978) : *Les fondements sociolinguistiques de la traduction*, Thèse d'État soutenue à l'Université Rennes 2, Lille : Reproduction des thèses.
- SALINS, G.-D. de (1992) : *Une introduction à l'ethnographie de la communication. Pour la formation à l'enseignement du français langue étrangère*, Paris : Didier.

- SELESKOVITCH, D., LEDERER, M. (1984) : *Interpréter pour traduire*, Paris : Didier Erudition.
- SRPOVÁ, M. (1987) : « L'expérience cognitive et systèmes linguistiques », In : J. Fernandez-Vest (éd.), *Discoss III. Traduction et vulgarisation scientifique*, Paris : Discoss , p. 109-121.
- (1992) : « L'expérience ethnolinguale et ses conséquences pour le dialogue interlingual. Pour une approche pragmatique des contenus lexicaux en situation interlinguale », *Dialoganalyse III, Teil 2*, Tübingen : Max Niemeyer Verlag, p. 377-388.
- (1993) : « Pour un projet de dictionnaire explicite des locutions comparatives françaises », *Actes du XX<sup>e</sup> congrès de Linguistique et Philologie Romanes* (Zurich, 1992), Tome IV, Section VI - Lexicographie, Galloromania, Tübingen und Basel : A. Francke Verlag, p. 321-335.
- (1994) : « Accidents de la compréhension et de l'expression dans le dialogue interculturel », Actes du colloque international, "Le dialogue en question" (Lagrasse, 1993), *Cahiers du Centre interdisciplinaire des Sciences du langage*, n° 10, éd. J. Schön, Presses universitaires de Toulouse-le-Mirail, p. 441-449.
- (1995a) : « La traduction, confrontation de deux expériences cognitives », *Intellectica*, 1995/1, 20, Paris : LISH-CNRS, p. 157-170.
- (1995b) : « Les interactions non-verbales dans la communication interculturelle », *La linguistique*, 2, Paris : P.U.F., p. 78- 87.
- (1996) : « Comparaison et métaphore figées en lexicologie pragmatique unilingue et bilingue », *La linguistique*, 1, Paris : P.U.F., p. 63-78.
- (1997) : « Approche contrastive dans l'apprentissage des langues et des cultures », *Actes du 5<sup>ème</sup> colloque international de l'I.A.D.A.*, Université de la Sorbonne Nouvelle - Paris III (1994), *Dialoganalyse V*, Tübingen : Max Niemeyer Verlag, p. 341-349.
- VLASÁK, V., LYER, S. (1987) : *Česko-francouzský slovník, Dictionnaire tchèque-français*, A-Q, SPN : Praha, p. 125-126.



## The Great East Anglian Merger Mystery

Peter Trudgill  
*University of Lausanne*

It is not at all unusual for linguists to work on their own dialects, and indeed there are obvious benefits to be gained from so doing. On the other hand, it is probably less usual for linguists to focus on their own speech in the context of work in historical linguistics. I should probably explain, therefore, that the focus in this paper is particularly narrowly on my own speech, since it seems probable that the phenomenon with which it deals is both historically and geographically very restricted. The suggestion is that, looking at the history of the English language as a whole, my own dialect is in one respect very much in a minority and rather peculiar.

### 1. THE MYSTERY

It is well known that Middle English had two pairs of vowels, one back rounded, the other front unrounded, consisting in each case of a monophthong and diphthong, which have become merged in Modern English. The two pairs of vowels, and the mergers they have undergone, are often represented in the literature as follows :

	ME		ModEng
<i>home</i>	ɔi		ou
		>	
<i>grow</i>	ɔu		

<i>gate</i>	ɛ:	>	eɪ
<i>day</i>	ɛi		

/ɔ:/ descended from OE /ɑ:/ as in *home*. /ɔʊ/ descended from OE [o:w] as in *grow*, [oʏ] as in *bow*, and /ɑ:/ before /l/ as in *old*. /ɛ:/ descended from lengthened OE /a/ as in *gate*. And /ɛi/ descended from OE /æj/ as in *day* as well as Old Norse /ai/ as in *they* and Mediaeval French /ai/ as in *plain*. There are obvious parallels between these two symmetrical mergers, both of them involving a low-mid monophthong and a rising diphthong with a low-mid first element, and the mergers are often described as resulting from the same process and as having occurred simultaneously. Strang writes, for example :

Two old de-centring diphthongs [were] lost.... The present homophony between such words as *ail/ale*, *hail/hale*, originated in the early 17th century, when an earlier diphthong (in the words now spelt with *ai*) levelled and fell together with the antecedent of Present-day English /*ei*/. A similar coalescence affected the corresponding back diphthong and long vowel, resulting in the homophony of *slow/sloe*, *grown/groan*.

(1970 : 113)

Given what we know about the nature of vowel systems, and the nature of change in vowel systems, no historical phonologist will find this symmetrical development in the least surprising. Equally unsurprising is the fact that some varieties of English in the British Isles have failed to undergo these mergers. A number of varieties in, for example, parts of Wales, Yorkshire and Scotland still preserve *ail* and *ale*, *slow* and *sloe* with distinct vowels (see Wells, 1982). What is surprising, however, is the situation which obtains in my own speech. In my dialect of English, *ail* and *ale* are homophonous, while *slow* and *sloe* are not. My form of English, that of a lower-middle-class person born in the city of Norwich in the 1940s, has undergone the /e:/-/ei/ merger but not the /o:/-/ou/ merger. I have *ail* and *ale* with /ei/ = [æi]; but *slow* with /ou/ = [ʌu]; and *sloe* with /u:/ = [uu]. The obvious question, given the tendency of phonological systems to maintain or move towards symmetry, is then : why is this ? What factors in my dialect have led it to stand

out from other dialects of English by behaving in this unusual non-symmetrical way and having one of the mergers but not the other ?

In what follows, I suggest a number of possible answers to this question. In view of the probability of multiple causation being involved in most linguistic changes, it is possible that all of them have played a role in promoting the one merger and inhibiting the other.

## 2. OVERCROWDING

One factor in particular may well have favoured and accelerated the merger of the front vowels in my dialect. Earlier stages of East Anglian English do preserve both pairs of vowels as distinct : this was and to a certain extent still is true of people (a) older than me; (b) more rural than me; and (c) more working-class than me. In these forms of East Anglian English, the *ail/ale* distinction is effected with /ei/ = [æi] versus /e:/ = [e:].

The vowel quality associated in these older varieties with items in the *ale* set provides us with one clue as to why the front merger may have been favoured over the back merger. Late 19th century and early 20th century East Anglian English seems to have acquired a perhaps undesirable plethora of lexical sets employing long mid-front vowels. There were :

- (1) The /e:/ in *ale, name, gate, face* we have already been discussing.
- (2) The /eə/, now /ɛ:/ in the lexical set of *here, near, idea*.
- (3) The /eə/ or /ɛə/, now /ɛ:/, in the lexical set of *hair, pear, there*. (Pairs such as *here, hair* are now homophonous in the modern English of Norwich, see Trudgill, 1974; Trudgill and Foxcroft 1978).
- (4) The /ɛ:/ in the lexical set of words such as *bean, seat* which had Middle English long open e. There is some considerable evidence (see Kökeritz, 1932), especially from the fieldwork carried out by Guy Lowman in the 1930s (see Trudgill, 1974), that as late as the 1930s traditional East Anglian dialect pronunciations of *bean* etc. had this vowel. Certainly, even in the 1950s people were familiar with this pronunciation in a small number of words, such as *creature* /krɛ:tə/.
- (5) The /ɛ:/ that arises from the smoothing (see Wells, 1982) of /i:/ plus /ə/: *seeing* /si:ən/ > /sɛ:n/ (Trudgill, 1974). In the modern

Norwich dialect this phonological process applies across both morpheme boundaries and word boundaries : *Can we see it ?* [kɿ wii sɛ:ʔ].

(6) The /æ:/ that occurred in a small number of words with word-final Middle English /ɛi/, for example *say* /sæ:/ (see Kökeritz, 1932). These items now have /ei/.

(7) The /æ:/ that occurred in the lexical set of *laugh, bath, grass*, for example /læ:f/ (see Trudgill, 1974). In the modern dialect this latter lexical set now has the /a:/ that was formerly found only in the lexical set of *part, car* etc.

(8) The /æ:/ that arises from the smoothing (see Wells, 1982) of /ei/ plus /ɔ/: *playing* /plæiəɪn/ > /plæ:n/ (Trudgill, 1974). In the modern Norwich dialect this phonological process applies across both morpheme boundaries and word boundaries : *Can we play it ?* [kɿ wii plæ:ʔ].

This degree of overcrowding in phonological space may well have favoured the early movement of words from the *ale, bane* set to the vowel /æi/ under the influence of neighbouring dialects of the counties nearer London, thereby reducing the number of vowel phonemes in this phonological area by one. No such pressures were present in the case of the back vowel, where the lexical set of *boat* had no near phonological neighbours.

### 3. THE RAISING OF /ɔ:/'

One factor which may have disfavoured or inhibited the simultaneous merger of the back vowels is that explanations based on system symmetry simply may not be applicable in this case. The development of the modern English /ou/ vowel is generally described as having taken the form /ɔ:/' > /o:/' > /ou/' , with many varieties undergoing further *diphthong shift* (Wells, 1982), also described as the *Southern Shift* (Labov, 1994 : 201), giving more open first elements. More conservative varieties, on the other hand, such as those in the north of England and Scotland, preserve earlier monophthongal pronunciations such as /ɔ:/' or /o:/' . This is paralleled by the development of the modern vowel /ei/' , which underwent the development /ɛ:/' > /e:/' > /ei/' . Once again, the same more conservative varieties preserve, in parallel, earlier monophthongal

stages, while the same more innovating varieties have undergone, also in parallel, lowering of the first element of the diphthong.

In northern East Anglia, on the other hand, /o:/, having raised from /ɔ:/, then developed, for whatever reason, into an even higher vowel. Thus in the lexical set of *boat* we find, as noted above, a close back rounded vowel approaching /u:/. Thus there is no longer any phonetic symmetry to be found between the original mid-front monophthong of *gate* and the now high-back vowel of *boat*. It is therefore perhaps not surprising that the parallel developments found in other varieties of English have ceased to occur in my dialect.

#### 4. SYSTEM SYMMETRY

A further explanation may perhaps be found by looking at the East Anglian rising diphthong system as a whole, concentrating in particular on the lexical sets of *boot* etc. and *boat* etc. In common with large numbers of other varieties of modern English, the raising of Middle English long close *o* from /o:/ to /u:/ has been followed by fronting to /ɛ:/ = [ɛ̟ɛ]. Given that the lexical sets of *boat* and *know*, as we have already discussed, have remained distinct, and that the vowel of *boat* has been raised to /u:/, this gives the vowel systems of speakers like myself a symmetry absent from the systems of most English speakers at this point. The rising diphthong system consists of four diphthongs rising to the high front unrounded position, and four rising to the high back or central rounded position. The system can be portrayed as follows :

<i>bee</i>	/i:/ = [iɪ]	<i>boot</i>	/ɛ:/ = [ɛ̟ɛ]
<i>bay</i>	/ei/ = [æi]	<i>bout</i>	/au/ = [æu]
<i>boy</i>	/oi/ = [ɔi]	<i>boat</i>	/u:/ = [ɔu]
<i>buy</i>	/ai/ = [ʌi]	<i>bowl</i>	/ou/ = [ʌu]

It is possible that a system with this degree of symmetry is more inclined to stability, and thus more likely to resist losing one element of the system (/u:/) as a result of a merger of the lexical sets of *boat*, *road* and *bowl*, *know*.

## 5. TRANSFER FROM /ɜ:/ TO /u:/ AND OTHER COMPLICATIONS

A further factor worthy of our consideration at this point in our treatment of the failure of the back-vowel merger is the following. The merger of the two front vowels seems to have been a relatively straightforward dialect contact process. The merger took place as the result of influence from neighbouring dialects and from RP, during the course of this century, by a process of *transfer* (see Trudgill and Foxcroft, 1978). That is, there was no phonetic merger of the two vowels as such. Rather, words were transferred individually from the one lexical set to the other i.e. from the lexical set of /e:/ to the lexical set of /ei/, until no words descended from Middle English long a were left in the set.

One reason why a similar development has not occurred in the case of the back rounded vowels may have been that, as a dialect contact process, it would have been a great deal more complicated. The reason for this is that the correspondences between East Anglian dialects and other dialects of English are far from straightforward at this point. In RP we find the following pattern of distribution of lexical items over vowels :

/ju:/	<i>beauty</i> etc.
/u:/	<i>rude, spoon, roof, room, soon, boot</i> etc.
/ou/	<i>boat, home, no, know</i> etc.
/ʊ/	<i>pull</i> etc.

In my own speech, the distribution of these same lexical items is as follows :

/ɜ:/	<i>beauty, rude, soon</i>
/u:/	<i>spoon, boot, boat, no</i> (adverbial)
/ou/	<i>know, no</i> (negative particle)
/ʊ/	<i>pull, home, roof, room</i>

The above, however, represents a considerable simplification of the actual situation in the dialect as a whole, especially when social and stylistic features are brought into consideration :

(a) Items such as *beauty, pure, new* etc. typically demonstrate *yod-dropping* (Wells, 1982), thus /bɜ:ti:/, /pɜ:/ etc., but alternative pronunciations with /j/ also occur.

(b) Items such as *spoon*, *afternoon* also have older pronunciations with /ʊ/.

(c) Items such as *boot*, *moon* typically have /u:/ in middle-class speech, but /ʊ:/ in working-class speech. There seems to have been a tendency here to transfer, particularly in middle-class speech, words such as *boot* from /ʊ:/ to the /u:/ which was already available in the lexical set of *boat*, probably under the influence of the back /u:/ of earlier RP.

(d) Items such as *school*, *fool*, with an /l/ following the vowel, typically have /u:/ in modern speech, but /ʊ:/ in more traditional varieties. In this case, that is, transfer has occurred also lower down the social scale. Thus some speakers, like me, have pairs such as *boot* and *boat*, and *fool* and *foal* as homophones; others have only pairs such as *fool* and *foal* as homophones; and others have, or at least had, no homophones in this area at all.

(e) *No* has two different pronunciations in the modern dialect depending on its grammatical function : *No*, *that's no good* /nou ðæs nu: gʊd/. Earlier forms of the dialect had both forms of the word as /nu:/.

(f) Words descended from Middle English long open *o*, except those ending in open syllables, underwent shortening to /ʊ/ in the traditional dialect. Different speakers of different ages and from different backgrounds variably retain different amounts of this shortening. In my own speech I employ the short vowel in a small set of words including *home*, *aerodrome*, but only in informal styles. Older and/or more working-class speakers in Norwich have /ʊ/ in a much larger set of words including notably *road*, *stone*, *coat*, *whole*, *bone* (see Trudgill, 1974).

(g) Words such as *proof*, *roof*, *hoof* most often have /ʊ/, but pronunciations with /ʊ:/ do occur.

(h) Words such as *room*, *broom* have /ʊ/ in areas to the south of Norwich, while local dialects to the north of the city tend to have /ʊ:/. In the city itself, distribution is according to social class (see Trudgill, 1986).

It should be apparent that this represents a considerable degree of complication for anyone wishing to change their East Anglian vowel system in the direction of RP or some other south of England variety. Indeed, hypercorrections are not infrequently heard, particularly in the lexical set of *boot*. Speakers changing local /ʊ:/ to /ou/ in *boat* may also erroneously extend this correspondence giving,

say, *move* as /mouv/. It is quite possible that this complicated set of correspondences has had a delaying effect on the implementation of the merger in question.

Given the above factors favouring the front vowel merger and/or disfavours the back vowel merger, we can claim that it is perhaps not surprising that the one has occurred and the other has not.

## 6. PROGNOSIS

One reason for concentrating in this perhaps overly egocentric way on my own variety of English is that it seems very probable that of all the millions of people who have been, are and will be native speakers of English, only a very few generations of speakers from a rather small geographical area of northern East Anglia may have had this particular characteristic. Nearly all other speakers would appear either to have had neither merger or both mergers. And it seems very likely, moreover, that the state of affairs currently obtaining in northern East Anglia may be rather temporary.

While speakers of my grandparents' generation had neither of the two mergers, at least in their youth, there is considerable evidence that it will not be very long before the back vowel merger does in fact take place in this part of the English-speaking world also. Trudgill and Foxcroft (1978) showed that the back vowel merger is gradually spreading northwards across East Anglia, in a clear pattern of geographical diffusion. The most likely scenario would be for the merger to have gone to completion within the next fifty years or so in the whole of East Anglia.

One conclusion we can draw from this is that the observation of linguistic changes from afar may often present us with a much tidier picture than observation from close up. In other words, the early 17th century mergers discussed by Strang and others as having occurred in parallel in central southern England and elsewhere may well themselves not have occurred exactly simultaneously. For us, looking at the results of the change from a distance of three or four hundred years, the symmetry of the patterning seems evident, and the parallels between the two mergers too close to be a coincidence. If, however, we had been able to follow the progress of the mergers as they actually happened, as we have been able to do to a certain extent

in modern East Anglia, the 17th century picture too might well have seemed a good deal more untidy, complicated and assymmetrical.

© Peter Trudgill

## BIBLIOGRAPHY

- KÖKERITZ, H. (1932) : *The phonology of the Suffolk dialect*, Uppsala : Uppsala University.
- LABOV, W. (1994) : *Principles of linguistic change: internal factors*, Oxford : Blackwell.
- STRANG, B. (1970) : *A history of English*, London : Methuen.
- TRUDGILL, P. (1974) : *The social differentiation of English in Norwich*, Cambridge : Cambridge University Press.
- (1986). *Dialects in contact*. Oxford: Basil Blackwell.
- TRUDGILL, P., FOXCROFT, T. (1978) : On the sociolinguistics of vocalic mergers : transfer and approximation in East Anglia, in P. Trudgill (ed.), *Sociolinguistic patterns in British English*, London : Edward Arnold, pp. 69-79.
- WELLS, J. C. (1982) : *Accents of English*, Cambridge : Cambridge University Press.

## La dualité énonciative dans le discours

Robert Vion  
*Université de Provence*

Sous le terme de dualité énonciative nous souhaitons examiner des productions discursives ambiguës, paradoxales, complexes, hétérogènes dans lesquelles le sujet parlant semble, par l'intermédiaire d'un même énoncé, communiquer des choses différentes voire contradictoires. L'ambiguïté des énoncés et des énonciations n'est certainement pas un problème marginal dans la communication. On pourra ainsi constater l'existence d'énoncés à double sens et parler des procédés langagiers visant à faire émerger des sens multiples (Grunig, 1990). On pourra également constater l'existence de messages verbalisant simultanément plusieurs actes de langage distincts. À côté de ces phénomènes « d'ambiguïté », nous trouvons des situations où l'attitude du locuteur, vis-à-vis de sa production, contribue à « opacifier » le message au point que sa « littéralité » n'a pratiquement plus rien à voir avec ses valeurs en contexte. Outre la dimension ludique, habituellement peu prise en compte dans les analyses de discours ou d'interactions verbales, nous trouvons toutes les activités méta-énonciatives par lesquelles les sujets expriment la non adéquation du langage par rapport aux diverses composantes du dire (Authier-Revuz, 1995) ainsi que le domaine des modalisations et des modulations.

Pour analyser ces phénomènes, nous proposons d'adopter une posture énonciative qui devrait être disponible pour l'analyse des discours comme des interactions verbales. Le message initial de l'énonciation postule que le locuteur laisse les marques de sa présence et de ses activités à l'intérieur des messages qu'il produit. Une version interlocutive de l'énonciation, pressentie dès Benveniste et développée à partir de Francis Jacques, conduit également à postuler

l'existence de marques de l'allocutaire provenant de la façon qu'a le locuteur de l'interpeller et de construire, en fonction de lui, des éléments de référence. Le message porte ainsi les marques des interactants et, par voie de conséquence, de la relation interlocutive qui les unit. Dans ces conditions, l'axiome de l'École de Palo Alto, selon lequel communiquer implique à la fois contenu et relation, demeure valable quelle que soit la nature, monologale ou dialogale, orale ou écrite, des productions langagières examinées. Le marquage de cette relation interlocutive au sein des messages est parfois assimilé à l'un des aspects du dialogisme bakhtinien stipulant que tout discours est adressé et implique la présence d'allocutaire(s) réel(s) ou fictif(s). Mais, le concept de dialogisme renvoie également à d'autres phénomènes parmi lesquels deux vont plus particulièrement nous intéresser ici :

- (1) le dialogue avec un éventuel partenaire repose sur un nombre indéfini d'autres dialogues, illustrant l'existence « d'un courant de communication verbale ininterrompu » (Bakhtine, 1977 : 136);
- (2) la parole du locuteur est constamment traversée de nombreuses voix nécessitant le recours à une conception sociale du sujet parlant et à une approche polyphonique de l'énonciation.

## 1. LA MISE EN SCÈNE ÉNONCIATIVE

Nous avons, dans le prolongement de Ducrot (1984), proposé la notion de mise en scène énonciative afin de rendre compte des modes d'implication des sujets dans leurs paroles et, par voie de conséquence, de ces dimensions particulières du dialogisme.

### 1.1 RELATION SOCIALE ET RELATION INTERLOCUTIVE

La notion de mise en scène provient d'Erving Goffman qui dès la fin des années cinquante, parle de mise en scène de la vie quotidienne et propose de comparer la communication humaine au jeu théâtral. Cette dimension dramaturgique de la communication concerne la mise en oeuvre de la relation sociale par l'intermédiaire d'une relation interpersonnelle. L'importance de cette théorisation de Goffman n'est plus à démontrer et nombreux sont les linguistes qui font référence à l'interactionnisme symbolique lorsqu'ils abordent les échanges verbaux. Toutefois, l'adoption d'un point de vue linguistique pour

L'analyse des interactions verbales ne saurait se contenter de prolonger des considérations microsociologiques. Il importe avant tout que nous prenions en compte la non transparence du langage, aussi bien vis-à-vis des objets de référence que des relations sociales. Ainsi, la relation sociale interpersonnelle se double d'une relation interlocutive résultant de l'exercice même du langage. Cette relation interlocutive n'est pas de même nature que la relation sociale et, compte tenu de la spécificité des phénomènes langagiers, ne saurait être déterminée, de manière simple et directe, par cet ordre social. Inversement, nous ne pouvons suivre l'ethnométhodologie lorsqu'elle inverse l'ordre des déterminations, faisant de la conversation le principe structurant de l'ordre social. Nous proposons de considérer que ces deux modes de relation sont en constante interrelation sans nous préoccuper de savoir lequel des deux pourrait l'emporter sur l'autre.

La spécificité de l'approche linguistique des interactions verbales pourrait reposer sur la théorisation de cette relation interlocutive et sur les liaisons qu'elle entretient avec les différents aspects de la relation interpersonnelle dans le cadre de la communication. Nous proposons donc d'étendre la notion de mise en scène à l'analyse de la relation interlocutive. Cette dernière pourrait concerner deux niveaux interreliés : le discursif, associé à la gestion des types de discours et l'énonciatif, concernant les modes d'implication des sujets dans leurs messages. La notion de mise en scène pourrait ainsi être dédoublée : il y aurait une mise en scène discursive par laquelle les sujets mobiliseraient des activités langagières, comme la production de récits, d'argumentations ou plus généralement de tâches cognitivo-discursives particulières et, d'autre part, une mise en scène énonciative par laquelle ils marqueraient leurs modes d'implication ainsi que la présence, ou non, d'autres énonciateurs dans leurs discours. Il va de soi que ces deux niveaux de mise en scène sont en constante interrelation et que le développement de telle séquence discursive pourra, à un moment déterminé, passer plus facilement par telle mise en scène énonciative que par telle autre. Ainsi, l'argument d'autorité tendra à mettre en scène une pluralité de voix conduisant le locuteur à parler avec d'autres, alors que l'exercice d'une parole non partagée pourrait mieux convenir à certains moments de récits, et l'effacement énonciatif à certains types de description. La présence d'interrelations ne signifie pas l'existence d'un déterminisme unidirectionnel ou d'une bi-univocité quelconque :

aucune activité discursive n'oblige le sujet à passer par tel mode de codage ou par telle mise en scène énonciative et réciproquement.

## 1.2. LA DISTINCTION ENTRE LOCUTEUR ET ÉNONCIATEUR

La mise en scène énonciative repose, tout d'abord, sur la distinction entre locuteur et énonciateur. Le locuteur est la fraction d'identité du sujet parlant actualisée par les relations sociale et interlocutive contractées. Le locuteur est donc le sujet parlant qui s'exprime en tant que « client », par exemple, dans une relation « vendeur » / « client » caractérisant une « transaction ». Mais c'est également la partie d'identité concernée par la relation interlocutive qui s'exprime, par exemple, en tant que narrateur dans une relation « narrateur » vs « narrataire » mobilisée par la conduite d'un récit. D'une manière générale, le locuteur est le responsable de l'énonciation. C'est lui qui « choisit », ou non, de « mobiliser l'appareil formel de l'énonciation » par l'usage de déictiques personnels. C'est encore lui qui produit, de manière coordonnée avec ses partenaires, des actes de langage. Les acteurs de la communication se présentent donc comme des co-locuteurs. On peut parler de co-locuteur pour désigner le partenaire d'un échange engageant deux acteurs, mais dès que le nombre de participants augmente, il paraît préférable de distinguer l'allocutaire, à qui le locuteur s'adresse, des autres co-locuteurs qui ne seraient que des témoins.

Si le locuteur est un producteur d'énoncés, l'énonciateur n'est qu'une instance intradiscursive, la source d'une opinion et/ou d'un dire à l'intérieur même du discours. On parlera d'énonciateur pour toute source énonciative prise dans le tissu discursif, même quand il s'agit de la position énonciative du locuteur. Ainsi, lorsque celui-ci donne l'impression de prendre l'entière responsabilité de son dire, il ne faudra pas confondre ce locuteur avec les positions énonciatives qu'il se construit dans le discours. Un même locuteur peut se constituer tout un ensemble de places énonciatives différentes même si chacune d'entre elles lui correspond :

- Je suis certain que Pierre est un arriviste
- Je pense que Pierre est un arriviste
- Je crois que Pierre est un arriviste
- Je crains que Pierre ne soit un arriviste
- Je ne serais pas surpris que Pierre soit un arriviste
- Je ne suis pas certain que Pierre ne soit pas un arriviste
- Je n'irais pas jusqu'à dire que Pierre est un arriviste

La distance plus ou moins grande que le locuteur entretient vis-à-vis de son énoncé, et donc vis-à-vis de l'énonciateur qui lui correspond, nous invite à maintenir cette distinction pour les situations où il semble parler seul dans sa propre parole.

### 1.3. LES TYPES DE MISE EN SCÈNE ÉNONCIATIVE

Nous avons présenté (Vion, 1997) un ensemble de cinq types de mise en scène (comportant chacun divers sous-types) que nous nous contenterons d'évoquer ici :

- a) *l'unicité énonciative* se trouve mobilisée lorsque le locuteur donne le sentiment de parler seul, d'être à l'origine de sa propre parole et d'en être seul responsable;
- b) *la dualité énonciative* permet au locuteur de se construire deux positions énonciatives différentes;
- c) *le parallélisme énonciatif* permet au locuteur de parler avec d'autres énonciateurs, réels ou fictifs, identifiables ou non, en développant une relative convergence entre les diverses voix;
- d) *l'opposition énonciative* permet au locuteur de s'opposer à d'autres énonciateurs qu'il convoque dans son message;
- e) *l'effacement énonciatif* donne l'impression d'une « objectivisation » du message au point que la position énonciative du locuteur semble avoir disparu et que le message produit ne serait pas réellement son message.

Comme toute typologie, cette catégorisation ne présente d'intérêt que si chaque type (ainsi que chaque sous-type) est considéré comme un concept et non comme l'image simplifiée d'une réalité homogène. Il faut donc s'attendre à ce qu'un énoncé, même très bref, puisse combiner plusieurs types de mises en scène. Par ailleurs, nous avons constaté que, dans certains fragments discursifs, la mise en scène énonciative se modifiait pratiquement à chaque énoncé, au point que l'instabilité énonciative semblait devoir caractériser les pratiques langagières et que nous pouvions parler de « respiration énonciative » pour évoquer cette fluctuation intradiscursive de positionnements.

## 2. LA DUALITÉ ÉNONCIATIVE

Par dualité énonciative nous entendons qu'une même instance locutive se construit deux positions énonciatives distinctes et se traduit donc par une double énonciation. La double énonciation dépasse, toutefois, largement le cadre de la dualité énonciative et peut alors renvoyer à d'autres types que nous avons évoqués : le parallélisme et l'opposition énonciatifs. Dans ce cas, l'un des énonciateurs correspond au locuteur alors que l'autre, ou les autres, renvoie à la position d'un autre sujet convoqué dans le discours. Si le discours rapporté repose sur une double énonciation, on ne pourra parler de dualité énonciative que lorsque l'énonciateur du « discours cité » correspond encore au locuteur. De manière générale on parlera de dualité énonciative lorsqu'un même locuteur singulier se construit deux, voire plus de deux, positions énonciatives à l'intérieur de son message.

### 2.1. LES ACTES INDIRECTS

Depuis Austin 1962, l'analyse pragmatique attribue aux énoncés une valeur actionnelle. Certains énoncés, comme « je m'excuse » ou « je vous promets de venir demain », auraient une valeur illocutoire explicite dans la mesure où la forme linguistique de l'énoncé « dirait » la nature des actes accomplis lors de leur énonciation. D'autres énoncés seraient illocutoirement indirects dès lors que la dimension actionnelle ne serait pas directement lisible à travers la forme littérale. Les pragmaticiens (Anscombe, 1980; Searle, 1982) ont coutume de distinguer deux catégories d'actes indirects :

- (1) les actes indirects marqués, comme « Peux-tu me passer le sel ? », qui pourraient, du fait de la présence d'un marquage (comme les verbes modaux), permettre une lecture décalée de leur valeur illocutoire;
- (2) les actes non marqués, comme « il est huit heures ! », qui exigent la connaissance d'éléments situationnels afin de reconstituer la nature des actes effectués.

Chez certains, le calcul des valeurs locutoire et illocutoire reposait alors sur la notion de « lois du discours » : le simple fait de demander à un partenaire s'il est dans ses possibilités d'accomplir une action reviendrait à lui demander de l'accomplir. Pour d'autres, dans le prolongement de Searle (1982), partisans d'une pragmatique

inférentielle voire cognitive, il convenait de mettre en place un dispositif général selon lequel le calcul du sens passait par une série linéaire d'étapes successives où l'interlocuteur mobiliserait des savoirs de nature diverse (maximes conversationnelles, informations d'arrière plan, situation, contexte) afin de dériver le sens pragmatique à partir de la signification littérale.

Nous avons postulé (Vion, 1995b), à la suite de Ducrot (1980) que ces deux dimensions du sémantisme (signification linguistique et sens pragmatique), n'étaient pas de même nature et ne sauraient, de ce fait, ni s'additionner, ni s'annuler. Il ne serait alors être question de dériver l'une de l'autre en adoptant une problématique de la complétion qu'exprime fort bien Moeschler : « Sa tâche [de la pragmatique] est donc la description de la complétion de la signification linguistique des phrases jusqu'à l'interprétation complète des énoncés correspondants » (Moeschler & Reboul, 1994 : 500). Rien n'oblige la signification linguistique d'une phrase à se retrouver comme partie intégrante du sens de ses énoncés (« Il est huit heures » pourra vouloir dire « Mets les informations », « Le repas est prêt ? », « Il est temps de partir », « Il ne viendra plus », « Encore deux heures à attendre ! », « Le train a du retard », etc.). Tous ces sens différents ne peuvent être présentés comme l'addition à l'assertion de départ d'un supplément sémantique lié à l'énonciation. Par contre, si cette assertion de départ ne saurait être un constituant du sens elle n'est cependant jamais effacée. Il convient donc de présenter ce phénomène sans réductionnisme, comme résultant d'une double articulation du sens, pour utiliser une formule de Prieto, ou plus exactement, comme la coexistence d'une double énonciation. Nous proposons l'analyse suivante : un locuteur effectue une mise en scène énonciative qui lui permet d'assumer simultanément deux positions énonciatives. Un premier énonciateur, relativement fictif, prendrait en charge une assertion de type constatif (« On a sonné », « Il est huit heures »), avec le sens littéral correspondant, alors qu'un autre énonciateur, qui lui correspond également, prendrait en charge la requête et le sens pragmatique de l'énoncé (« Peux-tu aller ouvrir ? », « Tu devrais préparer le repas »). Il y aurait donc une double lecture sur chacun des plans, locutoire et illocutoire, sans que le sens pragmatique n'élimine complètement cette signification littérale. Ainsi, si l'interlocuteur refusait les requêtes que permettent d'accomplir ces énoncés, le locuteur pourra toujours rétorquer qu'il ne faisait que constater un état de fait et donc

invoquer implicitement un autre type de mise en scène, l'unicité énonciative. Cela signifie aussi que les constatifs peuvent tout au plus concerner la signification littérale mais jamais le sens pragmatique c'est-à-dire la véritable signification des énonciations.

## 2.2. DUALITÉ ACTIONNELLE ET ACTES PARADOXAUX

La question soulevée ici ne concerne pas la relation entre acte apparent et acte réel mais la production simultanée de deux actes illocutoires différents pouvant se contredire. Ainsi, lorsqu'un locuteur dit « Pourquoi ne venez-vous pas me voir plus souvent ? », il pourra produire simultanément, en fonction également des faits prosodiques et des circonstances, une invitation et un reproche. On peut ainsi simultanément promettre et menacer comme le remarquait Ducrot avec cette production attribuée à un ministre de l'intérieur : « L'ordre sera maintenu coûte que coûte ». La dualité actionnelle signifie que deux actes sont produits simultanément sans qu'ils soient nécessairement contradictoires. Inviter et reprocher, menacer et promettre, argumenter et séduire constituent des couples d'actes différents qui ne sont pas contradictoires. Séduire et repousser, manifester son accord et contredire constituent par contre des actes opposés. L'un des moments forts du débat télévisé de 1988, opposant Jacques Chirac à François Mitterrand à la veille du second tour de l'élection présidentielle, reposait sur la production simultanée, par ce dernier, de deux actes paradoxaux, affichant ainsi un mépris manifeste en direction de son adversaire :

J. Chirac : Permettez-moi juste de vous dire que, ce soir, je ne suis pas le Premier ministre, et vous n'êtes pas le Président de la République. Nous sommes deux candidats à égalité et qui se soumettent au jugement des Français, le seul qui compte. Vous me permettrez donc de vous appeler Monsieur Mitterrand.

F. Mitterrand : Mais vous avez tout à fait raison... Monsieur le Premier ministre!

Une approche énonciative doit pouvoir également prendre en compte la production d'actes simultanés provenant sinon de contradictions du moins de divergences entre « ce que disent les mots » et ce que dit le corps à travers les comportements paraverbaux et non verbaux. Un sujet peut ainsi dire « Mais non je ne suis pas énervé ! » en mobilisant des faits prosodiques et comportementaux

qui diraient le contraire. D'une manière plus générale, ces comportements coverbaux permettent aux sujets, consciemment ou non, de « moduler » leur implication et de « jouer » corporellement une autre partition que celle qui se joue à travers les énoncés linguistiques.

### 2.3. L'ÉMERGENCE DE SENS MULTIPLES

Faire émerger des doubles sens ou des sens multiples semble être l'une des préoccupations favorites de la parole médiatique (journalisme, publicité). De très nombreux titres du quotidien *Libération* fonctionnent sur la double lecture : le titre « La glace cachée de la lune » renvoyait à la prétendue découverte de traces d'eau sur notre satellite, tout en faisant référence à l'expression polyphonique « la face cachée de la lune ». Les slogans publicitaires, voire politiques, jouent souvent de cette connivence culturelle dont se pare la parole individuelle lorsqu'elle fait allusion à des expressions connues. L'émergence de sens multiples dépasse donc largement le cadre de la dualité énonciative. L'exemple donné est par ailleurs relativement complexe et pourrait faire intervenir trois sources énonciatives distinctes : la parole singulière du journaliste, la voix du journal, et l'énonciation polyphonique.

Rapporté à la coexistence de deux énonciations relevant du même locuteur, ce phénomène concerne d'abord les actes indirects où le fait de produire deux actes, un apparent et un réel, a des répercussions au niveau locutoire. Ainsi, l'énonciation de « On a sonné » considérée comme assertive n'aura pas le même sémantisme que son énonciation considérée comme requête. Elle concerne également les ambiguïtés qui proviennent du fait que le locuteur peut « jouer sur les mots » et mettre à profit les phénomènes d'homonymie, de polysémie ou de ressemblance phonique, pour produire des énoncés à double lecture. Ainsi, un locuteur qui jouerait sur le mot « pêche » (le fruit, le coup de poing) peut dire : « En matière de pêche il s'y connaît », pour parler d'un cultivateur qui vendrait ces fruits et « cultiverait » volontiers la bagarre. Bien que notre propos ne s'y arrêtera pas, il faut tout de même signaler qu'à côté de ces ambiguïtés recherchées, de nombreux doubles sens relèveront de la dimension de l'inconscient ou, de manière plus banale, de comportements non conscients.

#### 2.4. L'AUTO-DISCOURS RAPPORTÉ

Le discours rapporté, relativement bien étudié, réfère généralement à la parole d'une tierce personne identifiée dont les propos sont rapportés de manière directe, indirecte ou libre. Or, cette autre voix à l'intérieur du discours du locuteur peut très bien correspondre à celle du partenaire interactif (« Allons faire des courses puisqu'il n'y a plus rien à manger ») et/ou à celle du locuteur lui-même qui rapporte des propos tenus en d'autres lieux. Dans le premier cas, nous parlerons de parallélisme ou d'opposition diaphonique selon que les positions énonciatives des interactants convergent ou divergent. Par contre, l'auto-discours rapporté, caractérisant certaines formes de narration, dont le locuteur est partie prenante en tant qu'acteur des événements rapportés, concernera la dualité discursive. En effet, le locuteur va se construire deux places énonciatives : l'une d'elle va concerner le dire antérieur et participer du récit, l'autre sa position présente et, du même coup, l'attitude-commentaire qu'il entretient avec ces propos rapportés. Deux paroles non contemporaines du locuteur vont donc coexister avec une distanciation plus ou moins marquée pouvant aller jusqu'à la dissociation complète et même à une vocalisation différenciée. Les dialogues rapportés vont donc entraîner des successions de mises en scène différentes : « Alors i(l) me dit : p », passant par un parallélisme ou une opposition énonciative, « et moi j(e lu)i dit : q », mobilisant la dualité énonciative. L'analyse de la distanciation entre les voix impliquera, outre les marques linguistiques, la prise en compte des faits prosodiques et de la mimo-gestualité coverbale.

#### 2.5. L'HUMOUR PAR DUALITÉ ÉNONCIATIVE

On pourrait définir l'humour comme une double énonciation dont la coexistence provoquerait un effet ludique. Ainsi, lorsque *Libération* consacre sa première page aux infortunes du Président américain, Bill Clinton, et titre « Waterbraguette », l'humour provient du parallélisme établi entre « watergate » et « waterbraguette », mais également de la dérision et du jeu provoqué par ce parallélisme, jeu qui autorise à poursuivre dans le même registre. Même chose lorsque *Le Canard Enchaîné* titrait : « Lady Di : le chauffeur avait bu, les médias nous saoulent. UNE AFFAIRE D'ÉTAT D'ÉBRIÉTÉ ». L'humour provient de deux propositions mises en parallèle : « le

chauffeur avait bu, il était donc saoul », « le chauffeur avait bu mais ce sont les médias qui nous saoulent » avec une relation causale inattendue, du fait de leur contraction, qui provoque le sourire. Le titre proprement dit, « Une affaire d'état d'ébriété » provient également de la contraction de deux expressions distinctes « affaire d'état » et « état d'ébriété » de sorte que l'énoncé obtenu renvoie ici aussi à deux énonciations différentes. La double énonciation semble être une condition nécessaire à l'humour. La nature ludique de cette mise en rapport provient de nombreux procédés que la linguistique, après la littérature, la psychologie ou la philosophie, devrait pouvoir étudier plus « sérieusement », ne serait-ce que parce que l'humour pénètre profondément la gestion des interactions verbales.

Dans les cas présentés ci-dessus, l'une des énonciations relevait d'un énonciateur étranger au locuteur. Mais il peut correspondre également au locuteur et relever ainsi de la dualité énonciative. Dans ce cas, l'un des énonciateurs correspondant au locuteur dit une chose dont l'autre s'amuse. Loin de se limiter à une seule fonction, l'humour permet notamment, dans la gestion d'un rôle social déterminé, d'illustrer la maîtrise d'un acteur qui, mettant ce rôle à distance, s'efforce de faire accréditer l'idée qu'il est tout désigné pour l'accomplir. D'où les touches plus ou moins marquées d'humour qui accompagnent les discours d'ouverture où l'acteur apparaît dans l'exercice d'une fonction officielle.

## 2.6. LES GLOSES MÉTA-ÉNONCIATIVES

Les gloses méta-énonciatives concernent un commentaire sur un dire en cours de verbalisation. Dans un certain nombre de cas, ce commentaire intervient juste après une énonciation particulière : « Ah, non, changer les bébés toute la journée, moi je trouve ça emmerdant... au sens propre d'ailleurs, enfin, propre [rires] si on peut dire » (exemple d'Authier-Revuz). Ici, le fragment discursif « Ah, non, changer les bébés toute la journée, moi je trouve ça emmerdant » est suivi d'un premier commentaire « au sens propre d'ailleurs », lui-même objet d'un second commentaire : « enfin, propre [rires] si on peut dire ». On peut hésiter ici à parler de dualité puisque les diverses voix se répartissent plutôt sur des énoncés successifs qu'au sein d'un même énoncé. Certains commentaires sont produits sous forme d'incise : « Tout cela montre une mainmise de caractère totalitaire, je n'hésite pas à employer ce mot, sur les moyens

de l'information » (débat F. Mitterrand / J. Chirac de 1988). Dans ce cas, l'emboîtement des énoncés pourrait plaider en faveur d'un dualisme énonciatif. Enfin, le commentaire peut précéder et constituer une sorte de préparation à l'acte de dire : « Si je résume votre propos, de manière à peine caricaturale, on pourrait dire que X ». Le sujet parlant peut ainsi verbaliser les problèmes rencontrés lors de la mise en mots. Jacqueline Authier-Revuz parle de « non-coïncidences » entre le langage et les objets du monde de sorte que l'usage d'un terme s'accompagne souvent d'un commentaire réflexif opacifiant.

On peut hésiter à parler de dualité lorsque le commentaire semble précéder ou suivre l'énoncé marquant l'acte de dire et estimer que la méta-énonciation passe par des énoncés spécifiques articulés aux énoncés référentiels. Par contre, il est des cas où le commentaire méta-énonciatif est si intimement lié à la production discursive en cours qu'il ne paraît plus possible de recourir à une successivité d'énonciations. Outre l'incise, nous trouvons toutes les approximations portant sur le dire passant par des codages comme « une sorte de », « disons », « on pourrait dire », « j'allais dire », « le soi-disant X », « comment dire », « ce qu'on a coutume de nommer X », « je n'irais pas jusqu'à dire », « entre guillemets » (forme également employée à l'oral), « que j'appellerai X faute de mieux ». Ces marqueurs méta-énonciatifs sont pris dans le mouvement de construction de la référence au point même qu'on pourrait se demander s'il y a réellement dualité. En effet, dans « Au fond de vous, il y a une sorte de, disons, de pulsion à détruire » (ex. de J. Authier-Revuz, 1990), les deux « niveaux » de commentaires (« une sorte de » et « disons ») sont tellement liés à la verbalisation qu'on peut se questionner de savoir s'il est utile de distinguer un dire d'un commentaire sur ce dire. Cependant, l'attitude méta-énonciative du locuteur entraîne une distanciation manifeste vis-à-vis du dire qu'on ne retrouve pas dans « Au fond de vous il y a une pulsion à détruire » (encore qu'avec la gestualité coverbale et la prosodie il soit encore possible de marquer une distanciation vis-à-vis des choix lexicaux effectués). Le problème se déplace alors vers les phénomènes de modalisation et de modulation : comment rendre compte de l'attitude modale ou de la distanciation des locuteurs par rapport à leur dire ?

## 2.7. DUALITÉ ÉNONCIATIVE, MODALISATIONS ET MODULATIONS

Le problème est donc de savoir si l'analyse de « il faut que Pierre travaille » implique deux énonciations ou une seule. La plupart des auteurs reprennent l'attitude classique et analysent l'énoncé en deux composantes : un dire (Pierre travaille) et une attitude modale (il faut que) consistant à inscrire l'énoncé dans un monde particulier. L'existence de modalités épistémiques et déontiques renvoyant à tout un ensemble de valeurs (le possible, le nécessaire, le souhaitable, le certain, le probable, le fictif, l'hypothétique, l'improbable, l'obligatoire, le facultatif, le défendu, etc.) plaident en faveur d'un tel traitement. Toutefois, bien peu de linguistes travaillent la notion de modalisation et ceux qui abordent la question de modalités ne cessent d'alourdir cette catégorie au point de la rendre ingouvernable. Culioli (1976) distinguait déjà quatre types de modalités, Vignaux (1988 : 110-111) en distingue cinq : les modalités de phrase (assertion, interrogation, emphase), les modalités du nécessaire ou du possible, de l'éventuel ou du probable jusqu'au certain, les modalités appréciatives ou affectives, les modalités marquant la relation inter-sujets comme l'injonction, et les modalités qui concernent « les « registres de discours » à savoir : celles de la citation, du style indirect ou encore des distances prises par l'énonciateur vis-à-vis de ce qui est raconté (...) ». Nous avons proposé, Vion 1992, de distinguer les modalisations (limitées à l'inscription de l'énoncé dans un monde particulier) des modulations (distance du locuteur à son dire). Seul, à notre connaissance, Ducrot (1993) a émis de graves réserves quant au concept de modalité. Pour lui, distinguer un contenu propositionnel d'une attitude modale repose sur la dichotomie entre « objectif » et « subjectif », « permettant ainsi de maintenir qu'il y a à l'intérieur du sens un aspect purement descriptif, isolable en droit des prises de positions subjectives » (Ducrot, 1993 : 127). Dans la mesure où l'on refuse de concevoir que l'exercice du langage ordinaire puisse nous donner accès à la réalité objective, Ducrot propose, non sans quelque hésitation, de renoncer à un tel concept de modalité, évoquant « la place à donner aux diverses modalités dans une sémantique dont ce dualisme serait absent » (128).

La position de Ducrot est irréfutable dès lors que le contenu propositionnel est défini comme manière objective d'appréhender la réalité. Or, on pourrait remarquer que par ses mises en scènes

énonciatives, le locuteur recourt souvent à des énonciations dont il semble se retirer (effacement énonciatif) afin de les « objectiver ». Dire que ces énoncés sont objectifs reviendrait à théoriser la volonté (pas nécessairement consciente) du locuteur de s'effacer de ses productions. Or, même lorsque ce dernier « objectivise » son discours, c'est tout de même de son discours et de sa vision des choses qu'il s'agit. Contenir au maximum sa subjectivité ne saurait conduire le sujet à une énonciation objective. On pourrait alors concevoir que certaines énonciations résultent de mises en scène visant à limiter la part de subjectivité du locuteur. L'effacement énonciatif résulterait d'un « choix » du sujet lié soit à une volonté de diminuer sa subjectivité, soit à la nature d'une tâche discursive particulière comme la description. Ainsi dire : « Aix-en-Provence, est situé à 30 km au nord de Marseille. Sous-préfecture des Bouches du Rhône elle compte près de 130 000 habitants » résulte d'une mise en scène où le locuteur ne produit pas une opinion mais décrit une « réalité » qui lui est étrangère. Cette « énonciation historique », soulignée par Benveniste, produit un effet de réel et donne l'impression que le langage ordinaire pourrait échapper à la subjectivité et à la prégnance des sujets. Toutefois, même dans le cas de descriptions de faits c'est encore le sujet parlant qui effectue des choix lexicaux, qui oriente la relation prédicative et qui « efface » (toutes ?) les marques de sa présence. Au-delà d'un usage descriptif dont il conviendrait d'analyser la part de subjectivité, dire « Pierre est intelligent » ne peut que renvoyer à un locuteur donné qui se fait une certaine idée du « concept » intelligence et qui fait l'opération d'associer Pierre à cette catégorie. En dépit d'une volonté d'effacement énonciatif cet énoncé peut donc être rapporté à un locuteur qui peut, par ailleurs, par cette « objectivation » donner à penser que c'est également l'opinion d'autres personnes. Tout en relevant de l'effacement énonciatif, cet énoncé pourra aussi concerner l'unicité implicite ou encore le parallélisme polyphonique.

L'effacement énonciatif représente la prétention à l'objectivité. C'est probablement parce que tout sujet se fait intuitivement une représentation de ce qui ressemble à de l'objectivité que les attitudes modales sont conçues comme une implication particulière du locuteur au-delà de cette implication minimale qui donne faussement l'impression de l'objectivité. Nous proposons donc de recenser l'illusion d'effacement comme un type de mise en scène énonciative et de considérer que partout ailleurs, le sujet laisse des traces plus

visibles de son implication. Ces traces vont relever de modalisations (inscription de l'énoncé dans un monde) et de modulations (distance entre le locuteur et l'énonciateur qui lui correspond). Ainsi dans les exemples suivants :

- Ce n'est pas un hasard, je crois, si je suis tombé malade.
- Il viendra certainement la semaine prochaine.

La présence de « je crois » et de « certainement » peuvent jusqu'à un certain point constituer un point de vue « correctif » par rapport à une énonciation qui ne les contiendrait pas. La comparaison entre un énoncé comme, « Il viendra la semaine prochaine », et le même énoncé intégrant « sans doute », « certainement », « sûrement », ou « sans aucun doute » fait apparaître, qu'en dépit d'une modalisation de l'énoncé dans le monde du « certain », l'attitude modale adoptée ne contribue pas à renforcer l'assertion mais, au contraire, semble l'inscrire dans l'ordre d'une forte probabilité. On peut avoir deux conceptions distinctes de la modalisation : la première issue de la distinction « *modus* » vs « *dictum* » chez Bally, postule que tout énoncé comporte une attitude modale; la seconde qui relève plus de la pratique des linguistes que d'une théorisation pourrait admettre le caractère nécessairement subjectif de tout énoncé et estimer que seul un certain nombre d'attitudes modales mériteraient d'être notées. Dans le premier cas, tous les énoncés étant modalisés, la modalisation serait intimement liée à la position énonciative du locuteur de sorte qu'il n'y aurait pas dualité mais unicité énonciative. Dans le second cas, les modalisations constitueraient un marquage d'énoncés qui, dans leur version non-marquée, ne seraient pas modalisés. La modalisation contribuerait alors à opacifier l'énoncé, comme le montre les exemples où l'ajout d'adverbes ou de locutions adverbiales relevant de la modalité du « certain » conduit à déplacer un énoncé comme « Il viendra », déjà situé dans l'ordre du certain, vers celui le plus vraisemblable comme l'illustre « Il viendra sans doute ». Autrement dit, les phénomènes de modalisations sont beaucoup plus complexes qu'il n'y paraissent. Il ne s'agit pas seulement d'inscrire un énoncé dans un monde, encore moins d'ajouter une touche subjective sur une référence objective, mais de construire une dualité de nature réflexive par laquelle un énonciateur correspondant au locuteur émettrait un contenu propositionnel qu'il s'efforce, tant bien que mal, d'« objectiver » alors qu'un autre énonciateur, toujours en relation avec lui, adopterait des attitudes contribuant à opacifier ce dire. On pourrait presque parler de duplicité dans la mesure où les deux

énonciateurs semblent adopter des attitudes opposées vis-à-vis de la représentation de ce que pourrait être une énonciation « objective ». Dans ces conditions, toute distanciation (modulation) du locuteur par rapport à son dire contribue à « créer » un deuxième énonciateur relativisant l'énonciation du fragment discursif qui en ferait abstraction. Ces propositions de traitement sont bien évidemment subordonnées à une redéfinition de concepts qui, tout en appartenant à l'énonciation, demeurent fragiles et exigent un gros travail théorique.

### 3. CONCLUSION

Nous avons passé en revue un ensemble de phénomènes relativement disparates mais qui pourraient nécessiter le recours au même dispositif conceptuel de la dualité énonciative. L'hypothèse sur laquelle s'appuie notre démarche consiste à faire des places énonciatives un niveau d'analyse privilégié qui s'articule à tous les autres niveaux impliqués dans la production communicative. Parler seul, construire et déconstruire un équilibre de voix auxquelles le locuteur peut mêler la sienne, donner le sentiment de s'effacer devant ses productions, ne sauraient être le fruit d'un hasard ou d'une volonté individuelle. La variabilité de ces mises en scène semble constituer un aspect fondamental de l'activité énonciative en relation avec le dynamisme du déroulement discursif. Outre la gestion de la subjectivité, cette instabilité pourrait caractériser la dimension sociale et idéologique de toute interaction, voulant que le dialogue avec un partenaire repose sur un dialogue à vaste échelle convoquant des opinions et des énonciateurs à l'intérieur du discours. Enfin, la diversité des activités discursives à conduire et la complexité des positionnements qu'un même sujet est amené à assumer seraient également en relation avec cette instabilité énonciative. Les modes d'implications des sujets et leurs manières d'associer, ou non, d'autres énonciateurs à leurs discours nous renseigneraient ainsi sur leur manière de gérer la relation sociale comme la relation interlocutive. Mais, pour analyser cette instabilité encore faut-il que le linguiste puisse en décrire les différents états. La tentative de théorisation, que nous venons d'esquisser, pose certainement de nombreux problèmes et nécessitera beaucoup d'ajustements. Il semble néanmoins fondamental de poursuivre une réflexion qui associe la

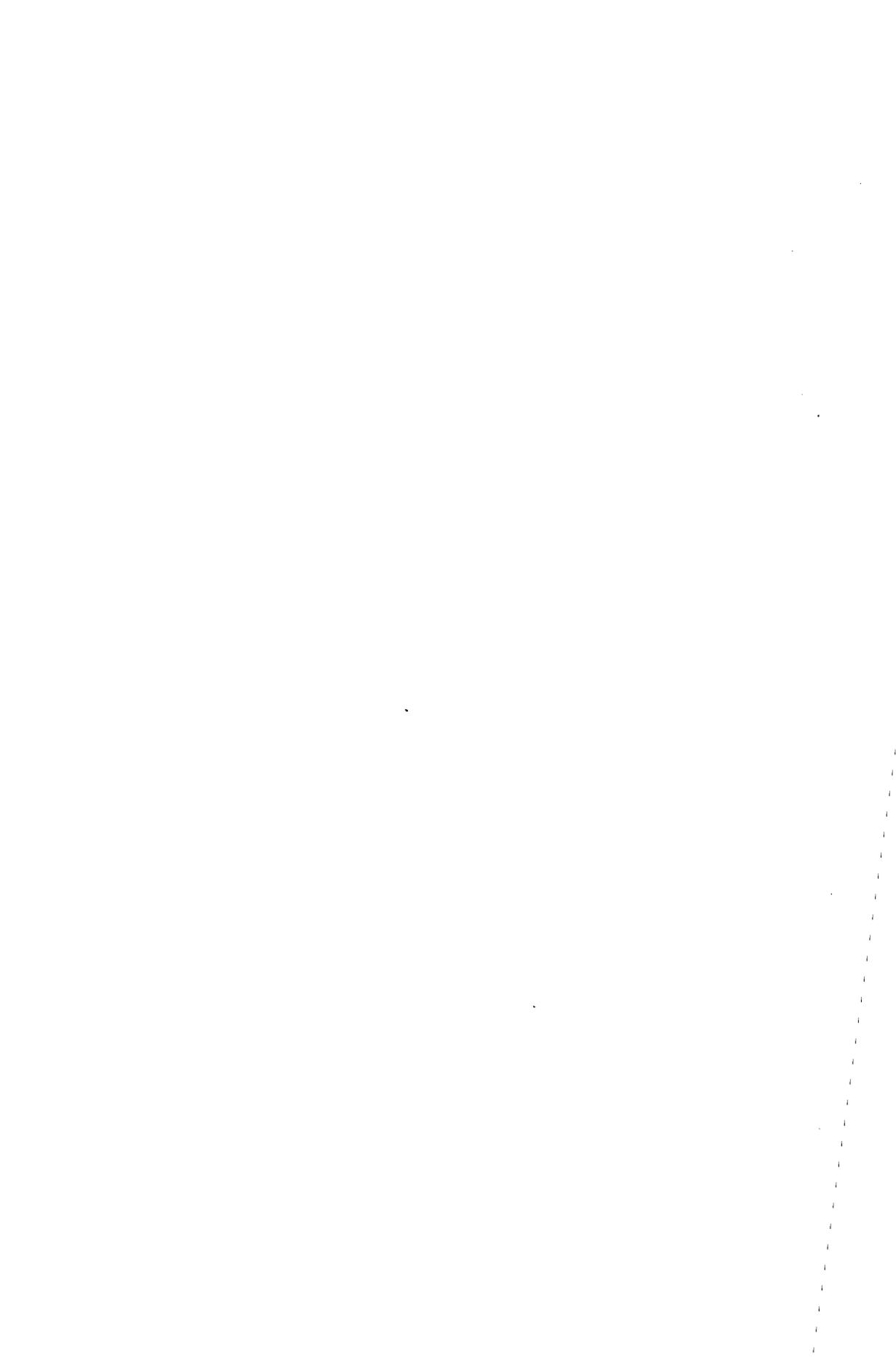
finesse de l'analyse énonciative à la totalité des activités de sujets engagés dans des interactions verbales.

© Robert Vion

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANSCOMBRE, J.-C. (1980) : « Voulez-vous dériver avec moi ? », *Communications*, n° 32, p. 61-124
- AUSTIN, J.-L. (1970) : *Quand dire c'est faire*, Traduction de l'ouvrage de 1962, Paris : Seuil.
- AUTHIER-REVUZ, J. (1982) : « Hétérogénéité(s) énonciative(s) », *Langages*, n° 73, p. 98-111.
- (1995) : *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non coïncidences du dire*, Paris : Larousse, Institut Pierre Larousse.
- BAKHTINE, M. (1977) : *Le marxisme et la philosophie du langage*, Paris : Minuit.
- BENVENISTE, É. (1966 et 1974) : *Problèmes de linguistique générale I et II*, Paris : Gallimard.
- DUCROT, O. (1980) : *Les mots du discours*, Paris : Minuit.
- (1984) : « Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation », in *Le dire et le dit.*, Paris : Minuit, p. 171-233.
- (1989) : « Énonciation et polyphonie chez Charles Bally », in *Logique, structure, énonciation*, Paris : Minuit, p. 165-191.
- (1993) : « A quoi sert le concept de modalité ? », in N. Dittmar & A. Reich (éds.) : *Modalité et Acquisition des langues*, Berlin : Walter de Gruyter.
- JACQUES, F. (1979) : *Dialogiques*, Paris : PUF.
- (1983) : « La mise en communauté de l'énonciation », *Langages*, n° 70, p. 47-71.
- GOFFMAN, E. (1973) : *La mise en scène de la vie quotidienne*, Paris : Minuit.
- GRUNIG, B.-N. (1990) : *Les mots de la publicité*, Paris : Presses du CNRS.
- JOLIVET, R. (1987) : « Le "sujet" dans la théorie linguistique d'Antoine Culioli », in *Cahiers du Département des Langues et des Sciences du Langage*, n° 4, *Le sujet et son énonciation*, Université de Lausanne, p. 107-124.

- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1991) : « Hétérogénéité énonciative et conversation » in H. Parret (éd.), *Le sens et ses hétérogénéités*, Paris : Éditions du CNRS, p. 121-138.
- MAHMOUDIAN, M. (1987) : « Le linguiste, usurpateur du "je" ? », in *Cahiers du Département des Langues et des Sciences du Langage*, n° 4, *Le sujet et son énonciation*, Université de Lausanne, p. 149-161.
- MAINGUENEAU, D. (1991) : *L'analyse du discours. Introduction aux lectures de l'archive*, Paris : Hachette Supérieur.
- MOESCHLER, J., REBOUL, A. (1994) : *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris : Seuil.
- MOESCHLER, J. (1996) : *Théorie pragmatique et pragmatique conversationnelle*, Paris : A. Colin.
- ROULET, E. (1985) : « Structures hiérarchiques et polyphoniques du discours », in Roulet et al., *L'articulation du discours en français contemporain*, Paris : Peter Lang.
- SEARLE, J. R. (1982) : *Sens et expression. Études de théorie des actes de langage*, Paris : Minuit.
- VION, R. (1992) : *La communication verbale. Analyse des interactions*, Paris : Hachette Supérieur.
- (1995a) : « La gestion pluridimensionnelle du dialogue », *Cahiers de linguistique française*, Université de Genève, n° 17, p. 179-203.
- (1995b) : « La construction du sens: essai de synthèse », in D. Baggioni et P. Larcher (éds) : *Du sens. Tours, détours et retours du sens dans les Sciences Humaines d'aujourd'hui*, Publications de l'Université de Provence, p. 151-172.
- (1997) : « La mise en scène énonciative des discours », Communication au 16ème congrès international des linguistes, Paris 20-25 juillet 1997, (à paraître dans les Actes en 1998).



## **L'argumentation politique : un phénomène social total**

Pour une sociologie radicalement quotidienne

Uli Windisch  
*Université de Genève*

Le regain très considérable des études sur l'argumentation est incontestable. Toutefois, nous observons une prépondérance très nette des approches philosophiques, théoriques et formelles par rapport aux recherches concrètes et empiriques, basées sur le fonctionnement ordinaire, quotidien et réel, en situation et en contexte, de l'argumentation telle qu'elle est mise en oeuvre dans la vie de tous les jours par Madame et Monsieur Tout-le-Monde.

Les approches théoriques et formalisantes ont certes apporté des contributions non négligeables à la connaissance de l'argumentation<sup>1</sup>. Toutefois, ces réflexions restent volontiers tributaires des présupposés formalistes. Même si ces réflexions ont contribué à mettre au jour certains traits de l'argumentation par opposition à la démonstration et à l'approche déductive, ces traits restent très généraux et abstraits, et ils sont souvent illustrés par des exemples ad hoc, artificiels, construits pour les besoins de la démonstration. Il ne s'agit pas de régularités de l'argumentation quotidienne effective, dégagées à partir d'analyses empiriques des multiples formes de l'argumentation que l'on trouve dans la réalité quotidienne en acte.

---

<sup>1</sup> Nous avons tenté ailleurs un bilan critique de certains de ces apports (cf. U. Windisch, 1990).

Or, de même qu'il n'existe pas de pensée sociale formelle, il n'existe pas non plus d'argumentation quotidienne formelle, c'est-à-dire un modèle unique, typique et définissable par quelques critères généraux et universels propres à toutes les formes d'argumentation mises en oeuvre par l'homme ordinaire dans sa vie de tous les jours.

C'est l'hétérogénéité, la multiplicité et la variabilité de la nature et des formes de l'argumentation ordinaire qui frappent dès qu'on approche l'argumentation dans ses manifestations quotidiennes réelles.

Partir de cette *réalité*, car il ne s'agit pas d'un point de vue, ne revient pas à tomber dans un relativisme généralisé. Il s'agit, au contraire, d'essayer de spécifier et de typologiser cette hétérogénéité et cette variabilité, soit de définir des formes *collectives, sociales*, de l'argumentation ordinaire, les formes et les pratiques argumentatives qui reviennent le plus fréquemment dans l'espace public et délibératif en acte d'une société donnée. Les questions que nous adressons à l'argumentation ordinaire afin d'en spécifier la nature et les formes peuvent se résumer en une formule :

Un acteur social donné argumente différemment suivant le type d'objet, suivant l'interlocuteur, le moment, le lieu, la situation, le contexte, la fin poursuivie et les effets attendus.

La nature et les formes de l'argumentation ordinaire sont variables à cause de sa nature profondément sociale; ce sont des facteurs sociaux qui expliquent les variations et ces dernières obéissent à des régularités sociales; elles se répètent et sont, par conséquent repérables et définissables. Il doit donc être possible de dégager certaines formes d'argumentation collectives, des typologies, et d'en expliquer la nature et les raisons d'être. Tel est notre objectif : arriver à une typologie des principales formes de l'argumentation ordinaire, non pas a priori et en fonction de critères formels mais à partir de l'analyse empirique d'un grand nombre d'exemples concrets, quotidiennement à l'œuvre dans l'espace public.

On comparera ultérieurement les résultats de telles recherches avec ceux, souvent purement théoriques, des approches formalistes.

Même si certaines démarches formalistes et aprioristes se défendent de juger et d'analyser l'argumentation ordinaire en fonction de la démonstration ou de la logique formelle et déductive, les concepts utilisés gardent souvent une connotation distante, voire franchement dévalorisante. Il subsiste le présupposé selon lequel l'argumentation ordinaire doit être définie par rapport à un référent extérieur, à savoir la pensée formelle. Des notions comme celles de :

« fallacies », « paralogismes », « rationalité affaiblie », « rationalité subjective », « arguments quasi-logiques », « rationalisation », niveaux ou types « d'acceptabilité », illustrent cette dépendance.

Nous pensons que l'on se trouve, en réalité, en présence d'un univers de connaissance et de réalité tout à fait différent, voire incommensurable, et que le fait de vouloir définir l'argumentation par rapport à la pensée formelle revient à l'appauvrir fortement, à n'en retenir que ce qui est saisissable en fonction des critères de la pensée formelle, ou de la rationalité au sens classique du terme.

La rationalité et la pensée formelle sont des constructions théoriques et abstraites, tandis que nous considérons l'argumentation quotidienne comme une pratique sociale, un phénomène social total, multidimensionnel et indissociable de l'ensemble de la réalité sociale en acte, et dont elle constitue l'une des manifestations concrètes.

Mais notre attitude envers les démarches plus formalistes n'est nullement négative; simplement, nous cherchons un autre point de départ, afin de faire apparaître l'argumentation sous de nouveaux aspects et dans son déploiement concret, *in vivo*.

Nombre d'auteurs ont tenté de préciser les grands domaines sociaux concernés par les activités argumentatives et en ont proposé des typologies (Toulmin, par exemple, distingue l'argumentation juridique, scientifique, esthétique, éthique, dans le management, etc.). Habermas et d'autres auteurs ont, eux aussi, proposé des typologies assez semblables (discours théorique, discours pratique, discours esthétique, discours thérapeutique, discours explicatif, etc.).

Pour notre part, dans le cas présent, nous allons traiter essentiellement de l'argumentation politique et plus précisément encore de l'argumentation politique relative à des sujets d'actualité « brûlants » et donc clairement conflictuels.

L'exemple choisi est celui de la démocratie directe suisse avec son système référendaire (participation directe, régulière et constante du citoyen à la politique par le biais des votations populaires sur les sujets les plus divers qui préoccupent régulièrement l'espace public, que ce soit au niveau national, cantonal ou communal). Contrairement aux États centralisés où les citoyens ne sont que rarement appelés aux urnes (et dans ce cas uniquement pour des élections), en Suisse, le citoyen a, au moyen de l'initiative populaire notamment, la possibilité de participer régulièrement à la discussion publique de certains problèmes courants de sa vie quotidienne. Cela entraîne un type d'espace public et de débat public et, par conséquent,

de communication et d'argumentation politiques, tout à fait spécifiques, à savoir un espace public intrinsèquement délibératif et participatif (une minorité, 100.000 citoyens dans le cas d'une initiative populaire et 50.000 dans le cas d'un référendum, peut, en effet, obliger l'ensemble de l'électorat, ou du moins une partie non négligeable de celui-ci, à s'intéresser au problème qui la préoccupe).

Chaque citoyen est ainsi appelé à se prononcer annuellement sur une quinzaine de sujets de l'actualité politique (lors d'une même journée de votations populaires les citoyens sont appelés à donner leur avis sur trois à quatre thèmes d'intérêt national auxquels s'ajoutent souvent plusieurs autres thèmes relevant des cantons et des communes).

Nous avons effectué plusieurs études sur les formes de l'argumentation politique mises en oeuvre lors des campagnes d'information et des débats contradictoires qui précèdent ces votations et cela en prenant des exemples de sujets « chauds » et « brûlants », à savoir des thèmes à propos desquels les opinions sont nettement opposées et dont l'enjeu est considéré comme vital; autrement dit, des sujets fortement polémiques. Comme exemple citons le nucléaire, l'armée, l'expérimentation animale, l'immigration, l'avortement, l'écologie, l'environnement, soit des initiatives populaires visant, par exemple, à supprimer l'armée suisse, l'expérimentation animale, à interdire l'avortement, à réduire fortement la population immigrée, etc. Comme nous cherchons à approcher les formes de l'argumentation les plus ordinaires et communes nous n'avons pas retenu les écrits et discours des dirigeants politiques ou des partis politiques mais un matériel composé de milliers de lettres de lecteurs écrites par des citoyens ordinaires. La plupart des quotidiens suisses accordent une grande place à cette rubrique du « Courrier des lecteurs ». Cela est conforme à l'esprit de débat public généralisé que suppose la démocratie référendaire. Lors de votations sur des thèmes faisant l'objet de polémiques virulentes, les journaux reçoivent des avalanches de lettres de lecteurs, et le citoyen ordinaire aussi bien que l'expert verront leur message publié.

À ce jour, nous disposons d'une banque de lettres de lecteurs de plusieurs dizaines de milliers de messages sur les sujets sociaux et politiques les plus divers de l'actualité politique depuis une vingtaine d'années.

Ce matériel constitue un révélateur privilégié pour accéder à l'argumentation politique ordinaire. Le fait d'analyser l'argumentation *in vivo* et en situation révèle un certain nombre de dimensions importantes et beaucoup moins étudiées de l'argumentation, ne serait-ce que le rôle du langage dans la constitution, la reconstruction et la transformation incessantes des grands problèmes sociaux et politiques contemporains. Des sujets comme l'armée, le nucléaire et l'immigration, qui ont fait l'objet de nombreuses initiatives populaires au cours de ces dernières décennies, ont complètement changé de nature sous l'effet des débats contradictoires auxquels ils ont donné lieu. Les mots « armée », « immigration », « nucléaire », « environnement », n'ont plus du tout la même signification aujourd'hui qu'il y a dix ou vingt ans et ces changements de sens sont liés aux affrontements, qui ont eu lieu à propos de ces mots. D'autre part, ces mots n'ont pas le même sens pour des acteurs aux positions diamétralement opposées. Le mot « immigré » n'a pas le même contenu pour un individu raciste et un individu anti-raciste et le ou les sens actuels de ce mot ont, en partie, été déterminés par les luttes verbales à son propos. Le langage n'est pas un pur reflet de la réalité : il contribue à construire et à reconstruire sans cesse la réalité sociale et politique, et cela par le biais des activités argumentatives contradictoires dont les mots clés d'une époque font l'objet.

En vertu de ce pouvoir *constitutif* du langage et donc des activités argumentatives elles-mêmes, toute argumentation sociale quotidienne doit être comprise à partir des *interactions* dont elle est elle-même fonction.

L'argumentation politique quotidienne, lorsqu'elle est analysée comme pratique communicative devient *interaction conflictuelle constituante*. C'est ce qui nous a amené à parler ailleurs de *communication conflictuelle* plutôt que d'argumentation politique, afin de dérétifier l'argumentation en la réinsérant dans la réalité sociale et politique en acte.

L'argumentation politique peut être approchée plus pleinement lorsqu'elle est définie comme communication conflictuelle et interrogée en fonction de certains acquis de l'analyse du discours.

L'approche multidimensionnelle prônée ici ne connaît pas de limite et plus on immerge l'argumentation dans l'ensemble des méandres du social en acte plus on a de chance d'en apercevoir l'aspect de phénomène social total.

Approcher l'argumentation politique en s'interrogeant non seulement sur les contenus disputés, mais sur son fonctionnement discursif ouvre sur plusieurs dimensions complémentaires. Argumenter c'est bien sûr mettre en œuvre un ensemble de stratégies et de mécanismes discursifs afin d'emporter la bataille discursive. Il vaut la peine de cerner de plus près ces activités, ce travail discursif, afin d'observer ce que fait exactement un individu qui argumente. En argumentant, il contre-argumente : argumenter c'est soulever un problème et prendre position à son sujet et surtout s'opposer à une autre prise de position. On touche ainsi au domaine plus large de l'intertextualité et du dialogisme (on retrouve l'interaction, mais au niveau discursif). S'opposer à un autre argument, à un autre discours, revient à reprendre cet autre discours pour le contrer, et en le contrant on le transforme, on le manipule, afin de lui faire dire autre chose que ce qui a réellement été dit à l'origine. Dans mon discours, dans mon argument, va se trouver l'argument adverse, contesté, mais aussi transformé et reformulé, simplifié et faussé, afin de pouvoir être mieux rejeté et démolé (l'argumentation politique relève bien de l'interaction conflictuelle constituante). En précisant les activités discursives à l'œuvre, on détaille du même coup l'argumentation, qui devient, elle-même, activité discursive. La reprise des arguments adverses pour les contester s'effectuera au moyen bien sûr de la négation (que l'on peut subdiviser en rectification, réfutation propositionnelle et réfutation présuppositionnelle parce qu'ayant chacune des propriétés spécifiques), mais aussi du discours rapporté indirect (qui permet précisément de reprendre le discours adverse dans mon propre discours en le manipulant, en lui faisant dire autre chose que ce qui a réellement été dit) et au moyen d'autres stratégies discursives telles que le démasquage (porter à la connaissance du public ce que mon adversaire veut cacher), la concession (concéder un aspect pour mieux invalider l'ensemble de la position adverse et tenter ainsi de ravir une partie du public adverse), l'ironie (donner à rire de l'adversaire), etc.

Au passage, on relèvera que dans l'argumentation politique on trouve davantage que deux camps en présence; à part le camp qui argumente et celui de l'adversaire, on aperçoit la place d'un troisième camp, en fait le plus important, celui du public-témoin, celui pour lequel, en dernière instance, on argumente, celui que l'on cherche à convaincre; l'adversaire ne me servant, à la limite, que de faire-valoir auprès du public-témoin. Le but de l'activité argumentative est donc

multiple : 1) combattre un discours adverse; 2) faire valoir son propre discours; 3) et, surtout, faire partager ce dernier au public-témoin. Le but d'un travail argumentatif consiste toujours à faire au moins coup double.

Autre dérégulation nécessaire de l'argumentation politique : cette dernière est une réalité éminemment dynamique, un processus, une reconstruction sans fin. Dans la *situation* politique d'une votation populaire sur un sujet « chaud », une première intervention tranchée et polémique suscitera de nombreuses réactions les jours suivants, réactions qui elles-mêmes en susciteront de nouvelles et ainsi de suite jusqu'au moment du vote lui-même. On peut ainsi suivre empiriquement ce processus de construction plutôt que de relever simplement à la fin d'un débat les thèmes propres à chaque camp à partir d'un corpus décontextualisé et détemporalisé.

L'activité discursive déployée dans l'argumentation sert à s'en prendre non seulement au discours adverse, mais à la personne même de l'adversaire, à son image, à sa position sociale et politique. Tout en contestant le discours adverse, il s'agit, par le travail discursif lui-même, d'essayer d'amener le public témoin à partager une image, une représentation sociale et politique<sup>2</sup>, aussi négative et noire que possible de l'adversaire. Avec une expression du genre « Hitler déjà parlait comme vous... », on vise un tel objectif. On cherche à faire rejaillir une image collectivement rejetée sur un adversaire.

Plus généralement, on relèvera que l'argumentation politique transgresse la représentation idéalisée de la communication qui postule que tout locuteur :

- 1) cherche à comprendre le discours d'un interlocuteur,
- 2) et à se mettre à sa place.

Il y a transgression puisque l'on tente par tous les moyens discursifs possibles de nier et de manipuler le discours adverse et que l'on s'acharne à contester la place que veut s'attribuer l'adversaire en le déplaçant et en le mettant dans une position (sociale ou politique) qui le met mal à l'aise et dont il aura de la peine à se défaire. Le K.-O. verbal est atteint lorsqu'un locuteur n'arrive plus à se relever de la position politique dans laquelle un adversaire l'a mis auprès du public témoin. Mais à la différence de la boxe, le K.-O. verbal n'étant

---

<sup>2</sup> Les travaux sur les représentations sociales de la psychologie sociale constituent un autre exemple d'un enrichissement possible de l'étude de l'argumentation ordinaire.

que symbolique, on peut répondre et essayer de redresser la situation. En matière d'argumentation politique, la disqualification du discours, de la personne et de la place de l'adversaire n'est jamais définitive, même si tous les individus ne possèdent pas une égale maîtrise et compétence discursives et argumentatives. Dans certains cas, on va jusqu'à essayer de faire porter à l'adversaire un discours qu'il n'a pas tenu.

Une meilleure connaissance du fonctionnement discursif de la communication conflictuelle propre à l'argumentation politique permettrait peut-être de tomber moins facilement dans les pièges que nous tendent les polémiqueurs en chef en riant sous cape.

Si l'on s'intéresse maintenant aux techniques argumentatives proprement dites on retrouve bien sûr certaines catégories d'arguments très générales et déjà définies par les auteurs classiques et notamment par Chaïm Perelman, soit par exemple :

- les arguments quasi-logiques,
- les arguments basés sur la structure du réel (qui font appel aux éléments de la réalité qui sont associés l'un à l'autre dans une liaison reconnue, permettant de passer de ce qui est admis à ce que l'on veut faire admettre),
- et les arguments qui fondent la structure du réel (cas concret particulier à partir duquel on généralise).

Les arguments quasi-logiques tirent leur force persuasive de leur rapprochement avec des modes de raisonnement incontestés; ce qui caractérise l'argument quasi-logique est son caractère non-formel et les techniques visant à le réduire au formel (« les amis de mes amis sont mes amis », ce qui peut être contredit par l'expérience mais a l'apparence d'un raisonnement formel).

Ces techniques argumentatives sont utilisées quotidiennement notamment pour :

- a) légitimer les propos d'un locuteur
- b) et illégitimer les propos des adversaires.

Plusieurs « techniques » reviennent avec une grande régularité dans nos études. Le rhéteur ordinaire utilise volontiers les techniques de légitimation suivantes :

- a) le « vu »,
- b) l'expérience propre,
- c) les analogies,
- d) le jeu de placement par rapport à l'interlocuteur,
- e) la connaissance de la réalité,

f) l'adoption d'un point de vue particulier.

a) Le « vu » sert à légitimer l'autorité personnelle. L'argument d'autorité réside dans ce qu'un locuteur a pu « voir ». L'argumentation du sens commun n'interroge pas les « faits », les « évidences », puisqu'ils s'imposent à tous; il suffit de les « voir ». Ainsi dans un même paragraphe un locuteur cite sept « faits » (condamnables) qu'il a « vus » à propos d'immigrés et qui justifient ainsi largement son plaidoyer pour soutenir les initiatives populaires visant à réduire de manière draconienne la population immigrée. Le caractère particulier et singulier de ces faits n'est rien à côté de leur nature concrète, même s'ils n'ont été « vus » et « vécus » que par un individu (« l'Italien que j'ai vu voler »).

Cette même technique est utilisée par les défenseurs des immigrés; dans ce cas le « vu » signalé est à l'avantage de ces derniers; elle est bien constitutive de l'argumentation ordinaire en général.

b) Il en va de « l'expérience propre » comme du « vu ». Un locuteur qui peut citer une expérience personnelle est autorisé et légitimé à parler, à intervenir. C'est l'image que sert à construire cette technique. Simultanément, elle revient à *illégitimer* celui qui intervient sans expérience personnelle à propos du thème débattu (« on voit bien que vous ne travaillez pas avec eux »). Un locuteur recherchera si possible la multiplicité des expériences.

c) L'argumentation par analogie. Il peut y avoir cumul avec les techniques précédentes. Un opposant à l'expulsion des immigrés cite l'exemple de la dernière guerre au cours de laquelle il a connu et vécu l'horreur de la déportation (par analogie avec le projet d'expulser les immigrés).

d) Le jeu de placement avec l'interlocuteur. Prendre la parole (par rapport à d'autres) ne va pas de soi. Un tel acte, qui est déjà un acte de pouvoir, doit être légitimé. Comment ? Quels sont les insignes de la légitimité ? Citons, par exemple, l'âge, la nationalité, la fonction de porte-parole, la neutralité partisane. L'âge (l'expérience de la vie) est censé fournir un surcroît de légitimité.

En adoptant la fonction d'un porte-parole, un locuteur prétend parler au nom d'un groupe entier et veut renforcer ainsi la légitimité de son dire singulier (« je vais vous dire tout haut ce que beaucoup pensent tout bas », « ... ce que veut la majorité du peuple... »).

Dans l'activité argumentative quotidienne, il y a aussi lutte pour cette légitimité discursive elle-même, indépendamment du

thème à l'ordre du jour. Qui est autorisé à intervenir ? Quel est celui qui intervient « alors qu'il aurait juste le droit de se taire » ? Les processus de légitimation et d'illégitimation forment un tout indissociable. On retrouve le coup double (en me légitimant j'illégitime, implicitement ou non, d'autres prétendants).

e) L'indépendance partisane constitue une autre technique de légitimation, principalement parce qu'elle est considérée comme favorisant une plus grande objectivité. « Je ne fais pas de politique », donc l'intervention est d'autant plus légitime. En fait cette technique sert souvent à faire passer la partialité au nom de l'impartialité.

Un important travail argumentatif est effectué pour dénier le droit à la parole à un adversaire. Négation du droit à la parole et mise en cause de la place de l'adversaire : on peut refuser à quelqu'un sa place dans un débat à cause de la non-congruence entre ce qu'un tel individu a fait par le passé et ce qu'il dit aujourd'hui. Refuser le droit à la parole se prépare, par exemple par la construction d'une représentation sociale et politique négative, sur la base d'activités antécédentes (« ils viennent nous parler "d'humanité" alors que ce sont uniquement des intérêts matériels sordides qu'ils ont en tête ... »).

La légitimité peut aussi être construite par l'activité argumentative elle-même. Quelqu'un qui sait argumenter peut en tirer une certaine légitimité. Il faut toutefois se souvenir, qu'en matière de communication conflictuelle, toute source de légitimité, même celle qui paraît inattaquable, peut, en un tournemain, être délégitimée. Si, pour certains, une capacité argumentative développée constitue indéniablement une source de légitimité, d'autres diront à son propos : « ce ne sont que des paroles ».

De même, à propos de « la connaissance de la réalité » : à une personne qui donne l'image d'une connaissance parfaite de l'objet controversé, un adversaire pourra toujours répondre : « un autre spécialiste a dit diamétralement le contraire ».

Le travail argumentatif est bien un processus sans fin. Mais tout n'est pas argumentation et l'argumentation n'est pas tout. On y reviendra.

Parmi les sources de légitimité nous n'avons même pas évoqué les *sources extérieures* tant elles sont évidentes et connues (citations d'autorités, « on-dit » collectifs, proverbes, maximes, sentences, etc.).

À un niveau plus général, lors de nos diverses études de débats contradictoires sur des sujets brûlants, nous avons relevé la présence de quelques styles argumentatifs généraux qui reviennent d'un thème à un autre et d'un individu à l'autre, styles à la fois bien typés et très différents.

En matière d'argumentation, comme dans le domaine du langage en usage, dès que l'on veut généraliser, on est renvoyé à la variabilité et à la multiplicité.

Parmi les styles argumentatifs de la communication politique ordinaire, nous en avons relevé trois :

- 1) un style argumentatif fortement *affectif* et qui finit par ne plus paraître argumentatif tant les prises de position sont affirmées émotionnellement et affectivement plutôt que travaillées discursivement;
- 2) un style réellement argumentatif, maîtrisé et travaillé du point de vue de l'élaboration cognitive et discursive; soit un style didactique et dialogique qui se rapproche de l'argumentation scientifique;
- 3) un style d'argumentation politique ironique, où l'on donne à rire de l'adversaire plutôt que de le bombarder d'exocets émotifs et affectifs<sup>3</sup>. Ce style semble cependant plus rare. La lutte politique sur des sujets brûlants serait-elle chose trop sérieuse pour être traitée sur le mode du rire ?

Un problème important qui se pose à propos de ces styles argumentatifs est celui de leur *efficacité* respective. Certains sont-ils plus efficaces que d'autres dans la communication politique conflictuelle ? Cette question ouvre sur un autre aspect qui devrait être pris en considération dans une approche multidimensionnelle de l'argumentation quotidienne en acte, celui de la *réception*<sup>4</sup>. Sachant qu'il n'y a pas un public, une opinion publique, mais des publics, on peut supposer que certains publics sont davantage séduits par tel style argumentatif plutôt que par tel autre. Serait-ce la raison pour laquelle certains polémiqueurs en chef usent, simultanément, de styles très différents, voire contradictoires,

---

<sup>3</sup> D'autres styles et des nuances supplémentaires ont été présentés dans deux de nos ouvrages : U. Windisch, 1986, et U. Windisch, 1990.

<sup>4</sup> Voir au sujet de la théorie de la réception, la synthèse présentée par la revue *Hermès*, Nos 11-12, 1993, présentée et coordonnée par D. Dayan.

et cela dans un même discours. Il s'agit d'un autre champ de recherche qui mériterait d'être mieux exploré sur la base de données empiriques solides et de cas concrets significatifs.

En analysant empiriquement l'argumentation quotidienne de Monsieur Tout-le-Monde on retrouve d'autres grandes distinctions classiques introduites par les théoriciens de l'argumentation, par exemple l'opposition entre information et justification (T.S. Toulmin). Dans l'argumentation et le discours quotidiens, information et justification ne sont pas dissociables et opposables comme cela est fait en théorie. En parlant et en argumentant, un acteur social quotidien communique toujours quelque chose, mais en même temps il veut faire admettre le bien-fondé de son point de vue. On peut même dire que le côté argumentatif (la justification du point de vue du locuteur) l'emporte sur le côté informatif dans la communication et l'argumentation ordinaires. Dans le même sens, on sait que dans la pensée sociale et le raisonnement ordinaire courants la conclusion est généralement donnée dès le départ et que la suite du raisonnement n'a souvent comme objectif que de justifier cette conclusion a priori. Nous trouvons de nombreuses confirmations de ce trait dans nos analyses. De même, il est connu que l'argumentation ordinaire, politique ou non, fait abondamment usage d'un langage imagé et figuré. On procède par analogies, par associations d'images fortes plutôt que par déduction; on utilise volontiers un récit pour illustrer et justifier une thèse ou un point de vue plutôt qu'un raisonnement déductif. Au moyen d'un bref et unique exemple nous aimerions montrer comment peut intervenir concrètement un récit dans une argumentation politique; à quel moment, pour quelle raison, à quelle fin, sous quelle forme et de quelle nature. Voici d'abord le récit en question, tel quel mais extrait de son contexte d'usage :

J'ai connu un jeune, il était menuisier de métier, il a fait son école de recrues (service militaire) pendant la guerre. Il a pas voulu, parce qu'il faisait partie d'une secte religieuse, porter d'armes. Alors, il s'est incorporé dans les troupes sanitaires. Il est rentré là-dedans sans arme. Et après, ce jeune homme a postulé un poste dans une école de gendarmerie de Genève. Alors, ça m'a étonné, parce que là, il était porteur d'un revolver et d'une matraque et avant il ne voulait pas porter d'armes. Est-ce que sa religion a changé tout d'un coup ? C'est bizarre !

Si nous décomposons ce récit pour en dégager la séquence des propositions, nous obtenons la réécriture suivante :

- (a) J'ai connu un jeune.
- (b) Il était menuisier de métier.
- (c) Il a fait son école de recrues pendant la guerre.
- (d) Il a pas voulu, parce qu'il faisait partie d'une secte religieuse, porter d'armes.
- (e) Alors, il s'est incorporé dans les troupes sanitaires.
- (f) Il est rentré là-dedans sans arme.
- (g) Et après, ce jeune homme a postulé un poste dans une École de gendarmerie de Genève.
- (h) Alors, ça m'a étonné, parce que là, il était porteur d'un revolver et d'une matraque et avant il ne voulait pas porter d'armes.
- (i) Est-ce que sa religion a changé tout d'un coup ?
- (j) C'est bizarre !

Dans ce récit, on ne trouve que deux acteurs : le jeune homme (A1) présent tout au long du récit et le locuteur (A2), présent explicitement dans (a), (h) et implicitement comme sujet de l'énonciation, dans les *évaluations* qui concluent le récit : (i) et (j).

La *visée argumentative* de ce récit tend à montrer l'incohérence du comportement de A1.

Nous n'entrons pas dans le détail des composantes du récit selon l'analyse fonctionnelle de W. Labov, par exemple (Orientation, Complication, Action, Résolution, Résultat).

On constate rapidement que ce récit n'a pas qu'un but informatif. Il vise à orienter ceux qui l'entendent vers une certaine conclusion.

Situation et contexte : ce récit intervient dans un débat sur l'armée et plus précisément à propos du thème de l'objection de conscience. Plutôt que d'affirmer sa position, pour ou contre, le locuteur choisit de répondre en insérant dans la discussion le récit susmentionné. Ce récit se veut d'abord récit et invite les auditeurs à conclure eux-mêmes, étant donné le récit. En réalité, le locuteur tient à discréditer les objecteurs, en montrant leur incohérence, mais aussi leur mauvaise foi. Le locuteur introduit donc une *Évaluation* au cours du récit afin d'amener ceux qui l'entendent à conclure dans son sens, à savoir à voter contre l'objection de conscience puisque ces derniers, à l'image du sujet du récit, ne sont pas sincères.

L'auteur du récit devient lui-même acteur, sujet d'un *faire cognitif* lorsqu'il dit en (h) « alors, ça m'a étonné... ». Cet

étonnement n'est pas neutre et vise à induire le même étonnement, en fait le discrédit des objecteurs, auprès des lecteurs.

Cette volonté d'orienter les auditeurs se retrouve en (i) et en (j), lorsque le locuteur se demande si la religion de l'objecteur en question a « tout à coup » changé, et l'expression « C'est bizarre ! » va dans le même sens en prolongeant le *faire cognitif* susmentionné.

De tels exemples de récits, où information, justification et visée argumentative sont indissociables, sont fort abondants dans l'argumentation politique ordinaire, argumentation qui prend elle-même une forme générale souvent narrative.

L'usage, fréquent aussi, de la question rhétorique vise des buts similaires. Plutôt que d'affirmer abruptement son point de vue, un locuteur cherche à amener le public-témoin à conclure lui-même dans le sens voulu par le locuteur.

La communication politique ordinaire sur des sujets brûlants dans une démocratie directe comme la connaît par exemple la Suisse, permet de mieux faire ressortir d'autres dimensions de l'argumentation, surtout lorsque cette dernière est approchée en tant que pratique sociale, pratique communicative et phénomène social total. Illustrons davantage mais brièvement quelques-unes de ces dimensions en prenant l'exemple de la lutte à laquelle se livrent rituellement en Suisse « militaristes » et « antimilitaristes »<sup>5</sup> lors des initiatives populaires que déposent périodiquement, depuis des décennies, les antimilitaristes afin de réduire la place et les moyens de l'armée, voire de supprimer complètement cette dernière<sup>6</sup>.

Parmi les dimensions que nous voulons souligner davantage, figurent notamment le rôle des stratégies de légitimation / illégitimation, des jeux de placement / déplacement, des représentations sociales et politiques qu'un locuteur cherche à donner

---

<sup>5</sup> Les termes «militaristes» et «antimilitaristes» ou Partisans et Adversaires de l'armée qui sont utilisés ici représentent bien sûr une simplification des positions en présence; ils sont proposés afin d'éviter de répéter à chaque fois des expressions plus longues du genre «personnes ou groupe en principe favorables (ou opposés) à l'armée», etc.

<sup>6</sup> Nous nous limitons ici aux affrontements auxquels a donné lieu l'initiative des milieux antimilitaristes du 26 novembre 1989 qui visait, cette fois, à supprimer complètement l'armée (initiative intitulée : «Pour une Suisse sans armée et une politique globale de paix»).

de lui-même et de ses adversaires par le biais de l'activité argumentative elle-même, de la nature intrinsèquement dialogique et intertextuelle de cette activité, et, enfin, de la constitution, de l'évolution et de la transformation progressives d'un débat politique et de son contenu dans l'espace public en fonction des interpellations conflictuelles réciproques, ici entre militaristes et antimilitaristes.

La communication et l'argumentation politiques quotidiennes ne peuvent être réduites à la discussion de quelques thèmes, statiques et réifiés, définis une fois pour toutes. Ainsi, à la suite des multiples initiatives populaires antimilitaristes, disons depuis les années 1950, l'objet « armée » s'est considérablement transformé; le même mot « armée » désigne aujourd'hui une réalité très différente de celle des années 1950. Et cette transformation de sens est due en partie précisément aux interactions discursives conflictuelles développées à son sujet. Le langage, en l'occurrence les conflits langagiers, l'activité dialogique et intertextuelle, est créateur et transformateur de réalité.

Cette activité se développe bien entendu autour de certains thèmes, ou « arguments », mais l'activité argumentative – dialogique, intertextuelle et constituante – ne peut se réduire à ces arguments. Cela reviendrait à en rester à une analyse du seul contenu, et statique qui plus est.

Les thèmes sur lesquels prend appui l'activité argumentative des Partisans et des Adversaires de l'armée sont peu nombreux, à peine une dizaine :

- 1) les arguments fondés sur une définition de la nature humaine (nature humaine conçue de manière totalement différente dans les deux camps);
- 2) les arguments théologiques;
- 3) les arguments éthiques;
- 4) les arguments historiques (histoire répétitive ou linéaire et évolutive des sociétés humaines);
- 5) les arguments basés sur les finalités de l'armée;
- 6) les arguments économiques (coût, fonction économique de l'armée, etc.);
- 7) le mode de fonctionnement de l'armée (fonctionnement démocratique, autoritaire, répressif, etc.).

Tout en précisant et illustrant quelques-uns de ces thèmes, nous voulons mettre l'accent sur les représentations sociales et les images qui sont simultanément construites par l'activité argumentative relative à ces thèmes :

- images et représentations que chaque camp cherche à donner de lui-même et des adversaires (tout en argumentant);
- images et représentations que chacun cherche à donner de l'ennemi (l'ennemi n'est pas le même pour les militaristes et les antimilitaristes).

Quelles sont ensuite les stratégies discursives mises en oeuvre pour légitimer son dire et illégitimer le dire adverse, pour bien se placer et se positionner tout en dé-plaçant l'adversaire (en cherchant à le mettre dans une place sociale et politique défavorable : tantôt « brute épaisse », tantôt « pacifiste naïf », etc.).

Cette activité de construction d'images et de représentations sociales et politiques, de légitimation / illégitimation, même si elle est construite à propos et en rapport avec l'adversaire, n'est pas pour autant destinée en priorité à cet adversaire (qui ne sert souvent que de faire-valoir), mais bien au troisième acteur de la communication politique, à savoir le public témoin, celui constitué par l'ensemble des citoyens qui devront trancher par OUI ou par NON à l'issue de la campagne d'information et d'affrontement qui précède le jour J de la votation populaire.

Au sujet des sept thèmes susmentionnés, deux ou trois exemples suffisent pour illustrer la dynamique argumentative générale.

*La nature humaine.* Pour les Partisans de l'armée, la nature humaine est immuable, la violence endémique à l'homme (« il y a toujours eu des guerres, il y en aura toujours »; « l'homme est un loup pour l'homme »). Pour les Adversaires de l'armée, l'homme est au contraire, susceptible de s'améliorer, de se développer, au point où il devrait pouvoir se passer d'armée (« continuons l'hominisation, le passage du primate à l'homme »). Implicitement, et en termes d'image et de représentation sociale et politique, la dernière citation est fortement polémique en ce sens qu'elle sous-entend que les défenseurs de l'armée sont plus proches du singe que de l'homme. De tels propos vont provoquer une réaction des Partisans, qui chercheront, à leur tour, à donner une *image* négative des Adversaires.

*Les contenus théologiques.* Ici, les Adversaires vont, par exemple, opposer les textes bibliques (« purs », « authentiques », à l'histoire concrète de l'Église, « pervertie par certains »).

Les contenus éthiques relèvent de l'ordre du Devoir-Être :

— Devoir-Être moral chez les Adversaires de l'armée (la nécessité morale de la non-violence, de la résistance passive, la force de l'esprit; le devoir de solidarité humanitaire, la tolérance; la valorisation positive de l'utopie et la dénonciation du matérialisme et de l'égoïsme) .

Une des seules valeurs qui semblent pouvoir être encore défendues est la vocation humanitaire et pacifiste de notre pays.

L'exemple d'un désarmement unilatéral et total associé à un arrêt du commerce des armes serait une occasion unique de confirmer à la fois cette valeur et cette volonté, une preuve par l'acte pour une nouvelle identité helvétique.

La non-violence positive exercée en cas de conflit et face à la violence de l'adversaire est tout au contraire créatrice de relations profondes entre les personnes, de solidarités, de communion de pensée, de communauté.

— Devoir-Être juridique chez les Partisans : le *droit* de défendre le pays (« l'armée suisse est purement défensive ») et les libertés acquises; l'*obligation* juridique et internationale de maintenir la neutralité :

Ceux qui ne veulent plus d'armée ne réalisent pas ce que vaut la liberté, à savoir le droit de s'exprimer librement, de parler autrement que nos autorités, de choisir « son » parti politique, sa religion, son métier et même de pouvoir proposer de supprimer son armée....

[...] une nation dont les membres ne sont plus disposés à se sacrifier au besoin, n'est pas digne de rester libre.

[...] j'ai, du point de vue éthique, non seulement le droit, mais encore le devoir de le [le pays] défendre s'il se trouve plongé dans une situation de légitime défense. Et j'estime ici que les objecteurs ne sont pas les seuls à obéir à leur conscience : ma décision est, elle aussi, dictée par ma conscience.

Plus récemment, de nombreux jeunes d'Allemagne fédérale lançaient ce terrible slogan "Lieber rot als tot" ("Plutôt rouge que mort") se faisant l'écho de mouvements pacifistes irresponsables. À en croire que la liberté, cette fleur incomparable de la démocratie, on ne l'apprécie que lorsqu'on l'a perdue.

L'extraordinaire mouvement de liberté qui se développe dans nombre de pays de l'est, notamment en Pologne, en Bulgarie, en Russie et plus récemment en Allemagne de l'Est, et j'en passe, témoigne de l'énergie que peut engendrer la soif de liberté. L'esprit de sacrifice démontré est une gifle terrible à ceux qui, de l'autre côté du mur de Berlin, se déclaraient prêts à l'asservissement.

*Les finalités de l'armée.* Armée purement défensive pour les Partisans, elle devient une « machine à tuer comme les autres » pour les Adversaires. Le caractère imagé, figuré et émotif du langage conflictuel vise bien sûr à frapper et à marquer les esprits.

La polémique montre comment tout argument, aussi « bon » soit-il, peut être invalidé en un tournemain. Si les Partisans ajoutent aux finalités de l'armée, les interventions en cas de catastrophes naturelles ou la nécessité de pouvoir maintenir l'ordre intérieur, les Adversaires rétorqueront, goguenards : « quel ordre intérieur, le désordre bourgeois actuel ? », ou : « Les catastrophes naturelles ? d'accord, mais pourquoi des armes dans ce cas ? ». La stratégie du retournement ironique est assez prisée dans ce type de communication politique.

*Les arguments économiques.* Si les Adversaires soulignent le coût élevé de l'armée (« autant d'argent pour rien et qui pourrait être si utilement investi ailleurs »), les Partisans admettent ce coût élevé mais soulignent qu'il est justifié car, « un envahisseur coûterait encore plus cher », et qu'en comparaison avec d'autres pays, l'effort financier est plutôt inférieur, et, finalement, que l'armée n'empêche pas une bonne sécurité sociale.

Gaspillage pour les uns, l'armée devient un élément majeur du développement technologique et économique pour les autres.

Plus généralement, on relève qu'il existe bien une certaine incommunication entre les acteurs en présence. Cette incommunication est sans doute en partie voulue, car entrer en matière sur les arguments de l'adversaire comporte le risque de lui donner raison auprès du public témoin, mais en même temps cette interincompréhension crée un débat de société au sein d'un système politique et d'un type d'espace public qui présupposent qu'aucun problème de société ne doit échapper à la discussion publique. À ce sujet, il est intéressant de relever que, dans une première phase, certains Partisans de l'armée ont refusé le débat public sur la question de l'armée, considérée comme intouchable, sacrée et par conséquent, indiscutable, jusqu'au jour où les sondages indiquaient une minorité

confortable prête à voter OUI à la suppression de l'armée. En fait, sans souhaiter véritablement la suppression de l'armée, une minorité suffisamment importante de OUI était considérée par certains comme un moyen de pression afin d'obtenir certaines réformes de l'armée. Dès lors, les Partisans ont accepté de descendre dans l'arène et d'entrer en débat sur de « nécessaires réformes ». Du coup, l'objet armée n'était plus le même objet, puisque discuté et donc désacralisé et par la suite effectivement réformé sur de nombreux points.

À propos de l'activité argumentative développée en vue de créer et d'agir sur les représentations, un important travail argumentatif a été effectué autour de la notion et de l'image de *l'Ennemi*; ennemi subdivisé en ennemi extérieur et ennemi intérieur.

Les Partisans de l'armée ont une image noire, voire diabolique, et toujours menaçante de l'ennemi extérieur. À l'argument des Adversaires qui cherchent à montrer que l'ennemi extérieur n'est bientôt plus qu'une fiction (suite notamment aux changements à l'Est), les Partisans rétorquent que nul n'est à l'abri de « fous et autres terroristes ».

Chez les Adversaires de l'armée, l'image de l'ennemi extérieur n'est guère menaçante et se situe dans la droite ligne du pacifisme. Leur conception de l'histoire est donc évolutive et optimiste, et l'intégration européenne leur semble un exemple de promotion de leurs valeurs. Ceux qui ne partagent pas leur point de vue sont présentés comme « rétrogrades », « bornés » et « encroûtés » (une image que les Partisans vont bien sûr contester et chercher à rectifier).

L'ennemi *intérieur* existe aussi pour les Adversaires, mais il « n'est pas là où les partisans de l'armée le voient » : l'ennemi intérieur « est en nous-mêmes et non à chercher dans un quelconque bouc émissaire ». C'est « la gangrène matérialiste de nos sociétés » qui est source de violence intérieure et illustrée « par les spéculateurs et autres boursicoteurs, profiteurs et corrupteurs nationaux ».

Pour les Partisans l'ennemi intérieur est incarné par « les gauchistes toujours agissant », « les défaitistes » et « autres irresponsables ».

Cette stéréotypisation négative réciproque constitue l'un des moteurs qui alimentent la dynamique argumentative polémique.

On perçoit mieux les effets complexes de cette activité argumentative à dimensions multiples : le fait de parler de manière négative d'un adversaire tend à induire simultanément une image positive de celui qui procède ainsi (c'est le coup double que cherche à

atteindre une attaque verbale). L'argumentation et la communication politiques contradictoires montrent que le débat politique ne consiste pas seulement en affirmations et contestations de thèses théoriques, mais concernent les personnes (personnification), les images, ainsi que les représentations que les acteurs en présence cherchent à donner d'eux-mêmes et des adversaires.

Dans l'argumentation polémique on cherche à disqualifier à la fois les idées, la personne, la place, la position, les images et les représentations du ou des adversaires, et cela au moyen de stratégies discursives et argumentatives bien définies.

Derrière certains échanges conflictuels se cache une véritable guerre verbale qui n'a plus grand chose à voir avec une communication au sens habituel, communication qui suppose donc que chaque participant fasse un effort pour comprendre son interlocuteur et pour se mettre à la place de ce dernier.

Or, dans l'exemple présenté ci-dessus, il s'agit davantage d'une manipulation d'un discours rival, discours à qui on fait dire autre chose que ce qu'il dit ou veut réellement signifier. Refus de l'autre et de sa place. C'est l'acharnement sur l'Autre qui prédomine, sur ses idées, sa personne, sa place, son image, sa position sociale et politique.

Les Partisans de l'armée deviennent pour les Adversaires, « des rétrogrades aux idées reçues et rigides », qui se « veulent chrétiens », tandis qu'ils se définissent eux-mêmes comme « patriotes » (implicitement toujours, et en sachant que tout propos dans un tel contexte est dialogique, cela signifie aussi que les autres, les Adversaires de l'armée, n'ont pas cette qualité patriotique), et comme de « bons Suisses qui aiment leur pays », « ne le dénigrent pas », et savent se mettre à la place des soldats qui en 1939-1945 étaient prêts à se sacrifier pour la patrie. Les Partisans légitiment leur propos en citant également Dieu et le pape (recherche d'inaffabilité, d'invulnérabilité).

Lorsqu'à leur tour les Partisans disqualifient les Adversaires, ils distinguent plusieurs types d'Adversaires de l'armée et leur attribuent différentes images et représentations. Ils distinguent soigneusement entre :

- a) les naïfs et les ingénus (trop jeunes pour comprendre);
- b) les dangereux gauchistes, machiavéliques et déstabilisateurs, dont l'antimilitarisme cache le totalitarisme;

c) et enfin les individus psychologiquement instables, présents dans toute société.

Le fait d'établir de telles distinctions plutôt que de rejeter en bloc les Adversaires permet simultanément aux Partisans d'« intégrer » dans le discours public certaines critiques inévitables et donc certaines propositions de réforme tout en marginalisant et en excluant du jeu politique les Adversaires les plus résolus et menaçants.

Le déni et la psychologisation semblent constituer deux techniques d'illégitimation spécialement prisées par les Partisans.

Chaque camp effectuant un important travail discursif et argumentatif en vue de nier et de rectifier l'image que le camp adverse veut lui accoler, on peut distinguer parallèlement à la lutte des mots, une véritable lutte autour des images, même si cette dernière lutte est également portée par le discours. Il va de soi que les Adversaires, par exemple, ne laisseront jamais passer les images susmentionnées que les Partisans tentent de donner d'eux au public témoin. La lutte pour imposer telle ou telle image n'a de cesse et ne prendra fin qu'au moment du vote. En fait, elle reprendra dès le lendemain puisque de nouvelles initiatives sont régulièrement déposées sur un même objet.

Les Adversaires ne « se disent pas chrétiens », « ils le sont »; et ils sont même « chrétiens militants », qui militent au nom de valeurs comme « la solidarité, la tolérance, l'ouverture, la générosité ». Ils ne sont « ni naïfs, ni ingénus, ni irresponsables mais réalistes », et cela dans la mesure où ils veulent faire avancer un monde « par définition en mouvement ». Eux vivent dans la « réalité actuelle et non dans le passé ». Utopistes ? oui, cela ils le sont et le revendiquent en donnant un sens positif et valorisé à ce mot; pour eux, l'utopie est une condition pour faire avancer le monde. C'est du moins l'image qu'ils voudraient que le public témoin ait d'eux.

La réflexion dans les débats au sujet de l'abolition de l'armée s'appuie le plus souvent sur des considérations du passé, plus rarement du présent, mais exceptionnellement de l'avenir.

On remarquera qu'entre Partisans et Adversaires de l'armée il n'y a pas seulement différence d'opinion sur un sujet donné; on se trouve en présence de deux visions du monde, profondément différentes. Ces visions du monde n'apparaissent en tant que telles que très progressivement, au fur et à mesure de la campagne et des

débats, à la suite de nombreux et larges échanges conflictuels face au public témoin.

Même dans l'espace public spécifique de la démocratie directe, où n'importe quel problème de société peut faire l'objet d'une discussion publique, tout n'est pas argumentation (rejet du tout argumentatif), et cela même si c'est grâce à cette activité argumentative et à cette communication publique généralisées qu'apparaissent en définitive les différentes visions du monde en présence dans une société donnée à un moment donné. Sans doute les acteurs sociaux et politiques concernés ne prennent-ils eux-mêmes que peu à peu conscience du fait qu'ils s'opposent sur la base de véritables visions du monde antagoniques, occupés qu'ils sont à contester point par point arguments, images et représentations adverses particulières.

Plus généralement, nous rappelons que l'étude du fonctionnement concret de l'argumentation politique à partir de ses manifestations dans le social et le politique en acte reste encore largement à développer et qu'elle ne peut se réduire à une relation générale et universelle entre un orateur et un auditoire universel. Sinon, on reste dans le cadre du mythe communicationnel à l'intérieur duquel on pense pouvoir tout résoudre par la communication, mythe auquel s'oppose précisément la communication conflictuelle et que l'argumentation politique a pour tâche d'étudier.

De plus en plus nombreux sont les auteurs qui montrent que le mythe communicationnel est contraire à la nature réelle de la communication et de l'argumentation politiques. P.A. Taguieff parle d'« incommunicabilité radicale »<sup>7</sup>; R. Boudon, d'« incommunication »<sup>8</sup>; P. Oléron, « d'intelligence polémique »<sup>9</sup>.

La question de l'argumentation politique touche ensuite à des enjeux sociétaux fondamentaux. Il s'agit ni plus ni moins de la question du modèle de société préconisé, soit de la place de la délibération et du débat dans l'espace public.

---

<sup>7</sup> C.f. Taguieff, 1988.

<sup>8</sup> C.f. Boudon, 1989.

<sup>9</sup> C.f. Oléron, 1989. Nous avons proposé le terme d'« interincompréhension » (U. Windisch, 1986).

L'étude de l'argumentation politique comporte, en effet, des dimensions éthiques et politiques; à la force de l'évidence (évidence des dogmes religieux, politiques, philosophiques ou autres), elle oppose la délibération publique, la confrontation des arguments, les choix argumentés. L'argumentation politique présuppose des citoyens actifs et se veut à leur service. D'où l'accent mis sur la spécificité de la raison pratique par rapport à la raison théorique, sur la nature dialogique, interactive et polyphonique du langage et de l'argumentation en usage, sur les modes de légitimation des pratiques politiques, sur le sens commun, bref sur une sociologie radicalement quotidienne de l'argumentation politique conçue comme phénomène social total.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BALLY, Ch. (1965) : *Le langage et la vie*, Genève : Droz, (1925).  
 — (1965) : *Traité de stylistique française*, Berne : Francke, 2 vol. (1944).
- BATESON, G. (1977) : *Vers une écologie de l'esprit*, 2 vol., Paris : Seuil.
- BEAUVOIS, J.-L., GHIGLIONE, R. (1981) : *L'homme et son langage, Attitudes et enjeux sociaux*, Paris : PUF.
- BERGER, P., LUCKMANN, T. (1986) : *La construction sociale de la réalité*, Paris : Méridiens Klincksieck.
- BENSON, D., HUGHES, J.A. (1983) : *The Perspective of Ethnomethodology*, London : Longman.
- BILLIG, M. (1987) : *Arguing and Thinking : a Rhetorical Approach to Social Psychology*, Cambridge : Cambridge University Press.
- BILLIG, M. et al. (1988) : *Ideological Dilemmas*, London : Sage.
- BLUMER, H. (1969) : *Symbolic Interactionism : Perspective and Method*, Englewood Cliffs, NJ : Prentice-Hall.
- BOUDON, R. (1989) : « Petite sociologie de l'incommunication », *Hermès*, n°4.  
 — (1990) : *L'art de se persuader*, Paris : Fayard.
- Centre de recherches linguistiques et sémiologiques de Lyon (1980) : *Le discours polémique*, Lyon : Presses universitaires de Lyon.
- CERTEAU, M., GIARD, L. (1983) : *L'ordinaire de la communication*, Paris : Dalloz.
- CICOUREL, A.V. (1979) : *La sociologie cognitive*, Paris : PUF, (1973).
- DAYAN, D. : « Les mystères de la réception », *Le Débat*, n° 71, p. 146-162.
- DAYAN, D., KATZ, E. (1992) : *Media Events*, Cambridge : Harvard University Press.
- DELLEY, J.-D. (1978) : *L'initiative populaire en Suisse*, Lausanne : L'Âge d'Homme.
- DIECKMANN, W. (1975) : *Sprache in der Politik : Einführung in die Pragmatik und Semantik der politischen Sprache*, Heidelberg : C. Winter.

- DIJK, T.A. Van, (éd.) (1985) : *Handbook of Discourse Analysis*, 4 vol., London : Academic Press.
- DIJK, T.A. Van, KINTSCH, W. (1983) : *Strategies of discourse comprehension*, New York : Academic Press.
- DOUGLAS, J.D. (1971) : *Understanding everyday life*, London : Routledge and Kegan.
- ECO, U. (1992) : *Les limites de l'interprétation*, Paris : Grasset.
- EDELMAN, M. (1988) : *Constructing the Political Spectacle*, Chicago : Chicago University Press.
- ELSTER, J. (1979) : *Ulysses and the Sirens, Studies in Rationality and Irrationality*, Cambridge : Cambridge University Press.
- FARR, R.M., MOSCOVICI, S. (éds) (1943) : *Social representations*, Cambridge : Cambridge University Press.
- FAYE, J.-P. (1972) : *Langages totalitaires*, Paris : Hermann.
- GHIGLIONE, R. (1989) : *Je vous ai compris, ou l'analyse du discours politique*, Paris : A. Colin.
- GREEN, A. (1973) : *Le discours vivant*, Paris : PUF.
- GUILLAUMIN, C. (1972) : *L'idéologie raciste*, Paris : Mouton.
- GUMPERZ, J.-J., HYMES, D. (1972) : *Directions in sociolinguistics. The Ethnography of communication*, New York : Holt, Rinehart and Winston.
- HABERMAS, J. (1981) : *Theorie des kommunikativen Handelns*, Frankfurt : Suhrkamp, 2 vol.
- HALLIDAY, M.A.K. (1978) : *Language as social semiotic*, London : Arnold.
- HERINGER, H.J. (1977) : *Einführung in die Praktische Semantik*, UTB.
- HUSTON, N. (1980) : *Dire et interdire, éléments de jurologie*, Paris : Payot.
- HYMES, D. (1980) : « Modèles pour l'interaction du langage et de la vie sociale », *Études de linguistique appliquée*, n° 37, janv.-mars, p. 127-153, (trad. de G. Quillard).
- JACOBI, D. (1987) : *Textes et images de la vulgarisation scientifique*, Berne : Peter Lang.
- JODELET, D. (éd.) (1993) : *Les Représentations sociales*, Paris : PUF, 3e éd.
- JOHNSON-LAIRD, P.N. (1983) : *Mental Models*, Cambridge : Cambridge University Press.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1990) : *Les interactions verbales*, 2 vol., Paris : A. Colin.

- KOPPERSCHMIDT, J. (1980) : *Argumentation, Sprache une Vernunft*, Urban-Taschenbücher.
- KUHN, Th. S. (1972) : *La structure des révolutions scientifiques*, Paris : Flammarion.
- LABOV, W. (1978) : *Le parler ordinaire*, Paris : Minit.
- LEVI-STRAUSS, C. (1962) : *La pensée sauvage*, Paris : Plon.
- LORENZEN, P. (1972) : *Konstruktive Logik, Ethik und Wissenschaftstheorie*, B.O. Hochschultaschenbücher.
- LURIA, A.R. (1979) : *Cognitive development. Its cultural and social foundations*, Cambridge : Harvard University Press.
- MAC IVER, I.M. (1964) : *Social causation*, New York : Harper & Row (1942).
- MAINGUENEAU, D. (1983) : *Sémantique de la polémique*, Lausanne : L'Âge d'Homme.
- MEYER, M. (1986a) : *De la problématologie*, Bruxelles : Mardaga, 1986 a).
- (sous la dir. de) (1986b) : *De la métaphysique à la rhétorique*, Essai à la mémoire de Chaïm Perelman, Bruxelles : éd. de l'Université de Bruxelles.
- MINSKY, M. (1988) : *La société de l'esprit*, Paris : Interéditions.
- MOESCHLER, J. (1982) : *Dire et contredire : pragmatique de la négation et acte de réfutation dans la conversation*, Berne : Peter Lang.
- MOSCOVICI, S. (1961) : *La psychanalyse, son image et son public*, Paris : PUF.
- (1979) : *Psychologie des minorités actives*, Paris : PUF.
- OLÉRON, P. (1983) : *L'argumentation*, Paris : PUF.
- (1989) : *L'intelligence de l'homme*, Paris : A. Colin.
- PERELMAN, C. (1952) : *Rhétorique et philosophie*, Pour une théorie de l'argumentation en philosophie (en collaboration avec Lucie Olbrechts-Tyteca), Paris : PUF.
- (1958) : *Traité de l'argumentation. La Nouvelle Rhétorique* (en coll. avec L. Obrechts-Tyteca), Paris : PUF, 2 vol.
- PLANTIN, Ch. (1990) : *Essais sur l'argumentation*, éd. Kimé.
- PLINIO, W. P. Jr. (1991) : « Le partage de la sensibilité », *Hermès*, n° 10, p. 71-84.
- REBOUL, O. (1984) : *La rhétorique*, Paris : PUF.
- ROQUEPLO, P. (1974) : *Le partage du savoir*, Paris : Seuil.
- ROSCH, E., LLOYD, B.B. (éds) (1978) : *Cognition and Categorisation*, Hillsdale, New Jersey : Erlbaum.

- ROULET, E. (1983) : *Logique, argumentation, conversation*, Berne : Peter Lang.
- ROUQUETTE, M.-L. (1972) : « La pensée sociale », in *Introduction à la psychologie sociale*, tome 2, Larousse Université, p. 293-327.
- SCHANK, R.C., ABELSON, R.P. (1977) : *Scripts, Goals, Plans and Understanding*, Erlbaum Associates.
- SCHUTZ, A. (1987) : *Le chercheur et le quotidien*, Paris : Méridiens Klincksieck.
- SUDNOW, D., (éd.) (1972) : *Studies in social interaction*, New York : Free Press.
- TAGUIEFF, P.A. (1987) : Introduction aux *Journées d'études sur l'argumentation politique* : Théorie de l'argumentation et analyse de la communication politique, 12-13 juin, Paris : CNRS.
- (1979) : *Théories du langage, Théories de l'apprentissage*, le débat entre Jean Piaget et Noam Chomsky, Centre Royaumont pour une science de l'homme, Paris : Seuil.
- TOULMIN, S.E. (1974) : *The uses of argument*, Cambridge : Cambridge University Press, (1958).
- TOULMIN, S.E., RIEKE, R., JANIK, A. (1979) : *An Introduction to Reasoning*, New York : Mac Millan.
- VARELA, F.J. (1989) : *Connaître, Les sciences cognitives, tendances et perspectives*, Paris : Seuil.
- VEYNE, P. (1983) : *Les Grecs ont-ils cru à leurs mythes ?*, Paris : Seuil.
- VIGNAUX, G. (1970) : *L'étude de l'argumentation*, Neuchâtel, Travaux du Centre de recherches sémiologiques de l'Université de Neuchâtel, n° 5.
- (1976) : *L'argumentation, Essai d'une logique discursive*, Genève : Droz.
- (1988) : *Le discours, acteur du monde*, Gap : Ophrys.
- VOELZING, P.-L. (1979) : *Begründen, Erklären, Argumentation*, UTB.
- VYGOTSKY, L.S. (1962) : *Thought and language*, (1ère éd. russe en 1934), Cambridge : Mass. MIT Press.
- WATZLAWICK, P., HELMICK-BEAVIN, J., JACKSON, D. (1972) : *Une logique de la communication*, Paris : Seuil.
- WINDISCH, U. (1978) : *Xénophobie ?* (en collab.), Lausanne : l'Age d'Homme.

- (1985) : *Le raisonnement et le parler quotidiens*, Lausanne : l'Age d'Homme.
  - (1986) : *Le K.-O. verbal, la communication conflictuelle*, Lausanne : l'Âge d'Homme.
  - (1990) : *Le prêt-à-penser, les formes de la communication et de l'argumentation quotidiennes* (en collab.), Lausanne : l'Âge d'Homme.
- WINKIN, Y. (éd.) (1981) : *La nouvelle communication*, Paris : Seuil.
- WOLTON, D. (1989) : « La communication politique : construction d'un modèle », *Hermès*, n° 4, p. 27-42.

## Biographie de Mortéza Mahmoudian

Mortéza Mahmoudian est né en Iran en 1932. C'est là qu'il obtient, en 1955, une licence de langue et littérature françaises. Il commence alors à enseigner dans le secondaire, mais en raison de divergences politiques avec le Chah, il doit quitter l'Iran. Á cette époque, il lui était plus facile d'entrer dans un pays européen que de sortir de son pays...

Il travaille ensuite dans un kiboutz en Israël, puis comme manœuvre chez Opel en Allemagne, avant de reprendre ses études de français à Paris. Il y soutient une thèse en linguistique, consacrée aux modalités nominales en français, sous la direction d'André Martinet en 1968.

Après un premier enseignement universitaire à Paris (Sorbonne et École des Hautes Études) il est ensuite nommé professeur ordinaire de linguistique générale à l'Université de Lausanne (Suisse) en 1969. Il sera également professeur invité à Toronto, Genève, Neuchâtel et Paris V René-Descartes.

Mortéza Mahmoudian a publié quatre livres dont un en anglais, paru aux États-Unis (Duke University Press).

Un autre de ses livres est traduit en russe et en portugais.

Il a également dirigé deux ouvrages collectifs, sans oublier la publication d'une cinquantaine d'articles et d'une vingtaine d'" articulés " (notes et comptes rendus).

Il a en outre assumé diverses responsabilités éditoriales, en particulier au sein de la rédaction de la revue *La Linguistique*.

Ses recherches en phonologie, syntaxe, sémantique et sociolinguistique ont eu pour souci permanent de mener une réflexion sur les fondements de la théorie linguistique, d'élaborer des modèles explicites, et d'en apprécier l'adéquation par des recherches empiriques.

Ses travaux lui ont valu d'être élu, en 1996, membre de The New York Academy of Sciences.

Récemment, il a mis sur pied, avec une équipe de linguistes, un projet de coopération avec l'Université Abdou Moumouni de

Niamey (République du Niger) comportant un enseignement de maîtrise de sociolinguistique et une recherche sur les *pratiques et représentations linguistiques au Niger*.

Mortéza Mahmoudian vient de quitter sa chaire à Lausanne, mais il continuera son enseignement et ses recherches au Niger.

## Bibliographie

### PUBLICATIONS

- Livres

*Les modalités nominales en français*, Paris, Presses Universitaires de France, 1970, 280 p.

*La Linguistique*, Paris, Seghers, 1982, 239 p. (collection " Clefs ", avec préface de Georges Mounin).

*Lingvistika*, (traduction russe de *La Linguistique*, Paris, Seghers, 1982, précédée d'une préface par L.G. Vedenina, traductrice), Moscou, Editions du Progrès, 1985, 200 p.

*A linguística hoje*, (traduction portugaise de *La Linguistique*, Paris, Seghers, 1982), Lisbonne, Edições 70, 1983, 200 p.

*Modern Theories of Language:; The Empirical Challenge* , Duke University Press, Durham (USA) & Londres, 1993, xvi+231 p.

*Le contexte en sémantique*, Louvain-la-Neuve, Peeters, 1997, viii+163 p.

- Direction d'ouvrages collectifs

1. *Pour enseigner le français : présentation fonctionnelle de la langue*, en collaboration : L. Baudrillard, R. Jolivet, M. Mahmoudian, M. Mahmoudian-Renard, A. Mazzolini, D. Morsly et C. Perez, Paris, Presses universitaires de France, 1976, XXVI+428 p.

2. *Linguistique fonctionnelle : débats et perspectives pour André Martinet*, présentés par Mortéza Mahmoudian, Paris, Presses universitaires de France, 1979, XXVII+312 p.

• Direction de numéros de revues

1. Coordination du No 57 de la revue *Recherche pédagogique*; numéro intitulé "Linguistique fonctionnelle et enseignement du français. Recherches au niveau des premier et second degrés", Paris, SEVPEN, 1973, 125 p.
2. Coordination du No 79 de la revue *Recherche pédagogique*; numéro intitulé "Linguistique fonctionnelle et enseignement du français. II : Études descriptives et perspectives d'application", Paris, SEVPEN, 1976, 203 p.
3. Direction de "Structures rigoureuses et structures lâches : résultats des enquêtes sur l'adjectif", Lausanne, 1977, 106 p. (*Bulletin de la Section de linguistique de la Faculté des Lettres de Lausanne*, 1)
4. Direction scientifique des articles linguistiques de l'Encyclopédie *Alpha-Juniors*, rédigés par Nina de Spengler et Marianne Schoch, 1977
5. Coordination des articles du fascicule 1, vol. 16 (1980) de *La Linguistique* dont les 117 premières pages sont consacrées aux travaux de notre groupe de recherche.
6. Edition des "Actes des Rencontres Régionales de linguistique, Lausanne 7-9 juin 1984", en collab. avec R. Jolivet, *Bulletin de la Section de linguistique de la Faculté des Lettres de Lausanne*, Lausanne, 1984, 6, iv + 342 p.
7. Coordination des articles du numéro spécial de *La Linguistique* (fascicule 1, vol. 25, 1989) "Sens et signification".

• Articles

1. "Signe", article paru dans *La Linguistique, Guide alphabétique*, sous la dir. d'A. Martinet, Paris, Denoël, 1969, p. 345-353
2. "Fonctions grammaticales", *ibid.*, p. 111-116.
3. "Linguistique", in *Encyclopédie Quillet* en 8 volumes, Paris, 1970, p. 3830-3845.
4. "Enseignement de la grammaire et maîtrise de la langue", in *Les amis de Sèvres*, 3, 1970, p. 16-20.
5. "Une enquête sur la phonologie des élèves du premier cycle" (sous la dir. de M. Mahmoudian), in *Recherche pédagogique*, 43, Paris, SEVPEN, 1970, p. 83-95.

6. " Les modalités nominales en français littéraire contemporain : quelques statistiques ", in *La Linguistique*, Paris, 1971, 7/1, p. 127-143 et 7/2, p. 93-137.
7. " Tendances actuelles en syntaxe ", in *Études de Lettres*, Lausanne, série III, vol. 4, oct.-déc. 1971, p. 1-13.
8. (en collab. avec D. Morsly), " Études des relatifs 'qui' et 'que' ", in *Recherche pédagogique*, 49, 1972, p. 131-143.
9. " Syntaxe et linéarité ", in *De la théorie linguistique à l'enseignement de la langue*, sous dir. J. Martinet, Presses universitaires de France, 1972, p. 25-43.
10. " Du rôle de la position dans l'indication des rapports syntaxiques en persan ", in *La Linguistique*, 9, 1973, p. 17-40.
11. " Linguistique fonctionnelle et enseignement de langue première ", in *Recherche pédagogique*, 57, Paris, SEVPEN, 1973, p. 7-13.
12. " Problèmes de formalisation en linguistique : classes et fonctions en syntaxe ", in *Annuaire de l'École Pratique des Hautes Études, IVe section, sciences historiques et philologiques*, Paris, 1975/1976, p. 831-845.
13. Introduction in *Pour enseigner le français*, Paris, PUF, 1976.
14. " La monématique ", *ibid.*, p. 73-139.
15. " L'attribut de l'objet ", *ibid.*, p. 197-199.
16. " L'épithète ", *ibid.*, p. 200-203.
17. " L'apposition ", *ibid.*, p. 204-210.
18. " Les autonomisés ", *ibid.*, p. 211-217.
19. " L'adjectif ", *ibid.*, p. 365-373.
20. " Les segments complexes ", *ibid.*, p. 387-408.
21. " Fonctionnalisme et autres tendances en linguistique ", *ibid.*, p. 409-422.
22. " Fondements théoriques et hypothèses du groupe ", in *Recherches pédagogiques*, Paris, 1976, 79, p. 5-11.
23. " Problèmes d'orthographe : dans quelles conditions peut-on rationaliser l'enseignement de l'orthographe ? ", *ibid.*, p. 181-188.
24. " Structure et variation en linguistique ", in *Cahiers de Ferdinand de Saussure*, Genève, 1977, 31, p. 131-143.
25. " Problèmes linguistiques de la pédagogie du français ", in *Revue française de pédagogie*, Paris, 1978, 42, p. 5-15.
26. " Adéquation externe des théories linguistiques ", in *Annuaire de l'École Pratique des Hautes Études, IVe section, sciences historiques et philologiques*, Paris, 1977-1978, p. 965-972.

27. Présentation de *Linguistique fonctionnelle : Débats et perspectives*, PUF, 1979, p. 1-21.
28. " Dimension statistique de la structure linguistique et distinction phonétique/phonologie ", in *Current issues in the phonetic sciences*, éd. par Harry et Patricia Hollien, (Série : Amsterdam studies in the theory and history of linguistic science, IV, Current issues in linguistic theory, vol. 9) Amsterdam, John Benjamins B.V., 1979.
29. " La langue et les sujets parlants ", in *Actes du 5e Colloque international de Paris*, Société internationale de linguistique fonctionnelle (EPHE, Sorbonne), 1979, p. 82-88.
30. " Structure linguistique : problèmes de la constance et des variations ", in *La Linguistique*, Paris, 1980, 16, No 1, p. 5-36.
31. " Élaboration formelle et objectivité. Réflexions sur les rapports théorie/empirie dans la recherche linguistique ", in *Bulletin de la Section de linguistique de la Faculté des lettres de Lausanne*, Lausanne, 1982, 4, p. 33-61.
32. " Réactions au thème de la Rencontre de Glion, les 30 et 31 mai 1980 ", in *Systèmes et variations : Rencontre de Glion 1980*, Lausanne, 1981, p. 18-31 (*Bulletin de la Section de linguistique de la Faculté des lettres de Lausanne*, 4).
33. " Dynamique, fonctionnement et évolution dans la formation des mots ", in *TRANEL* (Institut de linguistique, Université de Neuchâtel), 1983, 5, p. 41-52.
34. " Limites de l'exhaustivité ", in *Actes du 1er Colloque International de Linguistique Fonctionnelle, Groningue 10-14 juin 1974*, Paris, S.I.L.F., 1984, p. 15-17.
35. " Structure du signifié et fonction de communication ", in *La Linguistique*, Paris, 1985, 21, p. 251-274.
36. " La recherche en linguistique générale ", in *Uni Lausanne*, 1984, 39, p. 28-31.
37. " L'accent vaudois ", en collab. avec R. Jolivet, N. Knecht-de Spengler, M. Mahmoudian-Renard, M. Kilani-Schoch, in *Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud, vol. II La vie quotidienne, II*, Lausanne, Ed. 24 Heures, 1984, p. 306.
38. " Étude du signifié linguistique : son objet et ses obstacles ", *La linguistique*, 25/1, 1989, p. 31-41.
39. " Unité et diversité de la signification ", *La linguistique*, 25/1, 1989, p. 115-132.

40. " Sens et connaissance du sens ", *Actes du troisième Colloque Régional de Linguistique*, Strasbourg, Université des Sciences Humaines & Université Louis Pasteur, 1989, p. 277-294.
41. " Linguistique et sociolinguistique. Réflexions sur les rapports entre langage et société ", *La linguistique*, Volume 26, Fascicule 2, 1990, p. 47-76.
42. (En coll. avec SINGY, Pascal ) " Présentation et représentation. Identification de soi et de l'autre par le langage : le cas du lexique ", *La linguistique*, Volume 27, Fascicule 1, 1991, p. 101-109.
43. " Qui fait le pas vers l'autre ? Coopération et conflit dans la communication ", in *Plurilinguismes*, (" La communication familiale, seconde partie " : Supplément au n° 1), Université René Descartes, Paris V, 1992, p. 9-23.
44. " Interaction et structure linguistique dans la communication ", *Langue et linguistique*, Université Laval, Québec, n° 18, 1992, p. 121-146.
45. " Aspects comparatifs de l'expérimentation en linguistique " in C. VIELLE, P. SWIGGERS, G. JUCQUOIS (eds.), *Comparatisme, mythologies, langages. En hommage à Claude Lévi-Strauss*, Louvain-la-Neuve, Peeters, 1994, p. 307-323.
46. " Autonomie de la linguistique et recherches interdisciplinaires " *La linguistique*, vol. 30, fasc. 2/1994, p. 37-48.
47. " Problèmes de la gestion des situations plurilingues " in Caroline JUILLARD et Louis-Jean CALVET, *Les politiques linguistiques. Mythes et réalités*, FMA & AUPELF-UREF, Beyrouth & Montréal, 1997, p.243-249.
48. " Approximation, vraisemblance et structure sémantique " in Parth BHATT (ed.), *Significations. Essais en l'honneur d'Henry Schogt*, Toronto, Canadian Scholars' Press Inc., 1997, p. 445-459.

• Divers

1. " Note sur le langage et la graphie ", in *Recherche Pédagogique*, 57, p. 13-14.
2. " Linguistique fonctionnelle et enseignement du français ", in *L'Education*, 105, mai 1971, p. 19-21.
3. " Pertinence des données empiriques pour la théorie linguistique ", in *Annuaire de l'École Pratique des Hautes Études, IVe section*,

- sciences historiques et philologiques*, Paris, 1976/1977, p. 919-920.
4. Compte-rendu : " Blanc, Haim, *Communal dialects in Baghdad*, Massachusetts, Harvard University Press, 1964. (Harvard Middle Eastern Monograph Series) ", in *La Linguistique*, Paris, 1978, 14, fasc. 1, p. 135-138.
  5. " Unité et classe en syntaxe ", in *Actes du VIe colloque international de linguistique fonctionnelle, Rabat 10-15 juillet 1979*, Rabat, Faculté des lettres et des sciences humaines, 1980, p. 151-155.
  6. " Enseignement et recherche ", in *Cahiers pédagogiques*, 1979, 172, p. 4-5.
  7. " Questionnaire sur 'Thème et rhème' ", in *Actes du IXe Colloque international de linguistique fonctionnelle, Freiburg-im-Breisgau, 19-24 juillet 1982*, Paris, Sorbonne, 1982, p. 168-170.
  8. " Rapport sur les conférences 1978-1979 : Théorie et modèle en linguistique ", in *Livret de la IVe Section de l'École pratique des Hautes Études*, I, 1978-79 & 1980-81, Paris, Sorbonne, 1982, p. 187.
  9. " Rapport sur les conférences 1979-1980 ", *ibid.*, p. 187-188.
  10. " Rapport sur les conférences 1980-1981 : La description linguistique. Comment peut-on satisfaire aux exigences de cohérence et d'exhaustivité ? ", *ibid.*, p. 188-189.
  - 11 Réactions au thème du débat proposé par Fernand Bentolila sur la forme nue du verbe, *La linguistique*, vol. 24, fasc. 2/1988, p. 16-20.
  12. Interventions au débat proposé par Fernand Bentolila sur la forme nue du verbe, *La linguistique*, vol. 24, fasc. 2/1988, p. 27-28, 31-32, 36-37, 42, 43, 46-47, 47-48, 49, 51, 52, 53, 55, 56.
  13. Réactions au thème du débat proposé par Fernand Bentolila sur l'impératif, *La linguistique*, vol. 24, fasc. 2/1988, p. 63-65.
  14. Interventions au débat proposé par Fernand Bentolila sur l'impératif, *La linguistique*, vol. 24, fasc. 2/1988, p. 77-78, 78-79, 79-80, 81, 83.
  15. Réactions au thème du débat proposé par Fernand Bentolila sur affixe ou modalité verbale, *La linguistique*, vol. 24, fasc. 2/1988, p. 99-101.
  16. Interventions au débat proposé par Fernand Bentolila sur affixe ou modalité verbal, *La linguistique*, vol. 24, fasc. 2/1988, p. 112, 113, 127.

17. " OÙ en est la sémantique ? " (Présentation du numéro spécial),  
*La linguistique*, 25, 1, 1989, p. 5-13.